« L'Economie » : l'Europe remonte les fleuves

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14827 – 7 F

MARDI 29 SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Retards roumains

LONGTEMPS considérée comme la *mauvaise élève* de l'Europe post-communiste, la Roumanie semble avoir confirmé, dimanche 27 septembre – si l'on en croit les résultats partiels de ces deuxièmes élections libres, – son retard sur les nouvelles démocraties est-européennes : le président Iliescu est bien placé pour devenir, au soir du second tour le 11 octobre, le seul chef d'Etat de la région à éviter une rupture totale avec l'ancien système.

De multiples facteurs peuvent expliquer le maintien de M. Iliescu au pouvoir. On ne subit pas impunément, des décennies durant, l'une des pires dictatures du monde communiste. L'électorat roumain paie encore les conséquences de l'*annihilation politique*, culturelle et sociale imposée par le régime Ceausescu.

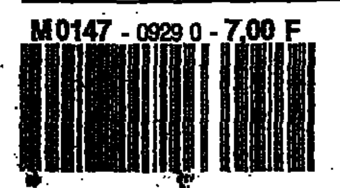
CE n'est pas un hasard si les *meetings du principal* candidat de l'opposition, M. Emil Constantinescu, faisaient salle *comble* à *Bucarest*, alors que les campagnes et les villes moyennes ont plutôt voté Iliescu : le niveau d'éducation politique reste très bas en Roumanie, et, pour les paysans et les ouvriers, le président Iliescu demeure un personnage sécurisant. De son côté, l'opposition *réunie au sein de la Convention démocratique* paie ses erreurs tactiques : la désignation tardive de son candidat à la présidence, M. Constantinescu, qui a mené une campagne honorable mais trop brève, ainsi que la confusion créée par le Parti paysan de *M. Coposu*, composante dominante de la Convention démocratique, qui a paru parfois plus préoccupé par la restauration de la monarchie que par la *victoire aux élections*.

Parmi les autres leçons de ce *scrutin*, *on pourra retenir* la déconfiture de l'ancien premier ministre Petre Roman, dont le retournement trop tardif ne s'est pas révélé payant, et la *montée du danger nationaliste* qui compliquera encore un peu plus la situation politique roumaine, déjà fragilisée par l'absence probable d'une majorité claire au Parlement.

LES forces démocratiques peuvent néanmoins trouver des éléments encourageants dans ces élections : la campagne s'est déroulée de manière plus ordonnée qu'en 1990, la participation semble avoir été élevée et, après tout, le score de M. Iliescu – *environ* 48 % – se rapproche infiniment plus des normes européennes que les 85 % de 1990. Totalement inconnu il y a trois mois, M. Constantinescu *n'a* pas démérité, et tout porte à croire que les forces démocratiques feront mieux la prochaine fois. En Roumanie, simplement, cela *prend un peu plus de temps*.

Mais la véritable défi de la Roumanie est économique. En dépit des réels efforts du très discret premier ministre Theodor Stolojan, *la réforme de* l'économie roumaine n'a pas décollé. L'inflation demeure élevée, les privatisations traînent, les investisseurs étrangers hésitent. Si M. Iliescu, qui ne semble pas s'être débarrassé de ses préjugés à l'égard du marché, ne prend pas le taureau par les cornes, la Roumanie risque fort de trouver *là la pire source* d'instabilité.

Lire page 3 l'article de JEAN-BAPTISTE NAUDET



Après la crise monétaire

Les Douze réaffirment leur confiance dans le SME

Les ministres des finances de la CEE étaient réunis lundi 28 septembre à Bruxelles pour tirer les leçons de la grave crise des changes qui a secoué le système monétaire européen (SME). Avant le conseil extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement, le 16 octobre à Birmingham, les responsables monétaires devaient affirmer leur confiance dans les mécanismes du SME, malgré les défections de la livre britannique et de la lire italienne, et confirmer leur volonté de progresser vers l'Union économique et monétaire (UEM).



Lire page 27 l'article de PHILIPPE LEMAITRE

Tout en refusant une relance « prématurée »

M. Bérégovoy prépare un allègement de l'impôt sur le revenu

M. Pierre Bérégovoy a indiqué, dimanche soir 27 septembre, au « Grand Jury RTL - le Monde », trois jours avant l'examen par le conseil des ministres du projet de budget pour 1993, qu'il n'était pas question de relancer « de manière prématurée » l'activité économique et que le gouvernement ne succomberait pas à « la facilité », notamment en dévaluant le franc. Toutefois, pour « accélérer la reprise », M. Bérégovoy prépare un allègement de l'impôt sur le revenu de l'ordre de 3 milliards de francs. Dans l'immédiat, le premier ministre va devoir remplacer deux de ses ministres, MM. Michel Charasse et Jean-Marie Rausch, entrés dimanche au Sénat, au terme d'un scrutin dont le PS sort vainqueur grâce à sa bonne tenue aux municipales de 1989, mais le remaniement devrait être, selon M. Bérégovoy, « très limité ».

par Thomas Ferenczi

Outre leurs effets – mineurs – sur la composition du Sénat, à quelques jours de la désignation d'un nouveau président, les élections sénatoriales auront pour première conséquence un remaniement ministériel dont M. Pierre Bérégovoy a fait savoir, dimanche soir, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », qu'il serait *« très limité »*. Il s'agira de remplacer MM. Michel Charasse et Jean-Marie Rausch, de retour l'un et l'autre au palais du Luxembourg, et non pas, si l'on en croit le premier ministre, d'amorcer la *« recomposition » politique* que le résultat étroit du référendum a rendue, à court terme, impossible.

Le moment n'est pas venu, en particulier, de faire entrer au gouvernement les dirigeants des mouvements écologistes, qui, du reste, par la voix de M. Brice Lalonde, avaient par avance refusé cet honneur. Même si certains d'entre eux sont prêts à l'accepter, ils ne représenteront qu'eux-mêmes. M. Bérégovoy conduira donc la bataille des législatives à la tête de l'équipe qu'il dirige depuis six mois : il ne juge pas utile de l'élargir pour donner un nouvel élan à son action.

De même, le premier ministre n'entend pas céder à ceux qui lui demandent, comme l'a fait le comité directeur du PS au lendemain du référendum, d'accentuer *« un certain nombre d'actions sociales »* en infléchissant le budget pour 1993, que le conseil des ministres devrait adopter mercredi.

Lire la suite page 11
et nos informations pages 10 et 11
Lire également l'article de MICHEL NOBLECOURT page 27
et notre dossier « Le budget de l'Etat » page 39

Sénatoriales : six pages de résultats

Angola : un scrutin à haut risque

Les premières élections libres succèdent à trente années de conflits, mais la tension reste vive dans le pays

LUANDA

de notre envoyé spécial

La paix a tenu. Les accords signés le 31 mai 1991 à Lisbonne par le président José Eduardo dos Santos et M. Jonas Savimbi, le chef de l'Union pour la libération totale de l'Angola (UNITA), ont été globalement respectés. Quelques accrochages entre les rebelles de l'UNITA et des soldats gouvernementaux se sont bien produits ici et là, mais sans *jamais remettre en cause un processus placé sous la haute surveillance* de la communauté internationale.

L'élection, mardi 29 et mercredi 30 septembre, du futur président et de deux cent vingt-trois députés devrait, comme le prévoient les accords, mettre un terme définitif aux seize années de guerre civile qui ont suivi les quatorze ans de lutte pour l'indépendance contre *les colons* portugais. Mais les Angolais sont inquiets. La tension est vive dans le pays. Les incidents se sont multipliés, ces dernières *semaines, au fil de la campagne* électorale, et l'approche du scrutin a augmenté les craintes.

L'incapacité de la « société civile » à s'organiser pour favoriser l'émergence d'une « troisième force », social-démocrate, a laissé le champ libre aux deux poids lourds de la scène politique. Le Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA) du président Dos Santos et l'UNITA de M. Savimbi monopolisent le terrain et les intentions de vote.

Les deux hommes sont candidats à la présidence de la République et chacun est convaincu que son parti sortira vainqueur de la course au Parlement. Les neuf autres postulants à la présidence n'ont aucune chance de jouer les trouble-fête.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Lire la suite page 4

Dérangeante ARTE

La chaîne culturelle européenne enfin accessible au grand public

par Michel Colonna d'Istria

Combiant en soirée le vide laissé par La Cinq, une « nouvelle » chaîne de télévision part le 28 septembre, dès 19 heures, à la rencontre du public français. Avec le rire des Monty Python, le désir revu par Wim Wenders, ARTE sort de l'ombre où elle se cantonnait dans l'Hexagone depuis mai, reçue par les seuls foyers câblés. C'est une seconde naissance pour un beau rêve : celui d'une chaîne culturelle et européenne, publique et différente.

Son slogan, *« Laissez-vous déranger par ARTE »*, ne saurait mieux résumer ses ambitions, ni les problèmes qui l'attendent. Car ARTE dérange. Elle détonne dans un paysage *audiovisuel français largement* converti aux vertus du Médiamat, elle qui prétend s'affranchir d'un suivi journalier et anxieux des courbes d'audience. Elle étonne, en *respectant* les langues d'origine de ses émissions, en mêlant ces idiomes d'Europe au nom de la compréhension des peuples. Elle buissonne, à côté des recettes établies et des stars mille fois invitées, une autre vérité en images.

La petite nouvelle a déjà une longue histoire. En même temps qu'il lançait à marche forcée *La Cinq* et *TV6* (devenue M6 après l'alternance), le gouvernement décidait la création d'une chaîne culturelle.

Lire la suite page 27

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 47 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Umberto Eco

« Il faut placer notre espérance dans une Europe de polyglottes »

Né le 5 janvier 1932 à Alessandria, dans le Piémont, Umberto Eco conclut ses études de philosophie à l'université de Turin, en 1954, avec une thèse consacrée au Problème esthétique chez Thomas d'Aquin. *Mais ce sont les formes d'art les plus modernes qui lui inspirent ses essais de* l'Œuvre ouverte *(Le Seuil, 1965). Il enseignera successivement l'esthétique et les communications visuelles à Turin, Milan, Florence, Bologne où lui échoit la chaire de sémiotique. Il déploie dans ce domaine une infatigable activité de chercheur et d'animateur : travail éditorial, collaboration régulière aux plus grands journaux, création de revues de recherches internationales, incessants voyages autour du globe pour animer les plus prestigieuses rencontres internationales ; humaniste hors pair, il est conduit à enseigner dans bien des universités américaines de renom et, aujourd'hui, au Collège de France. Analyste érudit et aigu des comportements culturels contemporains, Umberto Eco poursuit une œuvre d'essayiste (citons, par exemple,* la Structure absente, *Mercure de France, 1972 ;* Lector in fabula, *Grasset, 1985 ;* la Guerre du faux, *Grasset, 1985) et de romancier* (le Nom de la rose, *Grasset, 1982 ;* le Pendule de Foucault, *Grasset, 1990) au succès mondial.*

A l'occasion des leçons qu'il va donner au Collège de France dès le 2 octobre 1992, il a confié ses réflexions à son traducteur et ami, l'écrivain Jean-Noël Schifano.

« La quête d'une langue parfaite dans l'histoire de la culture européenne » : c'est le sujet que vous avez choisi pour votre leçon inaugurale au Collège de France. N'est-ce pas là une utopie gargantuesque doublée d'une quête du Graal ?...

– Vous avez dit : « utopie », « gargantuesque » et « quête du Graal » : c'est une quête du Graal ; c'est une utopie ; c'est gargantuesque parce que depuis trois ans que je travaille sur ce sujet, je me suis aperçu que la quantité de personnes qui, tels Descartes, Mersenne, Bacon..., se sont occupées de ce problème est énorme. Gargantuesque et rabelaisien comme idée de projet farfelue, délirante. Pour vraiment couvrir tout, dix savants devraient travailler pendant vingt ans pour faire quarante volumes... Au fur et à mesure que je procède, même moi qui suis collectionneur de livres anciens, je découvre des textes ou bien complètement inconnus, ou bien qui ont été mentionnés, mettons une fois, par Leibniz, une autre fois par un autre type... et ça en fait une quantité.

– Et qu'est-ce que ça signifie pour l'Europe qui n'a cessé de se déchirer en rêvant de se faire ?

– Ça veut dire que l'histoire de l'Europe, traversée par des coupures, des guerres, des divisions, des tentatives de rétablir l'Etat, est continuellement accompagnée par cette quête ponctuée d'éventuels remous politiques. Par exemple : Postel. Postel rêve de la redécouverte de l'hébreu original parfait pour permettre la concorde universelle religieuse et politique sous le roi de France. Et on voit bien là l'élément nationaliste, l'élément concordataire de la paix universelle – jusqu'à Nicolas de Cues – pour mettre d'accord les juifs, les musulmans et les chrétiens.

» Les Rose-Croix cherchent, eux, une langue magique – ça va s'enchevêtrer avec la langue des oiseaux, la langue naturelle de Jacob Böhme ; mais au-dessous, il y a la paix universelle, qui est la paix entre catholiques et protestants. Sous la Convention, il y a la langue parfaite républicaine de Delormel pour la concorde laïque des Lumières : ce thème traverse toujours l'histoire européenne. C'est une utopie parce qu'il n'y a pas de langue parfaite, et toute la quête est fascinante.

– Une quête du Graal, donc vouée à l'échec, non ?...

– Oui. C'est un Graal parce que c'est une quête impossible. Certes, et c'est l'autre thème qui m'intéresse, cette quête qui, dans chacun de ses épisodes, fait faillite mais produit ce que les Anglais appellent des « effets collatéraux » : la langue de Lulle fait faillite comme langue de la concorde religieuse, mais elle fait naître toutes les combinatoires, jusqu'au *computer*. La langue de Wilkins fait faillite comme langue universelle, mais elle produit toutes les nouvelles classifications des sciences naturelles. La langue de Leibniz fait faillite, mais elle produit la logique formelle contemporaine...

– Il reste donc toujours un petit héritage...

– Dans chaque activité quotidienne aujourd'hui, que nous fassions de l'algèbre, que nous jouions avec l'ordinateur, nous profitons effectivement de certains héritages de la quête d'une langue parfaite. Et c'est d'autant plus fascinant pour un linguiste, un sémanticien, que, en étudiant les raisons pour lesquelles les langues pafaites n'ont pas marché, on découvre pourquoi les langues naturelles sont ce qu'elles sont.

– Une langue pour tout le monde, ce serait une unification. Est-ce un idéal pour vous, une langue pour tout le monde ?

– Non. Même si l'on peut penser qu'un jour le Parlement européen opte pour le français, ou l'anglais, ou l'espéranto, ce serait toujours une langue auxiliaire – utile pour certaines choses, mais pas pour le reste de la vie... Toute recherche de langue parfaite partait toujours de la description des défauts de la langue naturelle.

– Si vous poursuivez ce projet, si vous vous posez cette question, n'est-ce pas en fin de compte parce qu'en Italie on naît avec deux langues : l'officielle, la standardisée, la toscane, et la langue de sa région.

– Oui, la langue de Dante naît comme la réponse à la recherche d'une langue parfaite. Au début, Dante discute seulement sur la langue d'Adam, quelles sont ses caractéristiques ; puis il prend cette décision vraiment merveilleuse : la langue parfaite, ce sera la sienne, celle qu'il invente pour son usage poétique, et qui, ensuite, devient langue nationale. La naissance de la langue italienne paraît donc, effectivement, comme un effet d'une grande recherche sur la langue parfaite...

– Et elle est devenue artificiellement nationale...

– Si vous voulez, l'italien souffre d'être né du projet d'une langue parfaite. Alors qu'au contraire l'anglais naissait imparfait et, ensuite, les gens raisonnaient pour leur compte, faisaient évoluer la langue... D'où, en Italie, toutes les lamentations sur les hommes politiques qui parlent une langue incompréhensible... L'italien a été et est resté une langue de laboratoire. Cherchant une langue parfaite, Dante invente son italien ; comme l'Italie n'est pas unifiée en tant que nation, elle ne devient jamais la langue parlée par tous, mais elle reste seulement la langue des écrivains. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore nous parlons la langue des écrivains sans qu'elle ait évolué. Il n'y a pas eu ce passage entre la langue de Chaucer, la langue de Shakespeare, la langue de Jean de Meung, la langue de Rabelais, la langue de Scarron et la langue d'Hugo. C'est si vrai que Manzoni parlait encore l'italien de Dante.

« Aucune révolution technologique ne peut tarir une langue »

– Et selon vous, c'est un bien ou un mal ?

– C'est un mal ! L'italien a eu son unification standard avec la télévision. N'oublions pas que Victor-Emmanuel, il n'y a pas plus d'une centaine d'années, qui unifiait l'Italie, après la bataille de San-Martino, dit à ses officiers : *« Aujourd'hui, nous avons donné aux Autrichiens une belle raclée. »* Et il le dit en français... Parce qu'il parlait français avec sa femme et ses officiers ; en dialecte avec ses soldats... Et en italien, peut-être, avec Garibaldi...

– En France, en Angleterre, en Amérique, on assiste à un appauvrissement du langage.

– L'appauvrissement du langage a plusieurs faces. Je suis de ceux qui pensent qu'une langue, étant un organisme vivant, réussit toujours à s'enrichir et à survivre, à résister à toute « barbarisation », à produire des poésies, etc. Il est évident qu'à New-York où l'on trouve des Portoricains, des Indiens, des Pakistanais, etc., tous ces gens imposent au reste de la communauté un langage simple, de deux mille ou trois mille mots, aux constructions faciles. C'est certainement un phénomène qui se produit aux Etats-Unis, je ne dirais pas que cela se produit déjà en Europe. Je ne suis pas de ceux qui se scandalisent quand les nouvelles générations parlent leur jargon standard, parce que la langue est si forte qu'elle a toujours le dessus.

» Reste ce que les sociolinguistes ont appelé la division sociale des langages. Evidemment, un professeur d'université a une langue plus riche qu'un chauffeur de taxi ; Richelieu avait une langue plus riche que celle de ses paysans. La division sociale du langage a toujours existé. Et puis ça n'engage pas la notion d'appauvrissement-enrichissement : l'anglais est indubitablement la langue la plus riche lexicalement et, du fait de la division sociale des langages, de ce lexique le chauffeur de taxi de New-York ne connaît qu'une toute petite portion. Mais la richesse de la langue anglaise n'est pas en cause : elle survit à travers la littérature. Je pense donc qu'aucune révolution technologique ne peut tarir une langue. C'est une crainte trop grande chez les Français.

– L'Italie, langues multiples et unité qui se cherche, n'est-elle pas une sorte de microcosme de l'Europe actuelle ?

– Je dirais que non parce que l'Italie a sa langue, et c'est tout. Au contraire, l'Europe, dans mon histoire, cherche une langue unifiée. Sans l'atteindre. Il y a encore vingt ans, on inclinait à penser que quatre ou cinq langues fondamentales pouvaient suffire aux peuples européens. Et ce que nous voyons, après l'effondrement de l'empire soviétique, c'est une multiplication de langues régionales : dans l'ex-Yougoslavie, dans l'ex-Union soviétique... Mais cela donnera force aussi aux autres langues minoritaires, le basque, le catalan, le breton...

– Mais c'est un bien, et non un mal !...

– Certainement ! L'Europe doit donc trouver une unité politique au-dessus de ce grand morcellement linguistique – bien plus grand qu'en 1950. Par rapport à ça, le problème de la langue universelle devient secondaire. Cela peut être utile de décider quelle langue véhiculaire on utilise : l'anglais, l'espagnol ou l'espéranto. Ce sera un problème technique à résoudre. Mais le problème de l'Europe, c'est d'aller vers le polylinguisme ; il faut placer notre espérance dans une Europe polyglotte. Le problème de l'Europe, c'est de trouver une unité politique à travers le polyglottisme... Même si l'on décide qu'au Parlement européen on parle l'espéranto et que dans les aéroports on parle espéranto. Mais la vraie unité de l'Europe est ce polyglottisme...

» En Italie, le problème n'est pas le même parce que l'Italie, avec sa diversité de dialectes, de traditions, a édifié dans un italien standard, oui, sa langue nationale. L'Italie n'est pas la Yougoslavie, les pays baltes. Personne ne pense – les ligues séparatistes non plus – qu'on doive parler le milanais à Milan. Les différences linguistiques sont, somme toute, réduites... L'Italie a des divisions économiques, elle des divisions ethniques qui sont recouvertes apparemment du fait que cet italien standard, langue nationale, personne ne veut l'abandonner. L'Europe, non. L'Europe doit prendre modèle non pas sur l'Italie, mais sur la Suisse. C'est-à-dire une communauté polylinguistique.

– Paul Valéry est moins optimiste que vous : « Nous sentons qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie. Les circonstances qui enverraient les œuvres de Keats et celles de Baudelaire rejoindre les œuvres de Ménandre ne sont plus du tout inconcevables : elles sont dans les journaux. »

– Si l'on regarde ce qui se passe dans les universités américaines, où l'on déconseille l'étude de Shakespeare au profit de celle de la culture africaine ou indienne, on entrevoit un avenir de science-fiction dans lequel Hemingway pourrait être Ménandre. Certainement. Mais j'insiste pour dire qu'il y a une qualité, une force de l'Europe : c'est qu'on ne tombe pas dans ces naïvetés. A Paris, la civilisation occidentale peut être étudiée, et on construit un Institut du monde arabe où l'on peut aussi bien étudier les civilisations orientales...

» On peut concevoir un lycée où, en même temps que l'histoire de France, on étudie aussi l'histoire des peuples africains. L'Europe n'est pas assez ingénue pour dire : jetons Shakespeare pour nous plonger dans les religions hindoues ! Donc, la possibilité qu'un Valéry y devienne un Ménandre est inférieure à ce qu'elle est en Amérique. Quant à Ménandre, pour qu'il soit devenue Ménandre, il a fallu justement qu'à un moment donné sa langue soit devenu une langue morte. Donc, avant que les langues vivantes d'Europe ne deviennent des langues mortes, avec cette capacité qu'elles ont de se rénover, il faudrait vraiment qu'il y ait une tragédie planétaire, faisant tomber les pays occidentaux dans une ruine totale...

« L'Union européenne existe pour empêcher que l'on puisse penser à une Europe allemande ou française »

– Aucun risque qu'Eco ne devienne Ménandre !...

– C'est une caractéristique de notre temps : nous avons eu mille ans d'histoire médiévale. Après quoi, personne ne savait plus le grec et l'on ne pouvait plus lire Platon. Aujourd'hui, sauf catastrophes cosmiques accompagnées d'invasions de Martiens, on lit Platon aussi – et on a les œuvres des auteurs indiens traduites en italien et en français. La circulation planétaire d'informations rend bien plus difficile le risque qu'un jour Notre-Dame ne soit vue comme les statues de l'île de Pâques !...

– Alberto Savinio écrit, le 14 août 1943 : « Le concept « nation », qui à ses origines était un concept expansif, et donc actif et fécond, et comme tel inspira et forma les nations de l'Europe au milieu desquelles nous sommes nés et avons vécu jusqu'à présent, a perdu désormais ses qualités expansives et s'est chargé en contraire de qualités restrictives. »

– Je partage avec Savinio cette vision unitaire et européenne. Il est très improbable qu'aujourd'hui il y ait en France un Richelieu qui prétende que toute l'Europe parle français ou qu'un Kaiser, un Frédéric II veuille que toute l'Europe parle allemand... Tandis que la notion de nation devient un élément *typique d'identité. Et alors* les Français du Nord, qui ont peur que l'unité européenne n'efface l'identité nationale, ne se rendent pas compte que Richelieu a construit la nation française sans empêcher pour autant un Marseillais de se sentir profondément *marseillais avec toutes ses traditions* méridionales, avec sa culture, et même sa prononciation, son dialecte ; et un Breton de se sentir breton.

» En Italie, l'idée de nation pourrait coexister avec la tradition, avec le fait que je me sens intimement piémontais et qu'un autre habitant de la Botte se sent intimement napolitain. Car il ne faut pas penser qu'on puisse concevoir une Europe sans le concept expansif de nation. L'Union européenne existe justement pour empêcher que l'on puisse penser à une Europe allemande ou à une Europe française. Et pourtant la nation reste comme un élément profond d'identité. Cet élément d'identité, le problème est qu'il doit se fondre avec cette perspective polylinguistique, dans une Europe de polyglottes...

– Les traducteurs y seront comme des poissons dans l'eau !

– Oui : une Europe de traducteurs. Le traducteur est quelqu'un qui a un profond respect pour le texte original et un amour profond pour sa propre langue d'origine, et il cherche à construire un équivalent. Voilà l'idée de l'Europe. A travers la traduction, notre langue s'enrichit, se comprend mieux elle-même. Une Europe où n'existent plus le franc, le mark, mais l'écu : ça me convient parfaitement. Mais une Europe où, quand on est à Paris on est à Paris, et quand on est à Berlin on est à Berlin ! Avec deux civilisations profondément différentes qui se font comprendre et aimer...

– A propos de Babel, savez-vous qu'on projette d'édifier, à Paris, dans le quartier de la Défense, une « tour sans fin », une tour qui serait la plus haute du monde et qui se fondrait dans le ciel et les nuages parce qu'elle deviendrait de plus en plus claire et transparente... On retrouve ce désir de tour dans un des grands romans de Brancati,* les Années perdues *; une utopie ? une image de force et de conquête, de communication universelle ?

– Je pense qu'entre le dix-huitième et le dix-neuvième siècle, le mythe de la tour devient positif, comme symbole du progrès, des lendemains qui chantent. Il n'y a plus la peur qu'on ne fasse une tour qui se lance jusqu'à Dieu, par défi, par orgueil. Au début, Babel était un péché ; pour le monde moderne, elle est devenue une vertu. Le monde moderne, sa décision de construire sa tour de Babel, il l'a déjà prise, et cela s'appelle le vaisseau spatial. Le monde moderne a construit la tour de Babel en allant sur la Lune et en cherchant à comprendre ce qui se passe aux confins de l'univers. Elle est en pleine construction, sa tour de Babel. Quant au *désir actuel* d'une tour, il ne peut s'agir que d'une métaphore archaïque.

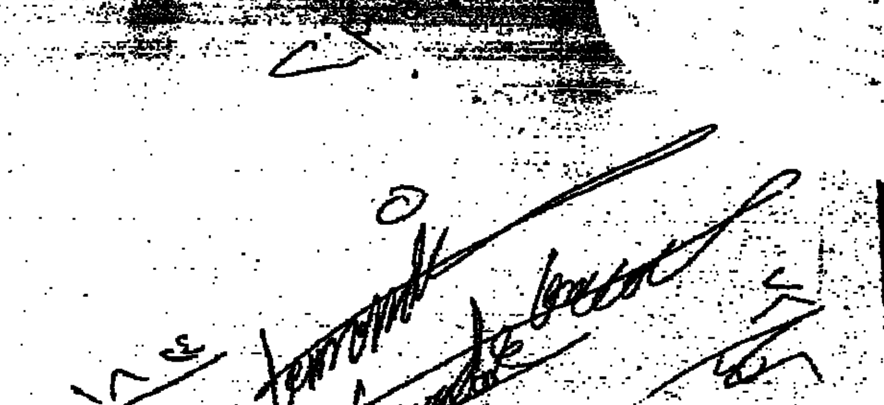
– Toujours optimiste, en cette fin de millénaire ?

– Mais, fondamentalement, oui. A long terme. Parce qu'au fond je crois en l'évolution, aux capacités d'adaptation des espèces. A court terme, non ; je peux parfois être extrêmement pessimiste... Un seul problème pour le long terme : la possibilité de survie écologique de la planète. Là-dessus, j'ai commencé depuis quelque temps à nourrir un certain pessimisme, certaines peurs. Quant à l'écrivain, le problème est toujours le même : si on te lit encore dans dix mille ans, tu peux même mourir demain. Mais si le système solaire disparaît dans cinq mille ans, alors ça te les casse !

– La der des der, promis ! De quel peintre vous plairait-il ou vous aurait-il plu d'avoir votre portrait ?

– D'Antonello da Messina, de Manet... et, somme toute, de Picasso.

Propos recueillis par
JEAN-NOËL SCHIFANO



ROUMANIE : les élections présidentielle et législatives du 27 septembre

• M. Iliescu semble assuré d'être réélu au second tour
• Pas de majorité en vue au Parlement

Le président Ion Iliescu est arrivé largement en tête du premier tour de l'élection présidentielle avec près de 48 % des voix, selon les estimations des *instituts de sondage diffusées*, dimanche soir 27 septembre, à l'issue du scrutin. Le second tour aura lieu le 11 octobre. Aux législatives, qui se déroulaient le même jour, mais à la proportionnelle à un seul tour, le parti de M. Iliescu réaliserait également le meilleur score – 27,5 % selon les mêmes estimations – mais aura vraisemblablement *beaucoup de mal à former une* coalition majoritaire.

BUCAREST

de notre correspondant

Lorsque les estimations des instituts de sondage allemand INFAS et roumain IRSOP sont apparues, peu après 21 heures dimanche soir 27 septembre, sur le petit écran, alors que tous les bureaux de vote n'étaient pas fermés, on a entendu des cris jaillir des appartements de Bucarest.

Pour les partisans de l'opposition, nombreux dans la capitale roumaine, comme pour ceux qui avaient réalisé les sondages préélectoraux, la surprise était de taille : avec un score estimé à 48 % des voix, le président Ion Iliescu était loin, très loin (à quinze points) devant le représentant dans la course présidentielle de la Convention démocratique (coalition de l'opposition anticommuniste), M. Emil Constantinescu, qui ne recueillerait que 33 % des suffrages exprimés.

Après la surprise, une évidence s'imposait : M. Iliescu allait probablement être le seul ex-responsable communiste (mais aussi dissident du Parti) d'Europe de l'Est à être élu (avec 85 % des voix *en mai 1990*) puis réélu, au second tour, le 11 octobre 1992. Si l'on s'intéressait un peu au bon score (10 % selon INFAS) du candidat annoncé en troisième position, M. Gheorge Funar, le nationaliste du Parti de l'unité nationale des Roumains (PUNR), ce n'était que pour constater que, avec une partie des voix nationalistes, qui lui semblent acquises, M. Iliescu pourrait même être confortablement réélu. D'autant plus que M. Funar dénonçait déjà dans les médias la *«monstrueuse coalition»* : la Convention démocratique alliée avec le parti de la minorité hongroise, l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR), généralement décrit par le candidat nationaliste comme une *«tête de pont»* d'une invasion de la Transylvanie par Budapest. Bref, après l'avoir donné battu, beaucoup se résignaient à voir M. Iliescu gagnant au second tour. Même le Front de salut national (FSN) de M. Roman, dont les électeurs semblent avoir voté pour M. Iliescu à la présidentielle, puisque le candidat du FSN à la présidence ne réunirait que 2,5 % des voix (le plus mauvais score), tandis que le parti de M. Petre Roman aurait rassemblé les 11 % attendus aux élections parlementaires.

Confusion probable au Parlement

Une autre déception attendait les partisans de l'opposition et les experts préélectoraux – et une divine surprise pour le parti du président, le *Front démocrate de salut national* (FDSN), créé de toutes pièces il y a peine cinq mois, après la scission entre les partisans du président et ceux de son ex-premier ministre, M. Roman. Selon INFAS, le FDSN, vraisemblablement tiré par la «locomotive Iliescu», serait, avec 27,5 % *des suffrages*, le *premier* parti au Parlement, loin devant la Convention démocratique (23 %), très loin devant le «FSN-Roman» *(11 %)* en guerre ouverte avec le président. Le détail des estimations de l'INFAS fait apparaître que les campagnes ainsi que les moyennes et petites agglomérations ont fortement voté pour M. Iliescu et les trois roses de son Front démocrate. Même si le prési*dent perd près de la moitié de son* électorat de mai 1990, comme le faisait observer M. Constantinescu.

Au Parlement, élu en un tour dimanche à la proportionnelle, les *choses étaient beaucoup moins* claires. Saisissant les calculettes, chacun s'essayait alors, sans y réussir, à tenter d'y former, sur le papier, une majorité. En additionnant les 23 % prêtés à la Convention, avec les très sûrs 7 % des Hongrois de l'UDMR (qui se présentaient sur des listes séparées) et les 11 % presque acquis de M. Roman (il excluait toute coalition avec M. Iliescu, s'attristant que *«le plus puissant parti de Roumanie soit encore un parti communiste»*), en ajoutant les 4 % flottants attribués par INFAS aux libéraux de M. Radu Campeanu, puis en comptant, sans assurance, les 3 % du Mouvement écologiste roumain (MER) en apesan*teur dans* le paysage *politique* bouleversé, l'opposition n'obtenait, avec 48 %, toujours pas de majorité au Parlement. Le camp de M. Iliescu ne paraît guère mieux loti. Un bloc très hétéroclite rassemblant formations «nationalistes» et «de gauche» autour du FDSN n'aurait pas, avec *au total 46 % des voix, non plus de* majorité assurée. A moins d'y rajouter des formations de l'opposition hésitantes, comme le parti de M. Campeanu ou le mouvement écologiste, mais dont la cohabitation avec les nationalistes ou les communistes semble presque impossible.

Même si chaque parti espère que les résultats officiels, les effets du seuil de 3 % et la répartition des restes de la proportionnelle, qui ne seront connus que le 6 octobre, vont corriger les estimations dans un sens qui lui sera favorable, aucune majo*rité solide – ni gouvernement durable* – ne semble pouvoir se dégager. Alors que, déjà, la lutte pour le second tour a durci les positions. Probablement réélu, le président Iliescu *devra faire preuve de toute* son habileté politique pour sortir du blocage parlementaire qui se profile, pour briser le cordon sanitaire qui encercle son parti, même triomphant, et réussir l'ouverture, *«l'unité»*, qu'il semblait une fois de plus appeler de ses vœux après l'énoncé des estimations. Sinon, il pourrait être rapidement obligé de dissoudre le Parlement, qui doit voter sa confiance à un gouvernement dans les soixante jours suivant sa première réunion.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

ESPAGNE

Plusieurs dizaines d'immigrants clandestins se sont noyés dans le détroit de Gibraltar

MADRID

de notre correspondant

Au moins trente-cinq Africains, pour la plupart des Marocains, ont péri, *samedi 26 septembre*, en tentant de franchir le détroit de Gibraltar pour rejoindre l'Espagne. On ne saura probablement jamais combien ils étaient exactement, ni on ne connaîtra leur identité et leur nationalité. Ils ont sombré avec leurs deux barques dans ce *détroit qui était celui de l'espoir et* qui devient de plus en plus aujourd'hui un cimetière marin (*le Monde* du 10 octobre *1991*). Trente-huit autres de leurs compagnons sont tombés aux mains de la garde civile et seront expulsés après quelques jours de détention.

Tout ce que l'on sait est que quatre barques sont parties des côtes marocaines et que deux seulement sont arrivées. La troisième a fait naufrage. Quatre rescapés ont pu être récupérés et quatre cadavres ont été retirés de la mer. La *quatrième a été retrouvée sans per*sonne à bord. Combien étaient-ils? Quarante-deux, selon des témoignages, pour les deux embarcations, mais le nombre fluctue et les survivants ne sont guère bavards.

L'organisateur du passage prépare déjà une autre traversée, une autre barque de fortune construite rapidement pour ceux qui sont prêts à recommencer – et en général ils le sont – ou pour de nouveaux venus, moyennant 3 000 à 4 000 francs. Cela varie. Le commerce est devenu lucratif. Il serait désormais aux mains d'une mafia locale à Tanger et à Ceuta.

La presse marocaine a avancé le chiffre de mille disparus dans le détroit pour l'année 1991. Seul est connu le nombre de ceux qui sont arrêtés : cent à deux cents par mois environ. Ceux qui passent se perdent ensuite dans la nature en quête de l'Eldorado dont ils ont rêvé depuis l'Ethiopie, le Sénégal, l'Algérie. De toute l'Afrique affluent ces candidats à une vie meilleure, ces risque-tout heureux de pouvoir mettre un pied en Europe. Ils économisent billet par billet le prix du passage, celui des *quatorze kilomètres qui les séparent* d'un monde qu'ils espèrent meilleur. Un journal espagnol a estimé qu'un clandestin mourait tous les trois jours dans les eaux du détroit. Des organisations d'entraide aux immigrants estiment cependant que l'exode s'accroît et que ce n'est que le début d'un courant que les eaux tumultueuses du détroit et la police espagnole auront bien du mal à arrêter.

MICHEL BOLE-RICHARD

RUSSIE : la visite à Paris du président du Parti libéral-démocrate

L'étrange programme de M. Jirinovski

«De même que la révolution de février 1917 en Russie [contre le tsar] *a conduit à celle d'Octobre* [bolchevique], *de même la révolution d'août 1991 conduira à une seconde révolution, et elle aura lieu en novembre 1992 (...). Un putsch n'est pas désirable, mais il serait préférable à la situation actuelle, car c'est le seul moyen que nous avons de guérir. D'ailleurs, la Russie a besoin d'un régime autoritaire, et l'armée est en droit de se mêler de la vie politique.»*

Vladimir Jirinovski, quarante-six ans, président du Parti libéral-démocrate de Russie, parle sur un ton sans réplique, un ton qui s'est encore durci depuis qu'il faisait campagne, en juin 1991, contre Boris Eltsine pour la présidence de Russie. Mais il n'a pas oublié qu'il avait recueilli alors près de 8 % des voix et pense qu'il l'emporterait aujourd'hui avec... «52 %». De passage à Paris, il a développé devant quelques journalistes un «programme» qui a laissé ses interlocuteurs tour à tour rêveurs et vaguement inquiets.

Pour Vladimir Jirinovski, en effet, la première chose à faire est de restaurer l'empire russe dans ses dernières frontières, celles de l'Union soviétique. Même pas sous la forme d'une fédération, mais d'une République unitaire, *«comme la France»*, dont les diverses composantes *deviendront des «provinces»*. Comment arriver à ce *beau résultat sans déclencher une* guerre en Europe?

Pour le candidat à la présidence russe, il suffira d'établir un pouvoir fort à Moscou, de laisser les Républiques sécessionnistes s'entre-déchirer, comme au Caucase, après quoi leurs chefs *«feront la queue au Kremlin pour demander à redevenir une province russe»*. Il en ira de même pour les Baltes et pour les Ukrainiens. Mais, dans ce dernier cas, Moscou commencera par demander la sécession de tout l'Est ukrainien, peuplé de douze *millions de Russes...*

Cette conception de l'empire, où *chacun aurait son «autonomie culturelle»*, aurait pu porter M. Jirinovski à se réjouir de voir des non-Russes accéder aux responsabilités. Il n'en est rien, puisqu'il critique la *présence auprès* de M. Eltsine de *«Baltes»* comme MM. Tchoubaïs et Bourboulis, du Caucasien Khasboulatov à la présidence du Parlement, sans parler des juifs, qui composent *«80 % du corps journalistique en Russie»*.

Car il est clair que la Russie a *«deux ennemis : l'influence américaine et le sionisme»*. *«Le but d'Israël est de créer un second Etat juif sur le territoire soviétique, en alliance avec les Etats-Unis qui veulent affaiblir leur concurrent.»* Une raison de plus pour voir dans l'Irak un *«allié stratégique»*. Cela dit, *«nous ne sommes pas antisémites»...*, et il n'est *«pas nécessaire de parler d'un complot juif mondial»*...

Quant aux problèmes économiques, ils seront réglés de la même manière, «au canon», dans tous les sens du terme : d'abord en *arrêtant immédiatement la reconversion* de l'industrie militaire, qui doit continuer de produire des armes et les vendre à l'étranger. Ensuite, en déclarant une guerre *«totale» à la spéculation*. Enfin, en rendant au dollar sa parité par rapport au rouble (240 roubles pour un dollar aujourd'hui!). Un peu plus sérieusement, le modèle de M. Jirinovski est la Chine sur le plan économique, et sur le plan politique la Turquie : *«Les militaires y jouent un rôle important et entreprennent périodiquement des putschs pour rétablir l'ordre.»*

M. Jirinovski a expliqué à M. Le Pen, avec lequel il s'est entretenu deux heures vendredi 25 septem*bre et qu'il a invité au prochain* congrès de son parti, son ambition de faire de Moscou un *«centre des partis de droite»*. Pour le reste, il n'a reçu qu'un accueil mitigé des *droites françaises : M. Chirac lui a* fait savoir que la *«tradition»* exigeait de prendre rendez-vous six mois à l'avance...

MICHEL TATU

En dépit des accords de cessez-le-feu

Les affrontements se multiplient dans le Caucase

M. Edouard Chevardnadze, président du Conseil d'Etat géorgien, *devait rencontrer, lundi 28 septembre* à Moscou, M. Boris Eltsine, le président russe, pour tenter, une nouvelle fois, de trouver une solution au conflit se déroulant en Abkhazie, République autonome de l'ouest de la Géorgie qui tente de faire sécession. En dépit de l'accord de cessez-*le-feu signé le 3 septembre, sous* l'égide de M. Eltsine, par les dirigeants géorgiens et abkhazes qui s'étaient engagés à retirer leurs forces respectives de la région, les affrontements se sont poursuivis. Des combats entre forces géorgiennes et «volontaires» armés, venus du nord du Caucase, ont ainsi fait au moins trois morts et plusieurs blessés, samedi, dans la région d'Ochamchira, à environ 70 kilomètres au sud de Soukhoumi, la principale ville d'Abkhazie. Les volontaires, envoyés par la Confédération des peuples montagnards du Caucase du Nord, ont *annoncé qu'ils ne se retireraient qu'à* la suite d'un retrait des troupes géorgiennes de la région.

L'état d'urgence a été instauré dimanche à Naltchik, la capitale de la République autonome de Kabardino-Balkarie, dans le sud de la Russie, où des manifestants ont tenté d'attaquer les sièges du gouvernement et de la télévision en réclamant la démission du président, M. Valéri Kokov. Depuis plusieurs jours, des milliers de manifestants à Naltchik réclament la libération de M. Iouri Chanibov, président de la Confédération des peuples montagnards du Caucase du Nord, arrêté mercredi dernier sur ordre du parquet de la Fédération de Russie (*le Monde* daté 27-28 septembre).

Dans le Haut-Karabakh, région située en Azerbaïdjan mais peuplée *en majorité d'Arméniens*, les combats se sont, là aussi, poursuivis ce week-end, malgré un nouveau cessez-le-feu conclu samedi. Selon le ministère de la défense de Bakou, les forces arméniennes auraient attaqué les positions azerbaïdjanaises le long de la ligne de front. Du côté arménien, on fait por*ter la responsabilité* de la reprise des combats aux forces azéries qui auraient attaqué des villages arméniens de l'enclave. – *(AFP, Itar-Tass, Interfax.)*

TADJIKISTAN

Deux officiers russes pris en otage

Deux officiers russes et un *appelé ont été pris en otage* durant plusieurs heures, samedi 26 septembre, par des militants nationalistes tadjiks qui ont attaqué une colonne de véhicules de défense antiaérienne de la CEI, a déclaré un porte-parole du ministère russe de la défense à Moscou, qui a *ajouté* que les militaires avaient été libérés dimanche.

Les assaillants avaient menacé de tuer les deux officiers – un colonel et un commandant – si les *forces russes basées* dans la région ne détruisaient pas tous les chars en leur possession, a ajouté l'agence Interfax, qui précise que la plupart des officiers des forces de la Communauté des Etats indépendants (CEI) sont russes alors que la majorité des appelés sont des Tadjiks. De violents combats se sont poursuivis entre partisans et adversaires du président déchu, M. Rakhmon Nabiev. Les milices nationalistes tadjikes (progouvernementales) se sont emparées de *deux agglomérations dans* le sud du pays, près de Kourgan-Tioubé, et ont capturé une centaine de leurs adversaires armés, a annoncé, samedi, la radio tadjike. – *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

Le débat sur l'Europe

Bonn récuse toute idée de «cavalier seul franco-allemand»

Le gouvernement de Bonn a de nouveau démenti les informations réitérées de la presse allemande selon lesquelles MM. Kohl et Mitterrand se seraient entendus pour la création accélérée d'une Union monétaire à deux ou à cinq (avec les pays du Benelux). Le ministre des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, a récusé samedi 26 septembre toute idée de *«cavalier seul franco-allemand»*. *«Nous avons commencé à douze, nous devons continuer à douze»*, a-t-il affirmé.

Le porte-parole du gouvernement fédéral a qualifié pour sa part d'*«invention pure et simple»* l'article du magazine *Der Spiegel*, publié dans l'édition de lundi, qui, citant des conseillers à la chancellerie, affirme qu'un projet de banque centrale franco-allemande existe déjà sur le papier. L'établissement, affirme *Der Spiegel*, serait basé à Francfort et dirigé par un Français. Les deux pays accepteraient d'autres partenaires mais seraient prêts, à défaut, à créer l'établissement seuls. Le quotidien *Die Welt* avait déjà publié des informations allant dans le même sens jeudi dernier.

Un des conseillers cités par *Der Spiegel* souligne toutefois que *«c'est un plan de sauvetage, pas une priorité»*. Il précise que le ministre des affaires étrangères et le ministre de l'économie, Jürgen Möllemann, n'ont pas été associés à ce projet et l'ont rejeté quand ils en ont été informés.

Le président de la Commission, M. Jacques Delors, s'est défendu samedi d'avoir prôné ni même annoncé l'émergence d'une Europe à deux vitesses lors de son intervention au «Forum de *l'Expansion*» la semaine dernière, nous rapporte notre correspondant en Suisse Jean-Claude Bühner.

M. Delors s'explique

Au cours des négociations sur le traité de Maastricht, a expliqué M. Delors, *«une discussion a eu lieu sur l'option suivante : faut-il que cinq ou six pays aillent de l'avant en entraînant les autres, ou bien faut-il maintenir le principe que les Douze ont leurs chances d'y accéder et adapter un calendrier en conséquence? Si vous lisez le traité, c'est le deuxième point de vue qui a prévalu, après une très longue discussion. (...)*

» Il faut vous rendre compte que d'une certaine manière, pour réaliser le grand marché, j'ai pratiqué l'Europe à plusieurs vitesses. Par exemple, j'ai proposé dès 1986 la libération totale de tous les mouvements de capitaux, parce que je savais que c'était une mesure-clé. Mais quand cela a été décidé, nous avons accordé des délais de transition de deux ou de quatre ans à certains pays. Est-ce que ces pays se sentaient écartés pour autant? Pas du tout. Il y a dans l'expression Europe à deux vitesses, un élément péjoratif que je voudrais écarter.»

«Je ne suis dans le secret de rien, a encore ajouté M. Delors. *Comme acteur et historien de la construction européenne, j'ai simplement dit que l'on ne peut écarter cette hypothèse* (...). *J'ai dit que, si certains traînent les pieds, d'autres peuvent avoir la tentation d'aller de l'avant plus vite.»*

□ **Quatre Européens sur cinq favorables à un référendum sur l'Union européenne.** – Selon un sondage réalisé par CNN et l'*International Herald Tribune*, quatre Européens sur cinq sont favorables à un référendum sur le traité de Maastricht, six sur dix voteraient pour. Le même sondage donne 41 % de personnes favorables au traité en Grande-Bretagne, en Irlande et au Danemark (en Irlande le pourcentage des «oui» a été de 68,7 et au Danemark de 49,7 aux référendums du mois de juin); les pays du Benelux diraient «oui» à 77 %, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la Grèce à 65 % et l'Allemagne à 64 %, toujours selon ce sondage.

Le Parti travailliste britannique est en proie à la discorde

Alors que le congrès annuel du Labour (travailliste) s'est ouvert, dimanche 27 septembre, à Blackpool, M. Bryan Gould, chef de file des «eurosceptiques», a démissionné du «cabinet fantôme». Le Premier ministre britannique, M. John Major, se rendra, quant à lui, jeudi 1er octobre à Paris pour préparer le sommet européen extraordinaire du 16 octobre.

LONDRES

de notre correspondant

La crise au sein du Labour a éclaté à la veille d'un congrès censé démontrer l'unité des travaillistes par opposition aux dissensions qui s'expriment chez les conservateurs. M. Bryan Gould, qui incarne la tendance «eurosceptique» des travaillistes, a démissionné avec éclat du «cabinet fantôme», où il exerçait les fonctions de responsable du patrimoine national, pour retrouver sa liberté de parole.

Rival malchanceux de M. John Smith en juillet dernier, lors de la «guerre de succession» pour la direction du parti ouverte après le départ de M. Neil Kinnock, M. Gould avait vainement tenté d'ouvrir un large débat public pour analyser les raisons de l'échec des travaillistes lors des élections générales d'avril. A l'époque, les principaux responsables du Labour avaient fait bloc pour marginaliser M. Gould et assurer un processus de transition sans heurt à la tête du parti. Il était alors considéré comme acquis que le débat aurait lieu à l'occasion du congrès.

M. Gould est un «eurosceptique» de longue date, et représente sur ce point la tendance «historique» (mais aujourd'hui minoritaire) du Labour. Depuis cinq ans, les travaillistes ont beaucoup évolué sur l'Europe, comme sur d'autres questions (la défense, le nucléaire, le rôle du «marché» dans l'économie, etc.). Le chef du parti, M. Smith, europhile convaincu, est partisan de la ratification du traité de Maastricht. Hostile au principe d'un référendum, il estime, en outre, que la livre sterling doit revenir au sein d'un système monétaire européen corrigé.

M. Gould est en désaccord total avec la ligne du chef de file travailliste, laquelle n'est pas fondamentalement différente de celle du gouvernement. M. Gould a donc tiré la conclusion de sa position de «rebelle», soulignant que l'appartenance au «cabinet fantôme» constituait un *«bâillon et une camisole de force qui empêchent un réel débat»*. Ce départ intervient à un mauvais moment pour M. Smith. M. Bryan Gould va sans doute prendre la tête d'un mouvement pour réclamer l'organisation d'un référendum sur la ratification du traité de Maastricht. Même si le congrès va endosser, à ce sujet, la position de la direction, le débat interne risque de diviser les travaillistes à un moment où ceux-ci espéraient exploiter les dissensions et le désarroi des conservateurs sur la question européenne. M. Smith, unanimement déclaré *«vainqueur»* de la joute parlementaire qui l'a récemment opposé à M. Major (*le Monde* du 26 septembre), comptait parachever son «triomphe» à l'occasion du congrès.

Voilà d'excellentes nouvelles pour M. Major. Suffiseront-elles à faire oublier que la querelle européenne ne cesse de s'enfler dans son propre camp, alimentée par de nouvelles déclarations discordantes : alors que M. Michael Howard, ministre de l'environnement, défend la thèse des *«intérêts britanniques d'abord»*, et semble accepter le principe d'une «Europe à deux vitesses», le ministre de l'agriculture, M. John Gummer, souligne qu'il n'y a pas d'avenir pour la Grande-Bretagne en *«ligne de touche»*, et M. Tristan Garel Jones, secrétaire d'Etat chargé de l'Europe, affirme qu'il s'agira d'une *«humiliation»* si la Grande-Bretagne ne ratifie pas le traité européen. Ces prises de position soulignent à quel point M. Major, tout comme M. Smith, doit réaffirmer son autorité sur son parti, une tâche qu'il devra assumer dans deux semaines, à l'occasion du congrès du parti tory.

LAURENT ZECCHINI

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

M. De Klerk et M. Mandela s'accordent sur une reprise rapide des négociations

Au terme d'une journée de discussions menées à Johannesburg, le samedi 26 septembre, le président Frederik De Klerk et M. Nelson Mandela ont rendu publics les termes d'un accord qui devrait permettre la reprise des discussions entre le gouvernement et le Congrès national africain (ANC), interrompues depuis plusieurs mois, et alléger un climat politique sensiblement dégradé.

Le mouvement de M. Mandela s'était retiré totalement du processus des négociations multipartites en juin dernier, après la tuerie de Boipathong au cours de laquelle quarante-cinq personnes, membres ou proches de l'ANC, avaient été massacrées par les partisans de l'Inkatha, parti du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi. Vivement critiqué par le gouvernement, l'ANC s'était alors engagé dans une campagne d'*«actions de masse»*.

Pour prix de son retour à la table des négociations, l'ANC a obtenu du gouvernement d'importantes concessions. Les quelque cinq cents «prisonniers politiques» encore détenus – pour le gouvernement sud-africain il s'agit en réalité de prisonniers de droit commun – seront libérés avant le 15 novembre.

Assemblée constituante

Dès samedi, cinquante personnes ont été immédiatement rendues à la liberté, dont un militant de l'ANC, condamné pour un attentat à la voiture piégée qui avait tué trois Blanches à Durban, en 1986. Une centaine d'autres devraient être élargies dans les prochaines heures, parmi lesquelles un militant d'un groupuscule d'extrême droite qui avait assassiné huit Noirs en 1988.

M. De Klerk et M. Mandela sont également tombés d'accord sur la rapide mise en place d'une Assemblée constituante – sans en préciser le mode d'élection – ainsi que sur la prochaine formation d'un gouvernement intérimaire. L'ANC avait fait de ces deux mesures la condition *sine qua non* de son retour à la table des négociations. En échange, M. Mandela a déclaré que son mouvement examinera *«en urgence»* l'opportunité de la poursuite de son mouvement d'*«actions de masse»*.

Enfin, les deux parties se sont mises d'accord pour que soit interdit dans les manifestations le port des armes africaines traditionnelles (lances, sagaies, machettes). Les *hostels* (foyers de travailleurs migrants) seront en outre clôturés par du fil de fer barbelé. Ces dernières mesures visent en priorité les partisans de l'Inkatha, majoritaires dans les *hostels*, dont l'ANC demande avec insistance le désarmement et le contrôle. M. Buthelezi, dont dix partisans ont été assassinés par des inconnus, samedi, dans la région de Durban, a immédiatement réagi en dénonçant les termes de l'accord et en se retirant par avance des prochaines négociations. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE

Six membres des forces de l'ordre ont été assassinés en vingt-quatre heures

Quatre policiers en patrouille ont été tués par des inconnus, dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 septembre, près de la mosquée de la cité Maquaria, dans le quartier algérois d'Hussein-Dey. D'autre part, deux officiers en civils – un gendarme et un militaire – ont été assassinés, dimanche, près de Blida, par des individus qui ont réussi à prendre la fuite.

Le ministère de la défense nationale aurait créé une structure *«hautement spécialisée»* dans la lutte antiterroriste, qui serait dirigée par le général Mohamed Lamari, ancien commandant des forces terrestres, a annoncé, samedi, le quotidien *El Watan*. Formée d'unités d'élite de l'armée, cette structure disposerait de tous les moyens (hélicoptères, blindés, etc.) *«pour traquer les bandes armées, où qu'elles se trouvent»*, et serait déployée dans la région de Blida, au sud d'Alger, où ont lieu la plupart des attentats contre les forces de l'ordre, indique le journal.

D'autre part, 1 200 détenus islamistes – ou considérés comme tels (sur 4 000) – ont été libérés, depuis la décision annoncée, le 8 août, par le Haut Comité d'Etat (HCE), de fermer les *«centres de sûreté»* installés au Sahara, a déclaré, dimanche, le président de l'Observatoire des droits de l'homme, M. Kamel Rezzag Bara. Au nombre des militants intégristes ainsi élargis, figure l'imam de la mosquée Es Sunna, située dans le quartier de Bab-el-Oued, à Alger, M. Abdelkader Moghni, incarcéré depuis plus de sept mois. – *(AFP.)*

Angola : un scrutin à haut risque

Suite de la première page

Seul M. Holden Roberto, le président du Front national de libération de l'Angola (FNLA), peut espérer obtenir suffisamment de voix pour se placer en position d'arbitre en cas de deuxième tour.

Personne n'ose plus se risquer au jeu dangereux des pronostics. Ceux qui croyaient l'an passé à la victoire de M. Savimbi ont rengainé leurs certitudes. Les inconditionnels de M. Dos Santos ont fait de même. Ni les intellectuels luandais ni les diplomates accrédités à Luanda ne parient plus sur les chances de l'un ou de l'autre.

Une insécurité croissante

Les deux candidats ont pourtant mené leur campagne tambour battant, sillonnant le pays en tous sens. M. Savimbi, dans son rôle de «challenger», a parcouru dix-sept des dix-huit provinces, se rendant plusieurs fois dans certaines d'entre elles. De son côté, le chef de l'Etat, s'il a visité à deux reprises les fiefs traditionnels de M. Savimbi, a couvert dans son périple l'ensemble du territoire national. Il a même pris le risque politique de se rendre dans l'enclave pétrolifère de Cabinda, où il n'a pas reçu un accueil chaleureux : les mouvements indépendantistes y ont décrété une grève générale, et appelé au boycottage des scrutins présidentiel et législatif, menaçant ceux qui iraient voter.

Pressé par l'état-major du MPLA, M. Dos Santos, en fin de campagne, a haussé le ton, répondant aux attaques de M. Savimbi. Il n'a certes pas les mêmes qualités de tribun que son adversaire, mais ses arguments ont porté. *«A bas la dictature de Jamba* [QG de M. Savimbi]*! Vive la démocratie!»*, a-t-il lancé à Huambo, berceau de l'UNITA, après avoir stigmatisé à Namibe *«l'alliance contre nature de M. Savimbi avec le régime raciste de Pretoria»*. *«Nous allons casser la gueule des brigades anti-émeutes»* créées récemment par le gouvernement, a répété inlassablement M. Savimbi, rappelant qu'il n'excluait pas de reprendre *«le maquis»* en cas de défaite aux élections.

Ces propos alarmistes et belliqueux n'ont pas contribué à détendre l'atmosphère. Dans Luanda martyrisée par seize ans de guerre fratricide, les cortèges du MPLA et de l'UNITA se croisent plusieurs fois par jour, échangeant jets de pierres et invectives. De temps à autre, des coups de feu claquent, apportant à la paix son contingent de victimes. Plusieurs personnes ont été tuées au cours d'escarmouches entre les deux camps. Les nuits sont régulièrement déchirées par des rafales d'armes automatiques. Les Luandais, traumatisés par l'insécurité croissante, ont peur.

Mais ils appréhendent surtout les lendemains d'élections. Que fera le candidat battu? Cette question revient de manière lancinante dans les conversations. MM. Dos Santos et Savimbi ont bien promis de respecter la démocratie et les résultats du scrutin. Mais tout le monde remarque que le chef de l'Etat n'a jamais envisagé sa défaite. Et les propos contradictoires de M. Savimbi ne sont pas rassurants. Au sortir de son maquis de Jamba, en septembre 1991, le chef autoritaire de l'UNITA avait affirmé qu'il s'en remettrait à la volonté populaire et prendrait la tête d'une opposition parlementaire s'il échouait à l'élection présidentielle. Mais, dès le mois d'avril, il confiait aux ambassadeurs de la Communauté européenne qu'il ne se voyait pas en chef de file de l'opposition et préférerait certainement abandonner la direction de l'UNITA.

Inconnue : la réaction du vaincu

Dans un nouveau revirement, il avertissait au cours d'une conférence de presse, il y a une dizaine de jours, qu'il était *«toujours aux commandes d'une armée»* et qu'il se réservait *«la possibilité de reprendre les armes»* si les résultats des élections ne lui convenaient pas.

Chacun des deux camps, après s'être clairement engagé à respecter le verdict des élections estampillées *«libres et justes»* par les observateurs des Nations unies, a peaufiné ses arguments d'après-scrutin, se préparant à la contestation. M. Savimbi doute déjà de la régularité du vote. Il estime que le Conseil national des élections (CNE), où siègent des représentants de tous les partis, a failli à son devoir, n'enregistrant pas cinq cent mille électeurs qui auraient été favorables à l'UNITA. Le président Dos Santos considère, pour sa part, que l'UNITA a contrarié l'extension de l'administration aux zones restées sous son contrôle et déplore ainsi que les autres partis n'aient pas eu la possibilité d'aller se faire entendre dans ces régions. Les Angolais sont placés devant un choix difficile. Voteront-ils pour le MPLA, l'ancien parti unique que beaucoup accusent de mauvaise gestion, de corruption, de bureaucratie et d'incompétence, ou préféreront-ils l'UNITA, qu'ils perçoivent brutale, cruelle, tribaliste, également incompétente et paradoxalement plus totalitaire que ne le fut jamais le MPLA? *«Nous avons le choix entre Chaka-Zulu* (1) *et Ali Baba et les quarante voleurs»*, constate cyniquement M. Joachim Pinto de Andrade, un ancien prêtre, unanimement respecté, qui incarna jusqu'au mois d'avril les espoirs de la «troisième force» et condamne M. Dos Santos pour la vénalité de ses ministres.

A la veille du scrutin, les Angolais s'avouaient moins préoccupés par le nom du vainqueur – leur futur président – que par les réactions du vaincu, celui qui pourrait les replonger dans les affres de la guerre civile.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

(1) Le roi Chaka-Zulu organisa l'empire zoulou au début du dix-neuvième siècle et la révolte contre le colonialisme.

□ **Quatorze morts dans un accident d'hélicoptère.** – Quatorze personnes ont trouvé la mort à Uige, dans le nord du pays, dans un accident d'hélicoptère de la Mission de vérification des Nations unies en Angola, a indiqué *dimanche 27 septembre* un responsable du Conseil national des élections. Aucun observateur international ne se trouvait à bord de l'appareil, les quatre membres russes de l'équipage et dix délégués angolais des assemblées de vote provinciales ont été tués. – *(AFP.)*

□ **BURUNDI : épidémie de méningite.** – Dans une large partie du Burundi, une épidémie de méningite *a déjà fait au moins 209 morts*. Le fléau n'est désormais plus très loin de Bujumbura, épargnée jusqu'à présent. Des cas ont été signalés, vendredi 25 septembre, dans une commune située non loin des quartiers périphériques de la capitale, dont les habitants redoutent une rupture prochaine des approvisionnements; ceux-ci proviennent en grande partie des provinces touchées par l'épidémie. – *(AFP.)*

TUNISIE : la réception du grand rabbin de France par le président Ben Ali

Un geste envers les juifs

Grand battage vient d'être fait autour de la visite qu'ont rendue au chef de l'Etat MM. Joseph Sitruk et Pierre Bansard, respectivement grand rabbin de France et président du consistoire israélite de France. *«Les juifs de ce pays sont des Tunisiens à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres»*, a tenu à souligner le président Ben Ali.

Joignant le geste à la parole, le chef de l'Etat a accordé sa grâce à deux prisonniers juifs de droit commun, dont l'un possède la nationalité française, et il a surtout promis de hâter le déblocage des avoirs des Français originaires de Tunisie. D'aucuns se sont plu à ajouter, à l'énoncé de ces mesures, des commentaires sur l'accueil exceptionnel réservé à ses deux hôtes par M. Ben Ali, qui leur a fait faire, presque main dans la main, le tour de son palais de Carthage.

M. Sitruk, pour sa part, n'a pas tari d'éloges sur le chef de l'Etat, le qualifiant d'*«homme courageux, modéré, et clairvoyant»*. *«Il a voulu montrer à la communauté juive internationale, a-t-il dit, qu'il fait un geste en me recevant, tout en étant proche des plus durs.»* Allusion au fait que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a installé son quartier général à Tunis.

Cette opération de séduction, le pouvoir l'a entamée il y a quelques semaines. Ainsi, la grande réception offerte, en août, par les autorités locales, dans un palace de la capitale, aux très nombreux estivants juifs, originaires de Tunisie, n'est-elle pas passée inaperçue. Tout comme la réouverture, dans la banlieue nord de Tunis, de la synagogue de la Goulette.

Effet d'image d'abord : cette opération s'inscrit dans le cadre d'une politique qui vise à redorer le blason d'un pays, quelque peu terni par les abus auxquels a donné lieu la lutte implacable engagée contre les islamistes et par les lenteurs dans le fonctionnement de la machine démocratique. Ce rapprochement avec une communauté juive, aujourd'hui composée de quelque deux mille membres, qui s'était marginalisée, n'est pas non plus étranger au souci très prosaïque de M. Ben Ali de l'intéresser au développement économique de la Tunisie.

J. de B.

هكذا من الأصل



La Corbeille d'or 1992 de la revue Mieux Vivre récompense chaque année l'Etablissement Financier qui, sur un an, obtient les meilleures performances sur l'ensemble de sa gamme de SICAV actions et obligations.

En 1992, la Corbeille d'Or a été attribuée à la Caisse d'Épargne.

Avec plus de 160 milliards d'encours répartis sur une gamme complète de SICAV, allant des SICAV monétaires jusqu'à celle de l'éco-industrie, la Caisse d'Épargne se situe parmi les tout premiers établissements bancaires: 1400 000 clients lui ont déjà fait confiance.

La Corbeille d'Or récompense la qualité de la gestion, le professionnalisme et la compétence des équipes d'Écureuil Gestion, filiale spécialisée de la Caisse d'Épargne et de la Caisse des dépôts. Le développement récent et spectaculaire des produits boursiers de la Caisse d'Épargne est une promesse de succès au bénéfice de tous ses clients.



هكذا من الإهمال

ASIE

CORÉE DU SUD : en visite en Chine après quatre décennies de guerre froide

Le président Roh Tae-woo scelle la réconciliation avec Pékin

Le chef de l'Etat sud-coréen, M. Roh Tae-woo, a entamé, le lundi 28 septembre, des entretiens avec les autorités chinoises. Il était arrivé la veille à Pékin pour une visite de quatre jours, consacrant une réconciliation entre la Chine et Séoul marquée le 24 août par l'établissement de relations diplomatiques.

PÉKIN

de notre correspondant

Les médias chinois ne se sont pas privés d'exalter le succès que représente la première visite à Pékin d'un *chef d'Etat sud-coréen peu avant* le quarantième anniversaire de l'armistice signé à Panmunjom, le 27 juillet 1953, qui mit fin à la guerre de Corée, mais inaugura la guerre froide dans la péninsule. L'agence Chine nouvelle écrit que ce séjour, ainsi que celui, fin octobre, de l'empereur du Japon, et celui, attendu en décembre, du Russe Boris Eltsine – sans oublier la normalisation diplomatique avec *plusieurs pays, dont Israël – résultent* d'une *«approche pragmatique et flexible»* de Pékin dans ses relations avec la communauté internationale.

M. Roh, pour sa part, a déclaré avant son départ de Séoul qu'il allait *«chercher* [avec ses interlocuteurs *chinois*] *les moyens de surmonter le passé douloureux des relations entre les deux pays et d'ouvrir une nouvelle ère d'amitié»* avec un pays qui professait, naguère, son indéfectible soutien à la Corée du Nord. *«A présent, il n'y a plus d'obstacle extérieur à la réunification»*, a-t-il ajouté.

On s'attend en effet que l'essentiel du volet diplomatique de ses conversations à Pékin porte sur l'avenir du régime de Pyongyang, dont la Chine reste le seul ami politique, et dont Séoul espère un assouplissement à la faveur de ses nouvelles relations avec Pékin. M. Roh a en particulier fait savoir qu'il comptait aborder avec les dirigeants chinois la question du programme nucléaire nord-coréen, à propos duquel existent nombre d'incertitudes – y compris aux Etats-Unis (1). Pékin soutient un pacte inter-coréen d'interdiction des armements nucléaires qui n'a pu être mis en œuvre jusqu'à présent en raison du refus de Pyongyang d'autoriser Séoul à visiter ses équipements.

Une coopération économique florissante

Accompagné de trois ministres et d'une trentaine d'hommes d'affaires, M. Roh Tae-woo devait également présider à la conclusion d'accords scellant la coopération économique, technologique et scientifique entre les deux pays. Ces documents donneront un cadre officiel à une coopération *économique d'ores et déjà florissante,* avec un commerce qui devrait atteindre 10 milliards de dollars dans les deux sens cette année.

Une hausse de la tension était perceptible à Pékin avant l'arrivée du président sud-coréen. Un dispositif *policier d'une rare densité avait été* disposé sur l'itinéraire du cortège depuis l'aéroport. Une foule plus importante que d'ordinaire était rassemblée aux carrefours. Les consignes de la police ont placé Pékin, pour la période allant jusqu'à la visite de l'empereur Akihito, sur un pied d'alerte équivalent à l'anniversaire, en juin, des journées tragiques de Tiananmen en 1989. Outre la fête nationale, le 1er octobre, la période verra également la réunion du XIVe congrès du PCC.

La résurgence, dans les universités, d'un petit mouvement décidé à tenir haut les griefs non éteints de la population envers les crimes de guerre japonais, semble considérée par les autorités comme porteuse de troubles potentiels. Pékin, qui a promis à Tokyo que rien ne viendrait ternir l'éclat de la visite impériale, redoute apparemment que ce *lobby* – peut-être manipulé par des milieux politiques hostiles à la direction actuelle – ne vienne embarrasser la diplomatie *chinoise en mettant en exergue* la position en pointe de la Corée du Sud dans la controverse régionale à propos des *«dames de réconfort»* offertes, durant le dernier conflit mondial, au repos des guerriers nippons dans les pays conquis. Derrière la *«diplomatie flexible»* des anciens acteurs de la guerre froide en Extrême-Orient, dont témoigne le voyage de M. Roh, les vieilles plaies sont loin, en effet, de s'être refermées.

FRANCIS DERON

(1) Alors que, comme Séoul, le département d'Etat américain incline à penser que Pyongyang a abandonné ses projets d'armement nucléaire – peut-être à la suite d'échecs répétés – le Pentagone et la CIA, avec son directeur et M. Robert Gates, estiment que la Corée du Nord *«est proche, et peut-être très proche, de disposer d'une capacité d'armement nucléaire»*.

BIRMANIE

La loi martiale a été levée

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

En vigueur dans plusieurs régions depuis le coup d'Etat sanglant de 1988, la loi martiale a été levée, samedi 26 septembre, en Birmanie. En juillet 1989, les commandants de région avaient reçu des pouvoirs extraordinaires et des tribunaux militaires d'exception avaient été mis en place, instances qui n'avaient le choix qu'entre trois sentences : au moins trois ans de travaux forcés, la prison à vie ou la peine de mort.

La levée de la loi martiale intervient – ce n'est sans doute pas fortuit – à la veille du débat sur la Birmanie à l'ONU. Plusieurs *mesures de libéralisation ont été* prises ces derniers mois par la junte militaire (*le Monde* du 21 et du 22 septembre). Mais les principaux opposants au régime militaire demeurent en prison ou en résidence surveillée, et notamment le plus célèbre d'entre eux, Mme Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991, qui est assignée à résidence depuis 1989.

Un récent remaniement ministériel a en outre renforcé le poids des militaires au sein du gouvernement. Le général Than Shwe, président du SLORC (Conseil de restauration de la loi et de l'ordre, label officiel de la junte), a déclaré le 15 septembre que, pour *«des raisons politiques et de sécurité»,* le régime demeurerait au pouvoir jusqu'au *«moment opportun»*.

Des libérations de prisonniers politiques se poursuivent pourtant. Mais le SLORC refuse de reconnaître le résultat des élections de 1990. Elles avaient été emportées haut la main par les partisans de Mme Suu Kyi, qui avaient alors *obtenu 85 % des voix. La junte* annonce toujours la réunion, en février 1993, d'une «convention» chargée de soumettre aux militaires un projet de régime constitutionnel.

J.-C. P.

CAMBODGE : selon le prince Sihanouk

Les Khmers rouges n'accepteront pas les élections

Les Khmers rouges rejetteront les élections prévues en mai sous la supervision de l'ONU, s'est alarmé, le samedi 26 septembre, le prince Sihanouk. *«Ils m'ont fait savoir qu'ils n'en accepteraient pas le résultat»*, a affirmé le chef de l'Etat cambodgien.

Les Khmers rouges justifient leur position en observant que des Vietnamiens immigrés participeraient au scrutin. Le prince, qui s'exprimait devant le premier ministre australien, M. Paul Keating, de passage à Phnom-Penh, a souhaité l'intervention du Conseil de sécurité.

Par ailleurs, un accrochage entre Khmers rouges et soldats gouvernementaux a fait, samedi, deux morts et douze blessés dans le nord-ouest du pays, a indiqué, dimanche 27, un responsable des «casques *bleus» français en présence du* ministre de la défense, M. Pierre Joxe, actuellement en visite au Cambodge. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **BANGLADESH : cinq réfugiés birmans tués par la police.** – Au moins cinq Rohingyas birmans ont été tués le vendredi 25 septembre lors d'affrontements avec les forces de l'ordre du Bangladesh dans un des camps où sont rassemblés deux cent cinquante mille de ces réfugiés musulmans chassés de leur pays par les atrocités de la junte militaire de Rangoon. Quelque trois cents personnes ont été arrêtées.

□ **INDE : douze militants musulmans tués au Cachemire.** – Douze militants musulmans et deux soldats indiens ont été tués au Cachemire, dimanche 27 septembre, lors d'affrontements entre séparatistes et forces de l'ordre. Un porte-parole du ministère de la défense a indiqué, à New-Delhi, que les rebelles ont ouvert le feu avec des armes automatiques, provoquant la fusillade. – *(AFP.)*

□ **INDONÉSIE : discussions avec le Portugal sur Timor-Oriental.** – Les ministres des affaires étrangères du Portugal et de l'Indonésie ont décidé, samedi 26 septembre au siège des Nations unies à New-York, d'ouvrir en décembre des pourparlers à propos de Timor-Oriental sous l'égide du secrétaire général de l'ONU. Les deux pays ont rompu après que Djakarta eut annexé, en 1976, ce territoire, colonisé par Lisbonne au seizième siècle. Les Nations unies n'ont jamais *reconnu la souveraineté indonésienne* et appellent à l'organisation d'un référendum. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL : la procédure de destitution du chef de l'État

Le sort de M. Fernando Collor de Mello se jouera dans les prochains jours

Après trois mois de rebondissements, la crise politique qui secoue le pays touche à sa fin. L'Assemblée nationale et le Sénat décideront dans les prochains jours du sort du président Fernando Collor de Mello. Celui-ci risque la destitution. Le chef de l'Etat est accusé de corruption pour des sommes atteignant plusieurs millions de dollars.

BRASILIA

de notre envoyé spécial

Il est peu probable que les révélations sur la corruption endémique de la classe dirigeante donnent l'occasion, comme le réclame chaque soir depuis des mois le présentateur de la chaîne de télévision SBT, M. Boris Casoy, de *«nettoyer le Brésil, quel qu'en soit le coût»*. Mais il apparaît tout aussi vraisemblable que les revendications de clarté et d'honnêteté, réclamées à de multiples reprises par des centaines de milliers de manifestants, *ne pourront pas être totalement* négligées. La modification de la loi sur le financement des partis, qui excluait tout versement non privé, sera prochainement décidée. Fait inhabituel, des personnalités inculpées pour détournements de fonds ont aussi de grandes chances d'être condamnées à des peines de prison ferme.

Car l'aspect le plus positif de cette longue période d'incertitudes et d'affrontements concerne le fonctionnement pratiquement irréprochable des institutions. Le pouvoir judiciaire, qu'il s'agisse du Tribunal suprême ou d'autres instances, les autorités législatives de *l'Assemblée nationale et du Sénat,* et jusqu'à l'exécutif, ont agi dans un strict respect de la Constitution. *«Pour la première fois dans l'Histoire, pratiquement pas une voix ne s'est élevée pour prôner une solution qui sorte du cadre de notre charte suprême,* dit M. Celio Borja, ministre de la justice, en soulignant *«la discrétion et le comportement exemplaire de l'armée, devenue,* dit-il en français, *notre grande muette»*.

La crise a cependant aussi montré les profondes résistances au changement et les archaïsmes d'un système politique inadapté. *«Il est évident,* souligne un diplomate, *que beaucoup de secteurs réfractaires à la modernisation économique en cours se sont alliés à l'opposition dans l'espoir qu'un coup de frein serait donné à l'ouverture des marchés.»* D'une manière plus profonde encore, la bataille de la destitution a mis en lumière le croissant décalage entre les différents Etats du Brésil, entre le Sud riche et le Nordeste à la traîne.

«Cela d'autant plus, dit le député José Dirceu (Parti des travailleurs, gauche) *que notre système de représentation politique devient chaque jour plus absurde. Comment accepter que les Etats de Sao-Paulo et du Minas-Gerais n'envoient, avec 35 millions d'habitants, que 60 députés à l'Assemblée nationale alors que la dizaine de petits Etats du Nordeste, regroupant 10 millions de personnes, en élisent 80.»* Ce déséquilibre grandissant, et l'extrême morcellement des mouvements politiques, devrait conduire *à une modification* radicale de la loi sur les partis.

Prise de conscience

De même, la crise actuelle a donné un nouvel élan aux partisans du parlementarisme dans la perspective de la prochaine consultation, *prévue pour 1993,* sur le choix du futur régime politique du pays. Un bouleversement du rapport de forces s'est aussi produit parmi les grands dirigeants traditionnels. Les sempiternelles hésitations et calculs du gouverneur de Rio-de-Janeiro, M. Leonel Brizola, ont quelque peu entamé son crédit, alors que la détermination et la rigueur de celui de Sao-Paulo, M. Luiz Antonio Fleury, le font apparaître comme l'un des grands artisans de la «nouvelle modernité».

L'échiquier politique, dans la perspective du changement de régime, en sera sans nul doute modifié, même si les résultats des élections municipales du 3 octobre prochain ne seront pas d'un grand enseignement, tant la campagne a été occultée par la procédure en cours. *«Nous ne passerons pas de l'enfer au ciel en quelques semaines,* résume le sénateur Fernando Henrique Cardoso, *mais il est incontestable que cet épisode a donné aux Brésiliens, et sans doute aussi à l'extérieur, une grande confiance dans les institutions du pays, et a montré l'urgente nécessité de poursuivre et d'amplifier la modernisation.»* Reste à savoir si cette prise de conscience aura des effets durables, ou si elle restera *dans l'Histoire comme un événement* sans lendemain.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

ÉTATS-UNIS

Un rapport du Congrès préconise la limitation des ventes d'armes aux pays du Proche-Orient

Alors que la compétition s'accélère entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU pour la vente d'armes aux pays du Proche-Orient, une étude de l'Office du budget du Congrès américain, rendue publique dimanche 27 septembre, indique que l'adoption de limites contraignantes sur les ventes d'armes à ces Etats pourrait aider à diminuer les tensions dans la région.

L'incidence d'une telle réduction sur l'industrie américaine est évaluée à environ 3 milliards de dollars par an et à quelque 20 % des exportations totales d'armes du pays, entraînant une perte de 75 000 emplois environ. Toutefois, souligne le rapport, cette action devrait permettre aux Etats-Unis de réduire leurs forces dans la région et de réaliser des économies annuelles évaluées à quelque 10 milliards de dollars.

Dans une déclaration accompagnant le rapport, le président de la commission des affaires étrangères de la Chambre, M. Dante Fascell, et celui de la commission sur le Proche-Orient, M. Lee Hamilton, ont relevé que les Etats-Unis avaient vendu plus de 10 milliards de dollars d'armements dans la région et envisagent de vendre des avions, pour 9 milliards, à l'Arabie saoudite.

Samedi, Washington a annoncé qu'il allait fournir des hélicoptères Apache et Blackhawk à Israël et prépositionner des équipements militaires dans ce pays, conformément à l'engagement pris de *«maintenir l'avantage militaire qualitatif d'Israël»* dans la région. Le nombre d'hélicoptères n'a pas été précisé. – *(AFP.)*

□ **«Magic» Johnson se déclare en faveur de M. Clinton.** – Earvin «Magic» Johnson, joueur vedette de basket-ball, qui a rendu public le fait qu'il est séropositif, s'est déclaré, dimanche *27 septembre,* en faveur du candidat démocrate à la Maison Blanche, Bill Clinton, à l'occasion d'une émission télévisée de la chaîne NBC. «Magic» Johnson a également encouragé les Noirs à voter le 3 novembre au lieu de s'abstenir. – *(AFP.)*

□ **Démission du secrétaire aux anciens combattants.** – M. Edward Derwinski a démissionné samedi 26 septembre de son poste de secrétaire aux anciens combattants pour rejoindre l'état-major de la campagne du président sortant George Bush comme directeur-adjoint pour les minorités ethniques. M. Derwinski, âgé de soixante-six ans, d'origine polonaise, a fait part de sa démission dans une lettre publiée par la Maison Blanche à Arlington (Ohio), où M. Bush faisait étape lors d'un voyage en train dans le Centre-Ouest. *«Le président m'a demandé de me consacrer à ce bloc important d'électeurs,* a indiqué M. Derwinski, *et de souligner le rôle de l'administration Bush en faveur de la démocratie et de la liberté dans le monde.»* – *(AFP.)*

□ **PÉROU : le chef du Sentier lumineux transféré de Lima à la base navale de San-Lorenzo.** – Le chef du Sentier lumineux, Abimaël Guzman, a été transféré, samedi 26 septembre peu avant l'aube, du centre de Lima à une base navale située sur la petite île de San-Lorenzo, au large de la capitale, a annoncé la police, dimanche. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

COMORES

Le président minimise la tentative de coup d'Etat

Le président Saïd Mohamed Djohar, en visite privée à Paris, a minimisé la portée de la tentative de coup d'Etat qui a eu lieu samedi 26 septembre à Moroni (*le Monde* daté 27-28 septembre), en qualifiant les auteurs de ce coup de force d'*«enfants qui voulaient s'amuser»*.

Selon des sources officielles, un des trois meneurs de cette tentative est un *«capitaine Combo»,* ancien *de la garde présidentielle* et *«très proche»* du mercenaire français Bob Denard, les deux autres étant les fils de l'ancien président Ahmed Abdallah, les lieutenants Abderamane et Cheikh Abdallah. *«Le premier a fui mais les deux autres ont été arrêtés,* a affirmé le président, selon lequel, *«derrière, il y a des chefs de partis»*. Interrogé sur une éventuelle implication de son principal rival politique, M. Mohamed Taki, M. Djohar a répondu : *«Ses partisans sont derrière, donc il est derrière.» «Il faut des exemples»,* a ajouté le président, en annonçant son intention de *créer par décret, dès que possible,* une Haute Cour qui jugera les auteurs de cette tentative de coup d'Etat.

ÉGYPTE

Dix blessés lors d'une émeute devant un commissariat

Dix personnes, dont cinq policiers, ont été blessées samedi 26 septembre, lors d'une émeute dans la ville d'Abou Hammad, dans l'est du delta du Nil.

Près de deux mille personnes ont pris d'assaut le commissariat de la ville, à la suite d'informations selon *lesquelles un jeune boulanger de* vingt-cinq ans avait trouvé la mort après avoir été torturé par la police. Jeudi, cet homme avait eu un accrochage avec un policier mécontent de la qualité du pain. Selon le quotidien *Al Wafd* (opposition libérale) du lundi *28 septembre, le boulanger* a été convoqué à deux reprises au commissariat, où il a été battu. Samedi, *le boulanger, qui souffrait d'une* maladie cardiaque, est mort, ce qui a provoqué la colère de ses parents qui se sont attaqués au commissariat. Le ministère de l'intérieur affirme que la victime n'a pas été molestée. Deux mille policiers ont été dépêchés sur les lieux, où un couvre-feu a été instauré. Trois personnes avaient été tuées et une dizaine d'autres blessées, le 12 août, dans la ville d'Edko dans le nord-est du delta, à la suite d'un incident similaire. – *(Corresp.)*

IRAK

L'opposition décide de se doter d'une direction collégiale

Réunie dans le Kurdistan irakien (*le Monde du 24 septembre*), l'opposition au régime du président Saddam Hussein a décidé de se doter d'un cabinet fantôme de dix-sept membres, d'une direction collégiale dont la composition n'a pas été précisée et d'un Congrès *national qui comprendrait* 174 membres. Cette assemblée devra être formée à 35 % de sunnites et de chiites, à 25 % de Kurdes et à 40 % de nationalistes arabes, a indiqué un représentant du Congrès national irakien, M. Ahmad Chalabi.

Les participants sont en outre convenus du principe d'un Irak *«démocratique, pluraliste et parlementaire»*, qui établirait un Etat de droit où les droits de l'homme seraient respectés et toute discrimination ethnique serait abolie, a déclaré le dirigeant de l'Union patriotique du Kurdistan, M. Jalal Talabani. Plusieurs délégués ont indiqué que les participants avaient discuté de *plans militaires pour* renverser le régime du président Saddam Hussein. Les détails en *ont été gardés secrets.* – *(AFP.)*

NIGÉRIA

160 officiers tués dans un accident d'avion

Cent soixante officiers de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air, en cours d'instruction à l'Ecole de guerre de Jaji (Etat de Kaduna, dans le nord de la fédération), ainsi que trois membres d'équipage ont trouvé la mort dans un accident d'avion, samedi 26 septembre près de Lagos.

L'avion, un Hercules-C-130, s'est écrasé dans des marécages, au nord de Lagos, quelques *minutes après avoir décollé* à destination de Kaduna. Selon les spécialistes, il ramenait les officiers stagiaires à leur école. *«C'est une tragédie. Ils étaient les officiers de l'avenir»,* a estimé un haut fonctionnaire.

L'École supérieure de guerre de Jaji constitue au Nigéria le tremplin quasiment obligatoire pour les carrières militaires supérieures. Le président Ibrahim Babanguida, ancien élève de cette école qui a fourni les dirigeants militaires du pays, a fait savoir dimanche qu'il annulait tous ses rendez-vous officiels pendant une semaine, *«en signe de deuil et de sympathie pour ses collègues disparus»*. – *(AFP, Reuter.)*

TOGO

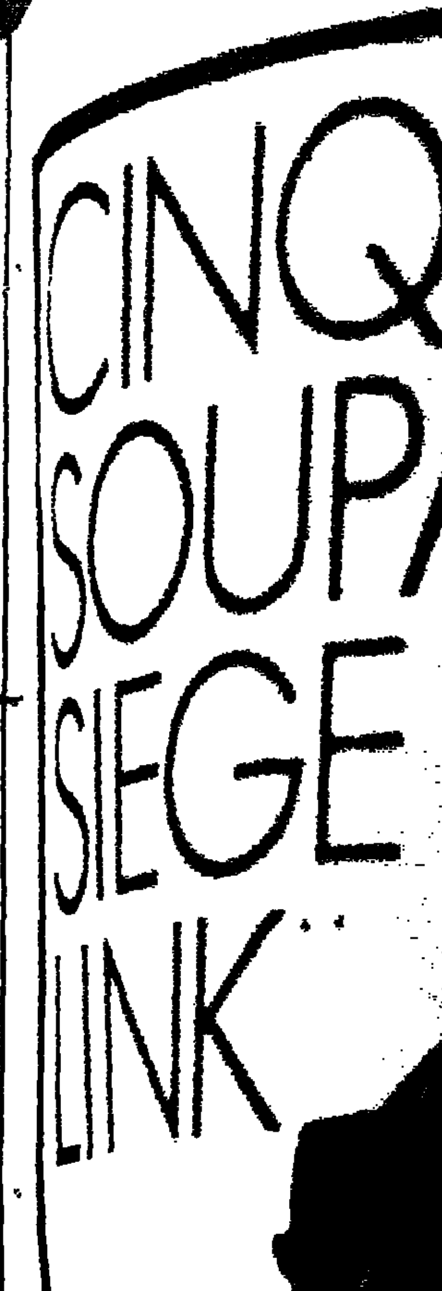
Participation élevée au référendum constitutionnel

Le taux de participation au référendum du dimanche 27 septembre, sur l'adoption de la nouvelle Constitution togolaise, devrait se situer entre 60 % et 75 %, estimait dimanche soir le secrétaire d'Etat chargé des consultations électorales, M. Georges Combevi Agbodjan.

Le scrutin s'est déroulé sans autre incident qu'une *«pagaille» notoire* – selon l'expression du chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadéma. Celui-ci, comme *le premier ministre, Me Joseph* Kokou Koffigoh, avait appelé les Togolais à voter «oui».

Cette consultation avait été reportée trois fois au cours des six derniers mois, en raison d'une vague de violences politiques et ethniques qui a fait plus de 80 morts.

Si, comme *tout le laisse à penser,* la Constitution est adoptée, les prochains rendez-vous électoraux sont prévus pour le 14 octobre (élections locales), les 31 octobre et 14 novembre (législatives) et les 6 et 20 décembre (présidentielle). – *(AFP, Reuter.)*



MÉRIQUES

Fernando Collor de Mé...
les prochains jours

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

ALLEMAGNE 1982-1992 : LA DÉCENNIE KOHL

Le « chancelier de l'unification » sans auréole

Dix ans après son accession au pouvoir, Helmut Kohl a perdu les bénéfices politiques engrangés lors des retrouvailles des deux Allemagnes

LA célébration du dixième anniversaire de l'accession d'Helmut Kohl à la tête du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, le 1er octobre, est loin d'être triomphale. Deux ans après avoir porté sur les fonts baptismaux l'Allemagne réunifiée, le 3 octobre 1990, le chancelier ploie de nouveau sous les critiques. On lui reproche à la fois de gouverner de façon trop personnelle et de manquer de fermeté dans la conduite des affaires publiques ; on lui en veut de n'avoir pas su prévoir que l'unification serait longue et coûteuse ; on le soupçonne de vouloir brader les intérêts de l'Allemagne en poussant trop vite les feux de l'intégration européenne.

Admiré à l'étranger, rassurant pour les autres Européens, Helmut Kohl n'a jamais réussi chez lui à asseoir sa popularité. Dans un pays traumatisé par les problèmes d'immigration, de chômage, de logement, alors que les Allemands craignent pour leur niveau de vie, sa cote est aujourd'hui au plus bas ; son parti, l'Union démocrate-chrétienne, sorti vainqueur des premières élections de l'Allemagne unifiée en décembre 1990, a perdu pied à l'Est ; à l'Ouest, il est menacé par la montée des mécontentements dont profite l'extrême droite. Les Cassandres, comme si souvent depuis dix ans, prédisent à nouveau la chute du chancelier, tandis que les observateurs voient des complots jusque dans son propre camp. Mais les prochaines échéances importantes sont encore loin ; les élections législatives n'auront lieu que dans deux ans.

A soixante-deux ans, Helmut Kohl a encore du temps devant lui. Il a trop souvent été donné battu au cours de sa carrière pour qu'on ne sous-estime pas ses capacités à tenir bon dans l'adversité. Secondé par le président de la CSU bavaroise, Theo Waigel, garant comme ministre des finances d'une stricte politique budgétaire, Helmut Kohl dispose d'une équipe gouvernementale plus soudée que jamais après le retrait de Hans-Dietrich Genscher, qui lui faisait de l'ombre, et le remplacement de ce dernier à la tête du ministère des affaires étrangères par le dynamique Klaus Kinkel. Helmut Kohl a son parti bien en main.

Un géant malhabile

Le chancelier sûr de lui pour l'après-réunification, qui prend avec philosophie les coups de tabac, n'a plus grand-chose à voir avec le géant malhabile, ombrageux, de ses débuts difficiles. Ses premiers pas à la tête du gouvernement sont catastrophiques. Le retour de la droite au pouvoir est guetté avec méfiance par la classe intellectuelle, qui se gausse de lui et de ses fameuses « gaffes ». Ne compare-t-il pas à Goebbels Mikhaïl Gorbatchev, avec lequel il sera à tu et à toi quelques années plus tard ? Même les milieux économiques, qui applaudissent le retour des démocrates-chrétiens au pouvoir, regrettent le brio d'un Helmut Schmidt, qui, bien que social-démocrate, avait si bien su asseoir à l'étranger l'influence de la nouvelle puissance économique allemande.

Président de la CDU depuis 1973, Helmut Kohl n'avait perdu que de justesse les élections législatives de 1976. Deux mois plus tard, il avait démissionné de ses fonctions de ministre-président de Rhénanie-Palatinat pour venir à Bonn et se consacrer entièrement à la politique fédérale en tant que chef du groupe parlementaire commun à l'Union démocrate-chrétienne et à son aile bavaroise, l'Union sociale chrétienne. Mais il n'est jamais arrivé à se défaire de cette image de politicien de province qu'alimentent les sarcasmes de son grand rival de toujours dans le camp conservateur, Franz-Josef Strauss. Pour le bouillant ministre-président de Bavière, qui avait subi un cinglant échec comme candidat à la chancellerie aux élections de 1980, l'élection d'Helmut Kohl est un affront personnel et il le lui fera toujours sentir.

Pour abandonner la coalition avec les sociaux-démocrates et s'allier de nouveau – comme avant 1966 – avec la démocratie chrétienne, les libéraux posent comme condition l'absence de Franz-Josef Strauss du gouvernement. Helmut Kohl n'en demande pas tant. Vieil ami de Strauss, l'ancien ministre de l'intérieur, Friedrich Zimmermann, reconnaît aujourd'hui que le leader bavarois a largement sous-estimé Helmut Kohl. Lors des élections législatives anticipées de mars 1983, les deux partis chrétiens frôlent, avec 48,8 % des voix, la majorité absolue. Strauss accuse même ses partenaires d'avoir donné en douce des consignes de vote afin de faire passer les libéraux pour éviter un gouvernement purement conservateur. Mais c'est lui le perdant. Il restera à Munich jusqu'à sa mort le 3 octobre 1988.



J.-C. FRANCOLON/GAMMA

Helmut Kohl lors de son arrivée au pouvoir en octobre 1982.

Parler haut et fort

L'alliance d'Helmut Kohl avec Hans-Dietrich Genscher, le président des libéraux, vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, va conduire l'Allemagne à être de plus en plus active en Europe et à revendiquer un rôle dans les affaires du monde. Dans un premier temps, elle permet un rapide redressement économique. En butte aux exigences de son propre parti, Helmut Schmidt avait laissé les finances publiques mal en point. La nouvelle coalition inaugure une politique de restriction budgétaire et de diminution d'impôts qui porte ses fruits. L'Allemagne de l'Ouest, à la fin des années 80, avant la réunification, n'a jamais été aussi riche. Elle devient la première puissance exportatrice, accumulant les surplus commerciaux. Sous la pression des syndicats, inquiets de l'effet des gains de productivité sur l'emploi, la durée de la semaine de travail est réduite. Sur le plan social, les démocrates-chrétiens mettent en place une politique familiale et de natalité axée sur le maintien de la femme au foyer. La société allemande des années 80 connaît une phase de conservatisme bon teint. Elle est de plus en plus fière de son modèle d'économie sociale de marché. Avec le succès des Verts, qui imposent la défense de l'environnement comme priorité essentielle, elle est sûre d'être à la pointe de la civilisation.

Ce regain d'assurance n'est pas sans répercussion sur l'attitude de l'Allemagne à l'extérieur. L'arrivée du chancelier Kohl et de sa nouvelle coalition a bloqué dans un premier temps la tentation neutraliste qui commençait à voir le jour. Avec le soutien de Willy Brandt, président de la social-démocratie, l'aile gauche du Parti social-démocrate avait pris fait et cause pour le mouvement pacifiste contre la politique de réarmement du président Ronald Reagan. La coalition démocrate-chrétienne libérale reste fidèle à la solidarité atlantique et impose en 1983, avec l'appui de François Mitterrand, le déploiement des missiles nucléaires de portée intermédiaire sur le sol allemand.

La politique des premières années Kohl ne paraît pas d'une grande clarté. Le chancelier semble prendre un malin plaisir à brouiller les cartes et à prendre tout le monde à rebrousse-poil, confirmant ses adversaires dans leurs commentaires peu flatteurs sur sa manière de gouverner. Il laisse Hans-Dietrich Genscher poursuivre l'*Ostpolitik* des sociaux-démocrates et la coopération avec l'Est, mais il provoque lui-même les Polonais en refusant de s'engager sur l'irréversibilité de la frontière Oder-Neisse ; il est aussi en froid avec Mikhaïl Gorbatchev. Malgré la tempête de protestations soulevée aux Etats-Unis et dans le monde, il oblige le président Ronald Reagan, lors d'une visite en mai 1985, à visiter le cimetière militaire de Bitburg, où l'on a découvert au dernier moment qu'il y avait aussi des tombes de soldats de la Waffen SS. Par des déclarations pas toujours très adroites, le chancelier Kohl manifeste que la démocratie allemande, sans pour autant oublier la période nazie, ne doit pas indéfiniment porter le poids du passé. Il se flatte lui-même d'être le premier chancelier à avoir été trop jeune pour porter l'uniforme ; au cours d'une visite en Israël, il défend en janvier 1984, devant la Knesset, *« la grâce de la naissance tardive »*.

Helmut Kohl trouvera dans le président François Mitterrand un interlocuteur attentif. Celui-ci, redoutant la dérive de l'*Ostpolitik*, est venu prêter main forte au chancelier dans le débat sur le déploiement des missiles, contre ses propres amis sociaux-démocrates. Le 22 septembre 1984, il reçoit le chancelier Kohl au cimetière militaire de Verdun. Les deux hommes confirment symboliquement leur volonté de tourner la page en se donnant la main devant les tombes. Helmut Kohl s'est toujours voulu l'héritier du chancelier Adenauer, le père de la politique européenne allemande. Irritée par la sortie de la France de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, l'Allemagne s'était pendant longtemps repliée sur sa relation privilégiée avec les Etats-Unis. Avec Helmut Kohl, la construction de l'Europe et le renforcement de l'axe franco-allemand redeviendront insensiblement la priorité de la politique allemande. Elles serviront de contrepoint à son besoin d'affirmation. La réunification n'interrompra que momentanément le processus.

La visite d'Erich Honecker

Les élections de janvier 1987 sont gagnées, certes, par la coalition sortante, mais avec des pertes importantes pour la CDU, ce qui affaiblit la position du chancelier. La grande affaire de l'année, c'est la visite, en septembre, d'Erich Honecker, chef du parti et de l'Etat est-allemands. Plusieurs fois remise en raison de l'opposition soviétique, cette visite constitue l'aboutissement de la politique de dialogue avec l'Est instaurée par Willy Brandt et Helmut Schmidt. Nul, à l'époque, n'aurait parié sur un écroulement brutal du système communiste en RDA : au gouvernement, comme dans l'opposition social-démocrate, on mise plutôt sur une évolution vers le réformisme communiste du régime de Berlin-Est. Le SPD publie un document commun avec le SED, le Parti communiste est-allemand, affirmant que les deux formations puisent aux racines communes de l'humanisme, et que le communisme comme le capitalisme sont susceptibles d'être réformés. Ce n'est pas tout à fait l'avis d'Erich Honecker qui affirme en réponse à une attaque du chancelier Kohl sur l'existence du mur de Berlin, que *« le capitalisme et le communisme sont aussi incompatibles que l'eau et le feu »*.

L'année 1988 ne sera pas très faste pour le chancelier. Un scandale met fin à trois décennies de pouvoir démocrate-chrétien dans le Land de Schleswig-Holstein : le ministre-président sortant, Uwe Barschel, convaincu d'avoir fait espionner son concurrent social-démocrate Björn Engholm, se donne la mort dans une chambre d'hôtel de Genève. Au mois de mai, les électeurs sanctionnent durement cette bavure : le SPD obtient pour la première fois la majorité absolue dans ce Land de tradition conservatrice. Un autre scandale, plus controversé celui-là, amène la démission d'un intime du chancelier, Philipp Jenninger, de la présidence du Bundestag. Un discours prononcé par ce dernier en novembre 1988 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Nuit de cristal, point de départ de la répression antisémite du pouvoir nazi, suscite une levée de boucliers : Philipp Jenninger a maladroitement tenté d'expliquer l'état d'esprit de l'opinion allemande en 1938, laissant croire qu'il partageait lui-même ces sentiments.

Au sein de la CDU, c'est le temps des intrigues et des complots : le secrétaire général du parti, Heiner Geissler, travaille à saper les positions du chancelier et à promouvoir l'actif et ambitieux ministre-président de Bade-Wurtemberg, Lothar Spath. Tout en assumant, pendant le premier semestre 1988, la présidence de la Communauté et en mettant sur les rails, lors du sommet de Hanovre, le processus qui allait conduire au traité de Maastricht, le chancelier s'attache à contrecarrer les plans de ceux qui veulent son départ au sein de la CDU.

L'heure de gloire

Serait-il parvenu à ses fins sans le tourbillon de l'Histoire qui allait renvoyer les intrigues politiciennes de ses adversaires au rayon des péripéties sans lendemain ? Le Congrès de la CDU de septembre 1989 s'achève par la défaite de ses contradicteurs au moment même où le gouvernement hongrois laisse filer vers l'Ouest les milliers de citoyens de la RDA massés à la frontière autrichienne.

Helmut Kohl, politicien instinctif, sait alors que son heure de gloire est près de sonner. Dans les trois mois qui suivent, il donne toute sa mesure et dirige de main de maître le processus qui mènera à l'unification allemande. Depuis l'ouverture du mur de Berlin, qui le surprend en pleine visite officielle à Varsovie, jusqu'à la proclamation solennelle de l'unification, le 3 octobre 1990, il s'attache à mener de front les dialogues nécessaires avec ses partenaires occidentaux, peu pressés de voir se réaliser cette unité dont ils ont toujours soutenu le principe, et avec l'Union soviétique, qui détient la clé de la réunification. Le 14 juillet 1990, le chancelier réalise, dans le Caucase, la percée décisive : Mikhaïl Gorbatchev consent à ce que la partie est de l'Allemagne soit partie intégrante de l'OTAN.

La gestion de l'unification sera toutefois moins facile à mettre en œuvre. Une fois passée l'euphorie de la liberté retrouvée, les Allemands de l'Est, qui ont plébiscité Helmut Kohl lors des élections législatives de janvier 1991, se sentent de plus en plus floués par un gouvernement qui laisse jouer les dures lois du marché : le chômage augmente, les entreprises ferment, et, en dépit de l'argent injecté dans les nouveaux Länder, l'insatisfaction crée une atmosphère délétère dans l'ensemble du pays. Les Allemands de l'Est trouvent un dérivatif à leurs frustrations en attaquant les foyers de demandeurs d'asile, et leurs concitoyens occidentaux rechignent à accepter les sacrifices nécessaires au financement des investissements dans l'ex-RDA. A l'extérieur, l'Allemagne est en butte aux critiques de ses partenaires, qui l'accusent de profiter de la position dominante du deutschemark pour maintenir des taux d'intérêt élevés préjudiciables à une relance économique ardemment souhaitée par tous. Helmut Kohl est aujourd'hui revenu à la situation politique incertaine qui était la sienne à la veille de l'unité : celle d'un chancelier dont on salue les performances politiques, mais à qui plus aucun faux pas n'est désormais permis.

HENRI DE BRESSON
et LUC ROSENZWEIG

Le règne de l'hédonisme

Ces dix ans ne laisseront pas de grandes traces dans l'Histoire de la création ; mais les Allemands ont profité d'une société repue

PARLERA-T-ON de « l'ère Kohl » comme on le fait encore couramment de « l'ère Adenauer », marquée par l'étroitesse petite-bourgeoise dominant dans la société, ou de « l'ouverture brandtienne », caractérisée par la libéralisation des mœurs d'une République fédérale ayant accédé au bien-être et cherchant furieusement le bonheur dans les années 70 ? Vraisemblablement pas.

L'évolution de la société allemande dans la décennie 80 est placée plutôt sous le signe de la continuité que sous celui des ruptures. L'arrivée au pouvoir d'une coalition conservatrice après treize ans de domination social-démocrate ne s'est pas traduite, loin s'en faut, par un retour à une conception moralisatrice de la vie sociale. La présence des libéraux du FDP au gouvernement, la baisse d'influence des cléricaux bavarois et la large autonomie en matière culturelle et sociale laissée aux Länder, souvent dominés par les sociaux-démocrates, ont fait échec aux timides tentatives de retour aux valeurs morales conservatrices prônées par une partie de la classe politique et une fraction de la hiérarchie catholique. L'unité allemande a, de ce point de vue, conforté le camp « progressiste » : la libéralisation de l'interruption de grossesse, fortement contestée à l'Ouest, est finalement devenue loi commune sous la pression des citoyens de l'ancienne RDA, où l'avortement était autorisé depuis les années 60.

Société repue, l'Allemagne du chancelier Kohl a cultivé sans complexe l'hédonisme jusqu'au bouleversement de 1989. Le sentiment d'avoir bien travaillé s'accompagnait d'une bonne conscience à jouir des bienfaits de l'existence dans tous les domaines. En dix ans, l'Allemand moyen est devenu plus gastronome, plus voyageur, et surtout plus amateur de farniente que ne le fut la génération précédente : la réduction de la durée du travail, obtenue de haute lutte par des syndicats puissants, répondait à cette aspiration à la jouissance qui était une idée neuve en Allemagne.

Fatiguée de penser à la réforme générale de l'humanité, l'Allemagne s'attachait à préserver dans tous les domaines un état de choses qui lui paraissait le plus satisfaisant de mémoire d'homme. Si l'on devait placer dans le temps le monde idéal tel que se le représentaient les Allemands, c'est au début des années 80 qu'il se situerait : les générations de la reconstruction ont rempli leur office pour sortir le pays de ses ruines, et les « soixante-huitards » d'outre-Rhin ont dépoussiéré les vieilles institutions comme l'Université et les médias avant d'amorcer leur « longue marche dans les institutions ». Daniel Cohn-Bendit est devenu adjoint au maire de Francfort et les Verts ont capitalisé le potentiel politique de la contestation étudiante de la fin des années 60.

La disparition des grands noms

Helmut Kohl a la chance d'arriver au pouvoir dans une société apaisée, où seuls les derniers desperados de la Fraction armée rouge, rescapés de la fameuse « bande à Baader », parviennent, à intervalles réguliers, à se rappeler par des assassinats aussi horribles qu'absurdes au mauvais souvenir d'une population qui les a rejetés depuis longtemps.

Ces époques ne sont, hélas, pas les meilleures pour l'art et la création. Les « années Kohl » seront plus marquées par la disparition des grands noms de la décennie précédente, comme l'écrivain Heinrich Böll ou le sculpteur Joseph Beuys, que par l'émergence de talents nouveaux, s'élevant de plusieurs coudées au dessus de leurs contemporains. Les intellectuels, philosophes ou historiens – surtout quand ils se situaient « à gauche » – se sont distingués aux yeux du grand public par leur myopie et leur complaisance vis-à-vis du totalitarisme communiste et leur réticence à accepter l'unité allemande. A la seule exception peut-être du poète Wolf Biermann, symbole de la dissidence est-allemande des années 70, aujourd'hui pourfendeur des lâchetés drapées de progressisme de ses pairs, que ce soit pendant la guerre du Golfe où dans le douloureux problème de la complicité des clercs avec l'ancien régime de la RDA.

Le *Zeitgeist*, cet esprit du temps qui marque les diverses époques de la subjectivité germanique, fut un moment, sous Helmut Kohl, plus frivole qu'il ne le fut jamais en Allemagne. On vit apparaître des émissions lestes à la télévision à des heures de grande écoute. Les jeunes loups de la politique ne se formalisaient pas d'être qualifiés de membres de la *« fraction toscane »*, en raison de leur prédilection pour les longs séjours dans la campagne florentine. Le joyeux individualisme d'un Boris Becker ou d'une Steffi Graf remplaçait dans le panthéon de la jeunesse les destins tragiques des héros de la génération précédente.

Les femmes, quelque peu acariâtres dans les années de la revendication féministe, redevenaient plus abordables depuis les concessions arrachées à l'univers machiste de la politique, comme les quotas sur les listes électorales. On avait même fini par s'habituer aux immigrés turcs, qui faisaient partie du paysage urbain. Cela, c'était avant qu'un mur ne tombe, et ne vienne mettre quelque trouble dans une société aujourd'hui mal à l'aise d'avoir été bousculée.

L. R.

ESPACE EUROPÉEN

LA DÉCENNIE KOHL

Economie : retour à la case départ

La rigueur imposée pendant les premières années a été minée par la réunification, nous déclare Karl-Heinz Paqué, de l'Institut pour l'économie mondiale de Kiel

« Existe-t-il une « kohlonomics » de la même façon que l'on a parlé de la « reaganomics » pour parler de la politique économique de Reagan?

– Pour évoquer la politique économique allemande depuis dix ans, il faut tout de suite couper la période en deux. La réunification a complètement changé les données des problèmes et les orientations du pays, provoquant une césure très nette. Il n'y a pas de « kohlonomics » au sens d'une politique continue sur dix ans. Il faut parler d'un Kohl I et d'un Kohl II, pour distinguer les années 1982-1989 et la suite.

» Pour résumer, le premier Kohl est celui de la consolidation budgétaire. Il faut se souvenir qu'en 1982 l'Allemagne souffre d'un déficit des finances publiques qui est devenu insupportable aux yeux de l'opinion. Le conte Otto Lambsdorff, ministre de l'économie, membre du Parti libéral (FDP), vient de publier un texte critique contre la politique du chancelier Schmidt, contribuant à la rupture de la coalition de son parti avec le SPD. La politique budgétaire finit de fragiliser la coalition déjà troublée par les différends sur la politique de défense.

– La politique de consolidation a-t-elle été réussie?

– En l'élisant, les Allemands ont confié un mandat très précis au nouveau chancelier : remettre de l'ordre dans le budget. Helmut Kohl s'est appuyé sur son premier ministre des finances, Gerhard Stoltenberg, qui a, je crois, réussi. L'Allemagne a retrouvé sa réputation traditionnelle de pays bien géré et stable, qui avait été entamée auparavant.

– Comment?

– D'abord par une réduction générale des dépenses, moyen classique. Ensuite par une réforme fiscale qui a allégé, en plusieurs étapes, certaines impositions. Cette politique conservatrice provenait de la même inspiration que celle de Mme Thatcher en Grande-Bretagne. Mais avec une grosse différence : elle n'a pas été aussi radicale. Le résultat en a été un arrêt de la progression des prélèvements obligatoires par rapport au produit intérieur brut.

» Pourtant, les énormes subventions versées à l'Ouest, par exemple à l'agriculture, aux mines de charbon ou aux entreprises publiques déficitaires, n'ont pas été réduites. C'est un premier point négatif. Il y en a un autre : le rythme des privatisations et des déréglementations a été trop lent. Par exemple dans les PTT, dont les archaïsmes ont ralenti l'introduction des nouvelles technologies dans le pays. Nous sommes de ce point de vue en retard.

» La politique européenne est, en revanche, à mettre à l'actif du chancelier Kohl. Il n'y a ici pas de doute : son engagement envers l'Europe de l'Acte unique a été bénéfique.

– Et Kohl II?

– Tout change avec la réunification. On peut dire que toutes les économies budgétaires de Kohl I ont été mangées par Kohl II. L'Allemagne a dépensé ce qu'elle avait épargné et se retrouve dans la même mauvaise position qu'au début des années 80. C'est un retour à la case départ.

» L'explosion des dépenses publiques pour la restructuration de l'Est repose aujourd'hui un problème de consolidation. La politique budgétaire entraînant une politique monétaire stricte, on peut dire que l'Allemagne exporte chez ses partenaires, au travers des taux d'intérêt, la charge de son unification, un peu comme les Etats-Unis avaient exporté celle de leur croissance, au début des années 80, au travers de la hausse du dollar.

– Le chancelier évoque la mise en œuvre d'un « pacte de solidarité ».

– Les éléments du redressement financier sont connus, mais il reste à faire un choix et à présenter une politique cohérente. C'est maintenant que l'absence de coupes claires dans les subventions à l'Ouest durant la première période fait sentir ses effets. Il va falloir faire rapidement ces économies. Ensuite, il faudrait présenter un plan à moyen terme solide. Le drame est qu'on évoque tous les jours des projets de taxes différents. L'opinion est désorientée. Les Allemands accepteraient à la rigueur de payer, mais à condition que ce soit dans certaines limites, qu'on leur dise la vérité et qu'on fixe une perspective. Il le faut avant que la politique économique ne tourne au désastre.

– Et la politique européenne?

– Le tort du chancelier, comme celui des autres responsables européens, aura été de signer trop vite le traité de Maastricht et de forcer l'allure de l'Union européenne. Les dirigeants ont voulu décider sans consulter les citoyens, et cela se retourne contre eux. Comme l'opinion craint de perdre le mark et de devoir payer de nouveaux impôts, cette fois pour aider les partenaires européens du Sud, l'Europe devient moins populaire. »

Propos recueillis par
ÉRIC LE BOUCHER

TRIBUNE

Le plus grand succès, la plus grande crise

par David Marsh

DIX ans après être arrivé à la chancellerie, Helmut Kohl est en charge d'un géant allemand qui fait face à des problèmes gigantesques. Avec la réunification, le potentiel économique de l'Allemagne s'est accru de 7 %. Sa population a augmenté de 25 %. Ses difficultés ont crû, en étant prudent, de 100 %.

Le succès d'Helmut Kohl est fondé sur quatre éléments. D'abord, il a fait preuve d'un tonus et d'une persévérance inébranlables dans l'adversité, caractéristiques qu'il a prouvées, par exemple, pendant la crise sur le stationnement des missiles à moyenne portée en Allemagne, immédiatement après être arrivé au pouvoir en 1982. Deuxièmement, guidé plus par son instinct que par son intelligence, il a su prendre les bonnes décisions en temps opportun. Les réductions d'impôts pour les sociétés et les ménages se sont révélées propices à la relance d'une économie en stagnation au milieu des années 80.

Evincer les rivaux

Troisièmement, Helmut Kohl a parfaitement su combiner la politique étrangère et la politique intérieure. Son succès le plus retentissant a été de convaincre Mikhaïl Gorbatchev en 1990 qu'une Allemagne unie serait bonne non seulement pour les Allemands mais aussi pour l'Union soviétique (aujourd'hui disparue). Sa politique de concertation étroite avec François Mitterrand (malgré l'irritation provoquée par la politique française face à l'unification) et avec le président Bush est également une manifestation de ce même facteur.

Quatrièmement, Helmut Kohl a mené une politique déterminée et parfois brutale pour évincer ses rivaux. Une théorie de personnalités autrefois considérées comme des prétendants au pouvoir au sein de l'Union chrétienne-démocrate – Rainer Barzel, Kurt Biedenkopf, Gerhard Stoltenberg, Heiner Geissler, Lothar Späth – ont disparu de l'avant-scène politique. La politique a horreur du vide, et deux nouveaux rivaux potentiels – des protégés de Kohl – ont émergé dans le parti, tous les deux protestant évidemment de leur loyauté à son égard : Wolfgang Schäuble et Volker Rühe. Leurs chances de lui succéder l'année prochaine sont cependant très minces.

L'emprise de Kohl sur la hiérarchie de son parti est beaucoup plus grande que celle de Ludwig Erhard, écarté quand la grande coalition a été formée en 1966. Les spéculations, qui allaient bon train ces derniers mois à Bonn, sur le fait que Kohl pourrait être mis sur la touche par une alliance entre le SPD et le FDP doivent donc être considérées comme largement prématurées. Malgré les problèmes croissants de l'Allemagne, il est peu probable que Kohl perde le pouvoir à la faveur d'un putsch interne au parti. Et il est encore moins probable qu'il abandonne de son propre gré avant qu'il n'ait battu le record d'Adenauer, resté quatorze ans à la chancellerie, ce qui n'arrivera pas avant 1996.

Le plus grand triomphe de Kohl a plongé l'Allemagne – et lui avec – dans sa plus grande crise. Helmut Kohl n'a jamais douté au cours de sa carrière politique que l'unification de l'Allemagne se produirait un jour. Mais, dans un moment de candeur, lors d'une visite à Moscou, en 1988, il a admis devant Gorbatchev qu'il ne vivrait sans doute pas assez vieux pour voir les deux parties de l'Allemagne de nouveau réunies. Il a saisi l'occasion quand elle s'est présentée, avec courage et détermination. Toutefois, comme beaucoup, il n'y était pas préparé. Son échec dans la maîtrise des conséquences économiques de la réunification était peut-être inévitable, eu égard aux énormes problèmes laissés par l'ex-RDA. Mais il a placé son pays et l'Europe devant des années de difficultés politiques et économiques qui risquent de porter un coup à l'objectif poursuivi par Kohl lui-même, à savoir l'unification européenne.

Une des maximes favorites d'un homme dont la conversation consiste essentiellement en slogans et en lieux communs est que « l'unité de l'Allemagne et l'unité de l'Europe sont les deux faces d'une même médaille ». Il n'a pas prévu que les deux côtés de la médaille pouvaient se ternir en même temps. Le deutschemark est le symbole du Wiederaufbau allemand (la reconstruction), le fondement de sa prospérité et de sa stabilité. Surtout en période de difficultés, les Allemands ne veulent pas l'abandonner, même pour une union monétaire à deux vitesses, autour d'un noyau dur formé avec la France.

L'unité a engendré des occasions et des risques sans précédent. En matière fiscale, Kohl a abandonné le principe « pas d'expériences » qui avait guidé la politique allemande pendant quatre décennies. Des déficits publics énormes sont responsables des taux d'intérêt élevés – et non pas l'intransigeance de la Bundesbank qui fait son travail en essayant de maintenir l'inflation à un bas niveau. Il a toujours été évident qu'il ne serait pas facile de démonter le système communiste est-allemand et de réparer ses erreurs et ses crimes. Mais les problèmes ont été aggravés par l'absence à Bonn de vision à long terme.

Kohl n'a jamais eu le début d'un projet d'intégration de l'Est. C'était probablement une bonne chose. Si le chancelier avait manifesté avant novembre 1989 la moindre intention d'« annexer » la RDA, il aurait subi des attaques inimaginables, à l'intérieur comme à l'étranger, pour mettre en danger la stabilité de l'Europe et la paix du monde.

Après la chute du mur de Berlin, le gouvernement Kohl a dû agir d'abord et penser ensuite. Le chancelier a montré des capacités d'improvisation remarquables. Mais il n'a pas toujours pris les bonnes décisions. Il avait probablement raison au début de 1990 de pousser les feux d'une union monétaire rapide entre l'est et l'ouest de l'Allemagne. Il a fait ce choix contre l'avis de la Bundesbank. Mais le retarder n'aurait que repoussé les difficultés économiques, et aurait conduit à des complications encore plus grandes dans les négociations sur le retrait de l'armée soviétique.

Pas de sacrifices

Peu au fait des questions économiques, Kohl n'a cependant pas compris que la réforme monétaire de 1948 en Allemagne occidentale et l'introduction du deutschemark en Allemagne de l'Est en 1990 n'étaient pas comparables. Il a sous-estimé les effets d'un change sur la base de 1 deutschemark pour 1 mark-Est. Il a cru que la prise en charge de la RDA serait pratiquement autofinancée, grâce à une augmentation des recettes fiscales qui éviterait des hausses d'impôts. A l'été, il proclama : « Personne n'est appelé à faire des sacrifices pour l'unité allemande. »

Kohl n'a pas promis un succès immédiat. Mais il aurait dû expliquer clairement que la réunification supposait « du sang, de la sueur et des larmes », et des sacrifices financiers pour l'Ouest opulent. Sa prévision la plus répandue selon laquelle l'Allemagne de l'Est serait un « pays florissant » valait pour les élections de 1994, non pour 1992. Cependant, comme l'est de l'Allemagne est maintenant la région la plus pauvre de la Communauté, il est évident que cette prévision ne sera pas remplie. Le SPD accuse Kohl de mensonge électoral. En fait, le chancelier n'a pas sciemment induit les électeurs en erreur. Son erreur a été sans doute plus terrible : il a cru en sa propre propagande.

Dans une obscure étude publiée dans les années 60, Helmut Schmidt, le prédécesseur de Kohl, prévoyait qu'une ouverture totale du marché est-allemand aux produits occidentaux provoquerait un effondrement de l'économie du pays. Si Schmidt avait été à la chancellerie au moment de la réunification, il aurait été plus averti des dures conséquences économiques de l'entrée soudaine du deutschemark en Allemagne de l'Est. Il aurait été beaucoup plus prudent dans la gestion de la réunification. Mais on ne peut s'empêcher de se demander si, alors, l'occasion n'aurait pas été totalement manquée.

► Ancien correspondant à Bonn, David Marsh est responsable du département « Europe » au *Financial Times*. Il est l'auteur de *New Germany : at the Crossroads* (la nouvelle Allemagne : à la croisée des chemins) et de *The Bundesbank : the Bank that Rules Europe* (la Bundesbank, cette banque qui gouverne l'Europe).

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le débat sur la cohabitation

M. Bayrou souhaite que la droite adopte «une position unanime»

M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a affirmé dimanche 27 septembre au «Forum RMC-*l'Express*» que la cohabitation est, selon lui, *«une mauvaise solution pour la France»*. Refusant que ce sujet soit *«utilisé comme une pomme de discorde entre les formations politiques de l'opposition»*, au risque de rendre le discours de celle-ci *«de moins en moins crédible»*, il a précisé : *«Nous sommes très nombreux à penser que la cohabitation n'est pas l'intérêt de la France, qu'il faudrait que le président de la République en tire les conséquences et que nous nous mettions d'accord sur une méthode.* (...) *Je souhaite que, si nous voulons traiter la question de la cohabitation, alors nous la mettions à l'ordre du jour et nous adoptions une position unanime.»*

Pour sa part, le secrétaire général de l'UDF estime qu'à la place de M. Mitterrand il considérerait, en cas de désaveu de la majorité, que *«ce désaveu frappe non seulement les exécutants, mais l'inspirateur»*, c'est-à-dire le président de la République, et qu'il serait normal que celui-ci *«en tire les conséquences»*. Il rappelle enfin ce qu'il nomme *«la solution Millerand»* (1), soulignant : *«Quand un président de la République veut nommer un gouvernement contre l'avis de l'Assemblée, il peut se faire que l'Assemblée refuse de participer à ce gouvernement.»*

M. Bayrou pense d'autre part que *«si on demandait à beaucoup de Français aujourd'hui la différence qu'il y a entre la gestion socialiste et la nôtre, ils diraient : au fond, c'est à peu près la même chose»*. Indiquant que l'opposition veut *«rester à une politique de défense du franc»*, il ajoute : *«Je pense qu'il faut se mettre à la recherche de ces gestes, de ces symboles, de ces mots forts qui feront que les Français accepteront les nécessités de la rigueur : on ne peut pas s'en abstraire, mais au moins ils considéreront que c'est fait pour eux et qu'ils y sont associés.»*

(1) Au lendemain des élections législatives de 1924, marquées par la victoire de la gauche, le président de la République, Alexandre Millerand, s'était démis de ses fonctions après s'être heurté au refus des personnalités qu'il avait pressenties pour former un gouvernement.

□ **M. Barrot (CDS) souhaite *«une alternance de plein exercice»*.** – M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, estime, dans un communiqué publié vendredi 25 septembre, qu'en demandant le départ de M. Mitterrand si la droite l'emporte largement aux élections législatives M. Chirac *«a exprimé un souhait largement partagé»*. *«La majorité sortie des urnes devra exiger une alternance de plein exercice, sans ambiguïté, scellée par un véritable contrat de législature*, affirme le député de la Haute-Loire. *Si le président, après une nette victoire de l'opposition, décide, contre l'attente de nombreux Français, de rester, il faudra que les choses soient claires.»*

□ **M. Bosson (CDS) considère la question de la cohabitation comme *«un très mauvais thème de campagne»*.** – M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, affirme, dans un entretien au *Parisien* daté 26-27 septembre, que *«si l'opposition conquiert quatre cents ou quatre cent vingt sièges de députés, il est évident qu'un président de la République ainsi désavoué doit s'en aller»*. Le député de la Haute-Savoie ajoute : *«Ce débat sera fonction de l'ampleur de notre victoire. Si nous bénéficions d'une lame de fond, notre demande de départ du président de la République sera parfaitement comprise par l'opinion publique.»* M. Bosson estime toutefois que cette question est *«un très mauvais thème de campagne»*.

M. Edouard Balladur exclut «tout ce qui peut s'apparenter à un coup de force»

Invité de l'émission «7 sur 7» de TF 1, M. Edouard Balladur a estimé, dimanche soir 27 septembre, que si M. François Mitterrand décide de ne pas se retirer après une victoire de la droite aux législatives, *«il faudra bien que le gouvernement de la France soit assuré»*. L'ancien ministre a exclu *«tout ce qui peut s'apparenter à un coup de force»*. M. Balladur a souhaité que *«les dirigeants de l'opposition ouvrent un débat devant les Français, loyalement»*, sur la cohabitation.

Le député RPR de Paris a demandé à ces dirigeants de répondre à quatre questions : «1) *Si nous gagnons les législatives, le président doit-il en tirer la conséquence qu'il doit se retirer?* 2) *S'il décide de ne pas se retirer, que faisons-nous?* 3) *Quel projet proposons-nous pour une politique différente?* 4) *Sommes-nous prêts pour une élection présidentielle anticipée, avons-nous décidé de faire en sorte de n'avoir qu'un seul candidat? L'opposition devrait, dans les mois qui viennent, de façon prioritaire et urgente, s'attacher à répondre à ces questions, faute de quoi nous risquerions de perdre»*, a poursuivi M. Balladur, qui a *«souhaité que ce débat, au lieu de donner lieu à des prises de position plus ou moins personnelles, soit organisé au sein de l'opposition, sinon les Français auraient le sentiment du désordre et de la désunion»*.

Pour *«éviter l'émiettement conduisant à ce qu'on élise à nouveau un président de gauche»*, il s'est prononcé *«pour un système dans lequel l'opposition soit assurée d'avoir un seul candidat pour l'ensemble de l'opposition»*. *«Jacques Chirac paraît le mieux placé, d'après les sondages»*, a précisé M. Balladur, en ajoutant : *«C'est tout ce que je peux dire.»* Il a jugé que l'opposition n'est *«pas encore unie»*. *«Elle n'a pas été en mesure de dégager sur l'Europe un point de vue commun*, a-t-il souligné. *Elle n'est pas encore sortie de propos d'ordre très général sur la nécessité d'organiser des primaires. Elle n'a pas encore fait connaître quel était son projet pour l'avenir.»*

Au sujet des problèmes internes au RPR, M. Balladur s'est déclaré *«tout à fait partisan de mettre les choses sur la table»* afin qu'*«on s'explique sur la politique qu'on veut mener»* pour la France. Enfin, il a jugé *«légitime»* que l'opposition censure le gouvernement sur le budget 1993, qui *«signe quatre années de gestion qui nous ont conduits dans une impasse»*.

M. Séguin : renouer avec l'électorat populaire

Quelques heures auparavant, M. Philippe Séguin avait assuré, à «L'heure de vérité», sur France 2, qu'en cas de victoire de la droite aux législatives la question de la cohabitation ne se poserait pas en *«termes radicalement différents»* du point de vue juridique et politique par rapport à 1986 si le chef de l'Etat décide de rester. Le député des Vosges a cependant souhaité que le futur premier ministre ait les moyens *«de gouverner comme il l'entend»*. Celui-ci, selon lui, devra, *«le soir où il sera désigné, dire au président de la République qu'il va de soi que, dans la mesure où il serait empêché de gouverner comme il l'entend, il remettrait sa démission sur l'heure»*. Pour autant, M. Séguin estime que, *«sauf événements extérieurs»*, M. Mitterrand *«attend de pied ferme la cohabitation»*.

«Je crains que si l'opposition l'emporte ce soit davantage sur la base d'un phénomène de rejet, plutôt que sur la base d'une adhésion forte à un projet alternatif, a ajouté le député des Vosges, *et je crains toujours que des solutions conservatrices et libérales l'emportent sur la véritable réponse aux problèmes de ce pays.»*

Selon M. Séguin, *«la preuve a été faite que nous avions la capacité, nous, en particulier le RPR, de renouer avec un électorat populaire qui nous avait abandonné»*. Interrogé sur ses propositions pour répondre à l'attente de cet électorat, il a indiqué qu'il voulait notamment *«réhabiliter l'idée de nation»*, *«remettre en route l'Etat»* et *«restaurer les valeurs républicaines»*. Il a distingué trois sortes de chômage : le chômage *«culturel»*, auquel on ne pourra remédier que par une réforme de l'éducation, le chômage *«technologique»*, qu'il juge inévitable mais qu'il souhaite aussi bref que possible, et le chômage *«économique»*, qui ne sera résorbé que par un retour de la croissance.

A propos de Maastricht, le maire d'Epinal a souligné, en réponse à M. Valéry Giscard d'Estaing, qu'il n'avait *«aucune intention d'abjurer»* ses convictions, notamment sur l'Europe, *«quel qu'en soit le prix à payer»*. Il a indiqué que dans l'hypothèse d'un retour de la droite au pouvoir, il ferait preuve d' *«un soutien critique»*.

M. Devedjian : détacher Jacques Chirac

Avant lui, au micro de Radio J, dimanche, M. Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, a déclaré : *«Dès que la campagne présidentielle sera plus active, Jacques Chirac sera obligé de se détacher de la présidence du RPR pour trouver la plénitude d'expression dans sa candidature»* à l'Elysée. *«Un candidat a vocation à rassembler et à se situer au-delà des partis. Notre histoire récente montre que, dans l'exercice de ses fonctions de président Jacques Chirac est de plus en plus gêné aux entournures»*, a ajouté le maire d'Antony. Estimant que la cohabitation est *«inévitable»* et qu'elle doit faire l'objet d'un débat et d'un vote au RPR, M. Devedjian a indiqué qu'en relançant ce débat M. Chirac *«a dévitalisé la revendication du camp Séguin-Pasqua»*. *«Il obéit à des considérations de tactique interne*, a-t-il dit. *Il s'agit de couper l'herbe sous le pied de Charles Pasqua en déployant un discours anti-cohabitationniste, seul créneau qui lui restait.»*

Ces propos ont valu, dans la soirée, à M. Devedjian une réponse acerbe de M. Pasqua, selon lequel ce «quadra», qui est *«isolé»* dans son mouvement, est *«intelligent mais devrait réfléchir avant de parler»*. Le président du groupe RPR du Sénat a eu une conversation, dans son bureau, avec MM. Chirac, Juppé, et Séguin qui étaient venus assister à la soirée électorale au Palais du Luxembourg. Le président du RPR a assuré qu'il ne fallait pas voir dans sa rencontre avec le tandem qui a assuré la promotion du «non» à Maastricht au sein du RPR des *«retrouvailles»*. MM. Pasqua et Séguin ont refusé de participer, mercredi 23 septembre, à la réunion du conseil national qui a renouvelé sa confiance à M. Chirac à une écrasante majorité.

□ **M. Lang met en garde contre un *«pronunciamiento institutionnel»*.** – M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a déclaré, dimanche 27 septembre sur France 3, en évoquant le débat sur la cohabitation, qu'il était *«choqué par ces attaques constantes, permanentes, contre la fonction et la personne du chef de l'Etat»*. *«Il n'est pas convenable, il n'est pas normal qu'en permanence des hommes d'Etat puissent ainsi mettre en cause la Constitution»*, a-t-il dit, avant d'ajouter : *«Si ces attaques contre le chef de l'Etat et contre la Constitution elle-même se perpétuaient, on serait en présence, très étrangement dans un grand pays civilisé comme la France, d'une sorte de* pronunciamiento *institutionnel.»*

L'UDF juge la question prématurée

Les dirigeants de l'UDF ne s'attendaient pas que le débat sur la cohabitation revienne aussi vite sur le tapis. Encore moins que M. Chirac, en personne, se charge de la manœuvre, avec le concours zélé de l'un des leurs, M. Gérard Longuet. Le mouvement que préside M. Giscard d'Estaing juge un tel débat prématuré et porteur de divisions.

La question de la cohabitation avait été évoquée au surlendemain du référendum sur Maastricht au sein du bureau politique de l'UDF. Il s'était dit que M. Charles Pasqua ne tarderait sans doute pas à s'emparer du sujet pour embarrasser un peu plus MM. Chirac et Balladur, mais que, en tout état de cause, mieux valait s'en préserver, car *«les Français n'attendent pas leur salut de la politique politicienne*, avait expliqué M. Giscard d'Estaing au lendemain du référendum. *Le calendrier politique viendra plus tard.»* A cet argument, M. Longuet en avait lui-même ajouté un second, à savoir qu'il lui semblait délicat, sinon malsain, d'évoquer un tel sujet compte tenu des problèmes de santé du chef de l'Etat.

Les déclarations de M. Chirac ont donc surpris, beaucoup à l'UDF n'étant pas loin de considérer que *«la morale»* et *«la dignité»* – pour reprendre les propres termes du président du RPR – commandaient aussi de demeurer discret sur cette question. Le fait que M. Longuet se soit empressé de relayer immédiatement les propos de M. Chirac, en expliquant que la réponse de l'opposition à la cohabitation serait plus aisée à trouver si, sans tarder, les «primaires» dégageaient enfin son candidat unique à l'élection présidentielle, ne pouvait qu'ulcérer les giscardiens.

L'UDF se trouve donc plutôt gênée aux entournures. Au terme de leur campagne pour le «oui» à Maastricht, ses dirigeants ne peuvent raisonnablement contrarier la démonstration de M. Chirac sous peine d'être suspectés de vouloir encore une fois rendre service à M. Mitterrand. Ce qui peut expliquer les propos de son secrétaire général, M. François Bayrou, au Forum RMC-*l'Express* comparant la situation future de M. Mitterrand à celle de Millerand en 1924, lequel avait été contraint à la démission par le cartel des gauches, vainqueur des élections à la Chambre des députés. Pour donner le change, les responsables de l'UDF sont pratiquement condamnés à suivre M. Chirac, mais le fond de leur analyse n'a pas changé par rapport à 1986.

Tout le monde est d'accord pour dire que, en cas de cohabitation-*bis*, M. Mitterrand ne pourra plus avoir le même comportement et que l'opposition, devenue majorité, se devra, elle, de ne plus avoir les mêmes faiblesses. L'épisode des ordonnances sociales du 14 juillet 1986 n'a pas été oublié. Mais chacun est bien contraint d'admettre qu'une fois encore M. Mitterrand aura l'essentiel des cartes en main et que tout dépendra également, comme le dit M. Bernard Bosson, *«de l'ampleur de la victoire»*.

Les circonstances et les convictions

Bref, pour l'UDF, le débat sur la cohabitation apparaît prématuré, compte tenu de l'incertitude du calendrier électoral, et en tout cas porteur de bien des désagréments. Comme en 1986 avec les barristes, beaucoup redoutent, comme l'a dit M. Bayrou, que cette question ne soit une nouvelle pomme de discorde au sein de l'opposition. M. Bayrou exprime une sorte de vœu pieux quand il souhaite que l'opposition adopte une position unanime. Car chacun sait bien que ce débat dépend plus des circonstances que des convictions.

En février dernier, M. Giscard d'Estaing demandait *«une accélération des échéances»*, allant jusqu'à préconiser *«une autodissolution»* de l'Assemblée nationale. M. Chirac fit la sourde oreille. Le président de l'UDF est désormais moins pressé. *«L'opposition*, plaidait-il la semaine dernière, *a besoin de temps* (...) *et doit respecter les échéances.»* Son discours ne va guère varier. M. Giscard d'Estaing a besoin de temps pour laisser M. Pasqua continuer son travail de sape au RPR. Plus le RPR va donner l'impression de s'agiter, plus l'UDF va chercher à faire la démonstration de sa sérénité et de sa résolution. *«Il faut respecter la règle*, prévenait déjà en 1986 M. Giscard d'Estaing. *La France a une Constitution. Chacun devra la respecter. Celui qui ne la respectera pas prendra des risques.»* Voici M. Chirac dûment alerté.

Enfin, il est de plus en plus clair que M. Giscard d'Estaing n'entend pas plus qu'hier mettre le doigt dans l'engrenage des «primaires». M. Bayrou a trouvé un nouvel argument. Les Français, explique-t-il, jugeraient *«inconvenant»*, compte tenu de l'état de santé de M. Mitterrand, que l'opposition s'organise d'ores et déjà pour sa succession. La partie de cache-cache est loin d'être terminée.

DANIEL CARTON

M. Noir suggère un référendum sur la durée du mandat présidentiel

M. Michel Noir, maire (ex-RPR) de Lyon, estime, dans un entretien publié lundi 28 septembre par *le Progrès* qu'avec le référendum sur le traité de Maastricht *«les clivages politiques traditionnels ont sauté»*, mais estime qu'une recomposition est *«impossible aujourd'hui»* et qu'à six mois des élections législatives *«le statu quo est inévitable»* : *«Cela aboutit à un paradoxe*, souligne-t-il. *Nous aurons pour les prochaines échéances face à face les anciens clivages, alors qu'on s'aperçoit que les notions de droite-gauche ne sont plus déterminantes pour la majorité des électeurs.»*

Rappelant que M. Mitterrand avait évoqué un *«toilettage des institutions»*, M. Noir juge *«opportun»* et *«cohérent»* d'organiser un référendum sur le quinquennat, le référendum d'initiative populaire et le renforcement du Parlement. Si ce référendum avait lieu avant les législatives, dit-il, *«le président de la République pourrait s'appliquer à lui-même la réduction du mandat et provoquer une présidentielle anticipée»*.

Concurrencée par les communistes contestataires

La direction du PCF se pose en championne de la recomposition de la gauche

Le directeur de *l'Humanité*, M. Roland Leroy, membre du bureau politique, devait présenter au comité central du PCF, convoqué *lundi 28 et mardi 29 septembre*, un rapport sur *«les enseignements de la campagne et du vote du référendum»* du 20 septembre et sur *«la situation qui en découle et l'activité du parti.»* A cette occasion, la direction du PCF va tenter de se poser en championne de la recomposition de la gauche.

La situation à laquelle les sénateurs communistes sont confrontés au lendemain du renouvellement de leur assemblée apparaît très symbolique de la nécessité politique qui s'impose aujourd'hui à l'ensemble des dirigeants de leur parti.

Pour continuer à disposer d'un groupe parlementaire au Palais du Luxembourg, après la défaite, en Moselle, du maire de Thionville, M. Paul Souffrin, ces sénateurs, réduits à quatorze, auront impérativement besoin de conserver le renfort de leur unique «apparenté», M. Henri Bangou, maire de Pointe-à-Pitre, sénateur de la Guadeloupe. Or, il n'y a vraiment plus grand-chose de commun entre cet élu antillais et les options du Parti communiste français. M. Bangou a en effet rompu, il y a un an, avec le Parti communiste guadeloupéen, et le nouveau parti qu'il a créé localement, avec d'autres dissidents, le Parti progressiste démocratique guadeloupéen (PPDG), fonde sa démarche sur des principes qui n'ont *«rien à voir*, selon ses dirigeants, *«avec le communisme»*.

Pourtant, cela n'empêchera sans doute pas les sénateurs du PCF de continuer à coexister en bonne entente avec ce «frère hérétique» parce que chacun y trouvera certainement son intérêt.

Fait accompli

De la même façon, la direction nationale du PCF est contrainte de continuer à s'accommoder de ses contestataires. Sinon, elle se contredirait au moment où, dopée par l'ampleur du «non» au référendum du 20 septembre, elle se sent pleinement en phase avec l'électorat populaire et est portée – comme l'a fait M. Georges Marchais dans ses déclarations au *Monde* du 26 septembre – à accentuer ses appels au rassemblement de toutes les forces de gauche. Elle s'en arrange d'autant plus facilement que contestataires et orthodoxes ont mené campagne à l'unisson.

La carte sociologique du «non» ouvrant un large espace d'action aux partis protestataires, la direction du PCF va naturellement tenter d'élargir cette brèche à son profit en se posant en championne de la recomposition de la gauche. Mais elle est déjà soumise à une forte concurrence interne. Car ni M. Philippe Herzog, ni M. Charles Fiterman, ni aucun de leurs amis respectifs, n'ont visiblement l'intention de renoncer, malgré leur isolement, à leur entreprise convergente de transformation du PCF menée de l'intérieur.

Bien au contraire, M. Fiterman vient de s'affranchir encore un peu plus de la tutelle du bureau politique en mettant celui-ci devant le fait accompli de sa déclaration de candidature aux prochaines élections législatives dans la quatrième circonscription de la Loire, dont le siège est détenu jusqu'à présent par l'ancien maire de Firminy, M. Théo Vial-Massat. Intronisé par celui-ci au cours d'une conférence de presse commune, le 23 septembre, M. Fiterman a balisé son terrain en déclarant que *«l'entente démocratique»* qu'il appelle de ses vœux devra être *«plurielle, marquée par la capacité d'écoute, le respect mutuel, le rejet de toute volonté hégémonique, la libre adhésion sans cesse renouvelée à des tâches communes»*. Il mènera campagne au nom des «refondateurs» et sa candidature en annonce d'autres ailleurs.

M. Marchais, préalablement informé par M. Fiterman, n'a émis aucune objection devant cette spectaculaire entorse aux procédures habituelles. Peut-être le secrétaire général du PCF n'était-il pas fâché de voir l'ancien ministre des transports partir à la conquête d'un mandat dans la Loire alors qu'il aurait pu le faire, comme en 1978, dans le Val-de-Marne, son propre département d'élection...

Quarante-huit heures plus tard, dans une déclaration commune, les porte-parole des communistes «refondateurs» rendaient publique leur propre analyse des résultats du référendum en y voyant surtout un appel des Français à des *«novations urgentes et hardies dans les choix politiques, les modes d'intervention, les comportements»*, pour répondre aux *«mutations profondes que connaît la société française»*. Des mutations que la direction de leur parti, selon eux, ne prend pas assez en compte.

Comme M. Herzog entend continuer, pour sa part, à approfondir le dialogue tous azimuts par l'intermédiaire de l'association Confrontations, il ne fait donc plus aucun doute que la campagne législative se caractérisera, chez les communistes français, par un phénomène inédit : l'émergence d'authentiques courants dans le champ électoral.

ALAIN ROLLAT

et sur la politique budgétaire

« Je ne ferai jamais une politique sociale à crédit »

déclare M. Bérégovoy au « Grand Jury RTL - *le Monde* »

M. Pierre Bérégovoy, qui était, dimanche 27 septembre, l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », a affirmé que *« rien n'est joué »* pour les élections législatives et qu'il a *« la ferme volonté de renverser la tendance »*. Il a indiqué que le franc ne serait pas dévalué et qu'il se refuserait à une politique de facilité, laissant aux *« démagogues »* la responsabilité de mener *« une politique sociale à crédit »*. Voici les principaux extraits de son intervention.

■ **Remaniement gouvernemental.** – «J'attendrai qu'ils [MM. Charasse et Rausch, élus au Sénat] me disent ce qu'ils vont faire. (...) Si l'un et l'autre décident de rester au Sénat, ils seront remplacés. (...) Je crois que le remaniement, s'il y a remaniement, sera très limité.»

■ **La cohabitation.** – «Je suis partisan, comme le président de la République, du respect des échéances. Les élections législatives *devront avoir lieu à l'heure dite*; l'élection présidentielle aussi. Tout le reste est supputation. (...) Pour ce qui est des élections législatives, il peut y avoir un cas de figure où une appréciation du président et du premier ministre sera nécessaire : c'est celui où une majorité déciderait à l'Assemblée nationale de censurer le gouvernement. Dans ce cas-là, je dis tout de suite que nous examinerons très attentivement la situation, mais que le gouvernement est prêt à faire face à toute échéance.

» Je suis très frappé d'entendre celui-là dire qu'il refuse la cohabitation, et un autre dire qu'il l'accepterait à telle ou telle condition. On ne joue pas avec les institutions de la Ve République. On les respecte. On ne peut pas accepter qu'il y ait une sorte de putsch institutionnel.» *Plus tard, le premier ministre précisera qu'en parlant de putsch, il pensait* «un peu à M. Jacques Chirac».

■ **Les élections législatives.** – «Je suis très frappé de voir tel ou tel dirigeant de l'opposition (...) nous annoncer que l'opposition va largement gagner les élections législatives. Attendons un peu. J'ai la ferme volonté de renverser la tendance. Rien n'est joué. (...) Ceux qui vendent la peau de l'ours, (...) comme s'ils se partageaient déjà les postes, se trompent.

Pour « une majorité clairement européenne »

» Les Français équilibreront les *camps. Ils en ont assez de ce manichéisme* qui veut que tout soit bon d'un côté et tout mauvais de l'autre. (...) Ils ne mettront pas tous leurs œufs dans le même panier. Moi, ce que j'espère, c'est que sortira des urnes, à une date plus ou moins rapprochée, une majorité de progrès clairement européenne, une majorité sociale et européenne qui pourrait regrouper des femmes et des hommes qui se sont prononcés clairement pour le «oui», et qui pourra rassembler aussi des femmes et des hommes qui, à travers le «non», ont exprimé des inquiétudes mais qui, au fond d'eux-mêmes, sont pour l'Europe.»

■ ***Quels alliés pour les socialistes ?*** – «Les alliés des socialistes seront les Françaises et les Français, d'où qu'ils viennent, qui refuseront l'aventure que leur proposera l'opposition. (...) L'opposition bombe le *torse, mais [lors du référendum]* deux de ses grands leaders n'ont pas eu une grande autorité sur leur corps électoral. (...) Mais comment vont pouvoir s'entendre des adversaires de l'Europe et des partisans de l'Europe? Parce que le problème qui va se poser au gouvernement issu des élections législatives de 1993, va être d'appliquer le traité de Maastricht au mieux des intérêts de la France et de l'Europe. (...) Croyez-vous qu'il soit facile de composer un gouvernement où l'on mettrait la moitié d'adversaires de l'Europe et la moitié de partisans de l'Europe?

» Ceux qui iront aux élections avec des idées claires, qui ne céderont pas aux corporatismes et manifesteront à la fois un sens aigu des problèmes sociaux et un sens aigu de leurs responsabilités nationales, ceux-là seront entendus du pays. (...) La France attend sécurité et autorité, c'est pourquoi je n'accepterai pas le désordre. (...) Dans le même temps, j'attends que le gouvernement fasse preuve d'une capacité d'écoute nouvelle.»

■ **La révision de la Constitution.** – «Il y a un temps pour tout. La révision constitutionnelle serait sans doute nécessaire. Aurons-nous le temps de la mettre au point dans un climat de concorde nationale d'ici à mars 1993? Tout dépendra de l'état d'esprit des Français et de l'état d'esprit des responsables politiques. (...) Je ne souhaite pas ouvrir prématurément (...) un débat.»

■ **Le franc.** – «Le franc a été préservé. Il va sortir consolidé de l'épreuve qu'avait voulu lui infliger la spéculation (...) encouragée par les adeptes du renoncement national. Je n'arrive pas à comprendre comment (...) des femmes et des hommes de talent se soient prétendus les défenseurs d'une France forte, de la souveraineté nationale et dans le même temps aient recommandé, parfois clairement, parfois de façon allusive, la dévaluation du franc. (...) Le franc ne sera pas dévalué.»

Refuser la facilité de la dévaluation

■ *L'économie.* – «Notre économie se porte bien et nous en avons eu la preuve dans la crise que nous venons de traverser. (...) Nous faisons moins d'inflation que la plupart de nos partenaires. (...) Nous avons des comptes extérieurs en excédent et une balance des paiements en équilibre et, si notre déficit budgétaire est supérieur à nos prévisions, il sera nettement inférieur à celui de nos partenaires. (...) Le chômage de longue durée diminue dans notre pays. Les six cent cinquante mille entretiens individuels que les services de l'ANPE ont eus avec les chômeurs de longue durée donnent des résultats. Demain ou après-demain, Mme Martine Aubry annoncera un chiffre de demandeurs d'emploi inférieur à deux millions neuf cent mille. Autrement dit, le nombre de demandeurs d'emploi diminue dans notre pays.

» Notre taux de croissance est supérieur à celui de tous les pays du G 7 *[Etats-Unis, Italie, Allemagne, Canada, Grande-Bretagne et Japon]*. (...) La croissance est insuffisante dans le monde. (...) Il faut en effet, comme nous le recommandons, aussi bien M. Balladur que moi, mettre de l'ordre dans le système monétaire international. Il ne faut pas croire qu'en relançant de manière prématurée l'activité on réglerait nos difficultés. Cela étant dit, des mesures sont prévues dans le budget et d'autres seront préparées pour accélérer la reprise de l'économie. Ne croyez pas que nous succomberons à la facilité. Par contre, nous entendons répondre aux inquiétudes des Français. (...) C'est pourquoi le budget de l'aménagement du territoire est l'un des budgets prioritaires.»

■ **Un budget plus social ?** – «Nous faisons une politique sociale en luttant contre l'inflation, en assurant la compétitivité de nos entreprises, en refusant la facilité de la dévaluation, car la dévaluation, ce serait la mise en cause du pouvoir d'achat de la France et des Français, et en particulier des salariés et des épargnants, en refusant une politique d'austérité qu'accompagnerait nécessairement une dévaluation du franc. Lorsque nous défendons la monnaie ou lorsque nous menons une politique anti-inflationniste, nous créons les conditions d'une véritable politique sociale. (...) Moi, je ne ferai jamais de politique sociale à crédit. Je laisse cela aux démagogues. Mais, dans le même temps, je défendrai le droit à la retraite à soixante ans, je défendrai la Sécurité sociale.»

■ **Le budget de 1993.** – «Il y aura un déficit entre 160 et 170 milliards de francs. (...) La priorité sera donnée à l'éducation nationale, à la justice, à la sécurité. (...). Dans le même temps, je sais qu'il y a une attente du côté du logement. Il y aura donc un nombre de prêts locatifs aidés (PLA) suffisant pour accélérer la reprise de cette activité avec d'autres avantages fiscaux. Mais ne comptez pas sur moi, ni sur les socialistes qui ont parfaitement compris la leçon de ces dix dernières années, pour faire de la démagogie.»

■ **Le traité de Maastricht.** – «Le traité de Maastricht ne peut pas être renégocié. Il faut normalement l'appliquer tel qu'il est. Ce qui est aussi certain, c'est qu'il y a besoin de clarifier certains points sans modifier le traité, par exemple la notion de subsidiarité (...) Il n'y aura pas d'Europe à deux vitesses.»

Commentant la déclaration de M. Helmut Kohl sur les abus de la Commission, M. Bérégovoy a déclaré : «Il ne faut pas en vouloir aux experts d'avoir exercé leurs responsabilités si, ici ou là, le pouvoir politique a été défaillant. (...) La grande leçon du référendum vaut pour la Commission de Bruxelles, elle vaut pour l'administration allemande, elle vaut pour l'administration française : il faut être à l'écoute du pays. On ne peut pas décider sans expliquer. (...)

» Nous acceptons de partager des compétences. Nous ne construisons pas les Etats-Unis d'Europe à l'image de ce qu'est l'Amérique d'aujourd'hui. Dans un siècle ou dans un demi-siècle, je ne sais pas ce qui se passera.»

■ **Une candidature à l'élection présidentielle ?** – *A cette question, M. Bérégovoy a de nouveau répondu :* «Non». *Il a ajouté :* «Que les sondages m'aient inscrit sur leurs listes ne me fait ni chaud ni froid.»

Un allégement de l'impôt sur le revenu

Suite de la première page

Si M. Michel Charasse quitte le ministère du budget, ce n'est pas pour laisser son successeur ouvrir les vannes, au risque d'accroître encore le déficit budgétaire. M. Bérégovoy *a été catégorique* : comme il n'entend pas mener *« une politique sociale à crédit »*, abandonnant cela aux *« démagogues »*, il refuse de relancer *« d'une manière prématurée »* l'activité économique – même s'il précise que des mesures *« seront préparées pour accélérer la reprise de l'économie »*.

Il a certes affirmé le soir même du référendum que le gouvernement devait être *« plus qu'hier à l'écoute du pays »* et il a redit dimanche qu'il lui fallait faire preuve *« d'une capacité d'écoute renouvelée »*, mais il ne croit pas que ceux qui ont voté «non» le 20 septembre voulaient *« davantage de social »*. La politique sociale, dit-il, il la fait *« en luttant contre l'inflation, en assurant la compétitivité de nos entreprises, en refusant la facilité de la dévaluation »*. Le gouvernement ne changera pas de politique : M. Bérégovoy est persuadé que c'est en défendant la monnaie qu'il crée *« les conditions d'une véritable politique sociale »*.

Susciter l'adhésion sur un projet

Face à cette rigueur maintenue, l'opposition cherche le moyen de faire entendre sa différence. Le « déficit social » confirmé par le faible succès du « oui » au référendum lui sert de prétexte pour tenter de mieux se distinguer des socialistes, alors même que les Français, aux dires de M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, ne voient pas vraiment la différence.

Ainsi M. Balladur a-t-il publié il y a quelques jours un texte réfutant les déclarations qui présentent la politique de M. Bérégovoy et celle qu'a menée l'ancien ministre de 1986 à 1988 *« comme étant de même nature »*. Refusant toute *« assimilation entre les deux politiques »*, le député RPR de Paris souligne notamment que, si *« une politique de stabilité monétaire est indispensable »*, elle *« doit être complétée par une action économique, budgétaire et fiscale qui permette une meilleure croissance »*.

M. Séguin, à sa manière, n'a pas dit autre chose en présentant à «L'heure de vérité» ses propositions pour lutter contre le chômage et *« renouer avec un électorat populaire »* qui s'est éloigné du RPR, même s'il redoute que la droite ne s'en tienne à *« des solutions conservatrices et libérales »*. Plus prudent, M. Bayrou, au « Forum RMC-*l'Express* », a insisté sur la défense du franc, mais souhaité des *« gestes »* et des *« mots forts »* qui feront accepter aux Français *« les nécessités de la rigueur »*. L'un et l'autre considèrent que l'opposition n'a pas encore réussi à susciter l'adhésion sur un projet et qu'il lui faut convaincre l'opinion qu'elle ne fera pas « du Bérégovoy sans Bérégovoy ». Tel est aussi le sens de la question posée par M. Balladur à ceux qui, dans son propre camp, se voient déjà revenus au pouvoir : *« Quel projet pour une politique différente ? »*

Entre la « rigueur » de M. Bérégovoy et la *« politique différente »* qu'entend promouvoir l'opposition sans pouvoir encore la définir clairement, les électeurs trancheront le jour venu. Ce jour peut être plus proche que prévu. La deuxième conséquence des élections sénatoriales est en effet de réduire encore la marge dont dispose le gouvernement au Palais-Bourbon et de le mettre plus que jamais à la merci d'une motion de censure : quatre députés socialistes font leur entrée au palais du Luxembourg contre un seul député de droite et, en raison de la proximité de l'échéance législative, ces nouveaux élus ne seront pas remplacés à l'Assemblée nationale.

Toutefois, au-delà de l'arithmétique, c'est l'assise politique du gouvernement qui est en jeu; et au-delà de l'autorité de M. Bérégovoy, c'est celle de M. Mitterrand qui est aujourd'hui en cause. Pour la première *fois, en effet, la question de son* départ est ouvertement posée par l'opposition, et si, officiellement, la maladie du président de la République n'est pas invoquée par les porte-parole de la droite, il est évident qu'elle n'est pas étrangère au climat que ceux-ci entretiennent en participant, à la suite de M. Chirac, au débat sur la cohabitation.

Une attitude commune sur la cohabitation

Le président du RPR avait *ouvert le tir en affirmant que « la morale »* et *« la dignité »* devaient conduire le chef de l'Etat à se retirer en cas de large victoire de l'opposition. Il n'avait cependant pas indiqué ce qu'il ferait si M. Mitterrand choisissait de rester à son poste. M. Bayrou est allé plus loin en rappelant, au « Forum RMC-*l'Express* », que l'Assemblée peut toujours refuser *son soutien à un gouvernement* nommé par le président de la République. Mais il a surtout souhaité, comme M. Balladur l'a fait sur TF 1, que l'opposition définisse une attitude commune.

« Nous sommes très nombreux à penser, a-t-il dit, *que la cohabitation n'est pas l'intérêt de la France, qu'il faudrait que le président de la République en tire les conséquences et que nous nous mettions d'accord sur une méthode. »* M. Jacques Barrot, au nom du CDS, a estimé que M. Chirac avait exprimé *« un souhait largement partagé »*. Ainsi, malgré quelques nuances dans la formulation, et avant que M. Giscard d'Estaing ne s'exprime à son tour lundi soir, la droite donne-t-elle, pour l'essentiel, raison au président du RPR lorsque celui-ci, en se disant résolu à éviter la cohabitation, accentue sa pression sur M. Mitterrand.

Les divers porte-parole de l'opposition soulignent toutefois à l'envi que le chef de l'État demeure le maître des opérations. De sa brève retraite de Belle-Ile-en-Mer, celui-ci administre une nouvelle fois la preuve qu'il reste expert dans l'art de gérer le temps.

THOMAS FERENCZI



POLITIQUE

Les premières Assises nationales de l'écologie politique

« Je dis merci aux Verts d'avoir gardé la boutique »

déclare M. Brice Lalonde

Les premières Assises nationales de l'écologie politique, organisées par les Verts, ont réuni un peu plus de six cents participants, samedi 26 et dimanche 27 septembre, à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris. Lors du débat de clôture, M. Brice Lalonde a rendu hommage aux amis de M. Antoine Waechter pour avoir *« gardé la boutique »*.

Rien n'est impossible pour M. Brice Lalonde, dès lors que l'heure est à la constitution d'*« un pôle écologiste fort »*, qui pourrait se révéler fort utile dans l'avenir. Après avoir réclamé au printemps dernier la possibilité de coorganiser les Assises de l'écologie imaginées par les seuls Verts, puis après s'être retiré au début de l'été du comité d'organisation de la manifestation sous le prétexte que la date choisie était trop proche du référendum du 20 septembre, le président de Génération Ecologie a fait savoir, vendredi 25 septembre, qu'il représenterait lui-même son mouvement à la réunion du week-end, à la Cité des sciences de La Villette. *« J'ai toujours pensé qu'on devait davantage travailler ensemble »*, a-t-il lancé à une salle composée en majorité de sympathisants des Verts. *« A Génération Ecologie, nous sommes davantage pour la démocratie que pour livrer un projet de société clefs en main*, a-t-il ajouté. *Mais je dis merci aux Verts d'avoir gardé la boutique. Il faut trouver une nouvelle déontologie de la politique, et les Verts ont commencé à faire ce travail mieux que nous. »*

Dans le rôle de « l'impromptu de La Villette », M. Lalonde est ainsi parvenu, une nouvelle fois, à faire ressortir le peu d'empressement de M. Antoine Waechter pour une union à tout prix des écologistes. Selon le porte-parole des Verts, *« des différences subsistent »*, et lui-même n'a *« pas envie de recommencer l'expérience des primaires de 1980 »* – au terme desquelles M. Lalonde avait été choisi comme candidat des écologistes à l'élection présidentielle de l'année suivante . Assez peu dupe de l'engouement récent de MM. Claude Bartolone (PS), député de Seine-Saint-Denis, Philippe Herzog, député européen et membre du bureau politique du Parti communiste, ou Alain Madelin (UDF-PR), député d'Ille-et-Vilaine, pour l'écologie, M. Waechter a en outre affirmé : *« A l'évidence, nous n'avons pas le même dictionnaire à la maison, ou alors, il n'est pas de la même époque. L'écologie est par définition une pensée globale. Pour renouveler la politique, il faut une pensée cohérente et il faut aussi renouveler les formations. Il faut privilégier le débat de fond sur la carrière, ou, comme l'a dit un jour M. Michel Noir, mieux vaut perdre les élections que de perdre son âme. »*

Le débat – parfaitement inimaginable il y a quelques mois seulement – entre les deux mouvements écologistes s'est ainsi doublé d'un échange parfois surprenant entre les représentants des partis traditionnels et les Verts. *« Nous, les communistes, nous avons fait l'expérience de la pensée globale et nous sommes en train d'en revenir »*, expliqua M. Herzog à M. Waechter. *« En tant que libéral, je me méfie de la politique. Chaque fois qu'on le peut, il faut trouver des solutions alternatives aux solutions politiques »*, affirma M. Madelin. Pour M. Bartolone, en revanche : *« L'absence de politique, l'absence de grand dessein consiste à refermer toutes les portes et les fenêtres, et c'est ce qui représente le plus grand dommage pour la planète. »*

M. Bartolone (PS) : savoir « passer des compromis »

Mais à la différence des ateliers, consacrés précédemment aux relations entre la nature et la science, à l'entreprise citoyenne ou au partage du temps de travail et pour lesquels les responsables politiques n'avaient pas pu se libérer, aucun des intervenants, à l'exception de M. Waechter et de M. René Dumont, présent dans la salle, n'a paru mesurer à quel point la logique même d'une politique écologique conduirait à une remise en cause de la croissance économique des pays industrialisés et à l'établissement de nouveaux rapports Nord-Sud. *« Nous attendons beaucoup des écologistes, mais nous espérons aussi qu'ils attendent eux-mêmes un enrichissement venant des autres »*, a affirmé M. Herzog, en faisant référence à un rapprochement entre écologistes et communistes autogestionnaires. *« Les partis politiques sont-ils recyclables ?* a-t-il ajouté en réponse à une question. *Les résultats sont incertains, mais c'est un pari qu'il faut tenter, car nous sommes porteurs d'un héritage de luttes. »*

Plus directement encore, le principal artisan d'un éventuel rapprochement entre le PS et les Verts, M. Bartolone, a réagi en ces termes aux fins de non-recevoir qui lui ont jusqu'ici été opposées : *« Vous ne pourrez pas rester sur l'idée que vous avez été les premiers à prendre la dimension de la crise écologique. Votre problème, aujourd'hui, est d'accepter l'idée de passer des compromis. Ce n'est pas quelque chose d'abject. »* Il est vrai que, mieux qu'après un entretien avec tel ou tel responsable des Verts, le dirigeant socialiste a pu avoir le sentiment de vivre sur une autre planète. *« Nous sommes de la flotte à 80 %. Alors, si nous ne sommes pas capables de nous occuper des problèmes de l'eau, nous sommes condamnés à disparaître »*, a lancé, par exemple, un « écolo de base » au public, relativisant ainsi de beaucoup la question d'un éventuel accord électoral.

JEAN-LOUIS SAUX

La convalescence du chef de l'Etat

M. Mitterrand alterne promenades et temps de repos à Belle-Ile

M. François Mitterrand, arrivé à Belle-Ile (Morbihan) le 25 septembre au soir, à bord d'un hélicoptère, devait séjourner jusqu'au soir du lundi 28 septembre ou au matin du 29 au Castel-Clara, complexe *hôtelier disposant d'un centre* de thalassothérapie. En convalescence après l'opération de la prostate qu'il avait subie le 11 septembre, le président de la République a répondu aux journalistes qui l'interrogeaient *sur sa santé : « Ça va, ça va. »* M. Mitterrand a commenté son séjour dans l'île, qu'il avait *découverte, en juillet dernier*, à l'invitation de M. Georges Kiejman, en déclarant : *« Je connaissais un peu, et j'ai trouvé que c'était un des beaux endroits où l'on pouvait venir se reposer. En plus, l'air y est excellent. Tout est beau ici. »*

Protégé par un service de sécurité d'une vingtaine de personnes, le président séjourne à Belle-Ile en compagnie de son épouse Danielle, de l'un de ses frères, M. Robert Mitterrand, du ministre de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, qu'accompagnent son fils et son épouse, M[me] Christine Ockrent. M. Mitterrand est sorti de l'hôtel en voiture à plusieurs reprises, samedi et dimanche, pour des promenades. Accompagné de son frère et de M. Kouchner, il s'est promené, notamment, pendant environ une demi-heure, dimanche après-midi, sur *le port de Sauzon, où il a serré* les mains des promeneurs, avant de visiter un magasin d'articles de marine, où il acheté un sextant. Le président s'est rendu dans deux restaurants de l'île, à Sauzon, samedi midi, pour y déguster des tourteaux farcis, et à Bangor, le soir, pour un repas de crêpes.

M. Mitterrand avait souhaité conserver à son séjour un caractère strictement privé. Le personnel de l'hôtel a reçu des consignes pour ne rien dévoiler des conditions du séjour du *chef de l'Etat*. Quelques supporteurs du président, qui avaient tenté samedi de le rencontrer au Castel-Clara pour lui faire part de leurs vœux de prompt rétablissement, ont dû repartir sans avoir pu parvenir à leurs fins. Selon M[me] Mitterrand, le président met à profit ces quelques jours pour *« se reposer, pour lire et pour penser »* et pour profiter de l'air vivifiant de la Côte sauvage, qu'il peut admirer de la fenêtre de sa chambre.

LES ÉLECTIONS

Les socialistes sont les grands

Ironie de la politique : à la veille d'échéances législatives périlleuses, les socialistes sont les grands bénéficiaires du renouvellement triennal. Ils ont à la fois su profiter des divisions de la droite, dans le Pas-de-Calais et la Moselle, et tirer tout le bénéfice des résultats positifs qu'ils avaient engrangés lors des élections municipales de 1989.

Avec un gain de cinq sièges, le groupe socialiste, qui compte désormais soixante et onze membres, devient le deuxième groupe du Sénat, loin derrière le groupe RPR mais reléguant l'Union centriste à la troisième place. Le succès du PS, obtenu en dépit de mauvais reports de voix à gauche, aurait pu être amplifié par une modification du mode de scrutin, qui favorise actuellement la droite. Cette réforme, engagée par M[me] Edith Cresson, s'est évidemment heurtée à l'opposition de la majorité sénatoriale, qui l'a repoussée en décembre 1991, et M. Pierre Bérégovoy n'en a pas fait une de ses priorités depuis son arrivée à Matignon.

Cinq députés ont échoué

Les socialistes, s'ils se renforcent au Sénat, amenuisent cependant leur représentation à l'Assemblée nationale. En rejoignant le palais du Luxembourg, quatre députés PS, MM. Marcel Charmant (Nièvre), Roland Huguet (Pas-de-Calais), Pierre Mauroy (Nord) et Charles Metzinger (Moselle), laissent vacants leur siège au Palais-Bourbon jusqu'aux prochaines législatives. La *majorité théorique* du gouvernement à l'Assemblée nationale s'en trouve réduite d'autant, alors qu'il n'avait manqué que trois voix à la dernière motion de censure, déposée par la droite contre la réforme de la politique agricole commune et votée par les communistes, pour être adoptée. Depuis ce vote, il est vrai, M. François Léotard (UDF-PR, Var) a démissionné de son siège de député. Mais à droite, au cours de cette élection, un seul député, M. Daniel Goulet (RPR, Orne), a tenté avec succès de rejoindre le Sénat.

Ont été moins heureux dans leur tentative cinq députés : MM. André Labarrère (PS, Pyrénées-Atlantiques), Auguste Legros (div. d., la Réunion), Jean-Louis Masson (RPR, Moselle), Jean Seitlinger (UDF, Moselle) et Claude Wolff (UDF, Puy-de-Dôme).

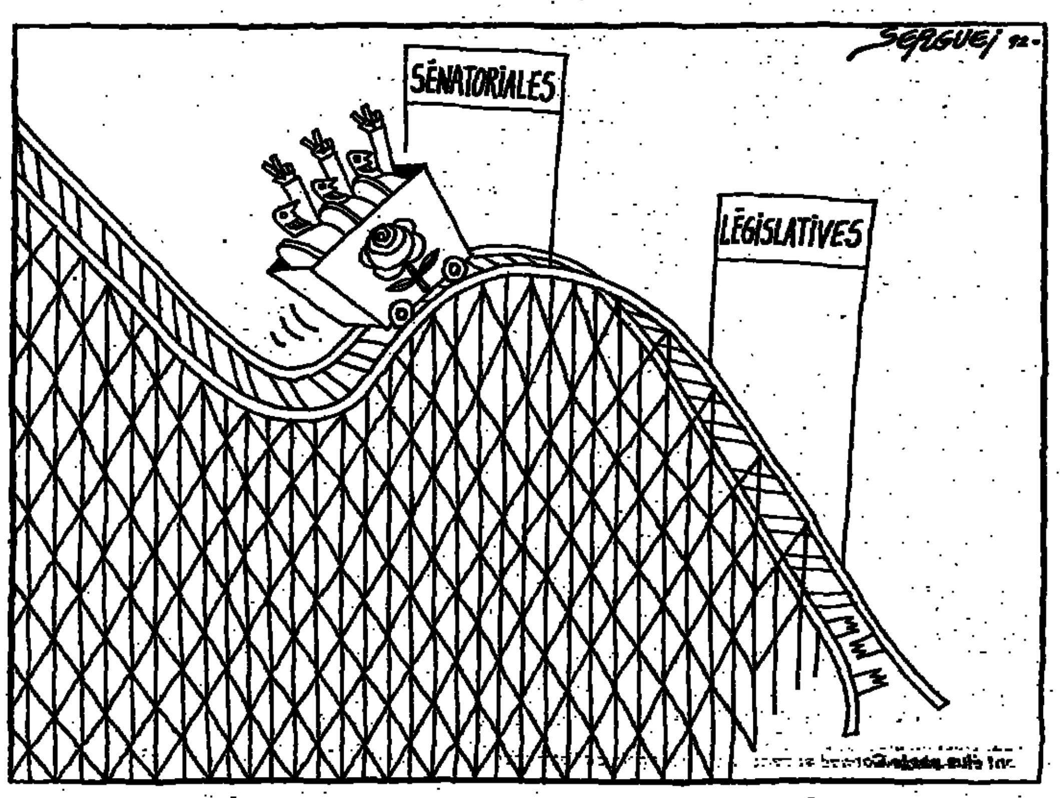
Le retour au palais du Luxembourg de MM. Michel Charasse, ministre du budget, et Jean-Marie Rausch, ministre délégué au commerce et à l'artisanat, qui a profité de la multiplication des listes de droite, devrait entraîner par ailleurs, au sein du gouvernement, un réaménagement, qualifié par M. Pierre Bérégovoy de *« très limité »*. Les deux ministres, qui ont un mois pour choisir entre leur nouveau mandat parlementaire et leur portefeuille, n'ont pas caché leur préférence pour le Sénat.

Le scrutin du 27 septembre a confirmé la fragilité, voire la précarité, du groupe communiste. Avec quatorze sénateurs et un apparenté, les communistes sont théoriquement au-dessous du seuil de quinze sénateurs nécessaire à la constitution d'un groupe. Ils ont cependant déjà connu une pareille situation à la suite des élections sénatoriales de 1986. A cette époque, ils avaient d'ailleurs bénéficié d'une interprétation conciliante du règlement du Sénat.

A droite, le RPR, habitué à voir ses effectifs croître à chaque renouvellement, marque singulièrement le pas. Il perd un siège dans l'Indre-et-Loire au profit de l'UDF et il ne conserve pas en Moselle le siège dont avait hérité M. Jean-Eric Bousch à la suite de l'entrée au gouvernement de M. Rausch. Il gagne en revanche un siège dans les Pyrénées-Orientales et un autre en Maine-et-Loire. Il peut espérer *récupérer* de nouveaux arrivants comme M. Eric Boyer, élu divers droite à la Réunion. Les centristes escomptent, eux aussi, le ralliement à leur groupe de nouveaux élus, qui leur permettrait de se maintenir à leur niveau actuel (soixante-huit sénateurs).

L'usure du pouvoir local sanctionnée

Le Rassemblement démocratique et européen limite les dégâts. Il ne devrait perdre au total qu'un siège si M. Rausch, il l'a laissé entendre,



	Sénateurs sortants	Sénateurs non renouvelables	Sénateurs renouvelables	Elus / Réélus	Sénat
PC	16	12	4	3	15
PS	62	45	17	22	67
Divers gauche	13	10	3	3	13
UDF	15	9	6	6	15
UDF-CDS	42	25	17	17	42
UDF-rad.	13	7	6	5	12
UDF-PR	45	32	13	12	44
UDF-PSD	4	3	1	0	3
RPR et app.	89	61	28	27	88
Div. dr.	21	14	7	8	22
Total	320 (1)	218	102	103	321

(1) Le Sénat compte, en principe, 321 élus, mais un siège était vacant depuis le décès d'André Traband (UDF-CDS). Une élection partielle avait lieu dans le Bas-Rhin, en même temps que le renouvellement triennal du Sénat, pour le pourvoir.

Seize sortants sont battus

Seize sénateurs sortants, qui se représentaient dimanche, ont été battus : il s'agit de MM. Claude Mont (UDF-CDS, Loire), Auguste Chupin (UDF-CDS, Maine-et-Loire), Jean-Eric Bousch (RPR, Moselle), Paul Souffrin (PC, Moselle), Jean-Paul Bataille (UDF-PR, Nord), Claude Prouvoyeur (CNI, Nord), Hubert d'Andigné (RPR, Orne), Henri Olivier (CNI, Orne), Henri Collette (RPR, Pas-de-Calais), Jacques Moutet (UDF-rad., Pyrénées-Atlantiques), Franz Duboscq (RPR, Pyrénées-Atlantiques), Hubert Peyou (ex-MRG, Hautes-Pyrénées), Paul Alduy (UDF-PSD, Pyrénées-Orientales), Albert Ramassamy (PS, la Réunion), Louis Virapoullé (UDF-CDS, la Réunion), Dick Ukeiwé (RPR, Nouvelle-Calédonie).

Vingt-six sénateurs ne se représentaient pas

Vingt-six sénateurs ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat. Il s'agit de MM. Marcel Fortier (RPR, Indre-et-Loire), André-Georges Voisin (app. RPR, Indre-et-Loire), Yves Goussebaire-Dupin (UDF-PR, Landes), Jacques Thyraud (UDF-PR, Loir-et-Cher), Michel Chauty (RPR, Loire-Atlantique), Bernard Legrand (UDF, Loire-Atlantique), Marcel Costes (PS, Lot), René Travert (CNI, Manche), Jean Amelin (RPR, Marne), Roger Boileau (UDF-CDS, Meurthe-et-Moselle), Hubert Martin (UDF-PR, Meurthe-et-Moselle), Richard Pouille (maj. p., Meurthe-et-Moselle), Robert Guillaume (PS, Nièvre), M[me] Marie-Fanny Gournay (RPR, Nord), MM. Roland Grimaldi (PS, Nord), Arthur Moulin (RPR, Nord), Hector Viron (PC, Nord), Amédée Bouquerel (RPR, Oise), Jean Natali (RPR, Oise), André Delelis (PS, Pas-de-Calais), Henri Gallet (PS, Pas-de-Calais), Roger Poudonson (UDF-CDS, Pas-de-Calais), Gilbert Belin (PS, Puy-de-Dôme, qui était toutefois candidat comme suppléant de M. Michel Charasse), André Daugnac (UDF-CDS, Pyrénées-Orientales), Jean-Pierre Bayle (PS, Français de l'étranger), Olivier Roux (UDF, Français de l'étranger).

Manœuvres pour la présidence

Les nouveaux sénateurs qui croient rejoindre rue de Vaugirard un club confortable de vieux messieurs paisibles risquent *d'être désagréablement surpris* : une sourde compétition devrait s'installer jusqu'à la fin de la semaine dans les couloirs du palais du Luxembourg. La bataille pour la succession de M. Alain Poher, président du Sénat jusqu'à vendredi, est ouvert, et les nombreux prétendants ont commencé à se manifester dans la vaste salle des conférences surchargée de fresques épiques et de dorures que M. Jean-Luc Mélenchon (PS) surnomme *drôlement, à cause de cette profusion*, la *« caverne du barbare »*.

Après s'être entretenu dans son bureau de président du groupe RPR avec MM. Jacques Chirac, Alain Juppé et Philippe Séguin, M. Charles Pasqua a réitéré, dimanche soir 27 septembre, son souhait de voir s'organiser, au sein la majorité UDF-RPR, une « primaire » qui permettrait à la droite sénatoriale de s'entendre au préalable sur le *nom du son candidat* à la présidence du Sénat. *« Ce qui me paraît capital*, a-t-il dit, *c'est que la majorité sénatoriale, qui dispose de près de deux cent trente sénateurs sur trois cent vingt et un, soit capable de désigner en son sein le futur président du Sénat et qu'elle ne se laisse pas arbitrer par les socialistes. »*

Il va sans dire que M. Pasqua ne se fait pas l'avocat de cette procédure par hasard, ou par pur esprit d'union. Le RPR est peut-être le groupe le plus puissant au Sénat avec plus de quatre-vingt-dix élus – même s'il n'a pas progressé à l'occasion de ce dernier renouvellement, – il n'en demeure pas moins minoritaire face à l'UDF, émiettée au Sénat *en trois groupes* : l'Union centriste, les Républicains et indépendants et le Rassemblement démocratique et européen.

La parade de l'UDF

M. Pasqua s'accommoderait donc volontiers d'une *profusion* de candidatures au sein de l'UDF et d'une dispersion de ses forces qui permettrait au RPR, dans le meilleur des cas, d'imposer une candidature gaulliste, ou plus simplement de choisir « son » candidat centriste ou républicain et indépendant.

Pour l'UDF, la parade est simple, du moins en théorie. Il suffirait en effet que les trois groupes se rassemblent et qu'ils se prononcent sur un nom. Avec plus de cent trente voix – si on s'en tient strictement aux effectifs actuels – l'impétrant serait alors certain de l'emporter le 2 octobre prochain. L'Union centriste proposera cette formule à ses deux partenaires au cours d'une réunion prévue mercredi 30 septembre. M. Jean-Pierre Fourcade (Rép. et ind.) est lui aussi décidé à *« tout mettre en œuvre pour que le président appartienne à l'UDF »*. Cependant, le président de son groupe, M. Marcel Lucotte, a d'ores et déjà fait savoir le peu d'enthousiasme que lui inspirait cette procédure. Soucieux de ne pas *« fracturer »* la majorité, il se rallierait plus volontiers à la « primaire » de M. Pasqua.

Si des réticences de cet ordre devaient s'accumuler, l'élection de vendredi serait à coup sûr un *remake* dévastateur de celle de 1989 qui vit les candidats UDF, MM. René Monory, Daniel Hoeffel et Jean Lecanuet pour les centristes, Jacques Larché, Pierre-Christian Taittinger, Marcel Lucotte et Jean-Pierre Fourcade pour les Républicains et indépendants, sans parler de M. Jean François-Poncet pour le RDE, s'entre-déchirer avec alacrité pour finalement échouer face à M. Poher, soutenu par le RPR.

Dimanche soir, M. Monory a répliqué à M. Pasqua. *« Le président du Sénat*, a-t-il dit sur France 2, *devra être républicain et européen. »* En juin dernier, à l'occasion de la révision de la Constitution préalable à la ratification des accords de Maastricht, l'UDF, pour une fois unie, avait mis nettement en minorité le RPR. Il reste maintenant aux responsables de l'UDF – étant admis qu'ils accordent beaucoup de prix à cette présidence – à savoir si cette majorité-là peut être ressuscitée.

G. P.

SÉNATORIALES

... bénéficiaires du scrutin

se décide finalement à le rejoindre. En revanche, pour les Républicains et indépendants, la perte risque d'être sèche, notamment dans les départements où leurs sortants ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat (Landes, Loir-et-Cher, Manche, Meurthe-et-Moselle). Ils perdent également dans l'Orne et dans le Nord, où leurs sortants sont battus. Des revers que ne compense pas le succès obtenu en Indre-et-Loire.

Vingt-six sénateurs ne se représentaient pas et seize ont été battus. Effet mécanique du renouvellement, l'abaissement de la moyenne d'âge de soixante-cinq à soixante-deux ans – le nouveau benjamin du Sénat est un élu RPCR de trente-cinq ans, M. Simon Loueckhote – s'accompagne d'une arrivée de sénateurs qui ont ouvertement mené campagne sur le thème de la rénovation. La cuisante défaite de MM. Hubert d'Andigné (RPR), soixante-quinze ans, et Henri Olivier (CNI), soixante-quinze ans, dans l'Orne, l'échec flagrant de M. Claude Mont (UDF-CDS), soixante-dix-neuf, dans la Loire, de M. Auguste Chupin (UDF-CDS), soixante-treize ans, en Maine-et-Loire, ou encore celui de M. Paul Alduy (UDF-PSD), soixante-dix-huit ans, dans les Pyrénées-Orientales, en témoignent *a contrario*. La fronde victorieuse de M. Alex Türk, ancien secrétaire départemental du RPR, relevé de ses fonctions par M. Alain Juppé, contre la liste officielle UDF-RPR est un autre indice de la volonté des grands électeurs de sanctionner l'usure du pouvoir.

Les départements renouvelables

Le chiffre indique le nombre de sièges à pourvoir; L'élection a lieu au scrutin majoritaire à deux tours, à l'exception de la Loire-Atlantique, de la Moselle, du Nord et du Pas-de-Calais, où elle a lieu à la représentation proportionnelle. Quatre sénateurs représentant les Français établis hors de France sont élus par le Conseil supérieur des Français de l'étranger.

Cinq des quarante-trois nouveaux sénateurs sont des femmes. Le PS, qui n'en comptait que deux, est le principal artisan de cette féminisation mesurée avec trois élues. Proportionnellement, le groupe communiste reste le plus «féministe» avec six élues au lieu de cinq. Jusqu'à l'élection de Mme Anne Heinis (div. d., Manche), les trois groupes UDF, le RDE, l'Union centriste et les Républicains et indépendants, ne comptaient pas une seule parlementaire! Quant au RPR, sa seule sortante ne se représentait pas. Il n'en compte donc plus que quatre.

Le Sénat, qui, de par l'article 24 de la Constitution, *«assure la représentation les collectivités territoriales de la République»*, accueillera quatre présidents de conseils généraux (MM. Jacques Baudot, UDF-CDS, Meurthe-et-Moselle; Roland Huguet, PS, Pas-de-Calais; René Marquès, UDF, Pyrénées-Orientales; Eric Boyer, div. d., la Réunion). Neuf autres présidents d'assemblée départementale ont conservé leur fauteuil de sénateur (MM. Jean Delaneau, UDF-PR, Indre-et-Loire; André Jourdain, RPR, Jura; Lucien Neuwirth, RPR, Loire; Charles-Henri de Cossé-Brissac, UDF-PR, Loire-Atlantique; Kléber Malécot, UDF, Loiret; Jean François-Poncet, UDF, Lot-et-Garonne; Albert Vecten, UDF-CDS, Marne; Jean Arthuis, UDF-CDS, Mayenne; et Rémi Herment, UDF-CDS, Meuse). En revanche, M. Hubert d'Andigné (RPR, Orne), qui avait sauvé *à l'arraché son mandat* de président de l'assemblée départementale de l'Orne en mars dernier, est battu. Quant à MM. Roger Goemaere (RPR, Loir-et-Cher) et Jacques Donnay (RPR, Nord), leur qualité de «patron» de leur département n'aura pas suffi pour assurer leur élection. Aucun président de conseil régional n'était candidat à ce scrutin.

ANNE CHAUSSEBOURG et GILLES PARIS

Les réactions

□ **M. Quilès (PS) : *«Sensible poussée socialiste»*.** – M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, a estimé que les résultats *«traduisent une sensible poussée du Parti socialiste, dont le groupe passera de 66 à 71 sièges»*. Selon lui, *«le PS apparaît comme le principal bénéficiaire»* de ce scrutin puisqu'il obtient, a-t-il souligné, *«un nombre d'élus supérieur à 30 % au nombre de ses sénateurs sortants»*. Le ministre a *«salué»* l'élection des deux membres du gouvernement qui se présentaient, MM. Michel Charasse, dans le Puy-de-Dôme, et Jean-Marie Rausch, en Moselle.

□ **M. Richard (PS) : *«Un gain de sièges important»*.** – M. Alain Richard, secrétaire national du PS chargé des élections, s'est félicité des résultats des élections sénatoriales qui, a-t-il souligné, *«montrent un gain en sièges important pour le PS (le groupe PS et apparentés passant de 66 à 71), les autres élus Majorité présidentielle restant stables»*. *«Directement lié aux dernières élections locales*, a-t-il ajouté, *ce scrutin confirme l'excellent résultat des municipales de 1989 où le PS et ses alliés avaient remporté un succès marquant.»* M. Richard a également noté que *«cette consultation permettra aux socialistes de multiplier par trois leur représentation féminine puisque désormais pour 7 % le groupe est composé de femmes, soit la part la plus importante des groupes de la Haute Assemblée»*.

□ **M. Estier (PS) : *«Extrêmement satisfait»*.** – M. Claude Estier (Paris), président du groupe socialiste du Sénat, a déclaré que *«le groupe PS est extrêmement satisfait des résultats»*. *«Il est évident que le groupe socialiste demeure minoritaire au Sénat mais nous pouvons constater que nous sommes le seul groupe à avoir progressé de façon significative alors que les autres groupes reculent ou stagnent»*, a-t-il ajouté, précisant que *«le groupe PS, avec 71 sièges, redevient le second groupe du Sénat, avec les effectifs les plus importants qu'il ait jamais connus»*.

□ **M. Lucotte (Rép. et ind.) : *«Ne pas fracturer»* la majorité.** – M. Marcel Lucotte (Rép. et ind., Saône-et-Loire), président du groupe de l'Union des républicains et indépendants, s'est déclaré *«plutôt réconforté par ces résultats dans la série la plus difficile»* pour son groupe. Il a toutefois regretté la *«division de l'opposition»* ayant notamment entraîné, a-t-il souligné, la défaite de M. Jean-Paul Bataille dans le Nord, et a admis que le *«gain de sièges nouveaux»* avait été obtenu dans des *«conditions parfois difficiles»*. *«L'élection a été plus ouverte qu'on ne le croyait»*, a-t-il ajouté. En ce qui concerne l'élection du nouveau président du Sénat, il a appelé de ses vœux une *«candidature unique»* de la majorité sénatoriale (les trois groupes de l'UDF et le RPR), qu'il convient, a-t-il souhaité, de *«ne pas fracturer»*.

□ **M. Larché (Rép. et ind.) : *«La promotion de l'institution sénatoriale»*.** – M. Jacques Larché (Rép. et ind., Seine-et-Marne), président de la commission des lois, a indiqué qu'il avait *«plutôt tendance à favoriser un candidat UDF à la présidence du Sénat»*, actuellement détenue par le centriste Alain Poher. *«Je souhaite*, a-t-il précisé, *un schéma qui permette d'aboutir à une stabilité et à la promotion de l'institution sénatoriale.»*

□ **M. Fourcade (Rép. et ind.) : *«Grande stabilité politique»*.** – M. Jean-Pierre Fourcade (Rép. et ind., Hauts-de-Seine) a noté, à l'issue du scrutin, une *«très grande stabilité politique»* et un *«renouvellement des personnes, avec l'arrivée de plus de femmes»*. S'agissant de la présidence du Palais du Luxembourg, il a réaffirmé qu'il fallait *«tout mettre en œuvre pour que le président appartienne à l'UDF»*.

□ **M. Taittinger (Rép. et ind.) : *«Les maires de 1983 ont gagné»*.** – M. Pierre-Christian Taittinger (Rép. et ind., Paris) s'est déclaré *«satisfait»* de la *«grande stabilité»* et a souligné que *«ce sont les maires de 1983 qui ont gagné»*.

□ **M. Poher (Un. centr.) : *«Je n'ai que des satisfactions»*.** – M. Alain Poher (Un. centr., Val-de-Marne), président du Sénat, a indiqué qu'il gardait *«une excellente impression de cette journée»*. *«Je n'ai que des satisfactions»*, a-t-il confié.

□ **M. Hoeffel (Un. centr.) : *«Quand la majorité sénatoriale s'est trop divisée...»*** – M. Daniel Hoeffel (Bas-Rhin), président du groupe centriste du Sénat, a *«constaté»* que *«quand la majorité sénatoriale s'est trop divisée, elle a globalement perdu des sièges au détriment du PS, notamment dans les départements où l'élection se fait à la proportionnelle»*.

□ **M. Cartigny (Rass. dém. eur.) : *«Très satisfait»*.** – M. Ernest Cartigny (Seine-Saint-Denis), président du groupe Rassemblement démocratique européen du Sénat, a estimé que les résultats montraient *«une grande stabilité dans les différents groupes»*, ajoutant qu'il en était *«très satisfait»*.

□ **Mme Luc (PC) : *«Un scrutin antidémocratique»*.** – Mme Hélène Luc, président du groupe PC du Sénat, a déclaré que *«malgré le scrutin antidémocratique, le Sénat comptera toujours un groupe communiste dans ses murs»*. *«Nous avons déjà vécu une situation de ce type entre 1983 et 1986»*, a-t-elle rappelé.

POINT DE VUE

Un renouvellement peut en cacher un autre

par Jean Arthuis

A quoi sert le Sénat? Réponse sous-entendue dans le meilleur des cas : *à rien! La question est à la fois* toujours présente, jamais vraiment posée et – l'amour-propre des *sénateurs dût-il en souffrir – guère* susceptible de passionner les foules.

Comme on guette dans la brume le monstre du Loch Ness, d'aucuns ont attendu et d'autres ont redouté, tout au long de la dernière législature sénatoriale, une *réforme constitutionnelle réduisant* le rôle de la Haute Assemblée. Non seulement cette réforme n'est pas venue, mais le Sénat est sorti renforcé de la tourmente qui a agité le Parlement à l'occasion de la *ratification* du traité de Maastricht.

Dans l'examen de la réforme constitutionnelle précédant cette ratification par le Congrès, le Sénat a montré qu'il ne ronronnait pas : la détermination des uns et des autres n'y a pas été moins nette qu'au Palais Bourbon. L'originalité des débats sénatoriaux a davantage tenu à une volonté de la Haute Assemblée de jouer pleinement le rôle constituant qui est le sien et de mettre au point un texte qui ne compromette aucune solution pour l'avenir de l'Europe.

Il en est sorti un texte qui renforce à la fois le Parlement français et le Sénat en particulier. Il renforce le Parlement tout entier en lui donnant un droit d'avis sur les projets de directives européennes qu'on avait constamment refusé jusqu'à présent aux élus de la nation, et qui n'est pourtant qu'une modalité logique de leur mission de contrôle de l'exécutif.

Le Sénat lui-même sort renforcé, non seulement parce qu'il a eu un poids décisif dans le débat constitutionnel, non seulement parce que le texte adopté au Congrès en juin fut le sien, mais aussi parce que l'adoption de l'amendement sur le *vote des étrangers – l'un des* points les plus sensibles – en soumet les modalités à une loi organique votée en termes identiques par les deux Assemblées.

L'examen de ce passé récent, à quelques mois d'échéances électorales décisives, livre des leçons *pour l'avenir du Sénat. Il montre* d'abord que c'est dans le supplément de réflexion qu'elle est capable d'apporter que la Haute Assemblée justifie le mieux la mission législative qui lui assigne la Constitution. Le Sénat représente et doit continuer de représenter *une garantie pour les Français.*

Conjurer quatre risques de rupture

Dans cet esprit et dans le prolongement du rôle joué par les commissions d'enquêtes parlementaires créées à son initiative, le Sénat peut jouer un rôle déterminant en faveur de la rigueur et de la transparence de la vie politique nationale. Deux conditions aujourd'hui nécessaires de la réhabilitation du politique dans notre pays et de son poids au sein de l'Europe.

Aussi, l'avenir du Sénat ne passe-t-il pas tant par une intensification de la médiatisation de ses débats et de ses hommes que par *le renforcement de son efficacité*, l'amélioration de ses conditions de travail ou l'élargissement de son ouverture internationale.

Pour l'immédiat, sa contribution doit aider la France à conjurer quatre risques de rupture :

– *Rupture de l'autorité de l'Etat* dont les grandes missions sont affectées par le dysfonctionnement croissant des instruments de pouvoir public : justice et service pénitentiaire, enseignement, sécu*rité, défense, diplomatie, pacte* social.

– Rupture de l'équilibre entre la région parisienne, les grandes agglomérations et le monde rural.

– *Rupture entre la logique* d'Etat qui vise à maintenir la solidarité parmi tous ceux qui habitent un territoire – les prélèvements obligatoires frappant les salaires et les activités de production – et la logique d'entreprise qui tend à déplacer la production dans le pays où les coûts sont les plus faibles – Maghreb, Sud-Est asiatique – : sans réforme fiscale, la *résorption* du chômage est illusoire.

– Rupture des solidarités et de la stabilité européennes : au moment où les monnaies sont malmenées et que s'accumulent les incertitudes dans les relations internationales, le Sénat est appelé *à s'affirmer comme régulateur* et médiateur actif.

C'est en devenant de plus en plus et de mieux en mieux ce qu'il est, c'est-à-dire une Assemblée politique composée d'hommes et de femmes de convictions expérimentées, et plus indépendants des *partis car souvent en charge de* destinées territoriales importantes, que le Sénat remplira pleinement sa mission dans l'avenir et répondra à l'attente des Français.

Tel est l'enjeu. Tel est le vœu que l'on peut former pour la Haute Assemblée au moment où, renouvelée par l'élection d'une partie de ses membres, elle est appelée à poursuivre son propre renouvellement. Il y a trois ans, la rénovation s'est amorcée. Les conditions sont aujourd'hui réunies pour lui donner corps. Il convient de lui trouver un visage.

▶ **Jean Arthuis est sénateur (Union centriste) et président du conseil général de la Mayenne.**

هكذا من الأصل

LES ÉLECTIONS

INDRE-ET-LOIRE (3)

SORTANTS : Jean Delaneau, UDF-PR (RI) ; Marcel Fortier (RPR), n.s.r.p. ; André-Georges Voisin (app. RPR), n.s.r.p.

ÉLUS : James Bordas, UDF-PR ; Jean Delaneau, UDF-PR ; Dominique Leclerc, RPR.

PREMIER TOUR

I., 1 279 ; V., 1 264 ; E., 1 256.

Isolés : Jean Delaneau, UDF-PR, s., p.c.g., m. de Château-Renault, a.d., a.p.c.r., 655 ...... *RÉÉLU*

Dominique Leclerc, RPR, c.r., c.g., m. de La Ville-aux-Dames, 441 ; James Bordas, UDF-PR, c.r., c.g., m. de Chambray-lès-Tours, 409 ; Michèle Beuzelin, div. d., c.g., adj . m. de Tours, 396 ; Michel Lezeau, ex-RPR, c.g., m. de Ballan-Miré, 252 ; Pierre de Beaumont, UDF-rad., c.g., 128 ; Raymond Lory, UDF-CDS, c.g., m. de Joué-lès-Tours, 108.

PS : Yves Dauge, c.r., c.g., m. de Chinon, 331 ; Alain Kergoat, c.g., m. des Essards, 246 ; Jean-Luc Galliot, m. de Notre-Dame-d'Oé, 233.

PC : Jean-Paul Moreau, c.m. de Bourgueil, 40 ; Jannick Porcheron, c.m. de Loches, 38 ; Michel Mesmin, 1er adj. m. de Saint-Pierre-des-Corps, 37.

FN : Emile Paccard, 45.

SECOND TOUR

V., 1 267 ; E., 1 200.

Dominique Leclerc, RPR, 520 ...... *ÉLU*
James Bordas, UDF-PR, 426 ...... *ÉLU*

Michèle Beuzelin, div. d., 416 ; Yves Dauge, PS, 332 ; Alain Kergoat, PS, 240 ; Michel Lezeau, ex-RPR, 192 ; Michel Mesmin, PC, 33 ; Jean-Paul Moreau, PC, 29 ; Emile Paccard, FN, 7.

1983. – I., 1 239.

1er tour : V., 1 229 ; E., 1 223.

Isolés : Marcel Fortier, RPR, s., 567 ; Jean Delaneau, UDF-PR, 509 ; André Voisin, sout. RPR, 479 ; Michel Trochu, div . d., 332 ; James Bordas, UDF-rad., 283 ; Pierre de Beaumont, UDF-rad., 164 ; Gilbert Buron, div. d., 126 ; Michel Morcher, div. d., 117 ; Jean Roux, CNIP, 78 ; Fernand Andréani, div. d., 68 ; Philippe Dubreuil-Chambardel, UDF, 52 ; *PS :* Norbert Echapt, 176 ; Michel Blondeau, 174 ; Huguette Boussiquet, 159 ; *PC :* Lucette Chapeau, 66 ; Jacques Vigier, 66 ; Jean-Paul Moreau, 64.

2e tour : V., 1 236 ; E., 1 214.

Fortier, 876, RÉÉLU ; Delaneau, 875, ÉLU ; Voisin, 757, ÉLU ; Echapt, 210 ; Blondeau, 200 ; Vigier, 178 ; de Beaumont, 133 ; Trochu, 12 ; Bordas, 5 ; Chapeau, 1.

L'UDF gagne un siège et le RPR en perd un. Seul sortant à se représenter, M. Delaneau, sénateur depuis 1983, s'est succédé à lui-même, comme prévu, dès le premier tour, en dépassant de vingt-six voix la majorité absolue. Pour le second tour, MM. Lory et de Beaumont ont été les candidats les plus en vue à se retirer. Nouveau sénateur, M. Leclerc semble avoir bénéficié du fait qu'il est le gendre de M. Fortier, sénateur qui, après trois mandats, ne se représentait pas pour raison de santé. Le troisième siège revient à M. Bordas qui l'emporte de dix voix sur Mme Beuzelin, adjointe au maire de Tours, M. Jean Royer, dont elle est proche. Chef de file des candidats socialistes, M. Dauge, chargé de mission auprès du président de la République, n'a amélioré son score que d'une seule voix au second tour. MM. Leclerc et Bordas, tous deux conseillers régionaux et généraux, devront abandonner une de leurs fonctions, dans le cadre de la loi sur le cumul des mandats.

ISÈRE (4)

SORTANTS : Jean Boyer, UDF-PR (RI) ; Guy Cabanel, UDF-PR (RI) ; Charles Descours (RPR) ; Jean Faure, UDF-CDS (UC).

ÉLUS : Jean Boyer, UDF-PR ; Guy Cabanel, UDF-PR ; Charles Descours, RPR ; Jean Faure, UDF-CDS.

PREMIER TOUR

I., 2 440 ; V., 2 417 ; E., 2 390.

Un. d. : Jean Faure, UDF-CDS, s., c.g., m. d'Autrans, 1 303 ...... *RÉÉLU*
Charles Descours, RPR, s., c.g., c.m. de Grenoble, 1 235 ...... *RÉÉLU*
Guy Cabanel, UDF-PR, s., c.g., m. de Meylan, a.d., 1 225 ...... *RÉÉLU*

Jean Boyer, UDF-PR, s., c.g., a.d., 1 149.

PS : Edmond Roy, m. de Bourgoin-Jallieu, 692 ; Charles Guibbaud, m. de Gières, 690 ; Gilbert Rovetto, adj. m. de La Motte-Saint-Martin, 648 ; Madeleine Moulin, adj. m. de Vienne, 646.

PC : Robert Veyret, c.r., c.g., m. de Saint-Jean-de-Moirans, 391 ; Gérard Arnaud, c.g., m. de Pinsot, 316 ; Louise Carly, adj. m. de Villefontaine, 313 ; Maurice Poirier, c.g., m. de Roussillon, 311.

Ecol. : Thierry Chomel, GE, m. de Sainte-Marie-du-Mont, 103 ; Monique Gondrand, Verts, c.m. de Meylan, 94 ; Serge Revel, GE, m. de Pressins, 94 ; Thierry Lehnebach, GE, c.r., c.m. de Bilieu, 92.

FN : Pierre Vernet, c.m. de Charvieux-Chavagneux, 74.

SECOND TOUR

V., 2 371 ; E., 2 087.

Jean Boyer, UDF-PR, 1 152 ...... *RÉÉLU*

Charles Guibbaud, PS, 827.
Thierry Chomel, GE, 107.
Robert Veyret, PC, 1.

1983. – I., 2 318.

1er tour : V., 2 314 ; E., 2 305.

Un. d. : Jean Boyer, UDF-PR, 1 065 ; Guy Cabanel, UDF-PR, 1 032 ; Charles Descours, RPR, 975 ; Jean Faure, UDF-CDS, 935 ; *PS :* Raymond Espagnac, s., 741 ; Maurice Puissat, 692 ; Pierre Oudot, 678 ; Augustin Giraud, 591 ; *PC :* Paul Jargot, s., 558 ; Maurice Poirier, 360 ; Michel Bacconnier, 352 ; Georges Maugiron, 337 ; *Isolés :* Pierre Grataloup, div. d., 534 ; Yves Graillet, CNIP, 63 ; Jean-Claude Berthet, div. d., 16.

2e tour : V., 2 314 ; E., 2 305.

Boyer, 1 208, ÉLU ; Faure, 1 184, ÉLU ; Cabanel, 1 178, ÉLU ; Descours, 1 153, ÉLU ; Jargot, 1 098 ; Espagnac, 1 051 ; Oudot, 1 019 ; Puissat, 1 008 ; Grataloup, 1.

Les quatre sénateurs sortants UDF et RPR ont été réélus. La seule véritable incertitude du vote de dimanche résidait dans leur élection ou non au premier tour. Finalement, seul M. Boyer et son suppléant, M. Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble et président du conseil général de l'Isère, ont été mis en ballottage. Les deux hommes ont probablement payé les conséquences de leur affrontement public en mars dernier, lorsque M. Carignon avait envisagé de se lancer, contre l'avis de M. Boyer, à la conquête de la présidence du conseil régional, tenue par M. Charles Millon (UDF-PR). Leur « réconciliation » à l'occasion des élections sénatoriales a été diversement appréciée à droite, et certains grands électeurs l'ont exprimé en rayant de leur bulletin de vote le nom de M. Carignon.

Quant au PS, il a souffert d'un mauvais report des voix communistes. Les candidats du PCF se sont retirés au second tour mais sans donner de consigne de vote, et leurs grands électeurs ont manifestement préféré le vote nul ou blanc, dont le nombre est passé entre les deux tours de 27 à 284.

La liste commune des Verts et de Génération Ecologie enregistre pour sa part un très bon score, compte tenu de la faible base électorale des écologistes, qui ne pouvaient compter officiellement que sur une vingtaine de grands électeurs.

JURA (2)

SORTANTS : Pierre Jeambrun, UDF-rad. (RDE) ; André Jourdain (RPR), devenu sénateur le 18 septembre 1989 en remplacement de Pierre Brantus, UDF-CDS (UC), décédé.

ÉLUS : Pierre Jeambrun, UDF-rad. ; André Jourdain, RPR.

PREMIER TOUR

I., 976 ; V., 972 ; E., 958.

Un. d. : André Jourdain, RPR, s., p.c.g., adj. m. de Sapois, 532 ...... *RÉÉLU*
Pierre Jeambrun, UDF-rad., s., c.m. de Chêne-Bernard, 488 ...... *RÉÉLU*

Div. d. : Jean Burdeyron, div. d., c.g., m. de Moirans-en-Montagne, 220 ; Gérard Fernoux-Coutenet, UDF, c.g., m. de Rochefort-sur-Nenon, 135.

PS : André Vauchez, c.g., m. de Tavaux, 196 ; André Bezin, m. de Saint-Didier, 159.

PC : Maurice Faivre-Picon, c.g., m. de Damparis, 39 ; Robert Lançon, m. de Ravilloles, 36.

Isolés : Michel Moreau, écol., c.g., c.m. de Champagnole, 37 ; Jean-Etienne Normand, FN, 26.

1983. – I., 959

1er tour : V., 956 ; E., 949.

Un. d. : Pierre Jeambrun, UDF-rad., s., 707 voix, RÉÉLU ; Pierre Brantus, UDF-CDS, 688, ÉLU ; *PS :* Marc Mignot, 179 ; Jacques Chambard, 165 ; *PC :* Maurice Faivre-Picon, 76 ; Claude-Roger Jeanneret, 74.

Le scrutin a été sans surprise puisque les deux sortants – M. Jeambrun et M. Jourdain, président du conseil général, qui avait remplacé en 1989 Pierre Brantus (UDF-CDS), décédé – ont été réélus dès le premier tour. Après s'être nettement imposé en 1974 puis en 1983, M. Jeambrun, ancien collaborateur d'Edgar Faure, perd toutefois des voix au bénéfice du deuxième vice-président du conseil général, M. Burdeyron. Sa récente inculpation de recel d'abus de biens sociaux dans une affaire de fausses factures a probablement pesé dans le recul de son audience.

LANDES (2)

SORTANTS : Yves Goussebaire-Dupin, UDF-PR (RI), n.s.r.p. ; Philippe Labeyrie (PS).

ÉLUS : Jean-Louis Carrère, PS ; Philippe Labeyrie, PS.

PREMIER TOUR

I., 948 ; V., 945 ; E., 934.

PS : Philippe Labeyrie, s., m. de Mont-de-Marsan, 474 ...... *RÉÉLU*

Jean-Louis Carrère, c.r., 410.

Isolés : Michel Simon, RPR, c.g., m. de Brocas, 332 ; Alain Dutoya, MRG, c.g., m. d'Hagetmau, 158 ; Eric Barrouillet, FN, c.r., c.m. de Dax, 23.

PC : Franck Marcadé, c.g., m. de Mouscardès, 119 ; Marie-Pierrette Fontenas, c.g., m. de Tarnos, 110.

SECOND TOUR

V., 937 ; E., 852.

Jean-Louis Carrère, PS, 497 ...... *ÉLU*

Michel Simon, RPR, 353 ; Eric Barrouillet, 2, FN.

1983. – I., 898.

1er tour : V., 895 ; E., 878.

Isolés : Yves Goussebaire-Dupin, UDF-PR, 405 ; André Mirtin, RPR, 355 ; Philippe Labeyrie, PS, 324 ; Jacques Dutin, PS, 309 ; Alain Dutoya, MRG, 132 ; *PC :* André Maye, 95 ; Franck Marcade, 95.

2e tour : V., 896 ; E., 889.

Labeyrie, 428, ÉLU ; Goussebaire-Dupin, 421, ÉLU ; Dutin, 415 ; Mirtin, 392 ; Dutoya, 76.

La logique mathématique a été respectée. La droite perd le siège qu'elle détenait, ce qui permet à la formation de M. Henri Emmanuelli, président du conseil général, de détenir, à ce jour, la totalité des sièges de parlementaires (3 députés et 2 sénateurs) du département. M. Labeyrie, sénateur sortant, maire de Mont-de-Marsan, a été réélu dès le premier tour, mais de justesse. La majorité absolue se montait à 468 voix : il en a obtenu 474. Au second tour, son colistier, M. Carrère, a bénéficié du retrait des communistes et du MRG. Malgré une forte poussée de bulletins blancs au second tour (87), il a totalisé 497 suffrages, soit 58 % des voix, contre 353 au candidat de droite qui s'était maintenu contre lui.

LOIR-ET-CHER (2)

SORTANTS : Jacques Bimbenet, UDF (RDE), devenu sénateur le 10 septembre 1986 en remplacement de Charles Beaupetit, div. d. (GD), décédé ; Jacques Thyraud, UDF-PR (RI), n.s.r.p.

ÉLUS : Jacques Bimbenet, UDF ; Pierre Fauchon, UDF-CDS.

PREMIER TOUR

I., 904 ; V., 896 ; E., 889 .

Isolés : Jacques Bimbenet, UDF, s., c.g., m. de Contres, 497 ...... *RÉÉLU*

Pierre Fauchon, UDF-CDS, c.r., c.g., m. de Choue, 333 ; Roger Goemaere, RPR, p.c.g., c.r., a.d., 265 ; Aymar de Boisgrollier, FN, c.m. de Busloup, 29.

PS : Michel Elmer, c.g., m. de Saint-Gervais-la-Forêt, 241 ; Jean-Philippe Félard, m. de Saint-Firmin-des-Prés, 217.

PC : Roger Leclerc, 15 ; Jean-Claude Delanoue, c.m. de Romorantin-Lanthenay, 12.

SECOND TOUR

V., 893 ; E., 879.

Pierre Fauchon, UDF-CDS, 380 ... *ÉLU*

Michel Elmer, PS, 250 ; Roger Goemaere, RPR, 249

1983. – I., 878.

1er tour : V., 872 ; E., 855.

Un. d. : Charles Beaupetit, UDF-rad., s., 592, RÉÉLU ; Jacques Thyraud, UDF-PR, s., 499, RÉÉLU ; *Isolés :* Pierre Fauchon, UDF-CDS, 224 ; Pierre Pépin, PS, 111 ; Yves Piau, PS, 105 ; Jean Mauduit, div. d., 51 ; *PC :* Michel Lhommède, 36 ; Jean-Jacques Mansart, 35.

Le favori du scrutin, M. Goemaere, président du conseil général, est battu. Fortement engagé dans la défense du monde rural, M. Goemaere n'en a pas moins été victime d'un vote-sanction de la part des grands électeurs modérés qui lui reprochent son trop grand appétit politique – il est aussi vice-président du conseil régional – ainsi qu'une complaisance, jugée excessive, à l'égard des socialistes, en général, et du maire de Blois, M. Jack Lang, en particulier. Les divisions internes du RPR semblent également lui avoir fait perdre des suffrages. En revanche M. Bimbenet est très facilement réélu, alors qu'il y a neuf ans il n'était que le suppléant de Charles Beaupetit ; il le doit certainement à sa forte présence dans le département. En maintenant un candidat au second tour, la gauche s'est refusé à arbitrer le duel entre MM. Goemaere et Fauchon. La victoire de ce dernier apportera une voix supplémentaire au groupe centriste du Sénat, alors que le RPR est privé d'un siège sur lequel il comptait.

LOIRE (4)

SORTANTS : François Mathieu, UDF-rad. (UC), élu à l'occasion d'une élection partielle organisée le 4 septembre 1988 à la suite de la démission de Michel Durafour, UDF-rad. (GD), entré au gouvernement ; Louis Mercier, UDF-CDS (UC) ; Claude Mont, UDF-CDS (UC) ; Lucien Neuwirth (RPR).

ÉLUS : François Mathieu, UDF-rad ; Louis Mercier, UDF-CDS ; Lucien Neuwirth, RPR ; Guy Poirieux, UDF.

PREMIER TOUR

I., 1 743 ; V., 1 735 ; E., 1 699.

Un. d. : Lucien Neuwirth, RPR, s., p.c.g., a.d., 979 ...... *RÉÉLU*

François Mathieu, UDF-rad., s., c.g., c.m. de Saint-Etienne, 838 ; Louis Mercier, UDF-CDS, s., m. de Coutouvre, 824 ; Guy Poirieux, UDF, c.r., c.g., m. de Montbrison, 810.

Maj. p. : Jean-Claude Frécon, PS, c.g., m. de Pouilly-lès-Feurs, 583 ; Jacques Badet, PS, c.m. et a.m. de Saint-Chamond, a.d., 345 ; André Friedenberg, MRG, 315 ; Albert Lauriac, PS, m. de Saint-André-d'Apchon, 314.

Div. d. : Claude Mont, UDF-CDS, s., c.g., m. de Noirétable, a.d., 276 ; Roger Murat, ex-RPR, c.m. de Saint-Etienne, 114 ; Jean Barnier, div. d., m. de Saint-Marcellin-en-Forez, 93 ; Auguste Pralus, div. d., 61.

Isolés : François Mazoyer, UDF-CDS, c.r., m. d'Andrézieux-Bouthéon, 251 ; Jean Carré, FN, c.r., 58.

PC : Fernand Montagnon, c.g., c.m. et a.m. de La Ricamarie, 161 ; Serge Feugère, c.r., adj. m. de Roanne, 151 ; André Géry, m. de Rive-de-Gier, 150 ; Françoise Gamper, c.m. de Saint-Etienne, 145.

SECOND TOUR

V., 1 729 ; E., 1 687.

François Mathieu, UDF-rad., 902 ...... *RÉÉLU*
Louis Mercier, UDF-CDS, 882 *RÉÉLU*
Guy Poirieux, UDF, 872 ...... *ÉLU*

Jean-Claude Frécon, PS, 708 ; François Mazoyer, UDF-CDS, 295 ; Fernand Montagnon, 249 ; André Géry, 27 ; Serge Feugère, 22 ; Françoise Gamper, 3.

1983. – I., 1 654

1er tour : V., 1 651 ; E., 1 618.

Un. d. : Lucien Neuwirth, RPR, 833, ÉLU ; Claude Mont, UDF-CDS, s., 663 ; Louis Mercier, UDF-CDS, 634 ; Michel Durafour, UDF-rad., 606 ; *Div. d. :* Guy Poirieux, UDF, 569 ; Claude Metton, UDF, 445 ; *PS :* Jean-Claude Frécon, 365 ; Louis Barjon, 333 ; Claude Cheboissier, 329 ; Jean Hugon, 305 ; *Isolés :* Paul Guillaud, div. d., 218 ; Vital Merley, div. d., 152 ; Jean Alligier, div. d., 152 ; *PC :* Fernand Montagnon, 193 ; Paul Desroches, 154 ; André Géry, 102 ; François Tomas, 100.

2e tour : V., 1 650 ; E., 1 612.

Mercier, 1 047, ÉLU ; Mont, 1 040, RÉÉLU ; Durafour, 1 000, ÉLU ; Frécon, 513 ; Barjon, 457 ; Montagnon, 394 ; Chaboissier, 111 ; Hugon, 14 ; Poirieux, 13 ; Desroches, 4 ; Metton, 2 ; Géry, 2 ; Guillaud, 1 ; Merley, 1.

Election partielle du 4 septembre 1988. – I., 1 689.

1er tour : V., 1 671 ; E., 1 654.

François Mathieu, UDF-rad., 529 ; Jean-Claude Frécon, PS, 461 ; Gérard Sève, UDF-CDS, 274 ; Fernand Montagnon, PC, 187 ; Claude Faure, UDF, 97 ; François Mazoyer, UDF-CDS, 74 ; André Delorme, div. d., 21 ; Jacques Delore, div. d., 11.

2e tour : V., 1 671 ; E., 1 585.

Mathieu, 907, ÉLU ; Frécon, 635 ; Faure, 43.

A l'issue d'un scrutin plus politique qu'à l'accoutumée, l'UDF et le RPR ont conservé, malgré la présence d'une liste dissidente de droite, leurs quatre sièges de sénateurs. Seul M. Lucien Neuwirth (RPR), président du conseil général de la Loire, a été réélu aisément dès le premier tour. Les trois autres candidats de droite, MM. François Mathieu (UDF-rad) et Louis Mercier (UDF-CDS), sénateurs sortants, et M. Guy Poirieux (UDF) sont parvenus à rassembler au second tour sur leurs noms une partie des suffrages qui s'étaient portés sur la liste dissidente conduite par le sénateur sortant, Claude Mont (UDS-CDS).

Celui-ci a modestement réussi à attirer sur son nom une partie des déçus de la majorité départementale. Dépité par son résultat médiocre, M. Mont s'était retiré à l'issue du premier tour sans donner de consigne de vote. Trente-sept ans après avoir été élu au Sénat, M. Mont a donc manqué sa sortie. Son âge – soixante-dix-neuf ans, – la présence à ses côtés de son gendre, qui ne dispose d'aucun mandat électif, et de maires peu représentatifs auront été les principaux handicaps du maire de Noirétable. Son successeur, M. Poirieux, touché par le cumul des mandats, devrait selon toute vraisemblance conserver son poste de vice-président chargé de l'éducation au conseil régional Rhône-Alpes et abandonner le siège de conseiller général qu'il occupe depuis 1973.

Quant à la gauche, elle n'a guère profité de la division de la droite et les mauvais reports de voix entre socialistes et communistes ont contribué à la défaite de M. Jean-Claude Frécon (PS). Avec 708 voix au second tour, ce dernier confirme cependant sa bonne implantation personnelle.

HAUTE-LOIRE (2)

SORTANTS : Jean-Paul Chambriard, UDF-PR (RI) ; Adrien Gouteyron (RPR).

ÉLUS : Jean-Paul Chambriard, UDF-PR ; Adrien Gouteyron, RPR.

PREMIER TOUR

I., 699 ; V., 698 ; E., 693.

Un. d. : Adrien Gouteyron, RPR, s., c.g., m. de Rosières, 455 ...... *RÉÉLU*
Jean-Paul Chambriard, UDF-PR, s., c.g., c.m. et a.m. de Brioude, 361 ...... *RÉÉLU*

PS : Gabriel Gay, m. de Sainte-Florine, 136 ; Pierre Gibert, m. de Costaros, 126.

Isolés : André Reynaud, UDF-CDS diss., c.g., m. de Vals-près-Le Puy, 106 ; Raymond Vincent, div. g., m. du Chambon-sur-Lignon, 70 ; Marcelle Badiou, div. d., m. de Saint-Germain-Laprade, 40 ; Gérard Astic, FN, 8.

PC : Paul Roux, c.m. du Puy-en-Velay, 14 ; Marc Maurin, adj. m. de Brioude, 13.

1983. – I., 682 ; V., 680 ; E., 667.

Un. d. : Adrien Gouteyron, RPR, s., 529, RÉÉLU ; Jean-Paul Chambriard, PR, 457, ÉLU ; *Isolé :* René Chazelle, s., 204 ; *PC :* Raymond Dechiron, 43 ; René Filiol, 30.

MM. Jean-Paul Chambriard et Adrien Gouteyron sont réélus dès le premier tour dans ce bastion de la droite. Les socialistes ne constituaient pas de danger véritable, même si les élections municipales de 1989 avaient quelque peu rosi l'échiquier politique de la Haute-Loire. La droite classique craignait, en revanche, que la multiplication des candidatures modérées ne contrarie la réélection des deux sortants au premier tour et ne les oblige à un second, plus aléatoire. Les autres candidats n'ont cependant pas réalisé les scores qu'ils espéraient, et les deux sortants, qui représentaient le département de manière équilibrée, ont été facilement réélus, même s'ils sont en recul par rapport à 1983. Le Front national, sans élus locaux, donc sans électeurs déclarés, obtient huit voix.

LOIRE-ATLANTIQUE (5 – RP)

SORTANTS : François Autain (PS) ; Michel Chauty (RPR), n.s.r.p. ; Charles-Henri de Cossé-Brissac, UDF-PR (RI) ; Luc Dejoie (RPR) ; Bernard Legrand, UDF (RDE), n.s.r.p.

ÉLUS : François Autain, PS ; Charles-Henri de Cossé-Brissac, UDF-PR ; Luc Dejoie, RPR ; Marie-Madeleine Dieulangard, PS ; Guy Lemaire, RPR.

I., 2 222 ; V., 2 202 ; E., 2 154

Un. d. : 1 085, 3 sièges.

(Charles-Henri de Cossé-Brissac, UDF-PR, s., p.c.g., m. de Saint-Mars-la-Jaille ...... *RÉÉLU*
Luc Dejoie, RPR, s., c.g., m. de Vertou ...... *RÉÉLU*
Guy Lemaire, RPR, c.g., adj. m. de La Baule ...... *ÉLU*

Claude Vincendeau, div. d., c.g., m. de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu ; Jean Guyon, div. d., c.r, c.g., c.m. de Nozay).

PS : 796, 2 sièges.

(François Autain, s., m. de Bouguenais, a.min., a.d. ...... *RÉÉLU*
Marie-Madeleine Dieulangard, adj. m. de Saint-Nazaire, a.d. ...... *ÉLUE*

Henri Baron, m. de Fercé ; Charles Gautier, c.g., m. de Saint-Herblain ; Patrick Mareschal, c.g., adj. m. de Nantes).

PC : 141 (Jean-Louis Le Corre, m. de Trignac ; Claude Constant, adj. m. de Nantes ; Marc Justy, m. de Saint-Joachim ; Mireille Rocher, c.m. de Saint-Nazaire ; Jacques Guilbaud, adj. m. de Rezé).

Mode d'emploi

Les résultats des élections sénatoriales sont publiés par ordre alphabétique de département. Le nom de ce dernier est suivi du nombre de sièges à pourvoir et de la mention RP dans les quatre départements où le mode de scrutin en vigueur est la proportionnelle.

Le nom des sénateurs sortants est suivi de leur étiquette politique et, entre parenthèses, de leur appartenance à un groupe sénatorial quand le sigle en est différent.

Les abréviations utilisées sont les suivantes :

I. : inscrits.
V. : votants.
E. : exprimés.
ADD : Association des démocrates (favorable à la majorité présidentielle).
app. : apparenté.
AREV : Alliance rouge et verte (extrême gauche).
CNI : Centre national des indépendants.
diss. : dissident (quand le candidat n'a pas reçu l'investiture de son parti).
div. d. : divers droite.
div. g. : divers gauche.
div. : divers.
écol : écologiste.
FLNKS : Front national de libération kanake socialiste.
FN : Front national.
GD : Gauche démocratique (devenue RDE).
GE : Génération Ecologie (M. Brice Lalonde).
Ind. : indépendantiste.
Maj. p. : Majorité présidentielle.
MRG : Mouvement des radicaux de gauche.
n. i. : non inscrit.
PC : Parti communiste.
PCR : Parti communiste réunionnais.
PS : Parti socialiste.
ratt. adm. : rattaché administrativement (à un groupe sénatorial).
RDE : Rassemblement démocratique et européen (appellation de l'ancien groupe Gauche démocratique du Sénat).
rég. : régionaliste.
RI : Union des républicains et indépendants (groupe du Sénat).
RPR : Rassemblement pour la République.
sout. : soutien.
UC : Union centriste (groupe du Sénat).
UDB : Union démocratique bretonne.
UDF : Union pour la démocratie française.
UDF-CDS : Centre des démocrates sociaux.
UDF-PR : Parti républicain.
UDF-rad. : Parti radical.
Un. d. : union RPR-UDF et divers droite.
Verts : Verts (M. Antoine Waechter).
a. : ancien.
adj. m. : adjoint au maire.
c. g. : conseiller général.
c. m. : conseiller municipal.
c. r. : conseiller régional.
d. : député.
d. e. : député européen.
m. : maire.
min. : ministre.
p. c. g. : président du conseil général.
p. c. r. : président du conseil régional.
s. : sénateur sortant.
n. s. r. p. : ne se représente pas.

SÉNATORIALES

Ecol. : 108 (Jean-Claude Demaure, GE, c.r., adj. m. de Nantes; Charles Templier, Verts, c.r.; René Bonizennec, UDB, c.m. d'Orvault; Danièle Estay, AREV, c.m. de Guérande; Raphaël Romi, Verts).

FN : 24 (Ludovic Cassard, c.r.; Thierry Monvoisin; Pierre Péraldi; Christophe Bouhier; René Bouin, c.r.).

1983. – I., 2 120; V., 2 114; E., 2 084.
Un. d. : 1 498 (Charles-Henri de Cossé-Brissac, UDF-rad., ÉLU; Michel Chauty, s., RÉÉLU; Bernard Legrand, UDF-CDS, s., RÉÉLU; Luc Dejoie, RPR, ÉLU; Robert Girard, UDF); *Un. g. :* 560 (François Autain, PS, ÉLU; Eve Gendrault, PS; Camille Durand, PS; Jean-Louis Le Corre, PC; Pierre-Ange Marchi, PS); *UDB :* 26 (Geneviève Beudry; Armen Benec'h; Michel François; René Martin; Alexandre Russon).

∴

Le Parti socialiste gagne un siège au détriment de l'opposition. C'est l'effet mécanique de la poussée à gauche constatée aux élections municipales de 1989, et notamment de la conquête de la ville de Nantes, qui rassemble le quart des électeurs du département. Pour la première fois, le PS comptera donc deux sénateurs en Loire-Atlantique : M. Autain, maire de Bouguenais, ancien ministre, qui avait été élu pour la première fois en 1983, et Mme Dieulangard, adjointe au maire de Saint-Nazaire et suppléante de M. Claude Evin, député, ancien ministre, qui entre au Palais du Luxembourg.

La droite, pour sa part, comptera désormais trois élus au lieu de quatre : MM. de Cossé-Brissac (UDF) et Dejoie (RPR), tous les deux sénateurs sortants, et M. Lemaire (RPR), nouvel élu, proche de M. Olivier Guichard, dont il est l'adjoint à la mairie de La Baule. La liste a obtenu toutefois moins de suffrages qu'elle pouvait en espérer. C'est sans doute la sanction de certains centristes – telle Mme Papon, député CDS – qui contestaient l'attribution au RPR de la troisème place sur la liste. Cette légère perte d'audience n'a pas eu pour autant d'effet sur le résultat. Elle a manifestement profité au Parti socialiste qui a obtenu 796 voix alors qu'il comptait seulement sur 720 grands électeurs.

Les trois autres listes, celles du Front national, du Parti communiste et des écologistes, réalisent un score à peu près conforme à leur représentation.

LOIRET (3)

SORTANTS : Louis Boyer, UDF-PR (RI); Kléber Malécot UDF (UC); Paul Masson (RPR).

ÉLUS : Louis Boyer, UDF-PR; Kléber Malécot, UDF; Paul Masson, RPR.

PREMIER TOUR
L, 1433; V., 1416; E., 1396.

Un. d. : Louis Boyer, UDF-PR, s., c.g., m. de Gien, 907 .... RÉÉLU
Paul Masson, RPR, s., c.r., m. d'Estouy, 895 .... *RÉÉLU*
Kléber Malécot, UDF, s., p.c.g., m. de Neuville-aux-Bois, 880 .... *RÉÉLU*

PS : Jean-Pierre Delport, c.g., 1er adj. m. d'Orléans, 361; Henry Berthier, m. de Pithiviers, 347; Bernard Delaveau, m. de Paucourt, 337.

PC : Max Nublat, c.r., m. de Montargis, 113; Michel Guérin, m. de Saran, 112; Monique Choquel, c.m. de Santeau, 111.

FN : Maurice Etienne, c.r., 55.

1983. – L., 1 387.
1er tour : V., 1 381; E., 1 375.
Un. d. : Kléber Malécot, UDF, s., 1 049, RÉÉLU; Louis Boyer, UDF-PR, s., 1 046, RÉÉLU; Paul Masson, RPR, 1 025, ÉLU; *PS : René Alaux, 243; Mar*cel Joriot, 229; Jean Poulain, 227; *PC :* Marcel Thomas, 95; Michel Kister, 95; Michel Guérin, 94.

∴

Il n'aura fallu qu'un seul tour aux grands électeurs du Loiret pour réinstaller dans leurs fauteuils les trois sénateurs sortants au terme d'un scrutin dont le résultat n'a jamais fait mystère. MM. Kléber Malécot, UDF, président du conseil général, maire de Neuville-aux-Bois, et Louis Boyer, UDF-PR, vice-président du conseil général, maire de Gien, vont entamer leur troisième mandat et M. Paul Masson, RPR, vice-président du conseil régional du Centre, qui fut dans le milieu des années 70 préfet du Loiret, va commencer son deuxième. Les trois hommes, qui totalisent environ 64 % des suffrages et qui ont depuis longtemps la faveur des ruraux, obtiennent un succès confortable, même s'ils perdent quelques points par rapport à l'élection de 1983.

Les trois candidats socialistes, avec à leur tête M. Jean-Pierre Delport, conseiller général et adjoint au maire d'Orléans, obtiennent environ 25 % des suffrages. Le Parti socialiste, à l'issue du scrutin, mettait en avant la sous-représentation de la ville d'Orléans au sein du collège des grands électeurs pour expliquer la modestie de ses résultats. Les représentants du PC obtiennent 8 % tandis que l'unique représentant de l'extrême droite, M. Maurice Etienne, conseiller régional et nouveau responsable du Front national dans le Loiret, ne dépasse pas 4 %.

LOT (2)

SORTANTS : André Boyer, MRG (RDE), devenu sénateur le 13 juin 1988 en remplacement de Maurice Faure, entré au gouvernement; Marcel Costes (PS), n.s.r.p.

ÉLUS : André Boyer, MRG; Gérard Miquel, PS.

PREMIER TOUR
L, 620; V., 618; E., 610.

Maj. p. : André Boyer, MRG, s., c.g., m. de Saint-Céré, 356, ... *RÉÉLU*
Gérard Miquel, PS, c.r., c.g., m. de Nuzéjouls, 308, ... *ÉLU*

Isolés : Serge Juskiewenski, div. d., c.r., c.g., 263; Alain Chastagnol, RPR, c.g., m. de Souillac, 250; Jacques Taurand, FN, d.e., 1.

PC : Bernadette Baloche, c.m. de Beauregard, 27; Michel Lavayssière, adj. m. de Reilhac, 22.

1983. – L, 604.
1er tour : V., 604; E., 592.
MRG : Maurice Faure, 413, ÉLU; Jean Milhau, 165; *Isolés :* Marcel Costes, PS, 218; Alain Chastagnol, RPR, 214; Jacques Breil, div. d., 14; *PC :* Clément Cayrol, 62; Michel Cammas, 39.
2e tour : V., 604; E., 591.
Costes, 324, ÉLU; Chastagnol, 267.

∴

Un MRG au nord, un socialiste au sud : la gauche se partage toujours la représentation sénatoriale dans le Lot. En dépit de son succès aux élections cantonales de mars, M. Serge Juskiewenski (div. d), vice-président du conseil régional, n'a pas pu brouiller le jeu, qui reste dominé par les personnalités de MM. Maurice Faure (MRG), membre du Conseil constitutionnel et président du conseil général, et Martin Malvy (PS), secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement.

Avec deux voix de plus que la majorité absolue, M. Gérard Miquel (rocardien) succède dès le premier tour à M. Marcel Costes (PS) qui avait décidé de ne pas se représenter, en raison notamment de son échec aux élections cantonales de mars contre M. Juskiewenski.

LOT-ET-GARONNE (2)

SORTANTS : Jean François-Poncet UDF (RDE); Raymond Soucaret UDF-rad. (RDE).

ÉLUS : Jean François-Poncet, UDF; Raymond Soucaret, UDF-rad.

PREMIER TOUR
L, 925; V., 921; E., 905.

Un. d. : Jean François-Poncet, UDF, s., p.c.g., a.min., 530 .... *RÉÉLU*
Raymond Soucaret, UDF-rad., s., c.g., m. de Francescas, 519 .... *RÉÉLU*

PS : Guy Saint-Martin, c.r., c.g., m. de Boé, 292; Jean-Pierre Ousty, c.g., m. de Tonneins, 254.

PC : Jean Querbes, c.r., adj. m. de Tonneins, 76; Hubert Delpont, c.m. de Nérac, 70.

Isolé : Henri Génin, FN, 33.

1983. – L., 896.
1er tour : V., 894; E., 889.
UDF : Jean François-Poncet, UDF, 449, ÉLU; Raymond Soucaret, UDF-rad., s., 369; *Isolés :* Pierre Espiau, PS, 218; Marcel Garrouste, PS, 183; Henri Caillavet, MRG, s., 108; Louis Bacqué, MRG, 22; *RPR :* Michel Faure, 118; Jacques Aulong, 114; *PC :* Henriette Brustolin, 87; André Vigneau, 84.
2e tour : V., 895; E., 880.
Soucaret, 531, RÉÉLU; Espiau, 349.

∴

Comme il y a neuf ans, le RPR ne présentait pas de candidat. Mais à la différence de 1983, où M. Soucaret ne l'avait emporté qu'au second tour, un seul tour a suffi aux deux sortants pour conserver leur mandat.

Avec 58,56 % des suffrages exprimés, le président du conseil général, M. Jean François-Poncet, améliore sensiblement son score de 1983 (50,05 %). La progression est encore plus nette pour son colistier, M. Soucaret : 57,34 % au lieu de 41,5 %.

Les quatre principaux candidats, tous partisans du «oui» au référendum sur l'Union européenne (MM. François-Poncet, Soucaret, Saint-Martin et Ousty) n'ont a priori pas souffert du rejet du traité de Maastricht qui avait été enregistré le 20 septembre (53,54 % pour le «non») dans le département.

70 bulletins panachés ont été décomptés. Le «ticket» François-Poncet-Saint-Martin a été retenu par 24 votants; le nom du président du conseil général se retrouvant cinq fois associé à celui de l'autre candidat socialiste, et cinq fois encore à celui du candidat du Front national; 11 grands électeurs ont rayé le nom de M. François-Poncet au profit, dans dix cas, de M. Saint-Martin (PS) et, une fois, de celui de M. Génin (FN). Reste que ces alliances inattendues se sont contrebalancées. Et, au bout du compte, les résultats correspondent à l'audience des forces politiques en présence dans le corps des grands électeurs.

Le Front national, qui ne disposait que d'un seul électeur potentiel, a totalisé 33 suffrages.

LOZÈRE (1)

SORTANT : Joseph Caupert, UDF-PR (RI), devenu sénateur le 28 mai 1985 en remplacement de Jules Roujon, UDF-PR (RI).

ÉLU : Joseph Caupert, UDF-PR.

PREMIER TOUR
I., 338; V., 338; E., 333.

Joseph Caupert, UDF-PR, s., c.g., m. du Bleymard, 259 .... *RÉÉLU*

Georges Brunel, PS, m. de Langogne, 52; Albert Breton, GE, 12; Guy Galvier, PC, c.m. de Saint-Chély-d'Apcher, 10

1983. – I., 338; V., 334; E., 301.
Isolés : Jules Roujon, UDF-PR, s., 242, RÉÉLU; Yvan Calvet, PS, 49; Claude Turc, PC, 10.

∴

Dans un département où la vie politique est très largement dominée par l'UDF, la réélection du sénateur sortant Joseph Caupert ne faisait aucun doute. Il l'emporte aisément au premier tour de scrutin avec 77,7 % des suffrages exprimés. A noter une petite fronde venue de Marvejols, où quelques grands électeurs ont barré le nom de Mme Janine Bardou, présidente du conseil général de la Lozère et suppléante de M. Caupert, pour mettre à la place celui de M. Georges Meissonnier, maire (RPR) de Marvejols.

MAINE-ET-LOIRE (3)

SORTANTS : Auguste Chupin, UDF-CDS (UC); Jean Huchon, UDF-CDS (UC); Charles Jolibois, div. d. (ratt. adm. RI).

ÉLUS : Jean Huchon, UDF-CDS; Jean-Paul Hugot, RPR; Charles Jolibois, div. d.

PREMIER TOUR
L, 1 751; V., 1 740; E., 1 723.

Isolés : Jean Huchon, UDF-CDS, s., c.r., m. de La Salle-et-Chapelle-Aubry, a.d., 976 .... *RÉÉLU*

Charles Jolibois, div. d., s., c.g., m. d'Etriché, 839; Jean-Paul Hugot, RPR, c.r., m. de Saumur, 747; Auguste Chupin, UDF-CDS, s., c.r., 620; Henri Coury, gaull. ind., 321; Jean Quelennec, FN, c.r., 42.

PS : Claude Desblancs, c.g., m. d'Ecouflant, 367; Joseph Marsault, adj. m. de Montrevault, 232; Isabelle Gastineau, c.m. de Segré, 225.

Ecol.-Autogestion : Marc Gicquel, c.r., 51; Jean-Michel Marchand, c.m. de Saint-Lambert-des-Levées, 45.

PC : Jean Bertholet, m. de Trélazé, 48; Jack Proult, c.m. d'Angers, 48; Hubert Dupont, adj. m. du May-sur-Evre, 47.

SECOND TOUR
V., 1 735; E., 1 707

Charles Jolibois, div. d., 872 .... *RÉÉLU*
Jean-Paul Hugot, RPR, 869 .... *ÉLU*

Auguste Chupin, UDF-CDS, 726; Claude Desblancs, PS, 345; Jean Bertholet, PC, 49; Jack Proult, PC, 24; Hubert Dupont, PC, 23; Jean Quelennec, FN, 14; Joseph Marsault, PS, 1.

1983. – L., 1 680.
1er tour : V., 1 670; E., 1 657.
Isolés : Auguste Chupin, UDF-CDS, s., 1 119, RÉÉLU; Jean-Pierre Huchon, UDF, 833, ÉLU; Charles Jolibois, div. d., 779; Lucien Gautier, RPR, s., 742; Ginette Leroux, PS, 253; Michel Neuraye, PS, 248; Claude Gouzy, PS, 211; Prosper David, div. d., 93; Bernard Manceau, div. d., 48; *PC :* Marcel Paquereau, 45; Bernard Bloteau, 43; Jean-Paul Gouraud, 41; *PSU :* Monique Ballard, 42.
2e tour : V., 1 673; E., 1 637.
Jolibois, 862, ÉLU; Gautier, 542; Leroux, 220; Ballard, 9; Manceau, 4.

∴

Deux des trois sénateurs sortants qui sollicitaient le renouvellement de leur mandat, MM. Jean Huchon (Un. cent.) et Charles Jolibois (div. d.), ont retrouvé leur siège. Mais M. Auguste Chupin (CDS) a dû céder la place au jeune maire RPR de Saumur, M. Jean-Paul Hugot. Après deux mandats au palais du Luxembourg il a en grande partie été battu sur son âge (soixante-douze ans) face à un adversaire de quarante-quatre ans.

Mais l'élection de M. Hugot exprime aussi la volonté des grands électeurs de renouveler le personnel politique et il manifeste le dynamisme du RPR, qui entend bien rééquilibrer la représentation parlementaire du département presque entièrement accaparée par l'UDF avec six sièges de députés sur sept et, jusqu'à dimanche, les trois sièges de sénateurs.

M. Hugot a bénéficié du désistement du candidat «gaulliste indépendant», M. Henri Coury, tandis que M. Chupin ne semble pas avoir tiré tout le parti qu'il attendait du soutien «officieux» du PS, allié au CDS au sein de la municipalité angevine de M. Jean Monnier et dont le seul candidat maintenu au second tour a réalisé un bon score personnel. Mais la droite risque de garder les traces de l'affrontement de ce dimanche : pour les prochaines législatives on parlait, au soir du scrutin, de primaires dans toutes les circonscriptions.

Le PC a maintenu ses faibles résultats de 1983, devançant cependant les candidats «écologistes autogestionnaires» et le représentant du FN.

MANCHE (3)

SORTANTS : Jean-François Le Grand (RPR); Jean-Pierre Tizon, UDF-PR (RI); René Travert, CNI (RI), n.s.r.p.

ÉLUS : Jean-François Le Grand, RPR; Anne Heinis, div. d.; Jean-Pierre Tizon, UDF-PR.

PREMIER TOUR
L, 1 562; V., 1 553; E., 1 533.

Un. d. : Jean-François Le Grand, RPR, s., c.g., m. de Lessay, 911 .... *RÉÉLU*

Jean d'Aigneaux, CNI, c.g., c.m. de Beuzeville-la-Bastille, 562; Jean-Pierre Tizon, UDF-PR, s., c.g., 558.

Isolés : Anne Heinis, div. d., m. de Valognes, 534; Bernard Tréhet, *UDF-PR, m. de Brécey, 332; Michel* Thoury, UDF-CDS, c.r., c.g., m. de Saint-James, 271; Fernand Le Rachinel, FN, c.r., c.g., c.m. de Canisy, 205; Simonne Cailland, div., c.m. d'Angoville-sur-Ay, 38.

PS : Michel Levilly, c.g., c.m. de Saint-Lô, 260; Daniel Dufour, m. de Querqueville, 220; Micheline Lecostey, m. de Donville-les-Bains, 210.

PC : Emile Doucet, adj. m. de Tourlaville, 25; Yves Guenée, 23; Bernard Pontais, 22.

GE : Olivier Bidou, c.r., 71; Marc Michelle, 28.

SECOND TOUR
V., 1 533; E., 1 464.

Anne Heinis, div. d., 684 .... *ÉLUE*
Jean-Pierre Tizon, UDF-PR, 543 .... *RÉÉLU*

Jean d'Aigneaux, CNI, 478; Bernard Tréhet, UDF-PR, 391; Michel Levilly, PS, 175; Daniel Dufour, PS, 156; Fernand Lerachinel, FN, 108; Olivier Bidou, GE, 33.

1983. – L, 1 539.
1er tour : V., 1 531; E., 1 513.
Un. d. : Jean-François Le Grand, RPR, s., 1 084, RÉÉLU; Jean-Pierre Tizon, CNIP, s., 1 003, RÉÉLU; René Travert, CNIP, s., 986, RÉÉLU; *Isolé :* Fernand Le Rachinel, div. d, 473; *PS :* Bernard Dupuis, 225; René Vaillant, 213; Georges Jourdam, 200; *PC :* Bernard Regnault, 46; Victor Fagard, 42; Michel Boulay, 40.

∴

Dans ce département solidement acquis à la droite, il a fallu deux tours pour départager les nombreux candidats de cette famille politique. La défaite de M. d'Aigneaux, soutenu par MM. Pierre Aguiton (UDF-PR), président du conseil général, René Garrec (UDF-PR), président du conseil régional de Basse-Normandie, et René Travert (UDF), sénateur sortant qui ne se représentait pas, confirme que nombre d'élus de la Manche n'apprécient pas les choix faits par les états-majors locaux des partis, révolte qui était déjà apparue lors des élections régionales et cantonales de mars dernier. Une fois acquise la facile réélection de M. Le Grand, la victoire de Mme Heinis, qui a largement distancé M. Jean-Pierre Tizon, autre sénateur sortant, a prouvé la force de cette contestation. D'autant que, bien que devancée par M. d'Aigneaux au premier tour, elle l'a battu au second malgré le maintien d'un autre contestataire, M. Tréhet. En fait, Mme Heinis a bénéficié du retrait d'un autre «jeune», M. Thoury, et, apparemment, de quelques voix de gauche qui ont abandonné les candidats du PS entre les deux tours.

MARNE (3)

SORTANTS : Jean Amelin (RPR), n.s.r.p.; Jacques Machet, UDF-CDS (UC); Albert Vecten, UDF-CDS (UC).

ÉLUS : Albert Vecten, UDF-CDS; Jean Bernard, RPR; Jacques Machet, UDF-CDS.

PREMIER TOUR
L, 1 500; V., 1 488; E., 1 478.

Un. d. : Albert Vecten, UDF-CDS, s., p.c.g., 759, ... *RÉÉLU*

Jean Bernard, RPR, c.g., a.d., a.m. de Vitry-le-François, 688; Jacques Machet, UDF-CDS, s., c.g., m. de Jonchery-sur-Suippe, 662;

Div. d. : Pierre-Yves Jardel, ex-UDF-CDS, c.r., c.g., m. d'Orbais-l'Abbaye, 326, Christian Lanciot, div. d., a.m. de Lachy, 259; Jean-Bernard Latte, div. d., m. de Montigny-sur-Vesle, 169.

Isolés : Philippe Amelin, RPR, c.g., m. de Montmirail, 324; Sylvain Gliozzo, FN, c.r., 58.

PS : Jean-Marc Teyssier, c.g., m. de Bignicourt-sur-Marne, 239; Hubert Carpentier, c.g., c.m. de Reims, 208; Elisabeth Genel, adj. m. de Châlons-sur-Marne, 205.

PC : Jean Reyssier, c.g., m. de Châlons-sur-Marne, a.d., 83; Claude Lamblin, c.r., a.m. et c.m. de Reims, a.d., 74; Jacques Perrein, c.m. et a.m. d'Epernay, 73.

Verts : Gérard Crouzet, c.m. de Reims, 33; Marc Lefèvre, adj. m. d'Ay, 25; Francis Leloup, c.m. de Châlons-sur-Marne, 25.

SECOND TOUR
V., 1 468; E., 1 405.

Jean Bernard, RPR, 779, ... *ÉLU*
Jacques Machet, UDF-CDS, 687, ... *RÉÉLU*

Philippe Amelin, RPR, 506; Jean-Marc Teyssier, PS, 183; Hubert Carpentier, PS, 149; Jean Reyssier, PC, 75; Claude Lamblin, PC, 70; Pierre-Yves Jardel, ex-UDF-CDS, 35; Christian Lanciot, div. d., 21; Marc Lefèvre, Verts, 14; Gérard Crouzet, Verts, 13; Sylvain Gliozzo, FN, 8; Jean-Bernard Latte, div. d., 4; Elisabeth Genel, PS, 1.

1983. – I., 1 441.
1er tour : V., 1 435; E., 1 427.
Un. d. : Albert Vecten, UDF-CDS, 779, ÉLU; Jean Amelin, RPR, s., 722, RÉÉLU; Jacques Machet, UDF-CDS, 630; *Div. d. :* Jean Bernard, RPR, 541; Jacques Houdard, UDF-PR, 362; *PS :* Robert Gautier, 226; Marie-Ange Rahola, 210; Alain Petit, 205; *PC :* Maurice Mestre, 108; Bernard Barberousse, 107; Jacques Perrein, 105.
2e tour : V., 1 433; E., 1 327.
Machet, 544, ÉLU; Bernard, 507; Gautier, 276; Houdard, 1

∴

Les trois sièges mis en jeu n'échappent pas à la droite, en dépit de la dissidence qui a traversé tant le RPR que l'UDF. Les deux sénateurs sortants (UDF-CDS), MM. Vecten, président du conseil général, et Machet, conseiller général, retrouvent leur siège. Quant au candidat officiel du RPR, M. Bernard, il n'a finalement pas souffert de la dissidence de M. Philippe Amelin, maire (RPR) de Montmirail, vice-président du conseil général, qui avait voulu protester contre l'éviction de son frère, M. Jean Amelin, sénateur sortant, par «les états-majors marnais et parisiens du RPR».

Les résultats pourraient toutefois être remis en cause en raison d'un imbroglio au second tour : malgré le retrait de la liste de M. Jardel (div. d.), des bulletins à son nom étaient disponibles alors que manquaient ceux en faveur des socialistes. Le PS, qui estime que des irrégularités ont entaché le déroulement des opérations de vote, a déposé un recours devant le tribunal administratif.

LES ÉLECTIONS

HAUTE-MARNE (2)

SORTANTS : Georges Berchet, UDF-rad. (RDE) ; Jacques Delong (RPR).

ÉLUS : Georges Berchet, UDF-rad ; Jacques Delong, RPR.

PREMIER TOUR
I., 874 ; V., 866 ; E., 859.

Isolés : Georges Berchet, UDF-rad., s., c.r., 644 .... *RÉÉLU*
Jacques Delong, RPR, s., c.g., a.d., 405 ; Bruno Sido, div. d., 227.
PS : Jean-Claude Médard, PS, m. de Riaucourt, 183 ; Marcel Marchand, PS, c.m. de Saint-Dizier, 127.
PC : Jean-Luc Bouzon, c.g., adj. m. de Saint-Dizier, 29 ; Anne-Marie Delpui, adj. m. de Saint-Dizier, 27.

SECOND TOUR
V., 864 ; E., 839.

Isolés : Jacques Delong, RPR, 436........ *RÉÉLU*
Bruno Sido, div. d., 203.
PS : Jean-Claude Médard, PS, 200.

1983. – I., 880.
1er tour : V., 877 ; E., 860.
Isolés : Georges Berchet, UDF-rad., s., 697, RÉÉLU ; Jacques Delong, RPR, s., 628, RÉÉLU ; *PS :* Jean-Claude Popko, 142 ; Gérard Hocquet, 108 ; *PC :* Pol Fontaine, 54 ; Marc Souveton, 50.

∴

Les deux sénateurs sortants, MM. Berchet et Delong retrouvent sans difficulté leur siège. Comme en 1974 et en 1983, M. Berchet est élu dès le premier tour, alors que M. Delong a été gêné par la candidature de M. Sido (div. d.). Se maintenant au second tour, M. Sido, quarante et un ans, président – en congé – de la FDSEA, a séduit une bonne partie des grands électeurs des communes rurales. Son score, légèrement supérieur à celui du candidat socialiste, M. Médard, lui permet de prendre date pour les prochaines élections sénatoriales.

MAYENNE (2)

SORTANTS : Jean Arthuis, UDF-CDS (UC), élu à l'occasion d'une partielle organisée le 24 juillet 1988, à la suite de la démission de Georges Dessaigne (UDF-CDS) ; M. Dessaigne avait succédé le 20 avril 1986 à M. Arthuis, entré au gouvernement ; René Ballayer, UDF-CDS (UC).

ÉLUS : Jean Arthuis, UDF-CDS ; René Ballayer, UDF-CDS.

PREMIER TOUR
I., 853 ; V., 849 ; E., 829.

Isolés : Jean Arthuis, UDF-CDS, s., p.c.g., m. de Château-Gontier, a.min., 642........ *RÉÉLU*
René Ballayer, UDF-CDS, s., adj. m. d'Ernée, a.p.c.g., 538 .... *RÉÉLU*
Gérard Helly, sout. ADD et GE, adj. m. de Laval, 67 ; Moïse Lesage, ext. d., 36 ; Jacques Dansan, FN, c.r., 23.
PS : Michel Sorin, m. de Saint-Berthevin, 175 ; Alain Pers, 103..
PC : Jacques Poirier, adj. m. de Laval, 13 ; Marie-Germaine Bourgoin, c.m. d'Evron, 8

1983. – I., 791.
1er tour : V., 790 ; E., 790.
Isolés : René Ballayer, UDF-CDS, s., 569, RÉÉLU ; Jean Arthuis, UDF-CDS, 417, ÉLU ; Henri de Gastines, RPR, 273 ; Michel Sorin, PS, 129 ; Georges Minzière, PS, 113 ; Jean-Claude Prioleau, PC, 9 ; Jacques Poirier, PC, 8.
Election partielle du 24 juillet 1988. – I., 801.
1er tour : V., 792 ; E., 772.
Jean Arthuis, UDF-CDS, 597, ÉLU ; Georges Minzière, PS, 156 ; Moïse Lesage, div. d., 11 ; Jean Poirier, PC, 8.

∴

Les deux sénateurs centristes sortants, MM. Jean Arthuis et René Ballayer, ont été réélus, sans surprise, dès le premier tour. Le nouveau président du conseil général et son prédécesseur, qui a passé le relais en mars dernier, ont fait équipe tant pour ces élections que pour le « oui » au référendum, qui l'a emporté en Mayenne, le 20 septembre. Compte tenu du score obtenu par l'un et par l'autre, leur prise de position sur Maastricht, alors que le monde rural était majoritairement favorable au « non », n'a, semble-t-il, eu aucune incidence sur le résultat de dimanche.

Une légère progression du Parti socialiste est à noter grâce à M. Michel Sorin, le maire de Saint-Berthevin, qui arrive en troisième position mais avec seulement 21,10 % des suffrages.

Le Front national faisait une première apparition aux sénatoriales et son candidat, M. Jacques Dansan, conseiller régional, devance celui du PCF avec 2,77 % des voix.

MEURTHE-ET-MOSELLE (4)

SORTANTS : Roger Boileau, UDF-CDS (UC), n.s.r.p. ; Claude Huriet, UDF (UC) ; Hubert Martin, UDF-PR (RI), n.s.r.p. ; Richard Pouille, maj. p. (RI), n.s.r.p.

ÉLUS : Philippe Nachbar, UDF-PR ; Jacques Baudot, UDF-CDS ; Claude Huriet, UDF ; Jean Bernadeaux, UDF-CDS.

PREMIER TOUR
I., 1 981 ; V., 1 963 ; E., 1 948.

Div. d. : Jacques Baudot, UDF-CDS, p.c.g., adj. m. de Nancy, 808 ; Philippe Nachbar, UDF-PR, c.g., m. de Jarny, 782 ; Jean Bernadeaux, UDF-CDS, c.g., m. de Villers-lès-Nancy, 563 ; Corbiat, RPR, m. de Lunéville, 534.
Div. d. : Claude Huriet, UDF, s., c.g., m. de Vroncourt, 659 ; Charles Choné, UDF-CDS, c.r., c.g., m. de Ludres, 573 ; Guy Vattier, UDF-PR, c.r., c.g., m. de Briey, 368 ; Claude Manet, app. RPR, m. de Bruley, 221.
PS : Jacques Chérèque, c.r., c.g., a.min., 533 ; Yvon Colin, adj. m. de Badonviller, 418 ; Pierre Rousselot, c.g., m. de Vandœuvre, 416 ; Pierre Mersch, c.g., m. de Longuyon, 407.
PC : Alain Casoni, c.g., m. de Villerupt, 195 ; Hubert Devèze, c.g., m. d'Audun-le-Roman, 185 ; Maryvonne Musset, m. d'Haucourt-Moulaine, 179 ; Claude Wild, m. de Frouard, 178.
Verts : Daniel Cano-Garcia, c.m. de Longwy, 45 ; Michel Claire, c.r., c.m. de Bayon, 36 ; Pascal Kanitzer, 25 ; Jean-Louis Simek, 21.
Isolés : Salvator Balestrucci, app. RPR, m. de Tellancourt, 151 ; Bernard Guerrier de Dumast, UDF. diss., adj. m. de Nancy, 119 ; Gérard Bargoin, FN, 30 ; Jean-Pierre Maurer, app. GE, m. de Mousson, 27.

SECOND TOUR
V., 1 957 ; E., 1 850.

Philippe Nachbar, UDF-PR, 965 ... *ÉLU*
Jacques Baudot, UDF-CDS, 942... *ÉLU*
Claude Huriet, UDF, 770........ *RÉÉLU*
Jean Bernadeaux, UDF-CDS, 639 *ÉLU*
Charles Choné, UDF-CDS, 629 ; Guy Corbiat, RPR, 626 ; Jacques Chérèque, PS, 614 ; Pierre Rousselot, PS, 451 ; Pierre Mersch, PS, 428 ; Yvon Colin, PS, 424 ; Salvator Balestrucci, app. RPR, 76 ; Daniel Cano-Garcia, verts, 32 ; Michel Claire, Verts, 25 ; Pascal Kanitzer, Verts, 20 ; Jean-Louis Simek, Verts, 16 ; Alain Casoni, PC, 7 ; Hubert Devèze, PC, 7 ; Claude Wild, PC, 7 ; Maryvonne Musset, PC, 7.

1983. – I., 1 968
1er tour : V., 1 953 ; E., 1 939.
Isolés : Claude Huriet, sout. CNIP, 950 ; Richard Pouille, UDF-PR, s., 776 ; Charles Choné, UDF-CDS, 688 ; Roger Boileau, UDF-CDS, s., 665 ; Hubert Martin, UDF-PR, s., 655 ; Jacques Gossot, RPR, 619 ; Marcel Le Bihan, div. d., 327 ; Pierre Mersch, div. g., 110 ; *PC :* Bogdan Politanski, 292 ; André Claudel, 287 ; Monique Hacquin, 282 ; Michel Giambi, 277 ; *PS :* Daniel Groscolas, 288 ; Robert Bouillon, 286 ; Daniel Reiner, 285 ; Daniel Gilson, 277.
2e tour : V., 1 945 ; E., 1 925.
Huriet, 1 074, ÉLU ; Pouille, 978, RÉÉLU ; Boileau, 912, RÉÉLU ; Martin, 903, RÉÉLU ; Choné, 746 ; Groscolas, 516 ; Claudel, 502 ; Politanski, 497 ; Gilson, 486 ; Mersch, 84 ; Reiner, 41 ; Bouillon, 37 ; Giambi, 24 ; Hacquin, 23 ; Gossot, 2 ; Le Bihan, 1.

∴

L'équipe menée par M. Baudot, président du conseil général de la Meurthe-et-Moselle, a presque réussi le grand chelem en imposant trois candidats sur les quatre postes à pourvoir. Le quatrième revient au seul sénateur sortant briguant sa réélection, M. Huriet, dont le succès tempère mal l'échec enregistré par la liste conduite par M. Choné, soutenu par le député, maire de Nancy, M. André Rossinot (UDF-rad.), président départemental de l'UDF. Ce bilan consacre la division profonde de l'opposition en Meurthe-et-Moselle, minée depuis des mois par des querelles d'hommes qui ont empêché les partis d'accorder toute investiture à l'une ou l'autre des deux listes se réclamant de l'UDF et du RPR. Il laissera des cicatrices durables dans le département où le conseil général doit s'attendre, selon l'expression de M. Jacques Chérèque, ancien ministre, à des « lendemains qui déchantent ». La défaite de M. Choné, qui a perdu son avance entre les deux tours du scrutin, risque en particulier de ressouder le clan qui s'est formé dans la majorité départementale UDF-RPR autour de M. Claude Gaillard, député (UDF-PR), contre M. Baudot.

M. Jacques Chérèque a, de son côté, réussi un score honorable en rassemblant sur son nom un nombre de suffrages bien plus large que l'audience accordée aux autres candidats socialistes.

MEUSE (2)

SORTANTS : Rémi Herment, UDF-CDS (UC) ; Michel Rufin (app. RPR).

ÉLUS : Rémi Herment, UDF-CDS ; Michel Rufin, app. RPR.

PREMIER TOUR
I., 917 ; V., 908 ; E., 903.

Un. d. : Rémi Herment, UDF-CDS, s., p.c.g., 1er adj. m. de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, 641........ *RÉÉLU*
Michel Rufin, app. RPR, s., c.g., m. de Clermont-en-Argonne, 363.
PS : François Dose, c.r., c.g., m. de Commercy, 136 ; René Vigneron, 1er adj. m. de Verdun, 111.
PC : Noël Demange, c.m. de Saint-Mihiel, 29 ; Daniel Mayer, c.g., m. de Bouligny, 29.
Isolés : Christian Namy, div. d., c.g., m. de Pierrefitte-sur-Aire, 214 ; Claude Biwer, div., c.g., m. de Marville, a.d., 206 ; Louis Rouyer, FN, c.r., m. de Vilosnes-Haraumont, 25.

SECOND TOUR
V., 904 ; E., 827.

Michel Rufin, app. RPR, 367... *RÉÉLU*
Claude Biwer, div., 336 ; François Dose, PS, 124.

1983. – I., 912.
1er tour : V., 905 ; E., 900.
Un. d. : Rémi Herment, UDF, s., 712, RÉÉLU ; Michel Rufin, div. d., 697, ÉLU ; *PS :* Daniel Schenini, 117 ; Gilbert Weber, 106 ; *Isolé :* Pierre Amboise, div. d., 46 ; *PC :* Daniel Mayer, 42 ; Bernard Serrier, 41.

∴

MM. Herment et Rufin, les deux sénateurs sortants présentés par l'UPF, ont été réélus, le premier sans problème, avec 70,90 % des suffrages exprimés dès le premier tour, le second à l'arraché au second tour, avec 44,4 %. Président de l'Association des maires de la Meuse, apparenté RPR, celui-ci ne pensait pas devoir faire face à une telle opposition, qui ne s'est pas faite sur son programme mais sur son âge. Agé de soixante-douze ans, les grands électeurs se sont rappelé qu'il y a neuf ans M. Rufin avait fait lui-même ce reproche à son prédécesseur, le sénateur Schleiter. Il trouva donc sur sa route le conseiller général de Montmédy, M. Biwer (div. d.), ancien député, ancien vice-président de M. Jean-Marie Rausch à la région, et M. Namy (div. d.), conseiller général du canton de Pierrefitte, qui, à cinquante-trois ans, estimait « qu'il fallait pour le deuxième siège quelqu'un qui travaille enfin pour la Meuse ». M. Namy, arrivé en troisième position avec seulement 8 voix d'écart sur M. Biwer, s'est malgré tout désisté en sa faveur, entre les deux tours, pour tenter de faire échec au sénateur sortant. L'alliance a été tout près de réussir, M. Rufin ne l'emportant finalement que de 31 voix. Le Parti socialiste a fait le score qu'il attendait avec 15 % des suffrages dans les deux tours. Le PC, 3,2 %, et le FN, 2,7 %, s'étaient retirés au second tour.

MORBIHAN (3)

SORTANTS : Christian Bonnet, UDF-PR (RI) ; Henri Le Breton, UDF-CDS (UC) ; Josselin de Rohan (RPR).

ÉLUS : Christian Bonnet, UDF-PR ; Henri Le Breton, UDF-CDS ; Josselin de Rohan, RPR.

PREMIER TOUR
I., 1 607 ; V., 1 595 ; E., 1 577.

Un. d. : Henri Le Breton, UDF-CDS, s., c.g., m. de Buléon, 949........ *RÉÉLU*
Josselin de Rohan, RPR, s., c.g., m. de Josselin, 938 .... *RÉÉLU*
Christian Bonnet, UDF-PR, s., c.g., m. de Carnac, a.min., a.d., 885........ *RÉÉLU*

Isolés : Yves Rocher, div. d., c.r., c.g, m. de La Gacilly, 393 ; André Guyomar, FN, c.r., 16 ; Daniel Hourès, MRG, 14.

PS : Jean Le Bec, c.r., c.g., m. de Pluméliau, 315 ; Philippe Meyer, c.r., c.m. de Vannes, 300 ; Jean-Yves Laurent, c.g., m. de Quéven, 286.

PC : Jean Maurice, c.g., m. de Lanester, 96 ; Jean Le Borgne, m. d'Hennebont, 94 ; Jean-Paul Jarno, c.m. de Pontivy, 94.

Ecol. : Patrice Le Borgnic, GE, c.r., c.m. de Riantec, 52 ; Mme Patrice Renaud, Verts, c.m. de Berric, 30.

1983. – I., 1 556
1er tour : V., 1 552 ; E., 1 532.

Un. d. : Henri Le Breton, UDF, s., 915, RÉÉLU ; Christian Bonnet, UDF-PR, 895, ÉLU ; Josselin de Rohan, RPR, 696 ; *isolés :* Joseph Briend, UDF, 433 ; Georges Jegouzo, PS, 256 ; Philippe Meyer, PS, 249 ; Pierre Bernard, PS, 245. Jean Letournel, div. d., 218 ; Eugène Remäily, div. d., 164 ; Jacques Bellanger, div. d., 51 ; Roger Lefebvre, div. d., 45 ; *PC :* Jean Maurice, 101 ; Jean Leborgne, 96 ; Pierre Joubin, 96.

2e tour : V., 1 543 ; E., 1 477.
De Rohan, 990, ÉLU ; Jegouzo, 383 ; Bellanger, 104.

∴

M. Rocher, l'industriel, qui aurait pu jouer les trouble-fête, n'a finalement pas empêché les trois sénateurs sortants de droite de retrouver leurs sièges dès le premier tour, avec une confortable avance dans un département acquis à l'opposition. « C'est la victoire de l'union et des gens de métier », a commenté M. Bonnet (UDF-PR). L'ancien ministre, arrivé en troisième position, obtient une cinquantaine de voix de moins que ses deux colistiers, MM. Le Breton et de Rohan.

Durant la campagne référendaire, leur refus de se prononcer publiquement sur le traité de Maastricht avait été diversement apprécié dans un département où le « oui » a obtenu 56,67 %. Socialistes et communistes, comme prévu, ont compté leurs voix, tandis que la liste d'union des écologistes, dirigée par Génération Ecologie, associée à une candidate Vert, effectuait un premier galop d'essai dans ce type d'élections.

MOSELLE (5 – RP)

SORTANTS : André Bohl, UDF-CDS (UC) ; Jean-Eric Bousch, RPR, devenu sénateur le 29 juillet 1988 en remplacement de Jean-Marie Rausch, entré au gouvernement ; Roger Husson (RPR) ; Jean-Pierre Masseret (PS) ; Paul Souffrin (PC).

ÉLUS : André Bohl, UDF-CDS ; Roger Husson, RPR ; Jean-Pierre Masseret, PS ; Charles Metzinger, PS ; Jean-Marie Rausch, maj. p.

I., 2793 ; V., 2767 ; E., 2744.

PS : 648, 2 sièges.

(Jean-Pierre Masseret, s., c.r., c.m. de Metz .... *RÉÉLU*
Charles Metzinger, d., m. de Freyming-Merlebach........ *ÉLU*
Gisèle Printz, adj. m. de Sérémange-Erzange ; Gilbert Maurer, m. de Goetzenbrück ; Roger Hesling, m. de Many.)

Div. d. : 449, 1 siège.

(André Bohl, UDF-CDS, s., c.g., m. de Creutzwald .... *RÉÉLU*
Henri Ferretti, UDF-PR, c.r., c.g., c.m. de Thionville, a.d. ; Jean Grosse, app. RPR, c.r., c.g., m. de Saint-Jean-Kourtzerode ; Bernard Hertzog, UDF-PR, c.g., m. de Silly-sur-Nied ; Jean-Claude Holtz, div. d., m. de Stiring-Wendel.)

RPR : 337, 1 siège.

(Roger Husson, RPR, s., c.g., m. de Dieuze .... *RÉÉLU*
Alain Hethener, RPR, c.r., c.g., c.m. de Metz ; Jean-Marie Blanchet, div. d., m. de Sierck-les-Bains ; Anne Lott, RPR, c.m. de Sarreguemines ; Jean Schuler, RPR, c.r., m. de L'Hôpital.)

Maj. p. : 302, 1 siège.

(Jean-Marie Rausch, c.r, m. de Metz, a. s., a.p.c.r., a.p.c.g., min. .... *ÉLU*
Robert Pax, c.g., m. de Sarreguemines ; Gabriel Bronner, m. de Château-Salins ; Armand Nau, c.g., m. de Carling ; Jean-Marie Pelt.)

Div. d. : 229 (Jean-Louis Masson, d., c.g., c.m. de Metz ; Marie-Jo Zimmermann, RPR, c.m. de Metz ; Théo Hoellinger, RPR, c.g., m. d'Obergailbach ; Edgar Van Haaren, RPR, adj. m. de Lorquin ; Maxime Ludmann, div. d., m. de Seingbouse.)

PC : 201 (Paul Souffrin, s., m. de Thionville ; Henriette Simonetto, c.g., m. d'Algrange ; Patrick Abate, m. de Talange ; Jean-Claude Schmidt, adj. m. de Behren-lès-Forbach ; Luc Corradi, m. de Vitry-sur-Orne.)

Div. d. : 198 (Jean-Eric Bousch, RPR, s., m. de Forbach, a.d. ; Raymond Doerflinger, UDF, c.g., m. de Montigny-lès-Metz ; Roland Muntz, div. d., m. de Turquestein-Blancrupt ; René Wagner, div. d., m. de Yutz ; Charles Hochscheid, RPR, m. de Leyviller.)

Div. d. : 193 (Jean Seitlinger, UDF, d., c.g., m. de Rohrbach-lès-Bitche ; Jean-Pierre Heitz, UDF, c.g., m. d'Illange ; Marie-Louise Diebold, div. d., c.g., m. de Rozérieulles ; Jean-Louis Fritz, UDF, m. de Bousbach ; Jean Litscher, UDF, m. de Troisfontaines.)

Div. : 111 (André Boucher, div. d., c.g., m. de Gomelange ; Jean-Marie Mizzon, maj. p., m. de Basse-Ham ; René Ross, ex-PS, m. de Métairies-Saint-Quirin ; Roger Wernet, RPR, m. de Lixing-lès-Rouhling ; Jean-Louis Godfrin, UDF, m. de Marcilly.)

Div. g. : 45 (Daniel Delrez, div. g. ; Léon Muller, div. g., m. de Gravelotte ; Marc Peter, PS diss., m. de Freistroff ; Joseph Spannagel, PS diss., c.m. de Boulay ; Bernard Gueblez, div. g., c.m. d'Audun-le-Tiche.)

FN : 25 (Jean-Marie Nicolay, c.r., c.m. de Montigny-lès-Metz ; Bernard Brion, c.m. de Sarrebourg ; Eric Benoist ; Arthur Matecki ; Adrien Kirschving, c.m. de Forbach.)

Div. d. : 6 (Roger Weber, Jean-Claude Guidemannn, Jean Mathis, Jean-Marc Fencl, Pierre Mugler.)

1983. – I., 2 742 ; V., 2 735 ; E., 2 713.
Un. d. : 1 263 (Jean-Marie Rausch, UDF-CDS, s., RÉÉLU ; André Bohl, UDF-CDS, s., RÉÉLU ; Roger Husson, RPR, ÉLU ; Jean-Eric Bousch, RPR ; Henri Ferretti, UDF-PR) ; *Un. g. :* 836 (Jean-Pierre Masseret, PS, ÉLU ; Paul Souffrin, PC, ÉLU ; Michel Lipiec, div. g. ; Raymond Sadler, PS ; Henriette Simonetto, PC) ; *Div. d. :* 310 (Pierre Herment ; Joseph Scheeffer ; Etienne Hatler ; Fernand Charlier ; Denis Schitz) ; *Div. d. :* 305 (Jean Kiffer, CNIP ; Fernand Franck, div. d. ; Gilbert Robinet, CNIP ; Eric Litzelmann, CNIP ; Pierre Keller, div. d.).

∴

M. Rausch retrouve son siège au palais du Luxembourg, mais de justesse. Le maire de Metz, ministre du commerce et de l'artisanat, est le moins bien élu des cinq sénateurs mosellans. L'enjeu de ce scrutin était, pour lui, de savoir comment les grands électeurs allaient juger le ministre d'ouverture. La réponse est pour le moins mitigée, après celle, en demi-teinte, des régionales du printemps dernier (M. Rausch avait obtenu moins de 15 % des suffrages en Moselle).

En fait, M. Rausch doit son élection à la division de l'opposition parlementaire ; représentée par trois listes RPR et deux listes UDF. La droite, qui a joué la politique du chacun pour soi, perd un élu, n'ayant plus qu'un sénateur UDF et un RPR.

Le PS bénéficie également de la désunion de l'opposition. En obtenant deux sièges, la liste de M. Masseret réédite, mais sous une autre forme, son exploit de 1983. Il y a neuf ans, la liste d'union de la gauche PS-PC avait déjà créé la surprise en obtenant l'élection de deux sénateurs de gauche, une première pour la Moselle, dont un communiste, le maire de Thionville, M. Souffrin. A l'époque, la gauche avait déjà profité de la division de la droite. La liste UDF-RPR, conduite par M. Rausch, était, en effet, concurrencée par deux listes divers droite dissidentes. Cette année, M. Masseret emmène dans son sillage le député et maire de Freyming-Merlebach, M. Metzinger, qui quitte le Palais-Bourbon après onze années. M. Souffrin, qui conduisait une liste communiste, n'est pas réélu, même si son score dépasse l'audience des grands électeurs mosellans du PC.

Dans les rangs de l'opposition, si la réélection de M. Bohl, qui entame son troisième mandat au palais du Luxembourg, n'est pas une surprise, celle du maire de Dieuze, M. Husson, a étonné plus d'un observateur. Avec 337 voix, il devance nettement le député messin, M. Masson (RPR, 229 voix), et le maire de Forbach et sénateur sortant, M. Bousch (RPR, 198 voix). Le RPR peut regretter d'autant plus ces divisions que les trois listes gaullistes totalisent 764 voix.

NIÈVRE (2)

SORTANTS : Robert Guillaume (PS), n.s.r.p. ; René-Pierre Signé (PS), devenu sénateur le 18 décembre 1986 en remplacement de Noël Berrier (PS), décédé.

ÉLUS : Marcel Charmant, PS ; René-Pierre Signé, PS.

PREMIER TOUR
I., 778 ; V., 775 ; E., 769.

PS : René-Pierre Signé, s., c.g., m. de Château-Chinon, 376 ; Marcel Charmant, d., c.r., adj. m. de Nevers, 356.
Un. d. : Paul Cabarat, div. d., c.r., c.g., m. de Lurcy-le-Bourg, 282 ; Philippe Nolot, div. d., c.g., 275.
PC : Paulette Lavergne, c.g., m. de La Machine, 119 ; Raymond Bussière, c.g., a.m. et c.m. de Fourchambault, 114.
Isolé : Louis Leroy de la Brière, FN, 4.

SECOND TOUR
V., 773 ; E., 705.

René-Pierre Signé, PS, 413........ *RÉÉLU*
Marcel Charmant, PS, 397........ *ÉLU*
Paul Cabarat, div. d., 296 ; Philippe Nolot, div. d., 294 ; Paulette Lavergne, PC, 1 ; Raymond Bussière, 1.

1983. – I., 762
1er tour : V., 759 ; E., 754.
PS : Robert Guillaume, s., 380, RÉÉLU ; Noël Berrier, s., 376 ; *Un. d. :* Henri Vimeux, RPR, 234 ; Claudine Galmard, UDF-PR, 232 ; *PC :* Paulette Lavergne, 141 ; Raymond Bussière, 140.
2e tour : V., 758 ; E., 739.
Berrier, 510, RÉÉLU ; Vimeux, 229.

∴

Les deux candidats socialistes l'ont emporté avec une marge plus importante que prévu sur les candidats de droite.

Au premier tour, il n'a manqué que 9 voix à M. Signé pour être réélu. Quant à M. Charmant, il devançait le chef de file de la droite, M. Cabarat, de 74 suffrages. Au second tour, les deux candidats socialistes n'avaient guère besoin des voix communistes du premier tour pour l'emporter. Ils n'ont d'ailleurs recueilli qu'un tiers de ces suffrages. Malgré le retrait des candidats du PC qui, publiquement, avaient appelé à voter pour le PS au second tour, un peu plus de la moitié des grands électeurs communistes ont voté blanc ou nul au second tour et quelques-uns ont vraisemblablement voté à droite.

Si le PC est en recul d'une vingtaine de voix par rapport aux sénatoriales de 1983, la droite a progressé, d'un peu plus de 40 suffrages au premier tour et d'un peu plus de 60 au second.

NORD (11 – RP)

SORTANTS : Guy Allouche (PS) ; Jean-Paul Bataille, UDF-PR (RI) ; Jacques Bialski (PS) ; André Diligent, UDF-CDS (UC) ; Marie-Fanny Gournay (RPR), devenue sénateur le 15 janvier 1990 en remplacement de Pierre Carous (RPR), décédé, n.s.r.p. ; Roland Grimaldi (PS), n.s.r.p. ; Arthur Moulin (RPR), n.s.r.p. ; Claude Prouvoyeur, CNI (app. RPR) ; Ivan Renar (PC), devenu sénateur le 2 avril 1985 en remplacement de M. Gérard Ehlers (PC), démissionnaire ; Maurice Schumann (RPR) ; Hector Viron (PC), n.s.r.p.

ÉLUS : Guy Allouche, PS ; Jacques Bialski, PS ; Michelle Demessine, PC ; André Diligent, UDF-CDS ; Alfred Foy, div. d. ; Jacques Legendre, RPR ; Pierre Mauroy, PS ; Paul Raoult, PS ; Ivan Renar, PC ; Maurice Schumann, RPR ; Alex Türk, ex-RPR.

I., 5 609 ; V., 5 558 ; E., 5 500.

PS : 1 890, 4 élus.

(Pierre Mauroy, d., m. de Lille, a. premier min. .... *ÉLU*
Jacques Bialski, s., adj. m. de Dunkerque........ *RÉÉLU*
Guy Allouche, s., c.r........ *RÉÉLU*
Paul Raoult, c.g., m. du Quesnoy .. *ÉLU*
Dinah Derycke, c.r., c.m. de Croix ; Daniel Vanhove, m. de Zuydcoote ; Daniel Mio, m. de Rieulay ; Ariane Capon, adj. m . de Lille ; Marc Montuelle, m. de Lourches ; Jacques Warin, m. de Caudry ; Gisèle Olleville, c.g., adj. m. de Villeneuve-d'Ascq.)

Un. d. : 1 400, 3 élus.

SÉNATORIALES

(Jacques Legendre, RPR, c.r., m. de Cambrai, a.min., a.d. ... ÉLU
André Diligent, UDF-CDS, s., m. de Roubaix, a.d. ... RÉÉLU
Maurice Schumann, RPR, s., c.r., a.min., a.d. ... RÉÉLU

Jean-Paul Bataille, UDF-PR, s., c.g., m. de Steenvoorde; Jacques Donnay, RPR, p.c.g., c.m. de Lille; Claude Larcanché, UDF-PSD, c.r., c.g., m. de Wallers; Jacques Vernier, RPR, d.e., m. de Douai; Jean Talman, UDF-CDS, c.m. de Saint-André-lez-Lille; Stéphane Leman, RPR, c.g., adj. m. de Valenciennes; Valéry Hédon, div. d., c.g., m. de Saint-Rémy-du-Nord; Sylvie Desmarecaux, RPR, adj. m. de Hoymille.)

PC : 908, 2 élus.

(Ivan Renar, s., c.r. ... RÉÉLU
Michelle Demessine ... ÉLUE

Pierre Lefebvre, c.g., c.m. de Douai; René Cher, c.g., m. de Raismes; Jean Jarosz, c.g., m. de Feignies, a.d.; Edouard Triquet, m. d'Escaudœuvres; Jules Chevalier, m. d'Auloy-lez-Valenciennes; Paulette Deblock, m. de Sin-le-Noble; Michel Leschave, c.m. de Cassel; Arthur Brabant, m. de Denain; Fernand Pécheux, m. de Fourmies.)

Div. d. : 800, 2 élus.

(Alex Türk, ex-RPR, c.r., c.m. de Lille ... ÉLU
Alfred Foy, div. d., c.g., m. de Merville ... ÉLU

Jacques Schneider, RPR diss., c.g., m. d'Hergnies; Alain Poyart, RPR diss., c.g., c.m. d'Avesnes-sur-Helpe; Patrick Vanandreweit, div., m. de Pecquencourt; Gérard Carlier, div., adj. m. de Solesmes; Gérard Codron, RPR diss., adj. m. de Neuville-en-Ferrain; Albert Lefebvre, div., m. de Phalempin; François Louvegnies, div., m. de Trélon; Joëlle Longueval, div. d., c.r., c.m. de Marcq-en-Barœul; Jean-René Lecerf, c.g., adj. m. de Marcq-en-Barœul.)

Div. d. : 288 (Georges Donnez, UDF-PSD diss., c.g., m. de Saint-Amand-les-Eaux, a.d.; Claude Prouvoyeur, CNI, s., c.g., a.m. et c.m. de Dunkerque; Jacques Bardoux, div. d., m. de Proville; Paul Curtelin, UDF-CDS diss., m. d'Avesnes-sur-Helpe; Jean-Marie Tassaert, div., m. de Berthen; Jacques Marissiaux, ex-PS, m. de Bruay-sur-Escaut; Xavier Devaux, CNI, c.m. de Marcq-en-Barœul; Jean-Louis Herbommez, div., m. de Saméon; Jacques Mahiez, div., m. de Mouchin; Michel Beudin, div., c.m. de Vieux-Condé; Patrick Debrabant, div., m. de Brillon.)

Verts : 143 (Marcel Lefevre, adj. m. de Dunkerque; Luc Coppin, c.m. de Fresnes-sur-Escaut; Dominique Plancke, adj. m. de Lille; René Patoor, c.m. de Bergues; Marie Agbessi, c.m. de Villeneuve-d'Ascq; Eugène Delrue, c.m. de Wattignies; Jean-Marie Zylawski, c.m. de Dimont; Christian Lapère, c.m. de Wambrechies; Jacques Claisse, c.m. d'Hem-Lenglet; Rossano Pulpito, adj. m. de Maubeuge; Maryse Mispelaere.)

FN : 71 (Carl Lang, c.r.; Emile Messager, c.m. d'Aniche; Daniel Duhamel, c.r.; Jacques Disdier; Charles Moreau; Simone Bonnave, c.m. de Tourcoing; Claude Deresnes, c.r., c.m. de Maubeuge; Georges Pettenati; Edgar Lepers; Annie Trampont, c.r.; Bertrand Wyon.)

1983. – I., 5 477; V., 5 466; E., 5 445.
Un. d. : 2 483 (Pierre Carous, RPR, s., RÉÉLU; André Diligent, UDF-CDS, ÉLU; Maurice Schumann, RPR, s., RÉÉLU; Jean-Paul Bataille, UD-PR, ÉLU; Arthur Moulin, RPR, ÉLU; Claude Prouvoyeur, CNIP, ÉLU; Jean Durieux, UDF-PR; Marie-Fanny Gournay, RPR; Jacques Vernier, RPR; Marie-Marguerite Messart, UDF-CDS; Bruno Chauvierre, RPR; *PS* : 1 626 (Jacques Bialski, s., RÉÉLU; Guy Allouche, ÉLU; Rolland Grimaldi, s., RÉÉLU; Dinah Caudron; Christian Bataille; Françoise Normand; Jean-Claude Provo; Pierre Naveau; André Parent; Robert Muchembled; Jacques Capelle); *PC* : 1 165 (Hector Viron, s., RÉÉLU; Gérard Ehlers, s., RÉÉLU; Ivan Renar; Blanche Bellanger; Jean-Claude Fontenelle; Jules Chevalier; Paulette Deblock; Georges Cacheux; Arthur Brabant; Emile Beauchamps; Fernand Pecheux); *Act. loc.* : 134 (Jean-Marie Lemaire; Maurice Declercq; Jacques Lebel; Georgette Dupire; Alphonse Dedes; Christian Goetghebuck; Francis Allard; Pierre Duriez; Jean Kesteloot; Benoît Deman; Jean-Paul Bourgeois); *Div.* : 37 (Lionel Aymard; Francis Dehaine; Jean Meersman; Pierre Loubry; Jean-Jacques Bailly; André Dangreau; Roger Dauchy; Robert Daquidt; César Gaudry; Jean-Claude Kindt; Francis Renard).

∴

«Le Parti socialiste renoue avec le cap du succès.» M. Mauroy ne cachait pas son plaisir, dimanche, à la préfecture de Lille : la liste qu'il conduisait obtient quatre sièges, soit un de plus qu'en 1983. Ce quatrième siège lui était presque mathématiquement assuré : il lui suffisait d'engranger les dividendes de la conquête, aux élections municipales de 1989, de plusieurs grandes villes du département, comme Dunkerque, Tourcoing, Maubeuge...

Le dernier siège en balance est allé à M. Türk, qui, en dissidence avec le RPR, dont il avait été pendant quatre ans le secrétaire départemental, emmenait une liste intitulée «Les élus locaux s'engagent» et se faisait le porte-drapeau de la rénovation face aux appareils politiques. Avec deux sièges, il enregistre une belle victoire et peut continuer sa marche vers le beffroi de Lille, qu'il estime «gagnable» en 1995. Pourtant, ce succès risque de laisser des traces au sein de l'opposition : la liste investie par le RPR et l'UDF ne compte que trois élus et M. Bataille doit abandonner le Sénat. M. Legendre a reproché aux dissidents – M. Türk, mais aussi M. Donnez – d'avoir pris «le risque insensé» de faire gagner un cinquième siège au PS. Quant au Parti communiste, il peut se féliciter d'avoir bien résisté, malgré la diminution du nombre de ses grands électeurs, liée à la perte de plusieurs villes moyennes en 1989.

OISE (3)

SORTANTS : Amédée Bouquerel (RPR), *n.s.r.p.*; *Jean Natali (RPR)*, n.s.r.p.; Michel Souplet, UDF-CDS (UC).

ÉLUS : Philippe Marini, RPR; Michel Souplet, UDF-CDS; Alain Vasselle, RPR.

PREMIER TOUR

I., 1 994; V., 1 962; E., 1 947.

Un. d. : Alain Vasselle, RPR, c.r., c.g., m. d'Ourcel-Maison, 1 163 ... ÉLU
Philippe Marini, RPR, c.g., m. de Compiègne, 1 086 ... ÉLU

Michel Souplet, UDF-CDS, s., c.r., adj. m. de Chevrières, 932.

PS : André Vantomme, c.g., m. de Clermont, 486; Roger Menn, m. de Liancourt, 463; Jacqueline Girardeau, m. de Maignelay-Montigny, 438.

Isolés : Bernard Renaud, RPR, c.g., m. de Thibivillers, 418; Philippe Evrard, FN, c.r., c.m. de Chantilly, 96.

PC : Jean Sylla, c.g., m. de Mouy, 185; Patrice Carvalho, c.g., m. de Thourotte, 184; Maurice Bambier, c.r., c.g., m. de Montataire, 182.

SECOND TOUR

V., 1 905; E., 1 673.

Michel Souplet, UDF-CDS, s., c.r., adj. m. de Chevrières, 1 086 ... RÉÉLU

André Vantomme, PS, 489;
Philippe Evrard, FN, 98.

1983. – I., 1 915.
1er tour : V., 1 903; E., 1 896.
Un. d. : Amédée Bouquerel, RPR, s., 844; Michel Souplet, UDF-CDS, 785; Jean Natali, RPR, s., 709; *Div. d.* : Guy Dessessart, CNIP, 508; Michel Dupuy, UDF, 478; Michel Gorin, UDF-rad., 410; *PS* : Henri Bonin, 429; Jean-Pierre Hanniet, 406; Jean-Luc Pingrenon, 407; *PC* : Raymond Maillet, 227; Jean Sylla, 226; Maurice Bambier, 224.
2e tour : V., 1 902; E., 1 850.
Bouquerel, 1 203, RÉÉLU; *Natali*, 1 191, RÉÉLU; Souplet, 1 185, ÉLU; Bonen, 628; Sylla, 628; Hanniet, 615

∴

La représentation du département au palais du Luxembourg change de visage puisque deux des trois sénateurs sortants, MM. Bouquerel et Natali ne se représentaient pas. Pour le troisième, M. Souplet, président de la chambre d'agriculture, il n'a manqué que 43 voix pour être réélu dès le premier tour, aux côtés de MM. Vasselle et Marini, qui vont renoncer respectivement à leurs mandats de conseiller régional et de conseiller général pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats. M. Renaud, candidat RPR dissident menant une vigoureuse campagne hostile à la politique agricole commune (PAC), a donc échoué dans sa tentative de déstabiliser M. Souplet qui avait eu, à ses yeux, le tort d'appeler à voter «oui» au référendum du 20 septembre. A gauche, l'appel du Parti communiste à «se prononcer au second tour pour s'opposer à l'extrême droite, à la droite et à la politique de droite», a privé le candidat du Parti socialiste de tout report de voix.

ORNE (2)

SORTANTS : Hubert d'Andigné (RPR); Henri Olivier, CNI (ratt. adm. RI).

ÉLUS : Daniel Goulet, RPR; Alain Lambert, UDF-PR.

PREMIER TOUR

I., 1 044; V., 1 038; E., 1 029.

Div. d. : Daniel Goulet, RPR, d., c.r., m. du Mêle-sur-Sarthe, 399; Alain Lambert, UDF-PR, c.g., m. d'Alençon, 391.

Un. d. : Hubert d'Andigné, RPR, s., p.c.g., m. du Champ-de-la-Pierre, 358; Henri Olivier, CNI, s., c.g., m. de Saint-Germain-des-Grois, 310.

PS : Laurent Beauvais, adj. m. d'Argentan, 144; Claude Corbet, adj. m. de Flers, 138.

PC : Michel Garnier, adj. m. de Flers, 13; Yves Carlin, adj. m. du Bourg-Saint-Léonard, 10.

Isolés : Daniel Miette, UDF-CDS, c.r., c.g., m. de Magny-le-Désert, 193; Eugène Ermessent, div. d., 30; André Cayrel, FN, c.r., 20; Thierry Boisbault, GE, c.r., 9;

SECOND TOUR

V., 1 038; E., 997.

Daniel Goulet, RPR, 581 ... ÉLU
Alain Lambert, UDF-PR, 537 ... ÉLU

Hubert d'Andigné, RPR, 379; Laurent Beauvais, PS, 121; Claude Corbet, PS, 114; Henri Olivier, CNI, 4; Yves Carlin, PC, 2; Michel Garnier, PC, 2; Thierry Boisbault, GE, 1.

1983. – I., 1 030.
1er tour : V., 1 026; E., 1 016.
Un. d. : Henri Olivier, CNIP, s., 843, RÉÉLU; Hubert d'Andigné, RPR, s., 837, RÉÉLU; *PS* : Yves Le Pape, 147; Jacques Nortier, 139; *PC* : Roger Jouadé, 25; Marcel Delaunay, 23.

∴

Les grands électeurs ornais ont «osé». Ils ont mis fin, dimanche, à vingt-sept ans de mandat sénatorial de M. Hubert d'Andigné, soixante-quinze ans. Le président de l'assemblée départementale, qui avait difficilement retrouvé son siège de conseiller général en mars dernier, a, cette fois-ci, chuté au second tour. Son colistier, l'autre sénateur sortant, M. Henri Olivier, avait préféré se retirer à l'issue d'un premier tour décevant. Cette ultime manœuvre, visant à présenter M. d'Andigné, comme l'unique candidat de l'Orne rurale face à deux candidats «alençonnais», n'aura pas suffi à empêcher la victoire sans appel du duo des rénovateurs de droite, MM. Daniel Goulet et Alain Lambert. Ceux-ci ont bénéficié des voix d'un autre rénovateur, M. Daniel Miette, distancé au premier tour, et qui pourrait essayer de prendre le siège de M. Goulet à l'Assemblée nationale lors des prochaines élections législatives. Ce scrutin concrétise le désir de renouvellement des hommes et des idées au sein de la droite ornaise, manifesté en mars dernier, lors des élections cantonales et surtout régionales, où la liste que menait M. Goulet avait dominé celle où figurait M. d'Andigné. Pour tous ceux qui contestaient la mainmise de M. d'Andigné sur l'Orne, c'est, après un long combat, une première victoire qui va sérieusement mettre à mal son autorité de président du conseil général.

PAS-DE-CALAIS (7 – RP)

SORTANTS : Jean-Luc Bécart, PC, devenu sénateur le 3 octobre 1984 en remplacement de Raymond Dumont (PC), démissionnaire; Henri Collette, RPR; Désiré Debavelaere, CNI (RPR), devenu sénateur le 1er août 1986 en remplacement d'Henri Elby, UDF-rad. (RI), décédé; André Delelis (PS), n.s.r.p.; Henri Gallet (PS), devenu sénateur le 7 janvier 1992 en remplacement de Michel Darras (PS), décédé, n.s.r.p.; Daniel Percheron (PS); Roger Poudonson, UDF-CDS (UC), n.s.r.p.

ÉLUS : Jean-Luc Bécart, PC; Désiré Debavelaere, CNI; Jean-Paul Delevoye, RPR; Léon Fatous, PS; Roland Huguet, PS; Daniel Percheron, PS; Michel Sergent, PS.

I., 3 848; V., 3 836; E., 3 780.
PS : 1 592, 4 sièges.

(Roland Huguet, d., p.c.g., m. d'Isbergues ... ÉLU
Daniel Percheron, s., c.r., c.m. de Liévin ... RÉÉLU
Léon Fatous, m. d'Arras ... ÉLU
Michel Sergent, c.r., m. de Desvres ... ÉLU

Jean-Marie Krajewski, c.g.; Jocelyne Ponchel, c.m. d'Houdain; Jacques Villedary, c.g., m. de Nœux-les-Mines.)

Un. d. : 1 148, 2 sièges.

(Jean-Paul Delevoye, RPR, c.r., c.g., m. de Bapaume, a.d. ... ÉLU
Désiré Debavelaere, CNI, s. ... RÉÉLU

Jean-Marie Truffier, UDF-CDS, c.g., m. de Marœuil; François-Xavier Bécuwe, UDF-PR, c.g., m. d'Aire-sur-la-Lys; Roger Pruvost, UDF, c.g., m. de Frévent; Albert Doublet, RPR, c.r., m. d'Audruicq; Michel Roger, UDF-CDS, c.r., c.m. de Lens.)

PC : 681, 1 siège.

(Jean-Luc Bécart, s., c.g., m. d'Auchel ... RÉÉLU

Rémy Anchedé, c.r., c.g., c.m. de Billy-Berclau, a.d.; Jean-Jacques Barthe, c.r., m. de Calais, a.d.; Yves Coquelle, c.g., m. de Rouvroy; Maryse Coupin, m. d'Angres; Jean-Claude Juda, m. de Saint-Etienne-au-Mont; Martial Stienne, c.g., c.m. de Vitry-en-Artois.)

Div. d. : 237 (Henri Collette, RPR diss., s., c.g., m. de Licques, a.d.; Joseph Morgant, UDF diss., c.g.; Pierre Crespel, div. d., m. de Coquelles; Albert Cassez, UDF-CDS diss., m. de Locon; Pierre Fourmaux, div. d., m. de Farbus; Pierre Taverne, RPR, Patrick Chazalviel, div. d., c.m. d'Ardres.)

Verts : 69 (Henri Bailleul, c.r., c.m. d'Hersin-Coupigny, Janine Denduyver, c.m. de Saint-Paul-sur-Ternoise; Liliane Coolos, c.m. d'Audruicq; Daniel Thélier, c.m. de Saint-Léonard; Valentin Delecroix, c.m. de Douvrin, Jacqueline Maillard, adj. m. de Sorrus; Joël Cornaille, c.m. de Thièvres.)

FN : 53 (François Porteu de la Morandière, c.r., c.m. d'Arras, a.d.; Jacques Fourny, c.m. de Bachy; Jean-Michel Spas, c.m. d'Arras; Renaud de Chabot-Tramecourt, m. de Lignereuil; Jean-Pierre d'Hollander, c.m. de Gouy-en-Artois; Yves-Marie Lherbier; Raymond Demailly, c.r., c.m. d'Oignies.)

1983. – I., 3 715; V., 3 712; E., 3 700.
Un. d. : 1 390 (Roger Poudonson, UDF-CDS, s., RÉÉLU; Henri Collette, RPR, s., RÉÉLU; Henri Elby, UDF-rad., ÉLU; Désiré Debavelaere, CNIP; Jean-Paul Delevoye, RPR; François-Xavier Bécuwe, UDF-PR; Jean-Marie Truffier, UDF-CDS); *PS* : 1 361 (Michel Darras, s., RÉÉLU; André Delelis, ÉLU; Daniel Percheron, ÉLU; Dominique Dupilet; Henri Gallet; Robert Blomme; Lucienne Deglos); *PC* : 884 (Raymond Dumont, s., RÉÉLU; Jean-Luc Bécart; Daniel Arnoult; Martial Stienne; Marie-Josée Liétard; Raymond Dufay; Paul Dumont); *Div.* : 75 (Claude Henin; Jean-Marie Charlet; Claude Lefèvre; Rémy André; Georges Prudhomme; Gabriel Evrard; Siméon Menuge).

∴

L'opposition avait voulu échapper au «syndrome de la rénovation», incarné par la liste Türk dans le Nord, en préférant renouveler fortement la liste. M. Delevoye, qui conduisait la liste d'union de l'opposition, n'a pas réussi, cependant, à éviter la division : dépité de ne pas être retenu en position éligible, M. Collette, sénateur sortant, a constitué sa propre liste. Il n'a pas obtenu assez de voix pour emporter un siège, mais il prive la liste officielle RPR-UDF d'un troisième poste. Le CDS en fait les frais.

Le Parti socialiste est le grand vainqueur dans le département grâce au gain surprise d'un quatrième siège. S'il a profité manifestement de la division de la droite, le PS recueille aussi les retombées de sa large implantation : il progresse de plus de deux cents voix, passant de 37 % à 42 % des suffrages. Le gain de plusieurs mairies, petites ou moyennes, en 1989 a compensé la perte de Boulogne-sur-Mer. Le Parti communiste conserve son siège.

PUY-DE-DÔME (3)

SORTANTS : Gilbert Belin (PS), devenu sénateur le 29 juillet 1988 en remplacement de M. Michel Charasse (PS), entré au gouvernement se représente comme suppléant de M. Charasse; Marcel Bony (PS); Roger Quilliot (PS), élu à l'occasion d'une élection partielle organisée le 28 septembre 1986 à la suite de son élection, le 16 mars, à l'Assemblée nationale.

ÉLUS : Marcel Bony, PS, Michel Charasse, PS, Roger Quilliot, PS.

PREMIER TOUR

I., 1626; V., 1615; E., 1609.

PS : Marcel Bony, s., c.g., m. de Murat-le-Quaire, 833 ... RÉÉLU
Roger Quilliot, s., m. de Clermont-Ferrand, a.min., a.d., 820 ... RÉÉLU
Michel Charasse, min., c.g., m. de Puy-Guillaume, a. s., 816 ... ÉLU

Un. d. : Claude Wolff, UDF-PR, d., c.g., m. de Chamalières, 615; Robert Couvand, UDF, m. de Beaumont, 583; Jean Ponsonnaille, RPR, c.r., c.m. de Chamalières, 558.

PC : André Chassaigne, c.g., m. de Saint-Amant-Roche-Savine, 144; Alain Cuerq, m. du Cendre, 126; Michel Vigier, adj. m. de Clermont-Ferrand, 125.

Verts : Marc Saumureau, c.m. de Beaumont, 34; Claudine Couturier, 26; Catherine Bousseau, 23.

FN : Claude Jaffrès, c.r., c.m. de Clermont-Ferrand, 28; Abel Poitrineau, c.r., 21; Jacques Chanet, 21.

1983. – I., 1 552.
1er tour : V., 1 548; E., 1 532.
PS : Roger Quilliot, 750; Marcel Bony, 734; Michel Charasse, s., 717; *Un. d.* : Georges Chometon, UDF-CDS, 617; Jean Morellon, UDF-PR, 615; Georges Monnet, RPR, 604; *PC* : Armand Mansat, 184; Paul Archimbaud, 176; Jean Nicolas, 172.

2e tour : V., 1 540; E., 1 496.
Quilliot, 850, ÉLU; Bony, 842, ÉLU; Charasse, 832, RÉÉLU; Chometon, 649; Morellon, 640; Monnet, 640.
Election partielle du 28 septembre 1986. – I., 1 752.
1er tour : V., 1 561; E., 1 541.
Roger Quilliot, 795, ÉLU; Michel Certaud, UDF-PR, 585; Jean Nicolas, PC, 161.

∴

La tradition a été respectée dans le Puy-de-Dôme puisque les trois candidats socialistes ont été élus dès le premier tour de scrutin. Ce succès éclatant a toutefois constitué une surprise. MM. Quilliot, maire de Clermont-Ferrand, et Bony, conseiller général, tous deux sénateurs sortants, ainsi que M. Charasse, ministre du budget, disposaient a priori d'une marge de sécurité très confortable, la majorité des grands électeurs leur étant favorable. Mais ils pouvaient redouter qu'une partie de ces derniers, et surtout les délégués ruraux, ne sanctionnent par leur vote la politique agricole du gouvernement. En fait, il n'en a rien été et tous trois se sont félicités «de la fidélité des délégués, lesquels en leur qualité ont su reconnaître les services rendus». A droite, M. Wolff, député, maire de Chamalières avait mené campagne en faveur d'un panachage propre à instaurer un nouvel équilibre plus représentatif de la réalité politique du département, dont la majorité a glissé à droite lors des dernières élections. Il n'a pu que constater «que ces résultats n'étaient pas conformes aux assurances que nous avions obtenues».

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (3)

SORTANTS : Auguste Cazalet (RPR); Franz Duboscq (RPR); Jacques Moutet, UDF-rad. (ratt. adm. UC).

ÉLUS : Louis Althapé, RPR; Didier Borotra, UDF-CDS; Auguste Cazalet, RPR.

PREMIER TOUR

I., 1 621; V., 1 619,; E., 1 606.

RPR : Franz Duboscq, s., c.g., m. d'Aroue-Ithorots-Olhaïby, a.p.c.g., a.d., 379; Auguste Cazalet, s., m. de Sévignacq-Meyracq, a.d., 668; Louis Althapé, c.g., m. de Lanne-en-Barétous, 487.

UDF : Jacques Moutet, UDF-rad., s., 455; Didier Borotra, UDF-CDS, c.g., m. de Biarritz, 519; Julien Brusset, UDF-PR, m. de Soumoulou, 175.

PS : Jean-Pierre Destrade, c.g., a.d., 398; André Labarrère, d., m. de Pau, a.min., a.p.c.r., 597; René Ricarrère, c.r., m. d'Orthez, 305.





LES ÉLECTIONS

Isolés : René Claverie, UDF-CDS, c.g., m. de Lescar, 220; François Dascon, ind., m. d'Idaux-Mendy, 127; Alexis Arette-Hourquet, FN, c.r., 44.

PC : Michel Martin, adj. m. d'Oloron-Sainte-Marie, 62; Gérard Lassus, adj. m. de Boucau, 58; Ginette Castera, adj. m. d'Orthez, 62.

SECOND TOUR

V., 1 619,; E., 1 606

Auguste Cazalet, RPR, 944......*RÉÉLU*
Louis Althapé, RPR, 911..........*ÉLU*
Didier Borotra, UDF-CDS, 906....*ÉLU*

Jean-Pierre Destrade, PS, 348; André Labarrère, PS, 665; René Ricarrère, PS, 347.

1983. – I., 1 568.

1er tour : V., 1 558; E., 1 548.

Isolés : Jacques Moutet, UDF-rad., s., 596; Didier Borotra, UDF-CDS, 322; Henri Grenet, *UDF, 295; RPR :* Franz Dubosca, RPR, 588; Auguste Cazalet, RPR, 385; André Ithurralde, RPR, 208; André Luberriaga, div. d., 249; Maurice Plantier, RPR diss., 210; Jean Recapet, CNIP, 126; Gérard Gaston, div. d., 89; *PS :* Raymond Delourme, 396; Robert Balangue, 360; Claude Duhau, 330; *PC :* Jean Ababdie, 115; Zélien Cambeyou, 113; André Cazetien, 107.

2e tour : V., 1 559; E., 1 501; Moutet, 955, RÉÉLU; Cazalet, 922, ÉLU; *Duboscq, 913,* ÉLU; *Delourme, 444;* Balangue, 440; Duhau, 429; Abbadie, 106; Cazetien, 102; Cambeyou, 99.

∴

Les grands électeurs du département ont manifesté un souci de renouvellement en envoyant au Palais du Luxembourg deux nouveaux sénateurs sur trois. Franz Duboscq (RPR) et Jacques Moutet (UDF-rad) en ont fait les frais. L'équilibre politique départemental n'est toutefois pas rompu puisqu'ils sont remplacés par M. Louis Althapé (RPR), dont le score est plutôt inattendu, et M. Didier Borotra, qui confirme une ascension entamée d'une manière spectaculaire avec la conquête, en mars 1991, de la municipalité de Biarritz. M. Borotra a fait le plein des voix chez les grands électeurs du Pays basque mais il a également engrangé les dividendes de la campagne menée en sa faveur par M. François Bayrou, président (UDF-CDS) du conseil général.

Hormis l'élection de M. Althapé, la véritable surprise de ce scrutin est venue de l'excellent score réalisé par M. André Labarrère, maire de Pau, député PS, qui a provoqué quelques angoisses dans les rangs de l'opposition. L'ancien ministre chargé des relations avec le Parlement a terminé second au premier tour avec un capital de voix jamais atteint par un socialiste dans les Pyrénées-atlantiques. Cette performance devrait pouvoir lui permettre d'asseoir son autorité sur le PS départemental.

HAUTES-PYRÉNÉES (2)

SORTANTS : François Abadie, MRG (RDE); Hubert Peyou, ex-MRG (RDE).

ÉLUS : **François Abadie, MRG; Josette Durrieu, PS.**

PREMIER TOUR

I., 849; V., 844; E., 830.

Maj. p. : François Abadie, MRG, s., c.g., a.m. et c.m. de Lourdes, a.min., a.d., 432..........*RÉÉLU*

Josette Durrieu, PS, c.g., 344.

Un. d. : Pierre Bleuler, UDF-CDS, c.g., m. de Lannemezan, a.d., 240; Jean Journé, UDF-rad., c.r., c.g., c.m. de Tarbes, 222.

Isolé : Hubert Peyou, ex-MRG, s., a.p.c.g.,169.

PC : Raymond Erracarret, c.g., m. de Tarbes, 105.

Jean Gonzalez, c.r., c.m. d'Aureilhan, 90.

FN : Jean Fourcade, 6.

SECOND TOUR

I., 849; V., 844; E., 813.

Josette Durrieu, PS, 397..........*ÉLUE*

Pierre Bleuler, UDF-CDS, 316; Hubert Peyou, ex-MRG, 100.

1983. – I., 846.

1er tour : V., 842; E., 839.

MRG : Hubert Peyou, s., 429, RÉÉLU; François Abadie, 383; *PS :* Henri Lirouлet, 167; Georges Huet, 157; *Isolés :* Louis Larrieu, UDF-CDS, 151; Michel Voillon, RPR, 125; Henri Vignes, div. d., 12; *PC :* Eugène Toujas, 119; Michel Barrouquère-Theil, 116.

2e tour : V., 835; E., 748.

Abadie, 553, ÉLU; Larrieu; 182; Vignes, 13.

∴

Tel le phénix qui renaît de ses cendres, M. Abadie a renoué avec le succès électoral. Trois ans après avoir perdu la mairie de Lourdes, l'ancien secrétaire d'Etat au tourisme, figure emblématique du MRG en Bigorre, est reconduit au Sénat en obtenant une majorité de suffrages (52,04 %) dès le premier tour. Ce score montre que le radicalisme reste bien ancré au pied des Pyrénées malgré les secousses politiques qu'il a subies aux municipales de 1989 et aux cantonales de mars dernier.

Cette victoire est d'autant plus méritoire que M. Abadie, candidat de la majorité présidentielle MRG-PS, croisait le fer avec ses adversaires habituels de l'Union de la droite, MM. Bleuler et Journé, mais aussi avec son collègue du palais du Luxembourg, M. Peyou. N'ayant pas reçu l'investiture de la coalition de gauche, à la suite de l'accord de parité conclu entre le MRG et le PS, l'ancien président du conseil général s'était mis en congé du MRG et se présentait en candidat indépendant. Il espérait bénéficier du soutien des maires des petites communes rurales. Son maintien au second tour n'a pas empêché Mme Durrieu, secrétaire fédérale du Parti socialiste, de l'emporter et de conserver à la gauche le second siège sénatorial. C'est la première fois que les grands électeurs des Hautes-Pyrénées délèguent une femme au palais du Luxembourg. M. Peyou, lui, apparaît comme le grand perdant d'un scrutin à l'issue duquel il ne dispose plus d'aucun mandat.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (2)

SORTANTS : Paul Alduy, UDF-PSD (ratt. adm. UC); André Daugnac, UDF-CDS (UC), devenu sénateur le 4 décembre 1987 en remplacement de Guy Malé, UDF (UC), n.s.r.p.

ÉLUS : **Paul Blanc, RPR; René Marquès, UDF.**

PREMIER TOUR

I., 941; V., 934; E., 896.

Isolés : U René Marquès, UDF, p.c.g., m. de Saint-Laurent-de-Salanque, 472..........*ÉLU*

Paul Blanc, RPR, c.r., c.g., m. de Prades, 405; Paul Alduy, UDF-PSD, s., m. de Perpignan, a.d., 185; Jacques Mulet, FN, c.r., c.m. de Perpignan, 55.

PS : Louis Caseilles, c.g., m. de Toulouges, 315; Michel Cavallier, adj. m. de Villeneuve-de-la-Raho, 86.

PC : Jean Vila, c.r., c.g., m. de Cabestany, 79; Colette Tignères, c.m. de Perpignan, 75.

SECOND TOUR

I., V., 927; E., 900.

Paul Blanc, RPR, 422..........*ÉLU*

Louis Caseilles, PS, 336; Paul Alduy, UDF-PSD, 72; Jean Vila, PC, 70.

1983. – I., 874.

1er tour : V., 873; E., 861.

Isolés : Guy Malé, div. d., 492, ÉLU; Paul Alduy, UDF-PSD, 370; Jean Marti, PS, 179; Jacques Bordeneil, MRG, 146; Henri Soler, div. d., 125; René Marques, 84; Francis Boot, div. d., 66; PC : Jean Catala, 111; Alain Nunez, 96.

2e tour : V., 829; E., 778.

Alduy, 463, ÉLU; Marti, 314; Bordeneil, 1.

∴

L'élection confortable, au premier tour, de M. Marquès ne constitue pas une surprise pour ce gestionnaire qui dirige le département des Pyrénées-Orientales depuis 1988, après en avoir été le vice-président de 1976 à 1987.

Le fait le plus marquant du scrutin est l'éviction de M. Alduy, maire de Perpignan depuis trente et un ans, dont la chute traduit, au-delà d'un revers personnel, une profonde cassure dans les mécanismes politiques locaux. M. Alduy se présentait devant les grands électeurs avec le handicap d'avoir été mis en minorité au sein de son propre conseil municipal. Après avoir recueilli 185 voix au premier tour, il a chuté à 72 voix, soit à peine deux de plus que le maire communiste de Cabestany, M. Vila, qui s'est maintenu, loin derrière le candidat du PS, M. Caseilles, et plus encore du maire RPR de Prades, M. Blanc. Ce dernier a été élu en améliorant de dix-sept voix son score du premier tour. M. Blanc était jusque-là le suppléant de M. Alduy au Sénat.

Victime de l'usure d'un pouvoir municipal longtemps exercé sans partage, le maire de Perpignan doit sans doute aussi sa défaite, d'une part à son acharnement à vouloir imposer son fils sur la scène politique catalane au détriment de ses anciens compagnons, d'autre part aux enquêtes judiciaires en cours sur une société d'économie mixte dont il exerce la présidence.

BAS-RHIN (1)

SORTANTS : Un siège vacant depuis le décès d'André Traband, UDF-CDS (UC), devenu sénateur en remplacement de Marcel Rudloff, UDF-CDS (UC), nommé au Conseil constitutionnel le 25 février 1992.

ÉLU : **Philippe Richert, UDF-CDS.**

PREMIER TOUR

I., 2 355; V., 2 337; E., 2 323.

Philippe Richert, UDF-CDS, c.r., c.g., 1 111; Xavier Muller, UDF-CDS diss., c.r., m. de Marlenheim, 518; Marie-Hélène Gillig, maj. p., adj. m. de Strasbourg, 411; Guy Hémonet, Verts, c.r., c.m. de Griesbach, 98; Robert Spieler, ext. d., c.r., c.m. de Strasbourg, a.d., 56; Théo Braun, maj . p., a.min., 50; Yvan Blot, FN, c.r., d.e., 38; Manfred Stricker, div. d., 35; Olivier Gebuhrer, PC, 6.

SECOND TOUR

V., 2 301; E., 2 216.

Philippe Richert, UDF-CDS, 1 566..........*ÉLU*

Marie-Hélène Gillig, maj. p., 481; Guy Hémonet, Verts, 75; Robert Spieler, ext. d., 38; Manfred Stricker, div. d., 26; Yvan Blot, FN, 21; Xavier Muller, UDF-CDS, 4; Olivier Gebuhrer, PC, 4; Théo Braun, maj. p., 1.

1986. – I., 2 311.

1er tour : V., 2 303; E., 2 281.

Un. d. : Paul Kauss, RPR, s., 1 961, RÉÉLU; Daniel Hoeffel, UDF, s., 1 904, RÉÉLU; Marcel Rudloff, UDF-CDS, s., 1 823, RÉÉLU; Louis Jung, UDF-CDS, s., 1 802, RÉÉLU; *PS :* René Hampe, 263; Armand Ducornet, 256; Alice Winterhalter, 245; Josette Arnaudet, 236; *FN :* Michel Feuillas, 129; Claude Dumesny, 85; Jacqueline Grasser, 84; Roger Oberlé, 78; *CNIP :* Etienne Stoffel, 68; Claude Bronn, 40; Robert Bauer, 22; Paul Reffay, 20; *PC :* Jean-Marie Dupuy, 22; François Spielmann, 26; Germain Paquet, 20; Raymond Mosser, 20.

∴

A la suite du décès, en avril dernier, d'André Traband, suppléant de M. Marcel Rudloff, nommé en février au Conseil constitutionnel, il n'y avait qu'un siège à pourvoir pour cette élection partielle. M. Richert, soutenu par l'UDF et le RPR, n'a eu aucun mal à s'imposer malgré la présence d'un autre centriste, M. Muller qui n'a pas dépassé 22 % des suffrages au premier tour et qui s'est désisté en sa faveur pour le second. Mme Gillig, adjoint au maire socialiste de Strasbourg, a bénéficié des voix des nombreux grands électeurs de gauche de Strasbourg, Sélestat ou Schiltigheim, et elle a amélioré son score au second tour (21 % des voix). Le candidat des Verts, M. Hemonet, qui ne pouvait compter que dix-sept grands électeurs déclarés, a obtenu six fois plus de suffrages. En revanche, la tentative de M. Braun, ancien ministre d'ouverture du gouvernement Rocard, a été un net échec.

A l'initiative de certains élus ruraux, une collecte a eu lieu parmi les grands électeurs, invités à verser une partie de leur indemnité en faveur des sinistrés du Midi.

LA RÉUNION (3)

SORTANTS : Paul Moreau (RPR), devenu sénateur le 2 février 1987 en remplacement de Paul Bénard, div. d. (app . RPR), décédé; Albert Ramassamy (PS); Louis Virapoullé, UDF-CDS (UC).

ÉLUS : **Eric Boyer, div. d.; Pierre Lagourgue, div. d.; Paul Moreau, RPR.**

PREMIER TOUR

I., 937; 930; E., 916.

Isolés : Eric Boyer, div. d., p.c.g., c.m. de Saint-Denis, 420; Louis Virapoullé, UDF-CDS, s., 376; Albert Ramassamy, PS, s., 355; Paul Moreau, RPR, s., c.g., m. de Bras-Panon, 183; Pierre Lagourgue, div. d, c.r., a.p.c.r., 165; Gabrielle Fontaine, div. d., c.g., 1er adj. m. de Saint-Denis, 129; José Pinna, RPR, c.r., c.g., m. d'Etang-Salé, 75; Auguste Legros, div. d., d., c.m. de Saint-Denis, 49; Yvette Chamard, div., adj. m. de Saint-Paul, 39; Paul Hoarau, div. g., 38; Henri-Paul Hoarau, div. d., adj. m. de Saint-Leu, 34; Jean-Pierre Dambreville, div. g., 33; Bernard Law-Waï, div., c.m. de Saint-Paul, 33; Jean Cheung-Toï-Cheung, div., 9; Emile Chane-Tou-Ky, div., 8.

PCR : Paul Vergès, c.r., c.m. de Saint-Paul, 285; Elie Hoarau, d., m. de Saint-Pierre, 213; René Payet, 203.

SECOND TOUR

V., 929; E., 904.

Isolés : Eric Boyer, div. d., 412......*ÉLU*
Pierre Lagourgue, div. d., 404......*ÉLU*
Paul Moreau, RPR, 388..........*RÉÉLU*

Louis Virapoullé, UDF-CDS, s., 382; Albert Ramassamy, PS, s., 378; Paul Vergès, PCR, 297; Yvette Chamard, div., 44; José Pinna, RPR, 37; Bernard Law-Waï, div., 20; Gabrielle Fontaine, div. d., 9; Elie Hoarau, PCR, 5; René Payet, PCR, 5

1983. – I., 858.

1er tour : V., 855; E., 853.

Un. d. : Louis Virapoullé, UDF-CDS, s., 406; Paul Benard, div. d., 347; Auguste Legros, RPR, 343; *Isolés :* Bruny Payet, PC, 380; Pierre Lagourgue, UDF-PR, 377; Albert Ramassamy, PS, 362; José Pinna, div. d., 131; Joseph Varondin, div. g., 17; Marcel Cerneau, div. d., 9; Jean Aillaud, div. d., 8; Guy Follo, div. g., 4.

2e tour : V., 856; E., 856.

Virapoullé, 445, RÉÉLU; Benard, 374, ÉLU; Ramassamy, 353, ÉLU; Lagourgue, 346; Legros, 327; Payet, 323; Pinna, 56; Varondin, 8; Follo, 3; Aillaud, 2.

∴

A l'issue du premier tour, un « ticket » officieux émergeait des urnes avec, bien installé en tête, le président du conseil général, M. Boyer, div. d., suivi de deux des sénateurs sortants, MM. Louis Virapoullé et Ramassamy. La mise en exergue de cette liste non avouée, mais qui transpirait de plus en plus dans la presse locale, ces derniers jours, a semé le trouble parmi les électeurs de droite, peu convaincus pour beaucoup de la nécessité d'offrir un « cadeau » aux socialistes. Ce malaise a même donné lieu à une altercation publique entre M. Jean-Paul Virapoullé, député UDF-CDS, frère du sénateur, et son suppléant, M. Boyer, RPR, tandis que le maire du Tampon, M. André Thien-Ah-Koon, député (non inscrit), manifestait ostensiblement peu d'empressement à soutenir cette coalition socialo-centriste.

Le Parti communiste réunionnais s'est engouffré dans cette brèche avec gourmandise. Mathématiquement hors course, la formation de M. Paul Vergès a arbitré cette querelle, au second tour, en soutenant les candidatures du président du conseil régional, M. Lagourgue, div. d., et du sénateur RPR sortant, M. Moreau. Il a ainsi fait mordre la poussière aux sortants de l'UDF et du PS.

NOUVELLE-CALÉDONIE (1)

SORTANT : Dick Ukeiwé, ex-RPCR (RPR).

ÉLU : **Simon Loueckhote, RPCR.**

PREMIER TOUR

I., 388; V., 388; E., 388.

Simon Loueckhote, RPCR, président du Congrès, 172; Rock Wamytan, FLNKS, conseiller territorial, 172; Dick Ukeiwé, RPCR diss., s., d.e., c.m. de Dumbéa, 44.

SECOND TOUR

I., V., 388; E., 385 .

Simon Loueckhote, RPCR, 192.....*ÉLU*

Rock Wamytan, FLNKS, 188; Dick Ukeiwé, RPCR diss., 5.

1983. – I., 324.

1er tour : V., 321; E., 319.

Isolés : Dick Ukeiwé, Rassemblement pour la Calédonie dans la République, 173, ÉLU; Lionel Cherrier, sout. ext. g., s., 114; Kapéa Népamoindou, ext. g., 32.

∴

Les grands électeurs anti-indépendantistes ont suivi la consigne donnée par le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député (RPR), qui avait accordé son investiture au jeune président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, M. Loueckhote, en retirant sa confiance à M. Dick Ukeiwé, ancien président de l'Assemblée territoriale, qui siégeait depuis 1983 au palais du Luxembourg, où il avait été l'émouvant porte-parole des Calédoniens loyalistes lors des périodes insurrectionnelles de 1984-1985 et 1988-1989.

Au second tour, vingt des quarante-quatre électeurs qui avaient manifesté leur soutien à M. Ukeiwé ont reporté leurs suffrages sur M. Loueckhote pour faire barrage au candidat du FLNKS, M. Wamytan, qui avait obtenu un remarquable résultat en faisant jeu égal avec le président du Congrès au premier tour. Seize autres seulement ayant reporté leurs suffrages sur le candidat de la coalition indépendantiste, M. Wamytan a été distancé de quatre voix au second tour. Il a toutefois souligné que le FLNKS était sorti « grandi » de ce scrutin. « Il s'agissait certes de conquérir le poste de sénateur de la Nouvelle-Calédonie, a-t-il dit, mais, également, de reformer l'unité du FLNKS et de tout le mouvement indépendantiste. Cette unité étant reconstituée, nous allons l'entretenir et la promouvoir pour les années à venir. »

FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE (4 – RP)

SORTANTS : Jean-Pierre Bayle (PS), n.s.r.p.; Jean-Pierre Cantegrit, UDF-rad. (RDE); Charles de Cuttoli (RPR); Olivier Roux, UDF (UC), n.s.r.p

ÉLUS : **Monique Ben Guiga, PS; Jean-Pierre Cantegrit, UDF-rad.; Charles de Cuttoli, RPR; André Maman, div. d.**

I., 150; V., 150; E., 147.

UDF : 53, 2 élus.

(Jean-Pierre Cantegrit, UDF-rad., s..........*RÉÉLU*
André Maman, div. d..........*ÉLU*

Max Roux; Michel Guieu).

RPR : 33, 1 élu.

(Charles de Cuttoli, RPR, s. .....*RÉÉLU*

Jean-Louis Mouralis; Alain Naeder; Paul Clave.)

PS : 36, 1 élu.

(Mme Monique Ben Guiga......*ÉLUE*

Francis Gombert, Kersten Colombant, Thierry de Comarmond.)

RPR : 26 (Marie-Antoinette Isnard, Christian Cointat, Robert-Denis Del Picchia, Lucien Leroy.)

1983. – I., 131; V., 131; E., 130.

Un. d. : 85 (Charles de Cuttoli, RPR, s., RÉÉLU; Jean-Pierre Cantegrit, UDF-rad., s., RÉÉLU; Maurice-Olivier Roux, UDF, ÉLU; Paulette Brisepierre, RPR); *PS :* 27 (Jean-Pierre Bayle, ÉLU; Jean-Yves Le Déaut; Marie-Renée Fiévet; Annick Bufferd-Poncet); *Div. :* 17 (Louis Périllier; Henri Lamarlère; Yves Flamant; Jean-Jacques Rateau, MRG); *Liste des anciens combattants :* 1 (André Valabrègue; Guy de Clarens; Lise Graf; Alain Romens).

∴

La division n'a pas profité au RPR, qui présentait deux listes : l'une conduite par M. Charles de Cuttoli, sénateur sortant proche de M. Charles Pasqua, l'autre par Mme Marie-Antoinette Isnard, soutenue par M. Jacques Chirac. Seul M. de Cuttoli a obtenu un nombre suffisant de suffrages pour conserver son siège. La liste de M. Jean-Pierre Cantegrit (UDF-rad.) conserve en revanche deux sièges. A gauche, Mme Monique Ben Guiga, membre du PS depuis 1983, accède au palais du Luxembourg. Elle l'avait emporté dans son parti, dans la lutte pour l'investiture, contre M. Jean-Pierre Bayle, sénateur sortant, qui avait envisagé un instant, à la suite de cet échec, de se porter candidat sous ses propres couleurs.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 septembre 1992 :

DES DÉCRETS

– Du 18 septembre 1992 portant retranchement et déclassement de sections de lignes dépendant du réseau ferré national géré par la Société nationale des chemins de fer français.

DES ARRÊTÉS

– *Du 10 juillet 1992* relatif à l'organisation et aux horaires des enseignements des classes de première et terminales des lycées, sanctionnés par le baccalauréat général (rectificatif) ;

– Du 24 septembre 1992 fixant la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 27 septembre 1992 :

DES DÉCRETS

– N° 92-1041 du 24 septembre 1992 portant application de l'article (9) (1°) de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau relatif à la limitation ou à la suspension provisoire des usages de l'eau ;

– N° 92-1042 du 24 septembre 1992 portant application de l'article 5 de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau et relatif aux schémas d'aménagement et gestion des eaux ;

– Du 18 septembre 1992 approuvant le deuxième avenant à la convention passée entre l'Etat et la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France pour la concession de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'autoroutes.

هكذا من الأصل

SÉNATORIALES

Quarante-trois nouveaux élus

M. Louis Althapé (RPR)
Pyrénées-Atlantiques

Né le 6 novembre 1947, M. Louis Althapé, gérant de société, est directeur d'une maison de retraite à Aramits. Elu maire de Lanne-en-Barétous en 1971 à l'âge de vingt-quatre ans, il est conseiller général du canton d'Aramits depuis 1973.

M. Jacques Baudot (UDF-CDS)
Meurthe-et-Moselle

Né le 9 mars 1936 à Nancy, M. Jacques Baudot est chirurgien-dentiste. Conseiller municipal de sa ville natale depuis 1970, il est adjoint au maire depuis 1983. Conseiller général (CDS) de Nancy-Sud depuis 1979, il a pris la présidence de l'assemblée départementale *en 1988. M. Baudot a été conseiller* régional de Lorraine de 1983 à 1992.

Mme Monique Ben Guiga (PS)
Français de l'étranger

Née le 20 juin 1942, à Saint-Calais (Sarthe), professeur, Mme *Monique* Ben Guiga a été élue au Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE) en 1988, assemblée dans laquelle elle est membre de la commission de la représentation et des libertés des Français de l'étranger. Membre du Parti socialiste, rocardienne, Mme Ben Guiga s'était prononcée contre la guerre du Golfe en 1991.

M. Jean Bernadeaux (UDF-CDS)
Meurthe-et-Moselle

M. Jean Bernadeaux est né le 23 février 1935, à Deneuvre (Meurthe-et-Moselle). Issu de l'école normale de Nancy, il a réalisé toute sa carrière au service de l'éducation nationale, comme instituteur rural puis comme directeur d'école à Villers-lès-Nancy. Elu premier adjoint au maire de cette commune, en 1977, il en devient le maire en 1980. Il est élu et réélu conseiller général du canton de Laxou depuis 1982 et il est vice-président du conseil général de Meurthe-et-Moselle depuis 1986.

M. Jean Bernard (RPR)
Marne

Né le 17 octobre 1924 à Villotte-devant-Loupy (Meuse), M. Jean Bernard est vétérinaire. Conseiller général (RPR) de Vitry-le-François-Ouest depuis 1967, il a été maire de la ville chef-lieu de ce canton de 1971 à 1980. Elu député de la Marne *en 1978, M. Bernard* n'a pu conserver son siège en 1981. Il est, depuis 1985, vice-président du conseil général.

M. Paul Blanc (RPR)
Pyrénées-Orientales

*Né le 29 janvier 1937 à Ille-sur-*Têt (Pyrénées-Orientales), M. Paul Blanc est médecin. Conseiller général de Sournia depuis 1973, il est *maire de Prades depuis mars* 1989. Lors des élections sénatoriales de 1983, il avait été le suppléant de M. Paul Alduy, maire (UDF-PSD) de *Perpignan*, contre qui cette fois il était candidat, et qu'il a battu.

M. James Bordas (UDF-PR)
Indre-et-Loire

Né le 20 août 1929 à Libourne (Gironde), M. Bordas est directeur général des services de la chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire. Conseiller général (UDF-PR) depuis 1982, M. Bordas a été élu maire de Chambray-lès-Tours en 1983 et réélu en 1989. Président de la fédération départementale du Parti républicain, il a conduit la liste d'union de l'opposition RPR-UDF aux élections régionales de mars 1992 et a été élu depuis vice-président de la région Centre. M. Bordas s'était déjà présenté, sans succès, aux élections sénatoriales en 1983.

M. Didier Borotra (UDF-CDS)
Pyrénées-Atlantiques

Né le 30 août 1937 à Nantes (Loire-Atlantique), M. Didier Borotra est licencié ès lettres et diplômé de *l'Institut d'études politiques* de Paris. Conseiller général du canton de Biarritz-Est depuis 1982, vice-président du conseil général chargé *des finances* depuis 1985, il a été premier vice-président de 1986 à 1991 du conseil régional d'Aquitaine. Il s'est démis de ce dernier mandat en mars 1991 lorsqu'il fut élu maire de Biarritz à l'occasion d'élections municipales partielles, au cours desquelles il a battu M. Bernard Marie (RPR), dont il était jusqu'alors le premier adjoint. M. Borotra est le frère jumeau de M. Franck Borotra, député RPR des Yvelines, proche de M. Charles Pasqua. Ils sont les neveux de l'ancien champion de tennis.

M. Eric Boyer (div. d.)
La Réunion

Professeur certifié de lettres à l'école normale de Saint-Denis, M. *Eric Boyer* est *né* le 22 juin 1939 à Sainte-Rose. Il consacre d'abord l'essentiel de sa carrière à l'enseignement et à l'animation à l'intérieur de plusieurs structures socio-éducatives. En 1974, il crée l'office municipal de la jeunesse de Saint-Denis, trois ans après son entrée au conseil municipal aux côtés de M. Auguste Legros, alors maire du chef-lieu. Longtemps dans l'ombre de celui-ci, M. Boyer est élu conseiller général en 1982 et devient vice-président de l'assemblée départementale. Depuis, *il n'a cessé d'affirmer sa différence* vis-à-vis de M. Legros au point de se présenter contre lui aux élections municipales de 1989, favorisant ainsi la victoire du candidat socialiste, M. Gilbert Annette. En 1988, à la faveur d'un accord de gestion avec le Parti communiste réunionnais, M. Boyer a été élu président du conseil général et il a été reconduit dans ces fonctions en mars dernier après avoir rallié à sa cause des élus de la fédération socialiste locale. Chantre de l'« homme réunionnais », M. Boyer se présente volontiers sans appartenance politique mais il abandonnera cette autonomie pour s'apparenter au groupe RPR du Sénat.

M. Jean-Louis Carrère (PS)
Landes

Né le 4 décembre 1944 à Orthez (Pyrénées-Atlantiques), M. Jean-Louis Carrère est instituteur. Proche *de M. Henri Emmanuelli, il a été* membre du cabinet de M. Lionel Jospin lorsque celui-ci était ministre de l'éducation nationale, et il appartient actuellement à celui de M. Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique. Premier secrétaire de la fédération des Landes du PS depuis 1981, M. Carrère a été élu au conseil régional d'Aquitaine en 1986, et réélu en 1992 ; il préside actuellement le groupe socialiste de cette assemblée.

M. Michel Charasse (PS)
Puy-de-Dôme

Né le 8 juillet 1941 à Chamalières, M. Charasse est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Secrétaire général adjoint du groupe de la FGDS, puis de celui du PS à l'Assemblée nationale, de 1967 à 1891. M. Charasse est maire de Puy-Guillaume depuis 1977. Conseiller régional de 1979 à 1987, il est conseiller général depuis septembre 1988. En mai 1981, il suit M. Mitterrand à l'Elysée et il reste conseiller du président de la République, lorsqu'en septembre 1981 il devient sénateur du Puy-de-Dôme en remplacement de M. Quilliot, ministre du logement. M. Charasse est élu au Sénat en septembre 1983. Nommé ministre délégué au budget, en juin 1988, dans le gouvernement de M. Rocard, il conserve ce poste dans celui de Mme Cresson, et les mêmes fonctions, mais avec le titre de ministre plein, dans celui de M. Bérégovoy, en mai 1992.

M. Marcel Charmant (PS)
Nièvre

Né le 26 juillet 1944 à Ebreuil (Allier), M. Marcel Charmant a été chef de bureau de la Nièvre d'une mutelle d'assurances (MAIF) puis chargé de mission auprès de la direction de l'UAP, jusqu'en 1988. Adjoint au maire de Nevers depuis mars 1983, conseiller régional de Bourgogne depuis juillet 1985, il est devenu député en sa qualité de *suppléant de M. Pierre Bérégovoy*, en 1988. Il a été premier secrétaire de la fédération de la Nièvre du PS de 1983 à 1990.

M. Jean-Paul Delevoye (RPR)
Pas-de-Calais

Né le 22 janvier 1947 à Bapaume (Pas-de-Calais), négociant, M. Jean-Paul Delevoye est maire de sa commune natale depuis 1982. Elu *conseiller général du canton de* Bapaume en février 1980, réélu en mars 1982 et septembre 1988, il a été élu député (RPR) en mars 1986, mais il a été battu aux législatives de juin 1988. M. Delevoye est membre du secrétariat national du RPR, chargé des questions économiques.

Mme Michelle Demessine (PC)
Nord

Née le 18 juin 1947 à Frelinghien (Nord), secrétaire, militante de la CGT, Mme Michelle Demessine siège depuis 1983 au Comité économique et social du Nord-Pas-de-Calais. Membre du Parti communiste depuis 1970, elle préside la section départementale de l'Union des femmes françaises.

Mme Marie-Madeleine Dieulangard (PS)
Loire-Atlantique

Née le 19 juillet 1936 à Saint-Nazaire, Mme Marie-Madeleine Dieulangard est secrétaire médicale. Socialiste et rocardienne, elle est conseiller municipal de sa ville natale depuis 1977 et adjoint au maire depuis 1983. Devenue député en 1988, grâce à l'entrée au gouvernement de M. Claude Evin, dont elle était la suppléante, Mme Dieulan*gard a quitté l'Assemblée nationale* en septembre 1991 pour permettre à M. Evin de retrouver son siège.

Mme Josette Durrieu (PS)
Hautes-Pyrénées

Née le 20 mars 1937 à Mazères-de-Neste (Hautes-Pyrénées), Mme Josette Durrieu est enseignante. Elue conseiller général socialiste de Saint-Laurent-de-Neste en mars 1985, elle a été réélue en mars *dernier. Membre du comité directeur* (1990) et du bureau exécutif (1991) du PS, elle est premier secrétaire de la fédération socialiste de son département depuis 1984.

M. Léon Fatous (PS)
Pas-de-Calais

Né le 11 février 1926 à Dainville (Pas-de-Calais), directeur commercial, M. Léon Fatous, élu conseiller municipal d'Arras en 1959, adjoint au maire, alors Guy Mollet, en 1965, a succédé à ce dernier à sa mort, en 1975. Il a été constamment réélu depuis. Secrétaire de la fédération socialiste du Pas-de-Calais de 1963 à 1975, il a représenté le canton d'Arras-Nord au conseil général de mars 1967 à mars 1979 *(il a alors été battu)* et celui d'Arras-Ouest de mars 1982 à février 1987 (date à laquelle sa réélection, en mars 1985, a été annulée). M. Fatous a siégé au Parlement européen de 1984 à 1989.

M. Pierre Fauchon (UDF-CDS)
Loir-et-Cher

Né le 13 juillet 1929 à Avranches (Manche), M. Pierre Fauchon est avocat à la cour d'appel de Paris depuis 1956. Militant centriste, il fut secrétaire général adjoint du Centre démocrate de 1973 à 1976 et membre du cabinet de M. Jean Lecanuet lorsque celui-ci était ministre de la justice de 1974 à 1976. M. Fauchon a été directeur de l'Institut national de la consommation de 1978 à 1981. Conseiller général de Mondoubleau depuis 1973, il est aussi conseiller régional (CDS) depuis 1986 et actuellement vice-président de l'assemblée régionale. Depuis 1989, M. Fauchon est maire de Choue.

M. Alfred Foy (div. d.)
Nord

Né le 11 janvier 1934 à Merville (Nord), enseignant, M. Alfred Foy est conseiller municipal de sa commune natale depuis mars 1977, et maire depuis 1983. Elu conseiller général (divers droite) du canton de Merville en octobre 1988, il préside, depuis janvier dernier, l'Union des syndicats d'assainissement du Nord, qui regroupe cent dix communes et quatre-vingt-dix associations foncières.

M. Daniel Goulet (RPR)
Orne

Né le 28 octobre 1928 à Bretoncelles (Orne), directeur d'école libre, M. Daniel Goulet est maire de Mêle-sur-Sarthe depuis 1970. Elu député (UDR) de la première circonscription de l'Orne en mars 1973, il a été réélu en mars 1978 (l'UDR étant devenue le RPR), juin 1981, mars 1986 et *juin 1988. Il a été élu, aussi, conseiller* régional de Basse-Normandie en mars 1986, et réélu en mars dernier.

Mme Anne Heinis (div. d.)
Manche

Née le 16 novembre 1933 à Cherbourg (Manche), Mme Anne Heinis (div. d.), licenciée en sciences économiques, docteur en sociologie, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, a été responsable de l'action de réinsertion des harkis, à partir de 1963, dans la région Languedoc-Roussillon. Elue en 1977 conseiller municipal de Valognes (Manche), puis adjoint au maire l'année suivante, elle est maire depuis 1983.

M. Jean-Paul Hugot (RPR)
Maine-et-Loire

Né le 2 avril 1948 à Fontenay-le-Comte (Vendée), M. Jean-Paul Hugot, professeur agrégé de lettres modernes, docteur en sciences du langage, a été professeur au lycée de Saumur de 1973 à 1978 avant de devenir assistant puis maître de conférences à l'université d'Angers. Maire de Saumur depuis 1983, conseiller régional de 1983 à 1986 et *à nouveau depuis mars dernier*, M. Hugot a représenté au conseil général le canton de Saumur-Sud de 1985 à 1988, date à laquelle, appelé *à siéger au* Parlement européen (où il est resté jusqu'en 1989), pour succéder à M. Jean Lecanuet, il avait donné sa démission pour respecter la loi limitant le cumul des mandats. Il est secrétaire départemental et membre du conseil national du RPR.

M. Roland Huguet (PS)
Pas-de-Calais

Né le 17 octobre 1933 à Isbergues (*Pas-de-Calais*), *enseignant*, M. Roland Huguet, maire de sa commune natale depuis 1965, a été élu conseiller général du canton de Norrent-Fontes en mars 1970, réélu en mars 1976, mars 1982 et septembre 1988. Il préside le conseil général du Pas-de-Calais depuis septembre 1981. Elu député (PS) de la huitième circonscription du Pas-de-Calais en mars 1973, il a été réélu en mars 1978, juin 1981, mars 1986 et juin 1988.

M. Pierre Lagourgue (div. d.)
La Réunion

Né le 3 janvier 1921 à Sainte-Marie, M. Pierre Lagourgue est médecin radiologue, ancien chef du service de radiologie du centre *hospitalier* départemental de Saint-Denis-de-la Réunion. Elu pour la première fois au conseil général en 1958, il présida l'assemblée départementale de 1967 à 1982. Président de la fédération de la Réunion de l'UDF-PR jusqu'en 1981, M. Lagourgue a été élu député de la troisième circonscription en 1978, mais, quand il a sollicité le renouvellement de son mandat, aux législatives de 1981, en se présentant dans la première circonscription tenue par M. Michel Debré, il a été battu. Devenu en 1983 vice-président du conseil régional, il présida l'assemblée régionale de 1986 jusqu'en mars *dernier* où, tête de liste de l'union de la droite locale, il dut céder son fauteuil à M. Camille Sudre. Il a rejoint peu après le direc*toire du conseil régional auprès de* MM. Sudre et Paul Vergès, secrétaire général du Parti communiste réunionnais.

M. Alain Lambert (UDF-PR)
Orne

Né le 20 juillet 1946 à Alençon, notaire, M. Alain Lambert a été élu conseiller général du canton d'Alençon-3 en mars 1985, et réélu en mars dernier. Membre du Parti républicain, élu au conseil municipal d'Alençon (dans la minorité) en mars 1983, il a été élu maire de cette ville en mars 1989, après avoir mené la liste qui a battu l'équipe socialiste sortante. Il a quitté, alors, le conseil régional de la Basse-Normandie, où il était entré en mars 1986.

M. Dominique Leclerc (RPR)
Indre-et-Loire

Né le 17 mars 1944 à Ozoir-le-Breuil (Eure-et-Loir), M. Leclerc est pharmacien. Maire de La Ville-aux-Dames depuis 1977, il a été élu conseiller général en 1985, puis vice-président (RPR) du conseil général en 1986. Conseiller régional, M. Leclerc a été investi par le RPR pour succéder à son beau-père, M. Marcel Fortier, sénateur sortant (RPR), qui ne se représentait pas.

M. Jacques Legendre (RPR)
Nord

Né le 2 décembre 1941 à Paris, professeur agrégé d'histoire, M. Jacques Legendre, fondateur de l'Action étudiante gaulliste en 1962, président de cette association de 1963 à 1965, membre du secrétariat national de l'UDR, est élu député de la seizième circonscription du Nord en mars 1973. En décembre 1974, il est candidat au poste de secrétaire général de l'UDR contre M. Jacques Chirac, qui l'emporte. Elu conseiller général du canton de Cambrai-Ouest en mars 1976, maire de Cambrai en mars 1977, il entre au gouvernement de M. Raymond Barre comme *secrétaire d'Etat à la formation professionnelle*. Réélu député (l'UDR étant devenue le RPR) en mars 1978, il demeure secrétaire d'Etat *jusqu'en mai 1981, époque à* laquelle il est battu aux législatives. Abandonnant le conseil général en mars 1982, réélu maire de Cambrai en mars 1983 et en mars 1989, réélu député en mars 1986, mais battu en juin 1988, M. Legendre, conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais depuis 1974, a conduit la liste de l'opposition aux élections régionales de mars dernier.

M. Guy Lemaire (RPR)
Loire-Atlantique

Né le 6 juin 1938 à Alger, M. Guy Lemaire est médecin-biologiste. Conseiller municipal de La Baule depuis 1977, M. Lemaire a été élu conseiller général (RPR) de La Baule-Escoublac en mars 1985.

M. Simon Loueckhote (RPCR)
Nouvelle-Calédonie

Né le 7 mai 1957 à Nouméa, M. Simon Loueckhote sera le benjamin du Sénat. D'origine mélanésienne, il est instituteur de formation. Il a été directeur d'école avant d'entamer sa carrière politique en devenant, en 1983, l'un des adjoints du maire loyaliste d'Ouvéa. Candidat aux élections territoriales en 1984 sur une liste du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) mais non élu, il est devenu membre de l'assemblée territoriale en novembre de cette année-là comme suivant de liste après la nomination d'un nouveau ministre du gouvernement local. Elu *conseiller régional en 1985*, il a été le suppléant de M. Jacques Lafleur à l'élection législative partielle de novembre 1986 puis il a présidé la région des îles Loyauté de 1988 à 1989. Réélu conseiller de la province des îles Loyauté en 1989, après l'entrée en vigueur du nouveau statut découlant des accords de Matignon, M. Loueckhote préside depuis 1989 le Congrès du territoire qui réunit les conseillers des trois provinces.

M. André Maman (div. d.)
Français de l'étranger

Né le 9 juin 1927 à Oran (Algérie), professeur à l'université de Princeton (Etats-Unis), ancien doyen, M. André Maman a été élu *au Conseil supérieur des Français de* l'étranger en 1972. Constamment réélu depuis, il préside la commission de l'enseignement, de la culture et de la communication du CSFE.

M. Philippe Marini (RPR)
Oise

Né le 28 janvier 1950 à Paris, M. Philippe Marini, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Inspecteur des finances, il a été directeur financier du Commissariat à l'énergie atomique et administrateur-directeur financier de la société CEA-Industrie, respectivement de 1982 à 1989 et de 1984 à 1989. Il est depuis 1990 membre *du directoire de la banque Arjil.* Premier adjoint au maire de Compiègne en 1977, date à laquelle il est entré au conseil municipal, il devient, *à la faveur du retrait de* M. Jean Legendre (CNI), maire le 23 octobre 1987. Il est conseiller général de Compiègne Nord depuis l'élection partielle du 14 avril 1991.

M. René Marquès (UDF)
Pyrénées-Orientales

Né le 17 janvier 1923 à Perpignan, M. René Marquès est médecin. Depuis février 1988, il est président (UDF) du conseil général des Pyrénées-Orientales, où il a été élu en 1973 pour représenter le canton de Saint-Laurent-de-la-Salanque, commune dont il maire depuis 1983.

M. Pierre Mauroy (PS)
Nord

Né le 5 juillet 1928 à Cartignies (Nord), enseignant, M. Pierre Mauroy est secrétaire national des Jeunesses socialistes de 1950 à 1958, secrétaire général du Syndicat des collèges d'enseignement technique de la FEN de 1955 à 1959. Secrétaire de la fédération du Nord du Parti socialiste SFIO en 1961, secrétaire général adjoint de ce parti en 1966, il est le numéro deux du nouveau PS de 1971 à 1979. Elu conseiller municipal de Lille en 1971, il devient maire de cette ville en 1973 (réélu en mars 1977, mars 1983 et mars 1989) et il est *élu, la même année, député* de la deuxième circonscription du Nord (réélu en mars 1978, juin 1981, mars 1986 et juin 1988). Président *du conseil régional* de Nord-Pas-de-Calais en 1974, il conserve ce poste jusqu'en 1981. Elu au Parlement européen en juin 1979, il le quitte *l'année suivante. Premier ministre* de mai 1981 à juillet 1984, il devient, en mai 1988, premier secrétaire du Parti socialiste, fonction qu'il a quittée en janvier dernier. Président de la Fédération mondiale des villes jumelées, M. Mauroy a été élu, le 17 septembre, à Berlin, président de l'Internationale socialiste.

M. Charles Metzinger (PS)
Moselle

Né le 13 août 1929 à Freyming (Moselle), M. Charles Metzinger était député de la cinquième circonscription de la Moselle depuis juin 1981. Maire de Freyming-Merlebach depuis 1971, cet ancien professeur d'allemand fut aussi conseiller général de la Moselle de 1967 à 1985.

M. Gérard Miquel (PS)
Lot

M. Gérard Miquel (PS), né le 17 juin 1946, est agriculteur à Nuzejouls, commune dont il est le maire *depuis 1971. Il est conseiller général* du canton de Catus depuis 1982, conseiller régional depuis 1985. Il était, dans la précédente mandature, suppléant de M. Marcel Costes, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

M. Philippe Nachbar (UDF-PR)
Meurthe-et-Moselle

Né le 26 septembre 1950 à Jarny (Meurthe-et-Moselle), M. Philippe Nachbar est avocat, inscrit depuis 1979 au barreau de Nancy. Conseiller général du canton de Conflans depuis 1985, M. Nachbar est vice-président du conseil général de Meurthe-et-Moselle depuis 1988. Depuis mars 1989, il est maire de Jarny.

M. Guy Poirieux (UDF)
Loire

Né le 9 mars 1936 à Bron (Rhône), M. Guy Poirieux est médecin à Montbrison depuis 1964, la commune dont il est le maire depuis 1971. Elu conseiller général du canton en 1973, M. Poirieux, qui milite à l'UDF, est vice-président du conseil général depuis 1982, et premier vice-président de cette assemblée depuis 1992. Conseiller régional depuis juillet 1978, il est vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes depuis 1986. En septembre *1990*, il avait arraché la présidence de l'association des maires de la Loire à M. Claude Mont (UDF-CDS), qui, pour ce *scrutin, avait été écarté de la liste* d'union de la droite et qui n'a pu conserver son siège.

M. Paul Raoult (PS)
Nord

Né le 26 novembre 1944 à Rieux-en-Cambrésis (Nord), enseignant, M. Paul Raoult est conseiller municipal du Quesnoy depuis mars 1977, et maire depuis mars 1983. Elu au *conseil général dans le canton du* Quesnoy-Est en mars 1982, réélu en mars 1985 et en mars dernier, M. Raoult préside l'Association des villes fortifiées de Nord-Pas-de-Calais.

M. Jean-Marie Rausch (maj. p.)
Moselle

Né le 24 septembre 1929 à Sarreguemines, M. Jean-Marie Rausch est directeur de meunerie. *Il a été* conseiller général (CDS) du canton de Metz-III de 1971 à 1988, et président de l'assemblée départementale *de 1979 à 1982. M. Rausch est aussi* maire de Metz depuis 1971 ; il a été président du conseil régional de Lorraine de 1982 à avril 1992, assemblée dont il est encore membre. Elu sénateur de la Moselle en 1974 et en 1983, il a cédé son siège à M. Jean-Eric Bousch lorsqu'il a été nommé, dans le gouvernement de M. Michel Rocard, ministre du commerce extérieur. Devenu ministre délégué aux postes et télécommunications, en mai 1991, dans le gouvernement de Mme Edith Cresson, il a été nommé ministre délégué au commerce et à l'artisanat, en avril 1992, dans celui de M. Pierre Bérégovoy. M. Rausch a rejoint le mouvement France unie.

M. Philippe Richert (UDF-CDS)
Bas-Rhin

Né le 22 mai 1953 à Ingwiller (*Bas-Rhin*), *enseignant*, M. *Philippe* Richert a été élu conseiller général de La Petite-Pierre en 1982 avant d'adhérer au CDS trois ans plus *tard*. Elu *en 1986 au conseil régional* d'Alsace, où il siégeait, selon l'ancienne formule de désignation, depuis l'année précédente, il est réélu en 1988 à l'assemblée départementale et en mars dernier à l'assemblée régionale, dont il est vice-président délégué.

M. Michel Sergent (PS)
Pas-de-Calais

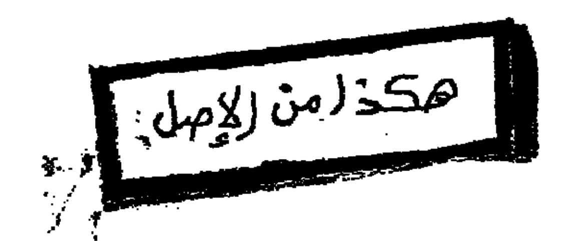
Né le 27 décembre 1943 à Desvres (Pas-de-Calais), instituteur, M. Michel Sergent est conseiller municipal de sa commune natale depuis mars *1977*, et maire depuis 1980. Elu conseiller général (PS) du canton de Desvres en mars 1979, réélu en mars 1985, il a *été battu en mars dernier. Membre* du conseil régional de Nord-Pas-de-Calais depuis 1983, président de l'association des maires de son département depuis 1986, M. Sergent a siégé à l'Assemblée nationale en remplacement de M. Guy Lengagne, entré au gouvernement en mars 1983, jusqu'en mars 1986.

M. Alex Türk (RPR diss.)
Nord

Né le 25 juillet 1950 à Roubaix (Nord), diplômé de droit public et de sciences politiques, M. Alex Türk *est maître de conférences à l'université* et chargé de cours à l'Institut d'études politiques de Lille. Elu premier adjoint au maire de Marcq-en-Barœul en mars 1983, il a conduit la liste de l'opposition aux élections municipales à Lille, en mars 1989, face à M. Pierre Mauroy, qui l'a emporté. Conseiller municipal de Lille depuis cette date, il est conseiller régional depuis 1983. Nommé secrétaire départemental du RPR en 1988, M. Türk a été relevé de ses fonctions en juin dernier par M. Alain Juppé, pour avoir annoncé sa candidature dissidente aux élections sénatoriales. Il a quitté le RPR le 4 septembre.

M. Alain Vasselle (RPR)
Oise

Né le 27 juin 1947, M. Alain Vasselle, titulaire d'une licence et d'une maîtrise ès sciences, est agriculteur à Ourcel-Maison. En 1974, à la suite du décès de son père, il est élu successivement conseiller municipal et maire d'Ourcel-Maison, et conseiller *général du canton de Froissy, sièges* auxquels il a été réélu constamment depuis. En 1985, à la faveur du renversement de majorité, M. Vasselle devient vice-président du conseil général de l'Oise. Il est également depuis cette date, premier vice-président du conseil régional de Picardie, chargé des finances. Il était le suppléant de M. Jean Natali, sénateur sortant, qui ne se représentait pas.


هكذا من الإعلى

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Accusé d'avoir perçu de l'argent d'une patiente en attente d'une greffe

Le chef du service de néphrologie de Bicêtre est contraint de démissionner

Le professeur Daniel Fries, chef du service de néphrologie de l'hôpital Bicêtre, a été contraint de démissionner de ses fonctions après la plainte d'une malade italienne en attente d'une greffe de rein, qui avait dû lui verser une somme d'argent.

Dans un communiqué publié samedi 26 septembre, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a indiqué qu'*«à l'occasion des procédures précédant son hospitalisation dans le service de néphrologie de l'hôpital Bicêtre (Kremlin-Bicêtre, Val-de-Marne), un malade s'est plaint d'un versement effectué directement au professeur Daniel Fries, chef de ce service»*. Le communiqué précise que le directeur général de l'Assistance publique, M. François-Xavier Stasse, a alors demandé au professeur Fries de lui remettre sa démission de chef de service et de cesser immédiatement ses fonctions à l'AP-HP.

«Par lettre du 17 septembre, poursuit le communiqué, *le professeur Fries a donné suite à ces demandes. Le directeur général de l'AP-HP a transmis ce courrier à M. le ministre de la santé et a désigné aussitôt M. Claude Jacobs, chef de service de néphrologie de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris), pour exercer à titre intérimaire les fonctions de chef de service de néphrologie de Bicêtre.»*

Selon M. Jean de Savigny, directeur des affaires médicales de l'AP-HP, une plainte, émanant d'une malade italienne en attente d'une greffe de rein, a été déposée auprès de l'administration. Cette patiente se plaignait d'avoir dû effectuer un versement directement au professeur Fries. Il s'agit d'*«une irrégularité flagrante»*, a commenté M. de Savigny, ajoutant que *«s'il est tout à fait dommage de se priver d'un médecin de cette notoriété, on ne peut se permettre, dans un domaine aussi sensible, la moindre faiblesse»* (1).

Réfutant par l'intermédiaire de son avocat, Me Jean-Marc Varaut, toute accusation d'enrichissement personnel, le professeur Fries s'est défendu en indiquant dans une déclaration écrite que *«les dons faits par des malades italiens l'ont été à une association scientifique ou à moi-même et ont été utilisés au bénéfice du service, à l'exclusion d'enrichissement personnel»*. Selon Me Varaut, ces dons, notamment à l'Association Claude-Bernard, étaient de l'ordre de 15 000 à 18 000 F par an. *«J'ai démissionné,* ajoute le professeur, *dans l'intérêt du service et pour que la réputation de la transplantation ne soit pas atteinte par une rumeur (...) m'accusant faussement d'avoir perçu des sommes d'argent pour accueillir des malades italiens n'ayant pas reçu l'agrément de la sécurité sociale italienne ou pour leur avoir donné une priorité sur les malades français.»*

Le professeur Fries s'est déclaré *«calomnié»* par les allégations selon lesquelles il aurait touché 50 000 F par opération, *«opérations auxquelles il ne procède d'ailleurs pas, n'étant pas chirurgien»*.

Des dons pour une association

Selon nos informations, le professeur Fries avait affiché dans son service, jusqu'en *mai 1990*, une circulaire rédigée en italien incitant les patients à verser des dons à l'ordre de l'Association Claude-Bernard. Onze dons auraient été effectués par chèque à cette association. En outre, en 1989-90, une quinzaine de patients auraient, en liquide cette fois, consenti des dons, pour un total de 50 000 à 60 000 F, nous a précisé Me Varaut. Cet argent aurait été utilisé, affirme le professeur Fries, pour l'achat de deux micro-ordinateurs et d'un fax, et pour couvrir des frais de secrétariat et de déplacement. *«Il s'agit là,* reconnaît Me Varaut, *d'une infraction réglementaire incontestable. En revanche, il est inexact de parler d'enrichissement personnel ou d'atteinte à l'éthique médicale.»*

La patiente italienne à l'origine de l'affaire avait, selon Me Varaut, remis, en *1989*, 2 500 à 3 000 F au professeur Fries et s'en était ensuite émue auprès de l'administration de l'AP. Une enquête interne avait ensuite été décidée.

Dès le 21 août, le professeur Fries avait démissionné de France-Transplant, l'organisme chargé de gérer la répartition des organes et les listes de malades en attente de pouvoir bénéficier d'une greffe. Le professeur Christian Cabrol, président de France-Transplant, a lui aussi réagi : *«Dès la reconnaissance des faits, et conformément à notre règlement, le professeur Fries a démissionné de France-Transplant et cessé toutes ses fonctions.»*

Pour sa part, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, s'est déclaré *«très choqué»* par cette affaire ; il *s'est prononcé pour «l'éviction immédiate de la brebis galeuse»* et a saisi l'ordre des médecins. Ni l'Assistance publique ni le ministère de la santé n'avaient, lundi 28 septembre, décidé d'entamer une action en justice.

FRANCK NOUCHI

(1) Un décret en date du 24 septembre 1990 indique que *«les activités de transplantation d'organes ne peuvent être exercées dans le cadre de l'activité libérale des praticiens statutaires à temps plein»*.

ÉDUCATION

10 millions de francs pour vingt départements pilotes

M. Lang présente son «plan pour la lecture» dans les écoles et les collèges

***Le ministre de l'éducation* nationale et de la culture, M. Jack Lang, devait présenter, lundi 28 septembre, un «plan *pour la lecture», destiné* aux élèves et aux maîtres, de la maternelle au collège. L'ensemble des textes officiels sur l'ap*prentissage de la lecture et de* l'écriture à l'école élémentaire a été repensé et réécrit. Dix millions de francs seront consacrés, *à la rentrée* 1993, *à la création* de bibliothèques-centres documentaires (BCD) dans vingt départements pilotes.**

C'est une première pour l'éducation nationale, qui s'était jusque-là soigneusement gardée d'intervenir trop ouvertement dans un débat livré aux guerres de chapelle et aux querelles sur les méthodes. Dès la mi-octobre, tous les instituteurs et leurs formateurs disposeront d'un texte d'une centaine de pages présentant le bilan des recherches récentes en matière de lecture et d'écriture et traçant, pour chaque cycle de l'école élémentaire, des orientations pédagogiques accompagnées d'exemples concrets d'activités à conduire dans les classes. Sur un certain nombre de points, ce texte, élaboré depuis plus d'un an par un groupe d'enseignants, de formateurs et de chercheurs, remet les pendules à l'heure.

Principale idée-force : la lecture est un apprentissage continu qui ne se résume pas à l'enchaînement d'activités répétitives et mécaniques, ni au débat sur les méthodes. Pas question, par ailleurs, de commencer dès l'école maternelle un apprentissage «linéaire et pré-programmé». Jusqu'à l'âge de cinq ans, l'enfant doit être *«initié au monde de l'écrit»* sous toutes ses formes. A partir de cinq ans, il ne s'agit pas, là non plus, de *«brûler les étapes (...), au risque de créer d'importantes difficultés pour beaucoup d'enfants»*. Pour l'ensemble de la scolarité primaire enfin, le texte insiste sur le travail de la communication et de l'expression orale et, surtout, sur la nécessité de faire *«produire des textes»* aux élèves, une activité très minoritaire actuellement à l'école. Avec l'aide du maître d'abord, – et ce, dès la maternelle – puis seul ou en groupe. *«L'accès à la langue écrite est aujourd'hui prioritairement un accès à la production de textes,* insiste le document. *Cet objectif doit être considéré par tous les enseignants comme la grande affaire de l'école.»*

C'est la première fois qu'un texte officiel tranche d'une certaine façon le débat sur les méthodes de lecture en changeant d'angle d'attaque : les méthodes d'apprentissage, qu'elles soient syllabiques, natu*relles ou synthétiques, précise* le texte, ne sont *«qu'un élément parmi d'autres d'une pédagogie de l'écrit»*.

Le ministre souhaite, par ailleurs, poursuivre, amplifier et mieux canaliser la politique de création des bibliothèques-centres documentaires (BCD), lancée, il y a huit ans, par M. Jean-Pierre Chevènement, lors d'un premier «plan-lecture». Selon M. Jack Lang, *«les BCD se généralisent, mais leur existence reste précaire»*. Dix millions de francs devraient, à la rentrée 1993, permettre à vingt départements pilotes choisis pour leur effort en matière de lecture de passer à la vitesse supérieure. Les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) participant à même hauteur au financement de l'opération, c'est environ 50 000 francs, promet Jack Lang, que devrait recevoir chaque BCD dans ces départements. Des conventions de jumelage pourraient, en outre, permettre d'associer les bibliothèques municipales, voire d'intégrer des bibliothécaires dans les équipes pédagogiques. Enfin, dans chaque école concernée, *des stages de formation seront* proposés à deux instituteurs.

Des écrivains dans les classes

Mais le ministre de l'éducation nationale et de la culture souhaite visiblement que le débat sur la lecture dépasse les préaux des écoles. Dans le cadre de l'opération «La fureur de lire», pilotée depuis plusieurs années par le ministère de la culture, plusieurs «forums régionaux» vont être organisés à partir de la mi-octobre. Ils prépareront les premières Rencontres nationales de la lecture et de l'écriture, qui se tiendront à Paris, les 29, 30 et 31 janvier à la Grande Halle de La Villette. En plus de plusieurs colloques scientifiques et de *diverses tables rondes et débats,* destinés au grand public, cette manifestation devrait permettre aux établissements scolaires, aux associations, aux éditeurs, etc., de montrer leur savoir-faire.

M. Jack Lang n'oublie pas les créateurs. En juin 1992, une trentaine d'écrivains, de Pascal Bruckner à *Bernard Pingaud, en passant* par Annie Ernaux ou Gérard Mordillat, avaient accepté d'intervenir dans une cinquantaine de classes. La direction du livre et de la culture souhaite cette année faire «parrainer» une centaine d'établissements, collèges ou lycées, tout au long de l'année, par un écrivain. Une cinquantaine d'*«amis littéraires»* auraient déjà répondu «présent» à l'appel de M. Lang.

CHRISTINE GARIN

JUSTICE

Après quinze jours de grève

Le mouvement des surveillants de prison a pris fin

Les surveillants de prison qui bloquaient les établissements pénitentiaires depuis l'évasion sanglante de Clairvaux, vendredi 11 septembre, avaient tous repris *le travail, lundi 28 septembre. Les* derniers à regagner le chemin des centres de détention ont été les surveillants de la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, qui était encore paralysée dimanche dans la journée par des piquets de grève. Le travail a cependant repris lundi matin.

Au terme de discussions avec les syndicats de surveillants, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, avait annoncé, jeudi 24 septembre, la levée des exclusions temporaires de trois mois et d'un an prononcées à l'encontre des surveillants en grève depuis le début du mouvement. Lassés par quinze jours de mouvement, la plupart des surveillants consultés par les syndicats au lendemain des discussions s'étaient prononcés en faveur de la reprise du travail.

A Vallauris

Un promoteur de Super-Cannes écroué pour corruption

NICE

de notre correspondant régional

Le scandale du fort rasé sans autorisation de Super-Cannes (*le Monde* du 8 janvier 1991) vient de connaître un rebondissement spec*taculaire avec l'inculpation pour* corruption et l'incarcération de l'instigateur de l'affaire, M. René Cros. Cet industriel du Sud-Ouest avait servi d'intermédiaire dans la vente d'un terrain inconstructible de 24 000 mètres carrés, appartenant à la société Aérospatiale, dans le quartier de Super-Cannes, sur la commune de Vallauris (Alpes-Maritimes).

Boisé et dominant la baie de Cannes, le terrain en question comprenait une batterie de marine, *en grande partie enterrée, datant* de la fin du dix-neuvième siècle. L'industriel avait obtenu, le 27 octobre 1990, un permis de construire de la mairie de Vallauris l'autorisant à réaménager l'ouvrage (de 1 740 mètres carrés) en club de remise en forme pour clientèle fortunée. Le mois suivant, il traitait avec un groupe de promotion suédois et les travaux commençaient aussitôt. Mais, en fait de réaménagement, le fort était démoli, la colline arasée sur une superficie de près de 6 000 mètres carrés et, dans le trou ainsi creusé, surgissait une résidence de loisirs de soixante-quatre chambres, avec un vaste parking souterrain.

Des fonds destinés à «certains honoraires»

Sur injonction du préfet des Alpes-Maritimes, le chantier avait été stoppé le 14 décembre. Par la suite, M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction chargé du dossier, avait inculpé M. Cros d'infraction au code d'urbanisme. La justice reproche aujourd'hui à ce dernier d'avoir distrait une somme de 3 340 000 francs sur le montant total de la transaction (initialement fixée à 25 millions de francs dans le compromis de vente) par le biais d'un virement effectué sur le compte d'une banque londonienne. M. Cros s'est contenté d'indiquer que ces fonds étaient destinés à régler *«certains honoraires»*. Une commission rogatoire internationale devrait être prochai*nement délivrée* par le magistrat instructeur pour en identifier le véritable destinataire.

G. P.

CATASTROPHES

Les intempéries dans le sud de la France

Trois morts et plusieurs disparus dans des inondations en Languedoc-Roussillon

Trois personnes sont mortes et plusieurs autres ont disparu *après les pluies qui ont frappé la région du Languedoc-Roussillon,* samedi 26 septembre. Le plan ORSEC a été déclenché dans l'Aude.

D'autres départements du sud de la France ont également été touchés par les intempéries ce week-end. Une personne qui se trouvait à bord d'un bateau près de Solenzara (Corse) est portée disparue. Dans l'Hérault, des routes ont été coupées et des camping évacués sur les rives de l'Orb. Des précipitations record ont été enregistrées dans les Alpes-Maritimes et le Var (60 mm en une heure trente). D'autre part, selon un nouveau bilan établi dans la matinée du lundi 28 septembre, les inondations du 22 septembre auraient fait 39 morts et 8 disparus. Dans le département du Vaucluse, 34 corps ont été retrouvés, dont 28 à Vaison-la-Romaine, qui a toujours besoin d'aide financière. Parmi les nombreuses initiatives de solidarité, le journal *l'Humanité* a porté de 6 à 10 F le prix de son édition du lundi 28 septembre. Les bénéfices ainsi réalisés seront reversés au Secours populaire pour venir en aide aux sinistrés.

CARCASSONNE

de notre correspondant

Les Catalans ont toujours en mémoire l'*«ayat»*, cette terrible crue de la Têt qui, en 1940, fit des dizaines de victimes et d'énormes dégâts dans les Pyrénées-Orientales. Les Audois ont souffert au cours des siècles des *caprices de leur fleuve,* la belle Aude, qui, à Limoux particulièrement, a semé ruines et désespoir. Mais ces colères de la nature paraissaient appartenir au passé. Aussi les bulletins spéciaux de la météorologie annonçant pour samedi 26 septembre des orages menaçants sur le Languedoc-Roussillon n'*inquiétèrent-ils pas* outre mesure.

Pourtant, lorsque peu après 16 heures, samedi, la trombe *d'eau s'est abattue sur Rennes-les-*Bains, petite station thermale située au-dessus de Limoux, tous les habitants ont pensé à Vaison-la-Romaine. Le maire, M. Jacques Hortala, avait fait diffuser quelques minutes auparavant des appels par haut-parleurs demandant aux riverains de la Salz, *petit cours d'eau peu profond,* d'évacuer leur maison. Plusieurs familles ont ainsi été sauvées. En moins d'un quart d'heure, un mur de huit mètres d'eau a traversé le village, détruisant un pont romain, ravageant les thermes, éventrant les tombes du cimetière, dévastant l'église et de nombreuses maisons. Quatre personnes *âgées ont été emportées* par le torrent. *Les corps* de deux d'entre elles ont été retrouvés le lendemain.

Quelques kilomètres en aval, la Salz, charriant les innombrables troncs d'arbres d'une scierie, a frappé le village de Couiza avec une force redoublée. Trois cents maisons ont été endommagées et plusieurs d'entre elles se sont effondrées. Selon le maire, M. Guy Aurifeuille, *«les trois quarts de la commune sont sinistrés»*.

Dans la nuit de samedi à dimanche, le déluge s'est abattu sur Narbonne et le littoral audois, inondant de nombreuses maisons, et sur les Pyrénées-Orientales. Dans ce département, la pluie a causé de nombreux *dégâts* sur les routes proches du Réart, un «oued» à sec presque toute l'année et qui, cette nuit-là, est devenu un torrent atteignant jusqu'à 80 mètres de large. Une vacancière, qui était dans un camping-car à proximité du cours d'eau, a disparu sous les yeux de son mari. *Trois habitants dE* Tarn-et-Garonne, qui faisaient du rafting dans les gorges de Nyer, ont disparu dans les eaux. Seul le corps de l'un d'entre eux a été retrouvé dimanche soir.

BERNARD REVEL

ILE-DE-FRANCE

Démolition de quatre tours à Mantes-la-Jolie

Le nouvel horizon du Val-Fourré

Des dizaines de milliers de personnes ont assisté, samedi 26 septembre, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), à la démolition de quatre tours de vingt étages *(le Monde* daté 26-27 septembre).

Quand, après cinq longues minutes, l'énorme nuage de poussière soulevé par la dernière explosion s'est dis*sipé, l'horizon est apparu,* dégagé. Parmi les milliers d'hommes, de femmes et d'enfants de toutes origines pressés contre les barrières du périmètre de sécurité dans le quartier des Écrivains que bouclaient d'importantes forces de police, penchés aux fenêtres, accro*chés aux arbres ou installés, au* mépris de toute prudence, sur les terrasses des tours voisines, rares étaient ceux qui réagissaient comme ce lycéen : *«Du béton en moins, c'est bien!»*

Les anciens du Val-Fourré étaient les plus sceptiques : *«On a des copains qui ont vécu dans ces tours dès leur construction, en 1965. C'était beau. Pourquoi avoir tout laissé se dégrader?»* Quelques-uns disaient vivre depuis dix ou vingt ans dans l'insécurité : les vols, les agressions, les magasins et les stations-service qui ferment. Pourtant, quelques heures avant les explosions, le Val-Fourré, sous le soleil, se donnait un air de village solidaire.

L'arrivée quelque peu ostentatoire à la Farfouille, le centre commercial racheté par la mairie, du cortège des personnali*tés, à travers les rues évacuées,* avait créé une tension ponctuée de concerts de casseroles. Personne n'a pu entendre les discours officiels qui annonçaient des jours meilleurs pour le Val-Fourré. Celui du maire, M. Paul Picard (PS) : *«Réparer les erreurs d'urbanisme, recréer la qualité de la vie, réunir les quartiers de la ville.»* M. François Loncle, secrétaire d'Etat à la ville, qui a salué une nouvelle fois les projets de Mantes que soutiennent les pouvoirs publics, et qui a annoncé la création d'un établissement public national chargé de coordonner les grandes opérations de rénovation.

Enfin, Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre du logement et du cadre de vie, qui a multiplié les bonnes nouvelles : l'accord du gouvernement pour la démolition de cinq autres tours dans le quartier des Peintres, et surtout l'inscription dans le schéma directeur d'Ile-de-France de l'arrivée du RER à Mantes, aujourd'hui si mal reliée par le train à Paris.

Des nouvelles porteuses d'avenir, qui ne sont pas parvenues aux habitants du Val-Fourré, déroutés devant un espace libéré *mais* ouvert sur un horizon encore synonyme d'incertitude.

CHRISTOPHE DE CHENAY

EN BREF

□ **Près de 10 tonnes de haschisch *saisies au large de Boulogne-sur-Mer.*** – Une cargaison de résine de cannabis a été saisie par les douaniers, samedi 26 septembre, au large de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Près de 10 tonnes de drogue en provenance du Sud-Est asiatique et, semble-t-il, destinées à un pays d'Europe du Nord ont été saisies à bord d'un vieux remorqueur de haute mer, *la Rossinante,* long de 52 mètres et battant pavillon de Saint-Vincent. Cinq personnes de *nationalité étrangère ont été* interpellées. C'est également au large de Boulogne-sur-Mer, en octobre 1991, que les douaniers *avaient réalisé* la plus importante saisie de haschisch jamais effectuée en France : près de 11 tonnes, d'une valeur à la revente au détail estimée à 330 millions de francs.

□ **Remise en service du réacteur numéro 5 de la centrale de Bugey.** – La tranche numéro 5 du centre nucléaire de production électrique de Bugey (Ain) a été remise en service, mercredi 23 septembre, après vingt et une semaines d'arrêt *«pour renouvellement de combustible et révision»*. EDF précise dans un communiqué que *«le couvercle de cuve a également été contrôlé»* et que *«cette tranche de la filière 900 mégawatts à eau sous pression devrait fonctionner sans interruption jusqu'au mois d'août 1993»*, date à laquelle est prévu un nouvel arrêt pour renouveler le combustible.

□ **Première cérémonie publique pour le pape depuis son hospitalisation.** – Jean Paul II a béatifié, dimanche 27 septembre, au cours d'une cérémonie place Saint-Pierre à Rome, vingt et un Irlandais, Français et Espagnols. Les quatre évêques, six prêtres et sept catholiques irlandais béatifiés ont été victimes des persécutions du seizième siècle. La nouvelle bienheureuse française est la religieuse Léonie Aviat, fondatrice en 1866 de l'ordre des oblates de Saint-François de Sales. Mme Elisabeth Guigou représentait le gouvernement français. Cette cérémonie de béatification, à laquelle 30 000 fidèles ont assisté, était la première présidée par le pape depuis son opération du 15 juillet pour l'ablation d'une tumeur bénigne à l'intestin. – *(AFP.)*

SOCIÉTÉ

Le « sauvetage » d'une entreprise en difficulté

Repreneur repris... de justice

ALBI

de notre correspondant

Après bien des difficultés, la chemiserie Auro, qui emploie cent trente-cinq personnes dans la région d'Albi et de Carmaux, pouvait reprendre espoir. Le tribunal de commerce d'Albi avait trouvé un sauveur. L'affaire intéressait un quadragénaire qui promettait 8 millions de francs, soit la moitié du passif. Au début de l'année 1992, l'actuel PDG, Christian Rodriguez, était contacté par Bernard Pardo qui lui disait : *« J'ai de l'argent, car j'ai vendu des terrains en Espagne. Je peux vous aider, mais je ne peux pas apparaître car je suis en prison. »*

D'abord incrédule, le PDG tarnais finissait par croire celui qui renouvelait ses avances quelques mois plus tard. Le sort de la chemiserie familiale, dont le nom vient du grand-père, Augustin Rodriguez, était en jeu. Après tout, même emprisonné, Pardo plaidait le repentir en ces termes : *« Dans ma vie, je n'ai fait que des conneries. Je veux me racheter... »* Il promettait de conserver tout le personnel et ne posait qu'une condition : *« Comme je ne peux pas apparaître, c'est Jean-Marc Polito – un ami, cadre commercial à Paris – qui sera le PDG. »*

Mais sous le nom d'emprunt de Polito, c'est Pardo qui se présente, à Albi, à un rendez-vous avec l'administrateur judiciaire, puis à l'audience du tribunal de commerce du 18 avril. Comme on ne lui demande aucun papier ce jour-là, il joue au patron et impressionne favorablement les juges albigeois, à qui il parle de *« développement européen pour Auro »*. Puis il s'éclipse pour cause de *« rendez-vous d'affaires urgent »*. En fait, c'est à la prison de Mauzac, en Dordogne, que Pardo doit se rendre en urgence, car il est en permission de sortie. Parallèlement, le syndic reçoit un fax du Crédit agricole qui confirme les engagements du prétendu M. Polito.

Deux millions et demi de francs peuvent être versés immédiatement selon un plan de financement qui assure que la totalité des 8 millions arrivera le 15 juin. Un rééchelonnement de la dette d'Auro est accepté par le tribunal de commerce : *« Constatant qu'il existe de sérieuses possibilités de redressement et de règlement du passif,* (le tribunal) *décide la continuation de l'activité de l'entreprise et arrête dans les termes ci-après le plan proposé... »*

Seule la perspicacité d'un inspecteur des renseignements généraux mettra fin à la supercherie. En remontant le passé de Pardo, il découvre qu'il avait déjà été condamné dans le Tarn, le 28 janvier 1988, à quatre années de prison pour une série d'escroqueries immobilières. Il s'était aussi manifesté dans une escroquerie aux bons du Trésor. On s'aperçoit que le fax du Crédit agricole est un faux. Quant aux 8 millions de francs, pas de traces sur le compte bancaire ouvert avec la caution d'un notaire tarnais.

Bref, le patron est un vrai malfrat qui dort depuis quelques semaines à la prison de Rodez où il continue pourtant d'assurer : *« Le résultat du produit de mes larcins et spéculations m'aurait permis de relancer Auro. »* Le juge d'instruction d'Albi a préféré le poursuivre pour escroquerie au jugement. Quant à la chemiserie, qui demeure l'une des dernières entreprises françaises de ce secteur et qui a retrouvé une relative santé économique sous l'administration du syndic, elle attend encore un véritable repreneur pour assurer son avenir.

JEAN-PIERRE BARJOU

RELIGIONS

Un entretien avec M. Jean Kahn

« S'il y a une Europe qui progresse, c'est bien celle du racisme et de l'antisémitisme », nous déclare le président du Conseil représentatif des institutions juives de France

A l'occasion de la fête de Rosh Hashana (le Nouvel An), célébrée dans la communauté juive les dimanche 27 et lundi 28 septembre, M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), exprime, dans un entretien accordé au Monde, *ses inquiétudes devant la montée de l'antisémitisme en France et en Europe.*

M. Jean Kahn vient, d'autre part, de trouver un accord avec M. Jean-Pierre Bansard, nouveau président du Consistoire central israélite, en vue de la réintégration dans le CRIF de cette institution chargée de la gestion du culte, que des divergences de personnes avaient éloignée pendant quelques années.

« Comment la communauté juive a-t-elle franchi le cap du référendum sur l'Europe ?

– Tous les renseignements que j'ai recueillis me laissent penser que la communauté a, très majoritairement, voté « oui » au référendum sur l'Europe. Malgré ses imperfections, ce projet européen est très profondément ancré dans une philosophie où se retrouvent nos valeurs fondamentales juives. Mais nous sommes en même temps convaincus qu'il faut faire progresser l'Europe dans la double voie démocratique et éthique, pour briser toute nouvelle tentative hégémonique sur notre continent et pour intégrer ces pays qui, au lendemain de la chute du communisme, se cherchent désespérément et connaissent des convulsions graves.

– Que signifie pour vous cette « Europe de l'éthique » ?

– Un exemple serait l'établissement d'une législation commune pour sanctionner, réprimer toutes les idéologies *qui incitent* à la haine raciale, à l'antisémitisme, à la xénophobie. En effet, si je relie tous ces événements en Allemagne, en France, en Italie – profanations de cimetières, attaques contre des foyers d'étrangers et de Tsiganes – je ne peux m'empêcher de m'insurger contre des discours néonazis en Allemagne, lepénistes en France qui, à mes yeux, sont insupportables. S'il y a une Europe qui progresse, c'est bien celle du racisme et de l'antisémitisme.

« La porte ouverte à toutes les lâchetés »

– En Europe de l'Est aussi ?

– Hélas, oui ! les témoignages d'actes antisémites sont nombreux. Je suis très inquiet pour la Slovaquie, où l'on vient par exemple de rééditer *le Protocole des sages de Sion.* Douze tombes ont été profanées, avec exhumation, il y a un an en Hongrie. En Pologne, au cours d'une marche de chômeurs, des manifestants ont mis en cause la *« caste juive »* qui gouvernerait le pays ! Une vigilance s'impose aussi pour les juifs d'Ukraine et de Moldavie. Avec l'appui du Conseil de l'Europe, le Congrès juif européen a donc proposé à divers pays du centre et de l'est de l'Europe – qui tous ont accepté – d'organiser des séminaires, destinés d'abord aux parlementaires, pour les sensibiliser aux questions du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie et leur enseigner les modes de dissuasion et de répression.

– C'est ce climat qui, selon vous, expliquerait l'actuelle contagion des profanations de tombes, y compris en France ?

– En effet, et, me direz-vous d'abord, pourquoi des tombes ? Parce qu'en Allemagne ou ailleurs, *dans certaines villes, il n'existe* plus de communautés de juifs vivants : il n'y a plus que des cimetières et des morts. Parce que, ensuite, ces cimetières ne sont pas gardés : c'est la porte ouverte à toutes les lâchetés. Parce que, enfin, les profanateurs savent que, pour un juif, toucher à une tombe est un crime. Nos cimetières sont très anciens et donc vulnérables.

» Mais l'origine de ces actes n'est pas douteuse. Après la dernière profanation de cimetière, dimanche 20 septembre à Freyming-Merlebach, on a retrouvé au domicile des deux jeunes profanateurs des emblèmes nazis. Ils avaient dessiné sur les tombes des croix gammées et tracé des potences avec des inscriptions *« Auslander Raus ! »* (« Etrangers dehors ! »). Il y a quelques jours, après l'incendie d'une synagogue à Saint-Avold, au cours duquel trois rouleaux de la Thora ont été jetés à terre et brûlés, le jeune homme arrêté a dit au préfet : *« Je n'aime ni les juifs ni les capitalistes. »* D'où vient, où a-t-il entendu un tel discours ?

« Toute tombe est sacrée donc inviolable »

– Faut-il renforcer la protection des cimetières ?

– Mais comment voulez-vous surveiller tous les cimetières ? En Alsace, on compte plus d'une cinquantaine de cimetières juifs, dans des villages, mais aussi parfois dans la nature... Et puis faire garder un cimetière, n'est-ce pas sombrer dans un délire épouvantable ? Il faut protéger les vivants, mais faut-il aussi protéger les morts ? Pour moi, chaque tombe, d'un juif, *d'un chrétien, d'un musulman,* d'un *bouddhiste, ou celle* d'un agnostique, est sacrée, donc inviolable.

– Depuis un an, vous êtes allé quatre fois dans l'ancienne Yougoslavie. Pourquoi un tel engagement ?

– Il faut contribuer, par toutes les rencontres possibles, à rétablir la paix. Pour ma part, j'ai pris l'initiative de rencontres entre responsables religieux de l'ancienne Yougoslavie et j'ai l'accord du ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, pour organiser à Paris une conférence interconfessionnelle sur un thème qui nous rassemble tous : la valeur de la vie.

» Ensuite, parce qu'ils sont peu nombreux, les juifs sont acceptés par les communautés en conflit et donc bien placés pour faire circuler l'aide médicale et alimentaire dans un pays où, me disait récemment à Zagreb un responsable, l'hiver s'annonce terrible et où cinquante mille personnes risquent de mourir de faim ou de froid.

» J'ajoute, enfin, que le juif a une vocation particulière à intervenir lorsque, dans un pays, sont installés des camps de détention, que nous nous refusons à appeler camps de déportation. L'expression de *« nettoyage ethnique »* est pour nous insupportable. Avec Elie Wiesel, je suis allé à Londres à la conférence des responsables politiques de l'ex-Yougoslavie. Tous nous ont promis de libérer les camps et de faire cesser les atrocités. Nous irons voir si les promesses faites ont été respectées. A la veille du Nouvel An juif, je forme donc des vœux pour la paix, en Israël et pour ce continent européen blessé. »

Propos recueillis par
HENRI TINCQ

ARCHÉOLOGIE

Dans l'un des sites les plus visités du monde

La France et la Grèce ont célébré le centenaire des fouilles de Delphes

La France et la Grèce ont *célébré, du 16 au 21 septembre*, le centenaire des fouilles archéologiques de Delphes, à quelque 170 kilomètres au nord-ouest d'Athènes, l'un des sites les plus visités du monde. Les manifestations commémoratives *ont été organisées par l'Ephorie* des Antiquités de Delphes et la prestigieuse Ecole française d'Athènes, doyenne des instituts étrangers en Grèce puisque fondée en 1846.

ATHÈNES

de notre correspondant

Forts de l'appui accordé par Paris au congrès de Berlin de 1878 pour le rattachement de la Thessalie à la Grèce, les Français ont demandé en 1881 un permis de fouilles à Delphes. C'était sans compter avec l'opposition des habitants du village de Kastri, installé sur le site, et la volonté de Harilaos Tricoupis, le grand homme politique grec de l'époque, de lier l'attribution de ce permis à la baisse des lourds droits de douane imposés par la France aux raisins de Corinthe. Après dix ans de tractations, sur fond de rivalité franco-allemande et de concurrence américaine pour la fouille du site, le Parlement français a voté un crédit spécial de 500 000 francs-or (environ 9 millions de francs de 1992) pour financer le déplacement du village de Kastri à un kilomètre plus à l'ouest.

Le 10 octobre 1892, le coup d'envoi de la « Grande Fouille » (1892-1903) est donc donné... sous la protection de la troupe, car les villageois de l'ex-Kastri accueillent à coups de pierres les archéologues. Ces derniers mettront au jour, pendant cette période héroïque, le sanctuaire où l'oracle d'Apollon s'exprimait par les transes de la *pythie.* Dès le début des travaux, la richesse exceptionnelle des découvertes de toute sorte – chefs-d'œuvre inscrits sur la liste du patrimoine culturel de l'humanité – a placé Delphes au cœur des recherches sur l'Antiquité classique.

L'exposition « Delphes aux sources d'Apollon », présentée jusqu'en décembre au Musée Benaki d'Athènes, dresse le bilan de toute *la fouille de Kastri-Delphes,* depuis les premières photos sur plaques de verre, jamais utilisées en archéologie, jusqu'aux travaux actuels. Ainsi peut-on voir, entre autres, les magnifiques aquarelles d'Albert *Tournaire.* Cette exposition se tiendra ensuite dans la chapelle de la *Sorbonne* en janvier et en février 1993.

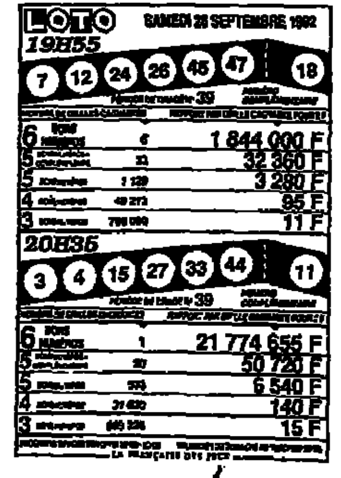
Quinze ans de travail pour un concert de musique antique

Un colloque international, tenu à Athènes et à Delphes, a également permis la présentation des fouilles actuelles, qui se poursuivent dans le temple d'Apollon, dans le théâtre, dans les nécropoles est et ouest et d'en exposer les perspectives. Mais le moment le plus solennel des cérémonies commémoratives fut le concert de musique antique grecque dirigé, au cours de la soirée du 19 septembre, par Annie Bellis dans le théâtre antique de Delphes.

Ancien membre de l'Ecole d'Athènes et archéologue spécialisé dans la musique antique, Annie Bellis a présenté dix œuvres composées entre le *quatrième siècle* avant et le quatrième siècle après *Jésus-Christ,* notamment les hymnes delphiques dédiés à Apollon découverts dans des inscriptions de la face sud du Trésor des Athéniens de Delphes. Ce concert était le résultat de quinze ans de travail au cours desquels Annie Bellis a décrypté la notation musicale grecque fort complexe et reconstitué, avec l'aide du luthier vosgien Jean-Claude Condi, cinq lyres, deux cithares, un tambourin et une percussion actionnée au pied.

« Le travail n'est pas fini et c'est très dur », a confié Annie Bellis. Il faut encore réaliser d'autres cithares, des instruments à vent et monter un chœur de trente-deux femmes. Les hymnes delphiques nécessitaient soixante-quatre choristes (il n'y en avait que dix-sept au concert), sept instruments à vent et six cithares. MM. Pierre Amendry, l'une des plus hautes autorités des fouilles de Delphes, Olivier Picard, qui quitte Athènes après avoir dirigé l'Ecole française pendant dix ans, et Roland Etienne, qui prendra les fonctions de directeur en octobre, assistaient à ce concert exceptionnel.

DIDIER KUNZ


LOTO — SAMEDI 26 SEPTEMBRE 1992

19H55: 7 12 24 26 45 47 — 18

6 bons numéros	6	1 844 000 F
5 + complémentaire	33	32 360 F
5	1 129	3 280 F
4	49 273	95 F
3	796 099	11 F

20H35: 3 4 15 27 33 44 — 11

6 bons numéros	1	21 774 655 F
5 + complémentaire	20	50 720 F
5	575	6 540 F
4	31 630	140 F
3	660 326	15 F

LOTO SPORTIF — RESULTATS OFFICIELS

	1	1 482 258 F
	26	64 741 F
	304	5 765 F

9

Mort du cardinal Martin

Un prélat français de la Curie romaine au service de six papes

Le cardinal Jacques Martin est décédé, dimanche 27 septembre à Rome, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. De 1936 à son départ en retraite en 1986, le prélat français demeura à la Curie romaine au service de six papes, de Pie XI à Jean-Paul II, notamment comme préfet de la Maison apostolique. Il avait été créé cardinal par Jean-Paul II le 29 mai 1988.

Rien ne caractérisait mieux la personnalité de Mgr Jacques Martin que l'ancienne formule des annonces mortuaires propres aux ecclésiastiques : *« Humble et discrète personne ».* Le préfet du palais apostolique, maître de maison du Vatican, apparaissait toujours légèrement en retrait du pape dans les *cérémonies publiques,* audiences ou remises de lettres de créance. *Il le suivait dans ses* voyages, portant au plus haut degré les vertus du silence et de l'effacement, sans pour autant perdre le goût du sourire, ni de l'amitié.

Né à Amiens (Somme), le 26 août 1908, fils d'officier, ordonné prêtre en 1934, il avait suivi les cours du séminaire français de Rome et de l'université grégorienne et obtenu ses doctorats en théologie et en droit canon. Il *devait toute sa vie rester à Rome,* appelé dès 1936 à la section française de la *secrétairerie d'Etat* du Vatican, chargé de rédiger en français les *réponses,* les *télégrammes,* les textes officiels, soumis à la signature du pape *ou du secrétaire* d'Etat. Pendant la guerre, nombre de documents *diplomatiques* émanèrent de sa plume et de sa réflexion. *Mais jamais il ne consentit* à l'admettre.

Au souvenir du pape Pie XII (1939-1958), il *ne tolérait pas* qu'on pût apporter des réserves. *Durant toute la guerre,* Mgr Martin, jeune prélat, avait assuré la *liaison entre la Résistance française* et le Vatican, contribuant par *exemple à transmettre à Londres* des exemplaires clandestins de *Témoignage chrétien.* Ensuite, sa collaboration quotidienne avec Mgr Montini, substitut à la secrétairerie d'Etat, futur Paul VI, se noua, devenant presque une amitié, qui ne se démentit pas jusqu'au dernier jour.

Sous Pie XII, Jean XXIII (1958-1963), puis Paul VI (1963-1978), Mgr Jacques Martin demeura à la tête de la « section française », bientôt aidé de Mgr Veuillot, de Mgr Pichon, de Mgr Poupard, puis grossie de collaborateurs nouveaux. Lorsque *Paul VI décida* son voyage en Palestine de 1964, c'est Mgr Martin qui *en mit au point la préparation* matérielle, et il eut la surprise d'apprendre sur place, du pape lui-même, qu'il était nommé archevêque de Naplouse.

Avec les « grands » de ce monde

Consacré le 11 février 1964, Mgr Jacques Martin devint « consulteur » de la secrétairerie d'Etat jusqu'au moment où, remaniant l'administration du Vatican, Paul VI le nomma en 1969 préfet de la Maison *apostolique, poste de confiance* dont le titulaire ménage et organise les audiences du *pape. Jean-Paul II* le garda à ce poste jusqu'en décembre 1986. C'est lui qui introduisait auprès du pape les « grands » de ce monde, du général de Gaulle au président Mitterrand, en passant par Kennedy, Gromyko, Tito, Pompidou, Reagan, la reine Elisabeth, etc. Il était ainsi plongé *« dans le monde »,* mais se comportait toujours comme n'en étant pas. Il *demeurait en lui quelques traits* du moine chartreux qu'il avait rêvé d'être.

Quel étonnant mémorialiste il aurait pu être ! *Jour après jour, au* moins pendant la guerre, il avait noté sur de petits cahiers les anecdotes, choses vues, traits humains recueillis dans la journée, mais sans trahir, même pour s'en souvenir, les secrets de sa charge. Derrière sa bonté et sa simplicité perçait parfois le soupçon d'une impétuosité naturelle. Mais la passion du service de l'Eglise semblait l'avoir aidé à laminer son tempérament profond.

JACQUES NOBÉCOURT

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

SPORTS

AUTOMOBILISME : le Grand Prix du Portugal de formule 1

Les tours d'honneur de Nigel Mansell

Nigel Mansell (Williams-Renault) a *renoué avec* le succès, dimanche 27 septembre à Estoril, en signant sa neuvième victoire de la saison et la trentième de sa carrière au Grand Prix du Portugal de formule 1. Déjà assuré du titre mondial depuis le Grand Prix de Hongrie (16 août), le pilote britannique – qui se déclare *« soulagé et bien dans sa peau »* depuis qu'il a décidé de renoncer à la formule 1 pour poursuivre l'an prochain sa carrière aux Etats-Unis – a montré qu'il *n'avait rien perdu* de sa détermination pour battre le record de victoires en une saison qu'il partageait avec le Brésilien Ayrton Senna, et quitter le « grand cirque » de la formule 1 avec panache.

Sur le circuit d'Estoril, au revêtement très bosselé, Nigel Mansell a su tirer le meilleur profit de *la suspension réactive des Williams* pour faire triompher pour la première fois, au terme d'une course *menée de bout en bout, le dernier-né des moteurs Renault (RS4), alimenté par un nouveau* carburant Elf contenant 10 % d'un composé *d'éthanol directement* issu de la transformation de matières premières agricoles.

La course se serait vite transformée en fastidieux* tours d'honneur pour Mansell, qui faisait ses adieux au public européen, si elle n'avait été aussi marquée par le très spectaculaire accident de son coéquipier Riccardo Patrese. L'Italien, qui suivait de très près la McLaren-Honda de l'Autrichien Gerhard Berger, a été surpris par la brusque manœuvre de ce dernier rentrant au stand pour changer de pneus. Lancée à plus de 260 km/h, la Williams-Renault a décollé de plusieurs mètres avant de retomber sur ses roues et de se freiner contre le muret *séparant la piste des stands. Le* pilote italien est miraculeusement sorti indemne *de cet accident.

Prost... enfin

ESTORIL

de notre envoyé spécial

Après une année sabbatique, Alain Prost reviendra la saison prochaine en formule 1 au volant d'une Williams-Renault. La signature d'un contrat de deux ans a été *révélée, dimanche* 27 septembre, à quelques heures du Grand Prix du Portugal. Dès le mardi 29, le triple champion du monde (1985, 1986 et 1989) pourra se familiariser avec la suspension réactive de la Williams à l'occasion de trois jours d'essais programmés pour les principales écuries sur le circuit portugais. En attendant de connaître le nom de son futur coéquipier (1) en fin de semaine, Alain Prost tournera avec Damon Hill, le pilote d'essais habituel de l'équipe.

Cette annonce sans surprise met fin à un interminable feuilleton dont le dénouement, trop longtemps différé, était attendu, mais dont la formule 1 ne sortira *pas forcément grandie. Au-delà* des déclarations officielles, les manœuvres de coulisses ont révélé un « univers impitoyable », aux confins du sport et des *affaires. Tout confirme* aujourd'hui que l'équipe Williams-Renault aurait souhaité aligner l'an prochain Alain Prost et Nigel Mansell, et qu'elle n'a jamais eu l'intention de recruter Ayrton Senna.

Frank Williams n'ignorait pas le prix que ses partenaires français (Renault et Elf) attachaient au recrutement, *pour la conquête* d'un nouveau titre en 1993, du plus grand pilote de l'Hexagone. Avec lui, l'ex-Régie n'avait-elle pas raté *in extremis*, dix ans plus *tôt, ses premiers lauriers pour* une sombre histoire de carburant non conforme utilisé par les Brabham BMW de Bernie Ecclestone? Le panache manifesté tout *au long de la saison* par Nigel Mansell laissait, de plus, espérer à Renault et à Elf une exploitation promotionnelle maximale des titres 92 et de belles pers*pectives de développement sur* le marché britannique.

Mutisme inhabituel

Très tôt dans la saison, Frank Williams et ses partenaires avaient donc engagé des négociations avec Alain Prost. A défaut de signer le contrat, le pilote français avait obtenu du manager britannique des garanties pour 1993, y compris sur le montant de son salaire (probablement de l'ordre de *8 à 10 millions de dollars*) pour lequel Renault et Elf apportent leur contribution. Ces garanties expliqueront le mutisme inhabituel dont le triple champion du monde fera preuve par la suite face aux attaques d'Ayrton Senna ou de Nigel Mansell.

Parallèlement, Frank Williams avait abordé avec son compatriote les conditions d'une prolongation de contrat. A trente-neuf ans, le pilote britannique entendait bien monnayer le titre qui ne semblait pas devoir lui échapper, mais ses exigences financières (18 ou 20 millions de *dollars) étaient jugées excessives* en période de récession économique pour la formule 1. A coups de petites phrases sur les deux ou trois bévues spectaculaires commises chaque saison par leur pilote, sur ses piètres qualités de metteur au point par comparai*son à Senna ou Prost ou* sur une hypothétique baisse de motivation après le titre, le directeur de l'écurie britannique et son associé Patrick Head avaient réussi à rabaisser les prétentions de Nigel Mansell à quelque 12 millions de dollars.

A défaut d'être signé, l'accord avait été conclu sur ces bases à l'occasion du Grand Prix de Hongrie, mais les offres de service d'Ayrton Senna ont bouleversé *les données* en modifiant les rapports de forces. Prévenu du retrait de Honda et soutenu par de puissants sponsors comme la Banco nacional du Brésil, le *champion du monde sortant était* prêt à piloter *« pour rien »* la seule voiture qu'il jugeait susceptible de lui faire obtenir un quatrième titre.

Crise financière et crise morale

Peu désireux de recréer une cohabitation à risques qui s'était très mal passée chez McLaren, *Frank Williams et, surtout*, Renault, n'ont jamais eu l'intention d'associer Ayrton Senna à Alain Prost en 1993. Mais le directeur de l'écurie britannique a vu *dans cette proposition* l'occasion de faire pression sur Nigel Mansell pour tenter de lui faire accepter de nouvelles conditions à la baisse (5,5 millions de dollars) *et*, accessoirement, de rendre la monnaie de sa pièce au Brésilien qui avait par trois fois dans le passé fait mine de négocier avec lui pour obtenir des augmentations chez McLaren.

Ce que Frank Williams n'avait pas prévu, c'était la réaction de Nigel Mansell, blessé dans son amour-propre par cette succession de manœuvres. *Le pilote* britannique surprenait tout le monde en annonçant sans prévenir son retrait de la formule 1 à quelques heures du départ du *Grand Prix d'Italie* (*le Monde* du 15 septembre). L'écurie britannique et le constructeur français rataient alors l'occasion d'atténuer la portée négative de ces déclarations. Au lieu de révéler aussitôt l'accord avec Alain Prost, ils préféraient attendre le Grand Prix du Portugal pour mieux préparer leur communication.

Les ultimes manœuvres de Ron Dennis, directeur-manager de McLaren international, pour tenter d'obtenir le moteur Renault indispensable à ses yeux pour *retenir* Ayrton Senna ou *séduire* Alain Prost, n'ont pu modifier le dénouement. Pour hériter du contrat client liant Renault et Ligier jusqu'en 1994, Ron Dennis aurait projeté de racheter l'écurie française. Des contacts indirects auraient eu lieu le lundi 21 septembre. Vendredi 25, Ron Dennis était encore à Paris pour un mystérieux rendez-vous.

« A ce jour [dimanche 27], *je n'ai été informé ni par Guy Ligier ni par Ron Dennis de l'existence d'un tel projet*, assurait à Estoril Patrick Faure, vice-président de Renault et président de Renault Sport. *Si cela doit se faire, nous serons forcément consultés et nous aviserons. Mais il est hors de question de fournir trois écuries, et nous entendons tenir nos engagements avec Ligier et avec Williams avec qui nous voulons encore gagner et prolonger notre contrat de partenariat jusqu'en 1994. »*

Alors qu'il s'apprêtait à aller dîner avec son compatriote Emerson Fittipaldi, champion du monde de formule 1 en 1972 et 1974, Ayrton Senna a été rappelé, vendredi soir, dans le *motor-home* de Frank Williams pour apprendre que la signature d'un contrat avec Alain Prost allait être annoncée dimanche. Le dépit faisait vite place à la colère *d'avoir été probablement* manipulé. *« Si Ron Dennis trouve un moteur compétitif, je suis prêt à tout pour battre Williams et Alain Prost. Une formule 1 peut devenir une arme... »*, déclarait-il samedi à des journalistes brésiliens. Après la crise financière, la formule 1 s'enfoncerait-elle dans une crise morale?

GÉRARD ALBOUY

(1) Alain Prost ne dispose pas – du moins pour l'instant – d'un statut de *premier pilote* de l'écurie comme Nigel Mansell cette saison. Il a seulement demandé l'égalité de matériel et le par*tage de la voiture de réserve avec son* futur coéquipier.

RALLYE-RAID : Paris-Moscou-Pékin

La nouvelle Croisière jaune escamotée

***La ZX Citroën de Pierre Lartigue* a gagné le premier rallye-*raid Paris-Moscou-Pékin*, parti le 1er septembre, avec un temps total de 34 h 49 min 14 s sur les épreuves chronométrées et une avance de 1 h 8 min 44 s sur la première des trois Mitsubishi la suivant. L'arrivée, *dimanche 27 septembre, n'a* malheureusement pas donné lieu à une kermesse digne de l'épreuve.**

PÉKIN

de notre correspondant

Cela aurait dû être une fête du sport, de l'automobile revenant au royaume du vélo. Ce fut un mini-désastre. L'arrivée au cœur de la capitale chinoise du premier rallye Paris-Moscou-Pékin, coïncidant avec le soixantième anniversaire de la *mythique* Croisière *jaune*, *a été* à la hauteur de ce qu'on pouvait attendre d'un pouvoir communiste terrorisé de façon *pathologique* par sa propre population, au point de la bannir purement et simplement des festivités. Celle-ci l'avait été tout autant pour l'apothéose de l'épreuve finale, la veille, au pied de la non moins mythique Grande Muraille.

L'affaire avait en effet fort mal commencé, samedi 26 septembre, lorsque les concurrents s'étaient vu diriger, au terme de leur randonnée de 16 000 kilomètres, vers le site le *plus médiocre que puisse offrir aux* regards l'énorme mur, à l'ombre d'un « restaurant » Kentucky Fried Chicken et de reconstitutions minables érigées à l'intention des touristes. Les premières Mitsubishi, bientôt suivies des ZX de Lartigue et de ses compères, arrivèrent peu *après le passage d'un bataillon* d'employés de la voirie qui, déguisés en laquais d'opérette et armés de balais de paille, de pelles et de petites poubelles, avaient été envoyés, comme un nuage de sauterelles, à l'affût de la moindre capsule de bouteille, du plus petit *mégot, du détritus le plus insignifiant*, avec mission de rendre les lieux impeccables. Le régime avait déployé là son sens militaire de l'organisation.

Sur les hauteurs enserrant l'esplanade, dans le même temps, avaient pris position des factionnaires de la police, armés, deux par sommet, chargés d'empêcher tout ressortissant de la République populaire d'approcher ces diables étrangers et leurs drôles de *machines. Résultat : l'ultime halte* se fit comme dans une poche de vide, peuplée des seuls résidents étrangers de Pékin autorisés à y pénétrer, au milieu de la masse démographique la plus importante de la planète. Le sens militaire de l'organisation avait supplanté celui *de l'hospitalité.*

« Vide sanitaire »

Dimanche, cela fut encore pis. Les autorités s'étaient gardées d'annoncer l'arrivée du rallye. Crainte de voir trop de monde au rendez-vous. La place Tiananmen avait été refusée aux organisateurs pour la cérémonie d'arrivée. Motif? Pas seulement parce qu'elle aurait répondu de manière grinçante, avec ses fantômes de la répression de 1989, *au lieu de départ* de Paris, à l'ombre des droits de l'homme du Trocadéro. Mais *surtout* parce que le pouvoir de *Pékin* entend bien ne jamais rien organiser là qui puisse favoriser le rassemblement de foules importantes que ses forces de sécurité seraient incapables de contrôler (certains organisateurs chinois avouèrent cette impuissance à des participants pour expliquer le « vide sanitaire » créé autour de l'arrivée du rallye).

La cérémonie se tint donc devant un hôtel international où avaient été postés une kyrielle de cerbères en uniforme et en civil, qui, avec zèle, se montrèrent *odieux envers les journalistes et* nombre de participants. Les bruissements d'altercations survenant entre *les uns et les autres* convainquirent le maire de Pékin, M. Chen Xitong, de s'en aller au bout d'une dizaine de minutes, de crainte peut-être que les choses ne s'enveniment en sa présence. Sur le parking, quelques centaines de Chinois privilégiés parvenaient, en se *dévissant le cou pour glisser* le regard entre deux casquettes de soldats anti-émeutes, à observer de plus près ces engins évocateurs d'inquiétants insectes géants à côté de l'idée sage et bourgeoise que l'on a de l'automobile ici.

Favoriser la candidature aux JO de l'an 2000

Quel dommage et quel gâchis! A écouter ceux qui eurent le droit de se joindre à la balade, le trajet depuis l'arrivée en territoire chinois, dix jours auparavant, avait été sinon idyllique, du moins parsemé de véritables moments de *plaisir contrastant avec la morosité* de l'ex-Union soviétique. Déserts immenses fracturés de canyons. Troupeaux de chameaux s'éparpillant au passage d'un hélicoptère. Et, parfois, grands instants de communication avec la population, pour peu que la langue le permette. *Dans un district* à prédominance musulmane, une douzaine d'étudiants parvinrent ainsi à se glisser un soir dans le bivouac pour assu*rer aux participants que les habitants* du coin réprouvaient la manière dont les policiers isolaient le rallye de la population.

De fait, si les autorités locales de *plusieurs villes avaient compris* ce que veut dire le mot « ouverture », ailleurs le campement était soigneusement délimité par une ligne blanche avec interdiction formelle aux membres du rallye de la franchir. Selon la formule en usage, *« pour leur sécurité »*. Soixante-dix *mille policiers et autres* gardes-chiourme auraient, selon un chiffre qui circula, participé à cet effort sécuritaire.

A l'heure du bilan, avec ce rallye mené à bien sans qu'une goutte d'essence ou un élément de la logistique ne manque à l'appel, la Chine a prouvé sa capacité à organiser un vaste show médiatique *associant des noms aussi divers* que le géant japonais nommé plus haut et les salaisons Ducs de Bourgogne. Un point positif pour elle. En outre, au sein du régime de Pékin, certains ont pu démontrer à leurs pairs conservateurs que l'arrivée pétaradante d'une cavalcade étrangère équipée d'instruments de transmission de science-fiction ne provoquait pas immédiatement un soulèvement ou le chaos, et que cela faisait partie du siècle.

Le problème est qu'une partie de la bureaucratie s'imagine renforcer avec ce succès la candidature de Pékin aux Jeux olympiques de l'an 2000. Si ceux-ci doivent être symbole de liberté, d'abolition des frontières et de systèmes de pensée révolus, le pesant encadrement policier et administratif chinois aura prouvé que la dernière grande dictature marxiste de la planète est loin du compte, avec son culte de la ségrégation qui aboutit à louer (très cher) l'espace chinois en le vidant de son contenu. Les Jeux *asiatiques de 1990* l'avaient *déjà* illustré, mais à des pays voisins trop proches du monstre démographique pour qu'ils puissent le dire publiquement.

FRANCIS DERON

L'oubli de Citroën

PÉKIN

de notre correspondant

Le triomphe de Citroën dans une épreuve dont l'ancêtre fut la vitrine de la marque au double chevron aurait dû être l'occa*sion d'un déploiement publicitaire* digne du « marché du siècle » que le constructeur français dit vouloir conquérir. Pourtant, la version moderne de *la Croisière jaune, via Moscou*, restera probablement associée dans l'esprit des Chinois à la double image de Mitsubishi et de la marque de cigarettes *Rothmans, son associée.*

Avec les images diffusées quotidiennement par la télévision de Pékin, montrant la charge de la ZX à travers *boues, sables et gués*, le constructeur avait l'occasion d'imposer son nom au public chinois. Celui-ci, en matière d'automobile française, ne connaît pour le moment que Peugeot. Il aurait donc fallu au *moins chercher à communiquer* avec ce public. Mais la marque française n'a même pas pris la peine de faire écrire son nom en caractères chinois sur l'avant de ces mêmes ZX dont *il* construira bientôt en Chine la version grand public.

Fâcheux oubli. Sur ces mêmes terres, il y a soixante ans, les organisateurs de la Croisière jaune avaient eu le *génie de faire apparaître, devant* la caméra de cinéma plantée dans le sable, une princesse mongole authentique accueillant les Français, à l'entrée de sa *tente, dans leur langue. Ils se* gardèrent bien de dire au public qu'elle venait de France. L'effet, pourtant, ne contribua pas peu à la légende de ce raid.

F. D.

TENNIS : exhibition Connors-Navratilova à Las Vegas

La guerre des sexes

Prenez deux champions de tennis sur le retour. Au hasard, *Jimmy Connors et Martina* Navratilova, deux légendes vivantes de ce sport. Bricolez un peu les règles du jeu. Dites par exemple que l'homme n'aura droit qu'à une balle de service et que la femme aura droit à toute la largeur du court, couloirs de double compris. Trouvez un *commanditaire disposé à mettre* un petit million de dollars sur le tapis. Vous aurez tous les ingrédients d'un show qui fera courir tout Las Vegas, la capitale du jeu américaine.

Mais ne vous y laissez pas prendre ! Ne croyez surtout pas qu'en battant Navratilova (7-5, 6-2) Jimmy Connors a remporté le 25 septembre une quelconque *bataille de la guerre des sexes*, ni qu'il aurait vengé son compatriote Bobby Riggs, battu, lui, par la championne Billie Jean King lors d'une semblable confronta*tion, il y a dix-neuf ans.* Pour l'un comme pour l'autre, il s'agissait avant tout de profiter encore de leur renommée pour arrondir leur magot.

« J'ai vraiment aimé jouer contre Martina. Je ne savais pas à quoi je devais m'attendre », a déclaré Connors avant d'empocher 500 000 dollars (plus de 2,5 millions de francs). Navrati*lova est repartie avec un* chèque de 200 000 dollars. Et l'organisateur de ce « cirque » a empoché les droits d'entrée de 14 000 personnes.

C'est la seule morale de cette fable. Il y a longtemps que le tennis n'est plus le champ de la guerre des sexes. Depuis que les *organisateurs de tournois ont* accepté d'attribuer les mêmes *dotations* aux tournois masculins et féminins. Le combat pour l'égalité des droits a gagné d'autres sports. Le hockey sur glace par exemple.

Manon Rheaume est ainsi devenue mercredi 23 septembre la première femme enrôlée par l'un des quatre sports professionnels aux Etats-Unis (hockey, *football américain*, baseball et basket). A l'issue d'une rencontre amicale avec les Saint-Louis Blues, elle a obtenu le droit d'être gardien de but dans l'équipe réserve des Foudres de Tampa-Bay.

Cette Canadienne francophone de vingt ans a commencé le *hockey avec ses frères* à l'âge de cinq ans. Après avoir défendu son camp pendant le premier tiers-temps, Marion Rheaume a quitté la glace sur le score de 2 partout avec les *Saint-Louis* Blues, qui l'ont emporté (6-4). Au-delà de la performance sportive, cet événement est encore un formidable coup de publicité qui devrait *amener à Tampa un* public curieux et de nouveaux partenaires.

B. M.

Les résultats

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DU PORTUGAL DE FORMULE 1

1. N. Mansell (G-B, Williams-Renault), les 308,850 km en 1 h 34 min 46 s; 2. G. Berger *(Aut., McLaren-Honda), à 37 s; 3. A. Senna* (Bré., McLaren-Honda), à 1 tour; 4. M. Brundle (G-B, Benetton-Ford), à 1 t; 5. M. Hakkinen *(Fin., Lotus-Ford), à 1 t; 6. M. Alboreto (Ita.,* Footwork-Mugen-Honda), à 1 t.

Championnat du monde des conducteurs. – 1. N. Mansell, 108 pts; 2. A. Senna, 50; 3. M. Schumacher, 47; 4. R. Patrese, 46; 5. G. Berger, 33.

TENNIS

La finale de la Coupe Davis opposera les Etats-Unis, vainqueurs de la Suède (4-1) dimanche 27 septembre à Minneapolis, à la Suisse. Après son succès facile sur le Brésil (5-0), à Genève, *ce pays parvient pour la première fois de son histoire à ce stade de la* compétition. Les Etats-Unis accueilleront la *finale au Texas les 4, 5 et 6 décembre.*

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Nationale IA
(Troisième journée)

*Limoges b. Châlons	73- 53
Villeurbanne b. *Levallois	71- 64
Racing-PSG b. *Pau-Orthez (a. p.)	106-100
Le Mans b. *CRO	82- 46
Gravelines b. *Roanne	81- 70
*Antibes b. Montpellier	92- 87
Cholet b. *Dijon	87- 66

Classement. – 1. Cholet, Limoges et Graveline, 6 pts; 4. Pau-Orthez, Antibes, Le Mans et Racing-PSG, 5.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(Huitième journée)

GROUPE A

*Mulhouse b. Valence	2-1
*Istres b. Nancy	2-0
*Epinal et Sedan	1-1
Créteil b. *Rodez	4-1
Cannes b. *Louhans-Cuiseaux	1-0
*Martigues et Nice	0-0
*Charleville et Bastia	1-1
*Ajaccio b. Annecy	3-0
*Perpignan b. Alès	5-1

Classement. – 1. Martigues, 13 pts; 2. Istres, Bastia et Mulhouse, 11.

GROUPE B

*Dunkerque b. Gueugnon	2-0
Angers b. *Rennes	1-0
Rouen b. *Tours	3-0
*Beauvais et Amiens	0-0
*Red Star b. Guingamp	1-0
La Roche-sur-Yon b. *Ancenis	3-2
*Lorient et Laval	2-2
Niort b. *Le Mans	1-0
*Châteauroux et Bourges	1-1

Classement. – 1. Rouen, 15 pts; 2. Niort, 13; 3. Angers, 12.

هكذا من الإهمال

CULTURE

THÉÂTRE

Deux dérives vers l'Ouest

Une seule Allemagne aujourd'hui ; un seul monde il y a 500 ans : déjà Adam n'avait qu'un seul jardin

WEIMARLAND
au Théâtre de la Bastille
L'ENFANT BATARD
au Petit Odéon

Théâtre d'aujourd'hui, aujourd'hui du théâtre. 1992, extinction du léninisme en Europe de l'Est. Bruno Bayen nous donne *Weimarland*, images et paroles de l'ex-RDA. Et comme pour placer, bien en vue, deux termes de comparaison, il présente en même temps une seconde pièce, *l'Enfant bâtard*, rappel de 1492 : Christophe Colomb en Amérique. *« Deux fois le monde dérive à l'Ouest et rapetisse, deux fois des hommes se frottent les yeux et s'inquiètent de savoir quel présent notre soleil éclaire et ce qui est meilleur pour la santé de l'âme : d'un ou de deux mondes. Deux mondes qui se regardent ; un seul, qui semble soudain composé de milliards de chiffres et de poussières. »*

Weimarland : un restaurant pour lieu de l'action. Il est vide. Le directeur, les employés ont disparu. Puisque c'est la chasse aux « bolchos ». La caissière erre pas loin, elle n'était pas soviétique, mais immigrée – elle était l'amie de militants rouges allemands, elle s'était sauvée à l'Est pour échapper à la prison. Seul reste là le portier. Si fataliste qu'il n'a pas peur. Un portier, c'est presque personne, si l'on veut : *« Je reconnaissais la voiture du numéro un à sa longueur, 20 centimètres de plus. »* Alentour, on fait le ménage. *« La rue des Victimes-du-Fascisme est devenue rue du Commerce. »* C'est le grand retour de l'argent. Dehors, difficile de s'aborder : *« Les gens croient que vous allez leur soutirer de l'argent »*, dit le portier, lui-même gêné : *« J'étais hier à court de liquidité pour la première fois de ma vie. »*

Débarque un type bon chic bon genre, Manfred Labonté. Le restaurant appartenait à son père, du temps du Grand Reich. *« Les Labonté réintègrent leur immeuble. Les Labonté arrivèrent des Cévennes chassés par les dragonnades de Louis XIV. »* C'est vrai : ne pas oublier les va-et-vient de l'Histoire ; les grands tournants ne datent pas d'aujourd'hui. Manfred Labonté porte un toast à l'empereur du Japon : Hirohito n'était, de naissance, qu'une effigie anonyme, mais, à la suite de Nagasaki, il a su devenir un homme. Puis il a découvert la puce électronique, et *« il arborait la souris Mickey en bracelet-montre aux dîners de gala »*.

« Vous nous avez trompés »

Manfred Labonté fiche dehors le portier, l'envoie crever dans une arrière-cour. Une jeune femme prend sa défense. Il semble qu'elle arrive de l'Ouest, qu'elle ait eu des « idées de gauche ». *« On a déjà perdu l'habitude de partager les tables ? »* a-t-elle dit en s'asseyant. Et d'enguirlander Labonté : *« N'as-tu pas été chassé par les armées d'occupation soviétiques en 1945 ? N'aviez-vous pas exproprié un juif dont les neveux vivent à New-York ? »* Chacune des paroles de *Weimarland* fait lever une brise d'utopie, des poussières d'utopie. *« Tout l'est de l'Europe ressemble à la face sud de la Sainte-Victoire incendiée »*, dit Labonté. Et la jeune femme, qui semble avoir du mal à s'éveiller d'un rêve *(« Vous nous avez trompés »)*, a une expression très belle, parce que aussi précise qu'incertaine, pour dire son désarroi : *« J'aimais ce que vous n'aviez pas, à la condition de ne pas le posséder. »*

Bruno Bayen ne pourra pas être incriminé d'avoir vécu à la légère *« l'entrée en avant dans le monde libre et civilisé »*, comme dit Labonté. C'est que sa pièce n'est pas une Allemagne vue d'ici : tous s'y expriment vraiment comme des êtres de là-bas, qui pour quelque temps n'ont eu aucun monde sous leurs pieds. Démocrates, révolutionnaires, jeunesses hitlériennes, résistants, tankistes, internés en camps, membres du parti, anciens du goulag, et tant d'autres morts-vivants : c'est tout cela, un restaurant de Weimar. *Weimarland.*

L'autre pièce que Bayen jette sur le tapis, *l'Enfant bâtard*, est moins sombre. La *« dérive à l'Ouest »* des conquêtes de Christophe Colomb, l'annexion des Amériques, nous touchent bien sûr de plus loin. Bayen s'emploie d'ailleurs à éviter le sujet à mesure qu'il le fouille. C'est l'un des fils de Colomb qui est là qui raconte sa vie. Il a plus ou moins pris le contre-pied du père : *« Le vieil Amiral, l'Amiral des moustiques, en agrandissant le monde, l'a réduit. »*

Hernando Colomb n'est pas boulimique de territoires, mais de livres. Il fait, lui aussi, des voyages lointains, mais pour s'emparer de bibliothèques. S'en emparer pour les détruire, comme l'Amiral fit des Indiens. Hernando estime qu'il y a beaucoup trop d'Indiens, non, beaucoup trop de livres, sur terre. Qu'il faut unifier tout cela. *« Il faut en réduire le nombre, ceci pour imiter le monde, qui se réunit par la conquête, et diminue, dans sa marche rapide vers le néant. »*

Le passage à vide de l'ex-RDA

Plutôt deux mondes, ou même plusieurs mondes, qu'un seul, pense Hernando Colomb – et c'est un peu ce que semblait regretter la jeune femme venue de l'Ouest, à Weimar. Mais aussi, plutôt un monde à moi tout seul, ou rien qu'une idée de monde, songe le fils de l'Amiral. Il perd l'esprit, il aurait aimé un jardin, tous les arbres et toutes les fleurs du monde, entouré de limites infranchissables, loin des bibliothèques et loin des Amériques, et lui tout seul sur l'herbe verte, avec en main, mais sans le lire, son très bref résumé de tous les livres ici-bas. Comme le premier homme dans le premier jardin.

Les deux pièces de Bruno Bayen (1) sont fortes et belles à lire, denses et attachantes, entre autres choses parce qu'elles ne sont pas des banalités de premier réflexe, mais des doutes, des mises en question, sincères, comme toujours chez Bayen. Passons au théâtre : assister à la mise en scène de *Weimarland*, à la Bastille, ne va pas sans douleur – cela ne tient pas seulement à la grisaille, la tristesse, la dureté du décor, des lumières, du jeu (le propos l'exigeait), mais surtout au fait que la plus grande part de la pièce est dite par un acteur, Gigi dall'Aglio, qui certes parvient à articuler le texte, syllabe par syllabe, mais qui, au fur et à mesure, en anéantit le sens. Comme si demeurait la lettre seule, et pas l'esprit. C'est inécoutable. Peut-être est-ce voulu par Bayen, afin d'accentuer le passage à vide de l'ex-RDA, mais là il exagère.

L'Enfant bâtard, en revanche, est entendu librement, clairement, puisqu'il est joué par Jean-Marie Patte, qui n'est pas du tout un diseur traditionnel (disons que l'art de sa voix est à celui d'un Gérard Philipe ce qu'est le piano de Bach à celui de Chopin), mais il y a chez Jean-Marie Patte une magie, un mystère, sans doute faits d'une intelligence extrêmement sensible des grains les plus infimes du texte : écouter Patte est un bonheur, il fait tout partager, dans un calme céleste.

MICHEL COURNOT

(1) L'Arche éd.

▶ *Weimarland*, au Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 75011. Tél. : 43-57-42-14.

▶ *L'Enfant bâtard*, au Théâtre du Petit-Odéon, place de l'Odéon, 75006. Tél : 43-25-70-32.

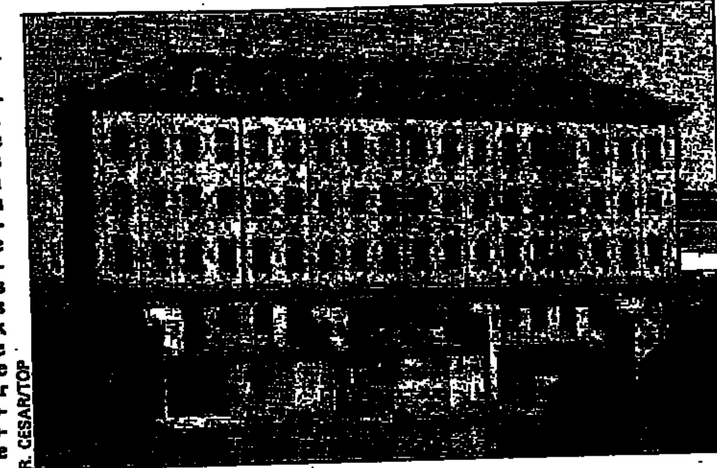
© GLEN BAXTER

PATRIMOINE

La mémoire du travail

Le ministère de la culture se penche sur la sauvegarde du patrimoine industriel

Conserver et protéger l'arc de triomphe romain de Saintes, le château dessiné par Ledoux à Bénouville ou l'abbaye de Fontevraud nous paraît élémentaire. Pourtant, ces éléments majeurs de notre patrimoine ont été un jour ou l'autre menacés de destruction. Le patrimoine, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, a été «inventé» au XIXe siècle. Il a d'abord désigné l'exceptionnel, suffisamment précieux ou symbolique pour être pris en charge par la collectivité : vestiges archéologiques significatifs, monuments et demeures prestigieuses, églises et châteaux royaux. Il fallait, en outre, que le bâtiment visé soit bonifié par le temps. Prosper Mérimée, chargé par Guizot de faire un premier recensement de ce qu'il convenait de protéger, sauva (entre autres) l'arc de Saintes mais n'accordait guère d'importance aux éléments du XVIIIe siècle. Et sous le Second Empire, on démolit sans remords presque toutes les barrières de Ledoux, aux portes de Paris. A la même époque, l'hôtel de Monville, chef-d'œuvre de Boullée, fut sacrifié sans hésitation. Avant-hier, le Palais Rose succombait à l'appétit des promoteurs et hier les Halles de Baltard étaient détruites. Des opérations inimaginables aujourd'hui.



R. CESAR/TOP

Le moulin de la chocolaterie Menier à Noisiel

La notion de patrimoine s'est désormais élargie aux œuvres du XXe siècle. Le Castel Béranger de Guimard (1898) est classé comme la villa Cavrois de Mallet-Stevens (1932) ou la «maison du fada» de Le Corbusier à Marseille (1952). Elle a touché ensuite des objets mobiliers de plus en plus nombreux. Enfin, la réhabilitation du XIXe siècle a fait découvrir l'intérêt des «vestiges» industriels. Le moulin de la chocolatrie Menier, à Noisiel, la filature Motte-Bossut de Roubaix et la manufacture Dijonval à Sedan sont désormais protégés comme les fours du Creusot ou la grue «Grand-mère» de Saint-Nazaire.

Mais dans ce domaine encore mal défriché, la direction du Patrimoine se trouve confrontée à une triple tâche, à mener de front. Elle doit repérer, sélectionner et animer. Le repérage des sites est facilité par la la mission de l'inventaire. Chaque dossier, établi département par département, est examiné par une cellule du patrimoine industriel dirigée par Claudine Cartier. Celle-ci détermine parmi les thèmes à privilégier (hydraulique, céramique, verrerie, textile, etc) des critères de classement : historiques (intérêt de l'architecture, notoriété), quantitatifs (représentatif de l'industrialisation), technologiques (compréhension de l'évolution d'une technologie) ou symboliques (conservation de la mémoire d'une activité qui a animé une région et façonné la vie d'une population).

Pourtant, ces critères objectifs ne sont pas aisés à mettre en œuvre.

Vouloir protéger des constructions industrielles a-t-il un sens alors qu'elles ne fonctionnent plus? Comment leur donner une nouvelle affectation sans nier leur passé? Christian Dupavillon, le directeur du Patrimoine, doit répondre concrètement à ces questions. Ainsi à Huckange, près de Thionville, où subsistent quelques-uns de ces hauts-fourneaux qui faisaient vivre les vallées lorraines, une association locale, émanation de cinquante communes, demande la sauvegarde de l'un d'entre eux.

Un outil pédagogique en trois dimensions

La fonderie, filiale d'Usinor-Sacilor, a cessé toute activité. Depuis un an, le métal ne coule plus. Il reste un site fantastique et barbare, hérissé de cheminées, dédale d'escaliers et de tuyauteries; une splendide et sinistre carcasse, abandonnée, déjà attaquée par la rouille, décor de cinéma pour Patrice Chéreau. Qu'en faire? Un outil pédagogique en trois dimensions? Une rénovation légère des installation est chiffrée à 1,6 million de francs. L'entretien et l'animation 700 000 francs, chaque année. En dépit de ces incertitudes, l'un des hauts-fourneaux est en instance de classement. *«C'est un monument historique dans le sens le plus statique du terme,* explique Claudine Cartier. *Il faut en conserver un exemplaire. Les photos et les plans ne peuvent égaler la réalité.»*

Mais la réalité d'une industrie peut-elle se borner à quelques superstructures de briques et de fer? Près de la frontière sarroise, autour de Forbach, le bassin houiller vit ses dernières années. Quatre puits sont encore ouverts : 8 millions de tonnes de minerai en sortent actuellement, les deux tiers de la production française. En 2005, ils seront tous fermés. Le carreau Simon, toujours actif, va être classé. Son chevalement – qui permet la descente au fond de la mine – et la plupart des bâtiments de surface vont être protégés. Mais les générations futures comprendront-elles le travail souterrain de ces 1400 mineurs, à plus de 1000 m de profondeur, en visitant des bâtiments administratifs, des salles de douches, en regardant quelques machines refroidies? Idéalement il faudrait maintenir en état le puits de descente et certaines galeries. Cette solution a longtemps semblé aux Houillères du Bassin de Lorraine une plaisanterie. Une mine dont l'exploitation est arrêtée s'autodétruit. L'eau remonte, les galeries s'effondrent. Pour éviter tout incident, les puits fermés sont d'ailleurs bétonnés. Les sociétés industrielles dont la vocation n'est pas de se transformer en gardiens de musées et les municipalités traumatisées par la crise ont longtemps préféré tourner la page. Les bulldozers sont chargés de faire table rase d'un passé douloureux.

Aujourd'hui pourtant, certains estiment qu'il n'est peut-être pas inutile d'en préserver des traces. Bernard July, secrétaire général des Houillères de Lorraine fait chiffrer le coût de maintien d'une ouverture minimale après l'arrêt de l'exploitation. Certes, l'exhaure des eaux, le pompage du grisou et la maintenance de la descente coûteraient déjà quelque 2 millions de francs par an : mais peut-on tirer un trait sur une activité, quasiment une culture, qui a fait vivre des dizaines de générations et façonné un paysage? N'est-ce pas l'enjeu ultime du patrimoine que de préserver, non pas des pierres, mais la mémoire, comme pour obéir au vœu prémonitoire de Chateaubriand : *«Les grands monuments (...) portent la mémoire d'un peuple au-delà de sa propre existence et le font vivre contemporain des générations qui viennent s'établir dans ses champs abandonnés.»* Les usines sont aussi des monuments en péril.

EMMANUEL DE ROUX

Lire page 36 le bilan des «Journées du patrimoine».

MUSIQUES

L'automne Musica

Les créateurs ont du mal à se faire entendre? Le festival strasbourgeois est toujours là pour les défendre

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Premier week-end. Premier choc. Premier débat sur un thème incandescent : *«Création et modernité : un couple en crise?»* Assorti, pour que personne ne s'y trompe, de cet éclaircissement : *«La musique d'aujourd'hui croit-elle encore au progrès? Ou bien son histoire s'est-elle, elle aussi, arrêtée?»* Ah! qu'en termes ambigus ces choses-là sont formulées! Notez l'incise *«elle aussi»* qui, à elle seule, mériterait un traité. Et n'allez pas penser que ce débat était organisé dans quelque temple de la réaction. Non, le débat était proposé par le Festival Musica de Strasbourg, créé par Maurice Fleuret en 1983 pour accompagner la création musicale dans sa marche, son évolution, dans ses errements, ses difficultés éventuellement, dans la multiplicité de ses trajets. Sans que fût envisagé que son histoire s'arrêtât. Car alors, pourquoi Musica?

Assis entre le philosophe Philippe Lacoue-Labarthe et Daniel Durney, observateur attentif de nos mœurs musicales, Georges Aperghis, compositeur en activité, dit que l'histoire et lui avaient dû s'arrêter sans qu'il y prenne garde, qu'on aurait dû le prévenir, que ce n'était pas charitable... Son humour fut une charité faite à des débatteurs mal embarqués. Le festival strasbourgeois a eu trois directeurs en neuf ans. Le premier, Laurent Bayle, est aujourd'hui le successeur de Boulez à la tête de l'IRCA. M. Le second, Laurent Spielmann, se retrouve aux commandes de l'Opéra du Rhin depuis le départ de René Terrasson. L'actuel patron, Dominique Marco, ancien bras droit de Spielmann, regarde vers le Channel depuis qu'il s'est allié comme délégué artistique Marc Dondey, un ancien du Festival Almeida.

Almeida était le haut lieu de la création musicale à Londres. Le bastion n'a pas résisté au départ de Pierre Audi, son principal animateur, pour la direction de l'Opéra d'Amsterdam. Au Royaume-Uni comme en France, les festivals d'art contemporain forment, on le voit les grosses têtes du management culturel. Car là, comme nulle part ailleurs, il faut faire du chiffre (d'auditeurs), il faut percer, réussir, s'imposer, être entrepreneur.

Enfant chéri du ministère (Jack Lang viendra samedi 3 octobre y présenter ses nouvelles mesures en faveur de la création musicale), le festival strasbourgeois s'épanouit, lui, d'année en année, sans échapper à la logique industrielle qui l'a vu naître. Ses lettres de noblesse officielles restent ses chiffres d'entrée (20 000 billets vendus l'automne dernier). Peu à peu, ses lignes de force se sont estompées (ainsi : faire revivre les grands classiques du vingtième siècle, la première année de Bayle; ou dresser le bilan du théâtre musical, la dernière année de Spielmann).

Accord parfait

Une chose, pourtant, est de composer avec ordre et méthode un kaléïdoscope des mille tendances de notre fin de siècle, boulimique ou déboussolée. Autre chose est de suggérer implicitement que toute musique – Xenakis ou Sapho, enragés de la complexité ou hyper-minimalistes – ressortit au même type de «consommation». Si c'est ce que défend Jack Lang, ce n'était peut-être pas tout à fait ce que souhaitait Maurice Fleuret.

Le concert d'ouverture, vendredi 25 septembre, annonçait la couleur. Il était tout entier consacré à un inclassable, un de ces auteurs longtemps balayés par les modes que Musica 1992 s'applique à réhabiliter (l'Anglais Michael Tippett est dans le même cas), une personnalité qui sut entretenir son mystère – il détruisit toutes ses photographies personnelles – et que défendirent quelques initiés jusqu'à sa mort en 1988, avant qu'éclatât, par le disque, un vrai, un inexplicable phénomène de marché : la musique enregistrée de Giacinto Scelsi se vend mieux que celle de Berio et de Boulez dans les collections spécialisées.

Œuvres sur une note unique, ou sur une note pivot associée à ses seules harmoniques naturelles, musique sans rythme, sans polyphonie, sans intervalles mélodiques, mais jouant sur le quart, le demi-ton et sur toutes les colorations du timbre, musique hors du temps, privée de narration, musique-son, les partitions de Scelsi choisies pour l'occasion étaient celles pour grand orchestre avec chœurs et/ou solistes : les *Quatre pièces* sur une seule note, *Pfhat* pour orgue, chœur, orchestre et cinquante clochettes agitées plusieurs minutes durant (les harmoniques suraiguës s'en échappent, tombant comme des étoiles filantes de la coupole de l'église Saint-Paul).

Le compositeur Tristan Murail tenait la partie d'ondes Martenot dans *Uaxuctum* : hommage de l'école spectrale française à son père italien. L'Orchestre philharmonique de Strasbourg était dirigé par Jürg Wyttenbach, «scelsise» de la première heure, qui a enregistré chez Accord. Les solistes étaient les madrigalistes de Bâle, le Chœur Anton Webern venait de Fribourg. Grosse cavalerie, donc. Mais les attaques manquées, cela s'entend dans une telle nudité d'écriture. Et l'accord parfait ne se fit qu'au finale, pour *Konx-Om-Pax*, sommet mystique de beauté calme, avec ses immenses gongs infiniment répétés par l'orchestre au complet, ses gerbes sonores aux teintes toujours renouvelées.

Un vieux mari ne peut plus satisfaire son ardente épouse, la pousse dans les bras de son futur gendre, leur fille les surprend, l'infidèle écrit son journal, l'impuissant aussi, chacun s'en cache mais sait que l'autre le lit... ce roman d'espionnage, c'est *la Confession impudique* du Japonais Junichiro Tanizaki. Adapté et mis en scène par Daniel Martin, cette *Confession* se retrouvait samedi 26 septembre sur la scène du Palais des fêtes dans un décor de Michel Launay, panneaux battant comme des ailes de papillon, fins commme du papier à cigarette. Au Théâtre des Amandiers, à Nanterre, l'ATEM (qui en est le coproducteur) recevra début décembre l'opéra que le roman de Tanizaki a inspiré à Bernard Cavanna. Calligraphiée mais véhémente comme la peinture de Zao Wou-ki, l'orchestration est épatante, menée à Strasbourg par un Luca Pfaff impérial. Mais le style des chanteurs, celui d'Elisabeth Laurence dans le rôle de la femme en particulier, est banal, trop «grand opéra», alors que l'écriture vocale, volontairement étirée et inconfortable, invite, semble-t-il, à plus d'exotisme et d'inventions. L'œuvre intrigue, et méritera qu'on s'y penche plus longuement.

ANNE REY

▶ **Festival Musica, jusqu'au 10 octobre. Tél. : 88-35-32-34.**

CINÉMA

Entente cordiale

Pour sa troisième édition, le Festival du film britannique de Dinard a confirmé son utilité et sa cohérence

DINARD

de notre envoyée spéciale

Heureux symbole temporel : à la fin du troisième Festival du film britannique de Dinard, le passage à l'heure d'hiver a mis provisoirement Londres et Paris sur le même fuseau horaire, c'est-à-dire sur la même longueur d'ondes. Avec son complexe Les Alizés et ses deux salles jumelées, La Mouette et Le Goéland, qui marche bien, avec un gros effort en direction des scolaires (5 000 lycéens de la région auront planché cette année en classe sur des films anglais, puis auront été invités à les voir en salle), Dinard, est une ville (de 10 000 habitants) qui a le cœur anglophile et cinéphile, et dont le jeune festival a une identité et une utilité.

Il s'agit de braquer un bon coup de projecteur en direction de la production britannique récente, et aussi de stimuler les rencontres et les échanges entre les riverains des deux côtés du Channel-Manche. Ainsi, cette année, les deux délégations défilaient comme s'il s'agissait d'une grotte miraculeuse devant le bistrot dinardais où s'était conclue dès la première édition du festival, la mise en chantier de *Prague*, de Ian Sellar, avec Sandrine Bonnaire, un film initié par Mark Shivas, directeur de la fiction à la BBC et coproduit, pour la France, par Claudie Ossard et Canal Plus.

Sept films étaient en compétition, la plupart, étrangement, jouant sur les incertitudes du sexe. Roi homosexuel (*Edward II* de Derek Jarman), jeune épouse stérile rendue mère par la «bénédiction» d'eunuques pakistanais *(Immaculate Conception)* de Jamil Dehlavi), séduisant banquier ne pouvant «honorer» sa maîtresse que travesti (*Just Like a Woman* de Christopher Monger), inceste, (*Waterland* de Stephen Gyllenhaal avec Jeremy Irons), et *last but not least, Orlando*, de Sally Potter d'après la nouvelle de Virginia Woolf (coproduction anglo-franco-italo-russo-néerlandaise présentée récemment à Venise), dont le héros, incarné par la belle Thilda Swinton, déjà reine dans *Edward II*, vit quatre siècles et se transforme en femme...

«Beaucoup d'argent, beaucoup de temps»

Le jury – présidé par Jean-Marc Barr et où siégeait également, plus jeune que tout le monde, le producteur de Bunuel, de Jacques Becker, de Kurosawa, Serge Silbermann – n'a pas voulu, et il a eu raison, renouveler l'audace de l'édition 1991 couronnant un film passionnant mais «difficile», paraît-il, *The Grass Arena* de Gillies McKinnon. Impossible d'en juger, puisque tout lauréat de Dinard qu'il était, il ne sortit jamais. Si *Orlando* reçoit le Prix du public et *Immaculate Conception* un Prix spécial, c'est *Edward II* qui emporte le Grand Prix, recevant une aide directe à la distribution de 30 000 francs de la ville de Dinard, le sous-titrage en francais offert par Titra Film, une aide à la diffusion de la SOREDIC, qui s'engage à projeter *Edward II* sur les deux cents écrans bretons qu'elle programme, et une campagne de publicité d'une valeur de 100 000 francs dans *Ouest-France*.

Récompenses réalistes allant à un beau film baroque, dont on pourrait croire qu'il n'en a plus besoin, ayant trouvé un distributeur (Forum), et sortant en France le 25 novembre. Mais il ne faudrait pas oublier qu'il a été réalisé il y a plus de deux ans, été présenté au Festival de Venise 1991 et malgré le prix d'interprétation décerné alors à Thilda Swinton, bien tardé à aller à la rencontre du public français...

Serge Silberman rappelait la devise de Don Luis, son cher Bunuel : *«Beaucoup d'argent, beaucoup de santé, et beaucoup de temps pour les dépenser tous les deux».* C'est évidemment ce qu'on peut souhaiter au courageux cinéma britannique. Qui a produit dix-sept films en 1991, et dont la part de marché sur son territoire n'atteint que 6 % contre 90 % aux films américains...

DANIÈLE HEYMANN

هكذا من الأصل

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Thomas Hampson : 19 h ven. Baryton, Roger Vignoles (piano). *Schumann, Loewe, Mahler, Ravel, Barber* Olli Mustonen, Joshua Bell, Steven Isserlis : 19 h mar. Piano, violon, violoncelle. Schumann, Mendelssohn, Schubert.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Mayako Soné : 12 h 30 jeu. Clavecin. Kerll, Bach, Soler.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Orchestre national de France : 20 h 30 ven. Edith Wiens (soprano), Eliahu Inbal (direction). Schumann, Mahler Laurent Cabasso : 20 h 30 lun. Piano. Schumann Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 mar. Raphaël Oleg (violon), Armin Jordan (direction). Weber, Schumann, Brahms.

EGLISE DE LA MADELEINE. Chœurs et orchestre Alexandre Stajic : 20 h 30 mar. Alexandre Stajic (direction). Requiem de Mozart.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE LUTHÉRIENNE. Quatuor vocal Ad Libitum : 20 h 30 sam. Joanna Fzczepaniak (pianoforte). Janequin, Haydn, Brahms, Rameau, Scarlatti.

EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX. Ensemble vocal européen de la Chapelle royale : 20 h 30 lun. Philippe Herreweghe (direction). Schein.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Chœur bulgare : 21 h mar. Koltcho Atanassov (direction).

EGLISE SAINT-GERVAIS. André Isoir : *20 h 30 lun. Orgue, Chœur grégorien du* conservatoire de Paris, Louis-Marie Vigne (direction). Couperin.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 13 octobre. 21 h sam. Haendel, Vivaldi, Telemann.

EGLISE SAINT-SULPICE. Daniel Roth : *20 h 30 mar. Orgue. Marchand, Franck,* Bach, Gagneux, Roth, Guilmant. Dans le cadre du Festival d'art sacrée de la Ville de Paris.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (45-51-00-85). La Piedra Cansada : jusqu'au 11 octobre. 20 h 30 ven., sam. ; 18 h dim. Carlos Andreu (chant), *François Tusques (piano).*

HOTEL DES MONNAIES (42-81-23-44). Barbara Marcinkowska, Liviu Stanese : 20 h 30 jeu. Violoncelle, alto. Beethoven, Tisné, Lutoslawski, *Stamitz, Honegger Pierre-Olivier* Queyras, Jean-Philippe Thiébaut : 20 h 30 mar. Violon, hautbois, Christophe Houdin (violoncelle), Mélanie Thiébaut (clavecin). Haendel, Bach, Leclair, Zelenka.

INSTITUT POLONAIS (42-25-10-57). Mayette Constantin : 20 h 30 sam. Piano. Chopin, Schumann, Ravel.

***LE MADIGAN** (42-27-31-51). Trio de* Nuremberg : 22 h 30 jeu., ven. Mozart, Milhaud, Villa-Lobos Philippe Portejoie, Frédérique Lagarde : 22 h 30 lun. Saxophone, piano. Brahms, Maurice, Desenclos Laurence Allalah, Hervé N'Kaoua : 22 h 30 mar. Violoncelle, piano. Mendelssohn, Franck, Beethoven, Chostakovitch.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Ensemble Sirin : jusqu'au 17 octobre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim. Andreï Kotov (direction). Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-27). Vanessa Wagner : 12 h 30 mar. Piano. Fauré, Ravel, Liszt, Schumann.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Les Mousquetaires au couvent : jusqu'au 7 octobre. 20 h mer., jeu., ven., mar. ; 14 h 30 20 h sam. ; 17 h dim. Opéra de Varney. Gabriel Bacquier (basse), Michel Vaissière (baryton), Pierre Catala (ténor), Lucette Raillat (mezzo-soprano), Carole Clin, Patricia Jumelle, Cécile Gallois (sopranos), Orchestre ProMélodia, Chœurs du CNIPAL, Jean-Paul Chicheret (direction), Michel Dunand (mise en scène).

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h mer. Musique au temps des troubadours et des trouvères, musique espagnole du XVIe siècle Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45, 21 h, ven. Musique au temps des croisades. Musique française du XVIIe siècle Vincea McClelland : 19 h dim. Guitare. Rodrigo, Somars, Dyens Ensemble Ars Antiqua *de Paris : 18 h 45, 21 h, lun. Musique* au temps de Saint-Louis Ensemble d'archets européen : jusqu'au 31 octobre. 21 h jeu., sam., mar. S. Tran Ngoc (violon), Carl Brainich (direction). Les Quatre Saisons de Vivaldi Raymond Cousté : 21 h dim. Luth. Dowland.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). *Orchestre symphonique de France :* 20 h 30 ven. Philippe Cassard (piano), Laurent Petitgirard (direction). Beethoven, Mendelssohn Renata Scotto, Vincenzo Scalera : 20 h 30 lun. Soprano, piano.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Sano Rieko : 20 h 30 mar. Piano. Beethoven, Liszt, Ravel, Fieri.

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts *de la semaine, dont une sélection commentée figure dans* le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Périphérie

ABBAYE DE ROYAUMONT (34-68-05-50). Frédéric Caton, Hélène Lucas : 20 h 45 sam. Baryton, piano. Brahms, Moussorgski, Schubert.

BOULOGNE-BILLANCOURT. CENTRE CULTUREL (47-12-77-95). Salvador Estelles, Philippe Sauvage : 20 h 30 jeu. Trompette, orgue. Bach, Vivaldi, Haendel, Telemann, Delalande, Franck, Stauffer.

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Nomadisme musical aux Caraïbes : 20 h 45 ven. D'Henri Guédon. Yolanda Hernandez (soprano), Georges Rabol, Edouard Nouel (piano), Ensemble Instrumental Parenthèse, Laurent Brack (direction).

NOISY-LE-GRAND. EGLISE SAINT-SULPICE (45-92-27-75). Michel Portal, Quatuor Sine Nomine : 21 h mer. Clarinette. Mozart, Brahms.

PONTOISE. EGLISE NOTRE-DAME. Le Concert spirituel : 20 h 45 sam. Véronique Gens (soprano), Jean-Paul Fouchécourt, Hervé Lamy (ténors), Peter Harvey (basse), Hervé Niquet (direction). Campra Ensemble Variations : 20 h 45 mar. Suites françaises.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. MAISON **CLAUDE-DEBUSSY.** Abdel Rahman el-Bacha : 19 h jeu. Piano. Debussy, Ravel. Dans le cadre du Festival Debussy Philippe Bride, Jacques Rouvier : 19 h ven. Violon, piano. Franck, Debussy, Ravel. Dans le cadre du Festival Debussy Frédéric Chiu : 19 h lun. Piano. Debussy, Ravel, *Prokofiev. Dans le cadre du Festi*val Debussy Michèle Sharapan : 19 h mar. Piano. Schubert, Ravel, Debussy. Dans le cadre du Festival Debussy.

TAVERNY. EGLISE NOTRE-DAME (30-40-50-70). Jacqueline Robin : 21 h sam. Piano. Boely Benoît Fromanger, Laurent Martin : 17 h dim. Flûte, piano. Poulenc, Widor, Alkan.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Ensemble vocal européen de la Chapelle royale : 20 h 30 ven. Philippe Herreweghe (direction). Schein.

VERSAILLES. CHATEAU. Cleopatra e Cesare : 20 h 30 mar. Opéra de C. H. Graun. (version de concert). Janet Williams, Lynne Dawson (sopranos), Debora Bevonesi (mezzo- soprano), Curtis Rayan, Jeffrey Francis (ténors), Ralf Popken (contre- ténor), Roman Trekel (baryton-basse), Concerto Köln, René Jacob (direction) Quatuor Salomon : 17 h dim. Pleyel, Haydn, Schield, Mozart.

VILLENEUVE-LE COMTE. EGLISE (64-42-31-61). Quatuor Mosaïques : 21 h ven. Mozart, Schubert. Dans le cadre du Festival Couperin.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Eugène *Onéguine : jusqu'au 16 octobre. 19 h 30* jeu. ; 15 h dim. Opéra de Tchaïkovski. Sarah Walker, Dagmar Peckova (mezzo-sopranos), Nuccia Focile (soprano), Dimitri Hvorostovsky (baryton), Neil Schicoff, Peter Straka (ténors), Alexander Anisimov (basse), Chœur de chambre de Saint-Pétersbourg, Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction), Adolf Dresen (mise en scène).

HOTEL DES MONNAIES (42-81-23-44). Le Baron de Crac : jusqu'au 18 octobre. 20 h 30 mer., ven., sam. ; 15 h mar. De Christian Daumas. Musique de Haendel, Mozart, Paisielo, Nunes, Rousseau, Weyse. Mireille Jullan (mezzo-soprano), Martine Midoux, Yuri Ogawa, Sandra Zeltzer (sopranos), Terence Newcombe (ténor), Frédéric Goncalves (baryton), Francis Simon (flûte), Stéphane Leach (piano, clavecin), Christian Daumas (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Les Noces de Figaro : jusqu'au 10 octobre. 19 h 30 mer., sam., lun. Opéra de *Mozart. Jorma Hynninen,* Gilles Cachemaille, Jean-Philippe Marlière (barytons), Margaret-Jane Wray, Marie McLaughlin, Inge Dreisig (sopranos), Romuald Tesarowicz (basse), Diana Montague, Jane Berbié (mezzo-sopranos), Edoardo Gimenez, Robert Dume (ténors), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Theodor Guschlbauer (direction).

PETIT THÉATRE DE NAPLES (46-56-17-21). Le Barbier de Seville : jusqu'au 1er novembre. 20 h 30 ven., sam. ; 15 h dim. Opéra de Rossini. Anne Coret, Nathalie Grandet, Ariane Saroufim (sopranos), Catherine Chassagny (mezzo-soprano), Gérard Daviet, Patrice Verdelet, Peter Jorgensen, Chris*tophe Maffei (barytons), Martial* Defontaine, Philippe Pouly (ténors), Ali Balthazar, Alain Golven (basses), Catherine Stegnoli, Vincent Minazzoli (piano).

Périphérie

GARCHES. CENTRE CULTUREL SIDNEY-BECHET (47-41-39-32). Le Barbier de Séville : 17 h dim. Opéra de Rossini. Brigitte Lafon (soprano), Nikola Todorovitch (ténor), Paul Medioni (basse), Mario Hacquard, Berdasser Ohanian (barytons), Anne Barbier (mezzo-soprano), Chœur du Nouvel Opéra de chambre de Paris, Sinfonietta de Chambord, Amaury du Closel (direction), Christian Chorier (mise en scène).

PUTEAUX. THÉATRE DES HAUTS-DE-SEINE (47-72-09-59). Le Barbier de Séville : 20 h 30 ven. Opéra de Rossini. Brigitte Lafon (soprano), Nikola Todorovitch (ténor), Paul Medioni (basse), Mario Hacquard, Berdassar Ohanian (barytons), *Anne Barbier (mezzo-soprano).* Chœur du Nouvel Opéra de chambre de Paris, Sinfonietta de Chambord, Amaury du Closel (direction), Christian Chorier (mise en scène).

CIRQUE D'HIVER (40-68-00-06). Il était une fois un prince, Luis Mariano : jusqu'au 18 octobre. 15 h 18 h 30 dim. ; 15 h 20 h 30 lun., mar. Spectacle de Jacques Doulaud. Musique de Francis Lopez. Avec Ricardo Garcie, Tony Gama, *Manuel Arenas, Regine Pas*cal, Virginia Pozo.

ELDORADO (42-49-60-27). Marianne mes amours : 14 h 30 jeu. ; 14 h sam., dim. Opérette de Francis Lopez. Avec Richard Finell, Kriss Keller, Eliane Varon, Philippe Béranger, Luc David, Sylvie Van Der Meulen, Richard Finell (mise en *scène*), Laetitia Pozzo (chorégraphie).

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (44-63-05-00). Les mille et une nuits : 14 h jeu., sam. De Francis Lopez. Daniel Ringold, Rodrigo Lopez. Avec Tony Gama, Annie Galois, Jean-Paul Queret, Nadine Capri, Jean-Pierre Duclos, Catherine Lopez et Richard Finell (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). René Urtreger Trio : 22 h 30 mer., jeu. ; Roy Burrowes, Richard Raux Quintet : 22 h 30 ven., sam. ; Makinto Quartet : 22 h 30 dim. ; *Belmondo* Big Band : 22 h 30 lun. ; *Jam Session* : 22 h 30 mer.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 30 septembre. 22 h 30 mer. ; Audition publique de deux groupes : jusqu'au 4 octobre. 22 h 30 dim.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Loulou Laguerre, Jacky Samson : 22 h 45 mer., jeu.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Carol Cass : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. Chant, Georges Arvanitas (piano), Luigi Trussardi (basse) ; Turk Mauro Trio : 22 h 45 dim. ; Novos Tempos Quintet : 22 h 45 lun., mer.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Sebastien Texier Quartet : 16 h sam.

CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). Gwendolyn Sampe : 23 h sam. ; Salsa Live Michel Gomez : 23 h ven.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Soul Time : 22 h 30 mer., jeu. ; Mops : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Philippe de Preissac Jazz Group : 21 h 30 mer. ; Handi Scott : 21 h 30 jeu., ven., sam., dim., lun. ; Pierre Sellin, Benny Vasseur Sextet : 21 h 30 mer.

LA CIGALE (49-25-81-75). Mortadela : jusqu'au 11 octobre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., mar.

CITY ROCK (47-23-07-72). Dixie Stompers : 0 h mer. ; Il Spice : 0 h jeu. ; Malaval : 0 h ven. ; Dixie Stompers : 0 h sam. ; Slide on Blue : 0 h dim. ; Hoky Tonk : 0 h lun. ; Tiki : 0 h mar.

CONWAY'S (45-08-07-70). Les Snails : 22 h mer.

DÉJAZET (42-74-20-50). Fiesta flamenca : jusqu'au 10 octobre. 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. De Pepe de Cordoba. Danses, guitares et chants flamenco.

ESPACE ORNANO (42-55-57-57). Izzy Stradlin : 19 h 30 mer. ; Throwing Muses : 19 h 30 lun. ; Alice Donut : 19 h 30 mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : 22 h 30 mer. ; Swamp Devils : 22 h 30 jeu. ; Mike Lester : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 25 octobre. 22 h 30 dim. ; Frogmouth : jusqu'au 26 octobre. 22 h 30 lun. ; Manhattan : 22 h 30 mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio *Jazz Middle : 21 h ven. ; Trio New* Orleans : jusqu'au 31 octobre. 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Mike O'Dougherty : 22 h 15 mer. ; Pep Jet : jusqu'au 29 octobre. 22 h 15 jeu. ; Soul Time : 22 h 15 ven. ; Barbara Webber : 22 h 15 mer. ; Stoka Boka : 22 h 15 sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). T. S. Monk : jusqu'au 10 octobre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Claude Bolling Big Band : jusqu'au 8 novembre. 12 h dim. Jazz sur brunch ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 4 octobre. 22 h 30 dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Bernard Maury, Michel Graillier : 22 h 30 mer. Piano ; The Emery Davis Quartet : 22 h 30 jeu. ; Les Etoiles : 22 h 30 ven., sam. ; Eddie Allen Trio : 22 h 30 lun. ; Mustang Sally : 22 h 30 mer.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Phobimaniacs : 0 *h* ven. ; Ze Watchmain : 0 h *mar.*

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Stéphane Guillaume, Christophe Larrieu : 22 h 30 mer. Saxophone, piano, Jacques Vidal (contrebasse).

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Rahcerson : 22 h 30 mer. ; Trio Rahcerson : 22 h 30 jeu. ; Orphéon Celesta : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 25 octobre. 22 h 30 dim. ; Globe Trotters : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Pierre Calligaris : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Marc Richard : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Alain Bouchet : 22 h lun., mar.

LA MUTUALITÉ. Gregory Isaacs : 20 h 30 sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). Papa Wemba : 21 h sam. ; Le Collective Zhivaro : 21 h mar.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Jean-Louis Chautemps : jusqu'au 16 octobre. 18 h 30 ven.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Johnny *Hallyday : jusqu'au 4 octobre. 20 h 30* mer., jeu., ven. ; 21 h sam. ; 17 h dim.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Triptyque Wim Mertens : 22 h jeu. ; Les Pires : 22 h ven., sam. ; Fabulous Trobadors : 22 h lun.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Big Band Movida : 21 h mer. ; Manu Dibango : 21 h 30 jeu. ; Croisières : 21 h ven. ; Jean-Pierre Gaffneau Middle Quartet : 21 h sam. ; Lefty Dizz : jusqu'au 12 octobre. 21 h lun. ; Sacha Distel : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Marcel Zanini et son orchestre : 21 h mer. ; Megaswing Quartet : 21 h jeu. ; The Southern Stompers : *21 h ven. ; Clarinett Connection :* 21 h sam. ; Alligators Jazz Band : 21 h lun. ; Claude Luter : 21 h mer.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Jean Bardy : 23 h mer., jeu. Contrebasse, Stéphane Belmondo (trompette), Bibi Louison (piano), Philippe Soirat (batterie) ; Dimitri Naiditch Trio : 23 h ven., sam. Piano ; Christian Hilion, Ludovic de Preissac : 23 h mer. Saxophone, piano, Jean-Luc Arramy (contrebasse), Christophe Marguet (batterie).

REX CLUB (45-08-93-89). Damage Dome : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Wake-up : jusqu'au 29 octobre. 23 h jeu. ; Nuits exotiques : jusqu'au 31 octobre. 23 h sam. ; Planète Rock : 23 h ven.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Mano a mano : jusqu'au 24 octobre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Maxim Saury : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Jacques Loudelle Jazz Orchestra : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Florence Antraygues Quintet : 22 h 30 mer., jeu. ; René Mailhes, Siegfried Kessler, Marcel Sabiani : 22 h 30 ven., sam. Guitare, piano, batterie, Carlos Barretto (contrebasse) ; Emmanuel Sourdeix, Turk Mauro : 22 h 30 lun. ; Cachima Band : 22 h 30 mar.

TEXAS BLUES (42-08-60-20). Apple Pie : jusqu'au 30 octobre. 21 h jeu., ven.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Flor de tango : jusqu'au 17 octobre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Sandra Rumolino (chant), Juan Carlos Carrasco (piano), Roberto Tormo (contrebasse), Toto Damario (bandonéon) ; Trio Hugo Diaz : jusqu'au 30 septembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Hugo Diaz (bandonéon), Luis Etchebarne (piano), Venicio Ascone (contrebasse).

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Café noir : 22 h mer. ; Desperados : 22 h jeu. ; Baby Blues : 22 h ven. ; Mox Gowland : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Co : *22 h mar. ; Hot Licks :* 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Von Freemann : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Saxophone, Alain Jean-Marie (piano), Waynes Dockery (basse), George Brown (Batterie).

Périphérie

CORBEIL. USINE HÉLIO CORBEIL. Henri Texier Azur Quintet : 15 h 30 dim. Contrebasse, Glenn Ferris (trombone), Bojan Zulfikarpasic (piano), Tony Rabeson (batterie), Julien Loureau (saxophone). Dans le cadre du Festival d'Ile-*de-France.*

FONTENAY-SOUS-BOIS. MAISON POUR TOUS (48-75-05-21). No Man's Land : 20 h 30 ven.

LE KREMLIN-BICÊTRE. ESPACE CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX (49-60-62-16). Nazaré Pereira : 21 h sam.

MOISSY-CRAMAYEL. MUSÉE-CENTRE SNECMA. Henri Texier, Michel Portal : 20 h 45 sam. Contrebasse, clarinette, Glenn Ferris (trombone), Bojan Zulfikarpasic (piano), Tony Rabeson (batterie). Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS *(42-87-25-91). Chris Wilson : 21 h* mer. ; Cache-Cache : 21 h 30 jeu. ; X Rated : 21 h 30 ven. ; Dis bonjour à la dame : 21 h 30 sam. ; Yves Robert Quartet : 21 h 30 mer.

RUEIL-MALMAISON. THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX (47-32-24-42). Yves Duteil : 20 h 45 ven.

SAINT-CLOUD. PARC. Claude *Nougaro* : 20 h 45 ven.

SAVIGNY-LE-TEMPLE. MPT JACQUES-PRÉVERT (60-63-28-24). Barthélemy Jazz Trio : 21 h 30 ven.

TREMBLAY-EN-FRANCE. GRANGE-AUX-DIMES. Contrebasse Night : 20 h 45 ven. Henri Texier (contrebasse), Bojan Zulfikarpasic *piano),* Tony Rabeson (batterie), l'Orchestre de contrebasses. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

VANVES. LYCÉE MICHELET. Henri Texier Etoiles Quartet : 20 h 45 jeu. Contrebasse, Glenn Ferris (trombone), Louis Scalvis (anches), Aldo Romano (batterie). Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). *Maria d'Apparecida : jusqu'au 12 octo*bre. 20 h 30 dim., lun. ; Alain Bellone : jusqu'au 11 octobre. 15 h 30 dim.

BATACLAN (47-00-30-12). Richard Desjardins : jusqu'au 10 octobre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). La Chanson plus bifluorée : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Alain Lamontagne : 20 h 30 mer.

OLYMPIA (47-42-25-49). Michel Delpech : jusqu'au 11 octobre. 20 h 30 ven., sam., lun., mar. ; 17 h dim.

PLACE DES ABBESSES. Javas bleues : jusqu'au 4 octobre. 18 h ven., sam., dim.

THÉATRE 14 (45-45-49-77). Mistigri chante Mac Orlan : jusqu'au 26 octobre. 20 h 30 mer.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Quintet en l'air : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim. ; Les gros qui tachent : jusqu'au 2 novembre. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (42-08-18-05). Nilda Fernandez : jusqu'au 9 octobre. 21 h mer., jeu., ven., sam., dim., mer.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Marie-Hélène Féry : jusqu'au 25 octobre. 15 h dim. Le Paris des années 20.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). Anna Prucnal : jusqu'au 17 octobre. 18 h 30 mer.

TOURTOUR (48-87-82-48). Manuel Brault : jusqu'au 10 octobre. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Douce France : jusqu'au 31 octobre. 19 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; Muriel Athan : 17 h dim. ; 20 h 30 lun.

Périphérie

ATHIS-MONS. SALLE VENTURA (60-48-46-18). Quatuor Violons dingues : 21 h ven.

CLAMART. CENTRE CULTUREL JEAN-ARP (46-45-11-87). Le Grand Orchestre du Splendid : 20 h 30 sam. Couac.

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Allain Leprest : 20 h 30 sam.

LAGNY-SUR-MARNE. CENTRE CHARLES VANEL (60-07-20-51). François Valéry : 21 h ven.

PAVILLON-SOUS-BOIS. ESPACE DES ARTS (48-48-10-30). Grand Orchestre du Splendid : 20 h 30 ven. Couac.

LE VÉSINET. CAL (39-76-32-75). Maxime Leforestier : 21 h mer.

VILLEJUIF. MPT GÉRARD-PHILIPE (46-86-08-05). Henri Tachan : 20 h 30 mar. Dans le cadre du Festi'Val-de-Marne.

VILLENEUVE-LE ROI. CENTRE COMMUNAL PIERRE-MARTIN. Anna Prucnal : 21 h sam.

VITRY. THÉATRE JEAN-VILAR (46-82-84-90). Jean-Pierre Kalfon : 21 h *sam. Dans le cadre du Festi'Val-de-*Marne.

BALLETS

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Compagnie les Petits Cailloux : jusqu'au 4 octobre. 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Le mort viendra et elle aura tes yeux, Danièle Paume (chor.).

THÉATRE DU TRIANON (42-62-35-00). Javier Latorre y su grupo : 20 h 30 lun.

THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Malena et son ensemble : 20 h 30 sam. Tango.

Périphérie

SCEAUX. LES GÉMEAUX (46-60-05-64). Compagnie l'Esquisse : 20 h 30 sam. Une femme chaque nuit voyage en grand secret, Joëlle Bouvier et Régis Obadia (chor.).

VERSAILLES. CHATEAU. Compagnie *Ris et Danceries : 20 h 30 jeu., sam.* ; 19 h 30 dim. L'Espagnole, Francine Lancelot (chor.) ; Water Music, Beatrice Massin (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Charam Nazeri : 20 h 30 dim. Musique soufi persane, musique mystique kurde.

PARIS EN VISITES

MARDI 29 SEPTEMBRE

« *Sept des plus vieilles maisons de* Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le Palais de justice en activité », 14 heures, devant les grilles du palais (M.-C. Lasnier).

« Les Catacombes », 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (P.-Y. Jaslet).

« La Grande Arche et le quartier de la Défense, avec entrée à l'intérieur du CNIT », 14 h 30, dans le hall RER, sortie L (C. Merle).

« Les plus beaux hôtels du Marais aristocratique », 14 h 30, sortie du métro Chemin-Vert (Arts et caetera).

« La Conciergerie, *la Sainte-Chapelle* et l'histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Mouffetard et ses secrets. De la maison du Père Goriot aux convulsionnaires de Saint-Médard pour finir aux arènes de Lutèce », 14 h 30 et 17 h 30, métro Monge (*Connaissance* d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Cours et passages pittoresques *du faubourg Saint-Antoine* », 14 h 30, 4, rue de la Roquette (Mme Cazes).

« Cités d'artistes sur le versant chaud de la Butte Montmartre », 14 h 45, métro Abbesses (V. de Langlade).

« Un quartier du vingt et unième siècle : la Défense, ses jardins et ses sculptures », 15 heures, dans le hall du RER La Défense, sortie K, devant la pharmacie (Monuments historiques).

« Rodin dans son musée de l'hôtel Biron » (limité à trente personnes), 15 heures, 77, rue de Varenne (Monuments historiques).

« Les passages couverts (deuxième parcours). Exotisme et dépaysement assurés », 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Le Musée de la vie romantique : Renan, George Sand... », 15 heures, 16, rue Chaptal (Tourisme culturel).

« Promenade entre la « villa des Fleurs » et le parc du cimetière des Batignolles », 15 heures, sortie du métro Brochant (Paris et son histoire).

« Les salons Louis XIII et Louis XV de l'Arsenal », 15 heures, 1, rue de Sully (D. Bouchard).

BILLET

Potion anti-morosité

Fustigeant les Cassandres et se voulant avant tout rassurant, M. Pierre Bérégovoy est allé, une nouvelle fois, dimanche 27 septembre lors du « Grand Jury « RTL-*le Monde* », à l'encontre du pessimisme des chefs d'entreprise, en soulignant *que l'économie* française *« se porte bien »*. Loin du marasme ou de la déflation, le premier ministre a mis en avant les bons résultats dans les domaines de l'inflation et du commerce extérieur, en notant au passage que la France *connaît le taux de* croissance du produit intérieur brut (PIB) le plus élevé des grands pays industrialisés.

M. Bérégovoy a cherché à administrer une potion anti-morosité en prenant appui sur deux événements. Le premier est constitué par la victoire aux points du franc, au terme de *deux folles semaines* : le monnaie nationale *« va sortir renforcée de l'épreuve de la spéculation, une spéculation encouragée par les adeptes du renoncement national »*. Mettant en avant la bonne coopération franco-allemande, le chef du gouvernement a écarté toute dévaluation du franc, souhaité un retour de la livre et de la lire au sein du SME ; mais il s'est montré d'une extrême prudence quant à une prochaine baisse des taux *d'intérêt*.

Le second événement fait presque figure de divine surprise avec *une nouvelle baisse du* chômage, la troisième consécutive sur un mois, le nombre de demandeurs d'emploi étant passé fin août au-dessous de la barre des 2 900 000 *(lire page 36)*. Même le programme *en faveur des chômeurs de* longue durée semble porter ses fruits. Pour autant, M. Bérégovoy sait qu'il entre dans la zone de tous les dangers. Alors que la croissance est molle et que l'activité est atone, l'économie crée un nombre d'emplois très insuffisant et les licenciements économiques se multiplient. Un constat qui a amené le premier ministre à admettre qu'il fallait *« accélérer la reprise »*.

Accélérer la reprise, mais comment ? M. Bérégovoy entend bien résister à tout électoralisme, prévenant d'avance qu'il ne fera *« jamais de politique sociale à crédit »*. Il dispose cependant de marges de manœuvre extrêmement étroites. Comment, par exemple, pourra-t-il concilier le maintien du déficit du budget de l'Etat, dont il va présenter le projet *pour 1993* le 30 septembre, dans les limites de 2 % de la richesse nationale tout en s'efforçant de répondre à la demande du PS de relance sociale ? Les ménages devraient bénéficier, en définitive, de *quelques allégements fiscaux (lire ci-contre)*. En 1992, le déficit de l'Etat risque de dépasser les 180 milliards. M. Bérégovoy le situe *« de 160 à 170 milliards de francs »* en 1993, mais la faiblesse de la croissance laisse *déjà craindre* une aggravation des pertes de recettes fiscales, qui sont proches d'une soixantaine de milliards cette année. Ou M. Bérégovoy maintient le cap et il risque de perdre son pari de rester en deçà des 3 millions de chômeurs. Ou il lâche du lest et il écorne son image d'homme de rigueur. Cruel dilemme.

MICHEL NOBLECOURT

(Lire les déclarations de M. Bérégovoy page 11.)

□ **La FNSEA et le CNJA organisent une journée nationale d'action des agriculteurs le 14 octobre.** – Les deux grands syndicats agricoles, le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) et la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) ont annoncé, dimanche 27 septembre, l'organisation le mercredi 14 octobre d'une journée d'action sur l'ensemble du territoire sur le thème « N'oublions pas la terre ». *« Cette journée d'action est une sanction adressée au ministre de l'agriculture »*, a commenté M. Luc Guyau.

La préparation du budget de 1993

3 milliards de francs de réduction d'impôt sur le revenu

La détente qui s'est produite sur les marchés des changes a poussé le gouvernement à décider *in extremis* une mesure fiscale en faveur des ménages, mesure qui sera inscrite dans le projet de budget pour 1993, examiné mercredi 30 septembre en conseil des ministres et rendu public dans la soirée du même jour.

Cette mesure, qui pourra bénéficier à tous les ménages – et non aux seuls contribuables modestes – *représente un allègement de* 3 milliards de francs sur un impôt qui rapporte 320 milliards de francs par an. La mesure sera imputée sur *les revenus encaissés en 1992 et* donc sur les impôts payés en 1993. Le ministère des finances refuse de fournir des informations sur les critères *d'attribution de cette* réduction d'impôt, qui, selon nos informations, bénéficieraient aux familles ayant des enfants étudiants.

Il est certain, en revanche, comme nous l'avions annoncé dans *le Monde* du 25 septembre, qu'une mesure importante sera également retenue, celle-là en faveur du logement : l'accroissement du dispositif *fiscal Quilès-Méhaignerie qui* permettra de déduire de l'impôt jusqu'à 20 % des sommes investies dans un placement immobilier à usage locatif. Enfin, le gouvernement a renoncé à son projet d'alléger le stock de créances TVA détenues par les entreprises sur l'Etat au titre de la règle dite du décalage d'un mois.

Ces modifications de *dernière heure du dispositif fiscal* ne sont pas très importantes. Elles n'en démontrent pas moins la sensibilité du gouvernement aux résultats du référendum et au mécontentement qu'ils ont traduit (chômage, stagnation du pouvoir d'achat...). Elles montrent aussi que le gouvernement estime nécessaire de soutenir la conjoncture au-delà des seuls effets de soutien de l'élargissement du déficit budgétaire qui avoisinera cette année les 200 cents milliards de francs.

AL. V.

Pour le scrutin du 9 décembre

Hausse de 10 % des inscrits aux élections prud'homales

Près de 14,5 millions d'électeurs *pourront participer aux élections* prud'homales du 9 décembre, soit une hausse de 10 % par rapport au précédent scrutin de 1987, a *annoncé vendredi 25 septembre* le ministère du travail. Au total, 14 453 277 inscrits ont été recensés pour les deux collèges (employeurs *et salariés*).

Le ministère se félicite des efforts des pouvoirs publics et de la *« forte mobilisation des employeurs pour l'inscription de leurs salariés »*. Il observe également *« une plus forte inscription des demandeurs d'emploi »*.

La croissance de 11,2 % du collège salariés (13,7 millions de personnes) dissimule une hausse des *effectifs dans le commerce et les* services mais une baisse dans l'industrie et l'agriculture. Inattendu, le recul de 10 % des inscrits dans la *section de l'encadrement* reflète la récente dégradation de l'emploi des cadres. Enfin, le ministère fait état de *« l'effritement de l'électorat du collège employeurs »*.

La réunion des ministres des finances des Douze

Les partisans du traité de Maastricht contre-attaquent

La fièvre spéculative qui s'est emparée des marchés financiers ces dernières semaines s'est calmée, et les partisans de la politique de Maastricht, un moment ébranlés, reprennent leurs esprits et organisent la contre-attaque. La réunion des ministres des finances des Douze lundi 28 septembre à Bruxelles, la première depuis une douzaine de jours qui ne soit pas marquée par l'urgence – les ministres se sont vus à plusieurs reprises à Washington, en marge de la session du FMI, – devait en donner un avant goût. Le ministre danois de l'économie, M. Anders Fogh Rasmussen, *a déclaré lundi que* son pays voulait faire partie du « noyau dur » du SME.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les ministres de la CEE s'apprêtent à déployer d'ici le conseil européen extraordinaire, le 16 octobre à Birmingham, une double stratégie, du moins si les foucades du marché leur en laissent le loisir : ratifier le traité de Maastricht le plus vite possible, en s'attelant sans tarder à rechercher une solution au problème danois ; progresser vers l'Union économique et monétaire (UEM) avec détermination, c'est-à-dire en accomplissant les efforts d'assainissement nécessaires pour, le moment venu (en 1997 ou 1999), remplir les conditions requises.

Le système monétaire européen (SME), dont l'objet est de favoriser la stabilité des relations de change, n'a pas démérité, si bien qu'en attendant l'UEM il doit continuer à être utilisé comme l'instrument central de la coopération monétaire dans la CEE. Plutôt qu'à un dysfonctionnement du mécanisme, les graves accrocs des derniers jours sont imputables à des erreurs dans les politiques économiques pratiquées par les gouvernements, ainsi qu'à une sorte d'assoupissement de la concertation communautaire. Il reste à voir si, compte tenu des tensions en Grande-Bretagne, M. John Major, dont les pays partenaires aimeraient conforter la situation, pourra s'associer à cette tentative de *reprise en main*. La livre sterling est en effet sortie le 17 septembre du mécanisme de change.

En cas d'obstruction persistante *des conservateurs britanniques*, les dix ou onze autres pays européens pourraient décider de poursuivre en laissant la Grande-Bretagne au bord du chemin. *« S'il leur faut choisir entre avancer à onze ou bien ralentir pour garder les Anglais, ils préféreront marginaliser ceux-ci »*, estime un haut fonctionnaire de la Commission. Le retour au sang-froid perçu aujourd'hui commence par une évaluation moins négative qu'il y a une semaine du fonctionnement du SME. A Paris comme à Bruxelles, on rejette l'idée, colportée par les Anglais et reprise en France par ceux qui étaient partisans du « non », que le SME, après avoir pratiquement implosé, soit mort ou doive, pour le moins, subir de sérieuses retouches.

La bourrasque monétaire qui a provoqué la sortie de la livre et de la lire du mécanisme de change du SME est due, fait-on d'abord valoir, à une conjonction « historique » de circonstances exceptionnelles : le grand écart entre les taux d'intérêt américain et allemand, la dégringolade du dollar, la récession persistante en Grande-Bretagne et une reprise anémique aux Etats-Unis, le choc de la réunification en Allemagne, le « non » danois puis les incertitudes françaises.

Myopie générale

Pouvait-elle être évitée ? Probablement, *si les gouvernements*, mais aussi les marchés qui auraient pu les sanctionner depuis longtemps, avaient pris suffisamment tôt la mesure des déséquilibres italiens, anglais et espagnols et réagi par un réalignement des parités accompli à froid. La Bundesbank a proposé, à plusieurs reprises au cours des deux années passées, un tel réaménagement : une réévaluation du mark décidée d'un commun accord aurait peut-être permis à Francfort de lutter efficacement contre l'inflation, tout en rendant possible une baisse des taux dans les autres Etats membres. Mais les pays partenaires, notamment la France qui voulait rester « collée » au mark et, plus récemment, la Grande-Bretagne, n'ont pas accepté. *« On a assisté à un phénomène de myopie générale. Les gouvernements ont considéré que la perspective de l'UEM et de l'obligation d'assainissement qu'elle implique pouvait les dispenser de revoir les parités. Certains ont lancé des plans de convergence, mais trop tard »*, estime le haut fonctionnaire déjà cité.

La Bundesbank n'est pas pour autant totalement dédouanée : les déclarations intempestives de son président sur l'insuffisance du premier réalignement sont sévèrement jugées, et sa résistance prolongée à toute baisse des taux, alors que l'inflation avait déja reculé outre-Rhin, est considérée comme *« plus que doctrinaire »*.

Sans doute a-t-elle défendu avec plus de conviction le franc que la lire, et surtout la livre. Mais un expert observe que *« les fondamentaux anglais étaient moins bons que les français, et les perspectives économiques plus incertaines »*. Il ajoute que *« les termes de crédibilité n'étaient pas les mêmes, et c'est pourquoi la coopération a joué différemment »*.

L'union à deux vitesses ?

La sortie de la livre du mécanisme de change du SME n'est pas considérée comme une opération rentable pour Londres. Permettra-t-elle une baisse sensible des taux ? Nos interlocuteurs en doutent, ajoutant, en faisant référence à ce qui se *passe actuellement aux Etats-Unis*, qu'une telle baisse, même si elle était acquise, ne constituerait pas forcément une garantie de croissance. *« La décision britannique reflète bien davantage une situation politique dégradée que le choix des milieux économiques »*, constate un expert français.

Il serait certainement absurde d'imiter les Anglais, d'aller ainsi *« à contre-sens des autres choix monétaires européens »*. C'est un point de vue, à Bruxelles, très largement partagé. Faut-il néanmoins envisager une réforme du SME ? On écoutera, bien sûr, avec attention les Anglais lorsqu'ils seront prêts à exposer leurs idées sur ce thème, mais aussi avec scepticisme. Ce qu'il conviendrait peut-être de revoir, selon le haut fonctionnaire de la Commission interviewé, c'est la concertation des politiques, la *« surveillance multilatérale »* des économies, comme on dit, afin précisément de limiter les risques de voir les principales données macro-économiques trop varier d'un Etat membre à un autre, et d'aboutir à nouveau à des parités de change peu réalistes. Le programme de l'UEM adopté à Maastricht prévoit, pour les étapes suivantes, une concertation plus rigoureuse avec, en cas de dérapage d'un Etat membre, possibilité pour les autres de lui adresser des recommandations, voire des injonctions. Anticiper de telles dispositions pourrait, nous dit-on, se révéler utile.

Pour le reste, on constate que les pays fondateurs du SME sont encore présents dans le système, à l'exception de l'Italie, mais que celle-ci est décidée à y revenir dès qu'elle pourra présenter une politique budgétaire solide. Par ailleurs, les mesures de contrôle des changes adoptées par l'Espagne, le Portugal et l'Irlande sont parfaitement conformes à la réglementation communautaire. Bref, le SME apparaît secoué, mais néanmoins en état de marche... Le retour vers un système de change flottant serait particulièrement inapproprié dans une Communauté sur le point de supprimer les dernières entraves aux échanges (le marché unique de 1993) et où le commerce entre les pays membres est un des principaux moteurs de l'activité.

Quant à l'UEM, qu'on entend, à Paris comme à Bruxelles, remettre en selle, on souligne qu'elle n'est pas le résultat d'une quelconque improvisation, mais le fruit d'une pensée collective, d'une longue maturation et, surtout, qu'elle a fait l'objet partout dans la Communauté de consultations approfondies avec les milieux socioprofessionnels.

Cette UEM, à nouveau choyée, on la souhaite aussi proche que possible de ce que décrit le traité, mise en place progressivement par le plus grand nombre possible d'Etats membres. L'idée d'une union à deux vitesses, où la France, l'Allemagne et les pays du Benelux, sautant les étapes, passeraient très vite au stade de la monnaie unique, n'est pour l'instant agitée que comme un épouvantail pour faire comprendre ce qui pourrait se passer en cas d'obstruction prolongée.

PHILIPPE LEMAITRE

Transversale ferroviaire et droits de timbre

Gouvernement, banquiers et pro-européens se réjouissent des résultats des référendums suisses

BERNE

de notre correspondant

Avec les *pro-européens* et les banquiers, le gouvernement suisse a tout lieu de se féliciter des résultats des référendums du dimanche 27 septembre. Premier motif de satisfaction : le corps électoral a nettement accepté par 63,5 % de « oui » le projet de construction d'une nouvelle ligne (transversale) ferroviaire alpine (NLFA). Tout aussi clairement, il a approuvé par 61,4 % des voix la suppression totale des droits de timbre sur certaines opérations bancaires, ce qui devrait contribuer à améliorer la compétitivité de la place financière helvétique. La participation au scrutin s'est élevée à 43,4 %, un taux honorable pour la Suisse.

A quelques semaines du référendum du 6 décembre sur l'adhésion de la Confédération à l'Espace économique européen (EEE), les partisans d'un rapprochement avec la CEE peuvent se sentir encouragés *par ce premier pas que représente* l'acceptation de la NLFA. Le feu vert de l'électorat ouvre la voie à la ratification ces prochains jours par *le Parlement de l'accord de transit* conclu avec la CEE.

En vertu de cet accord, la Suisse se réserve le droit d'interdire, à quelques exceptions près, aux camions de plus de vingt-huit tonnes d'emprunter son territoire. En compensation, elle s'est engagée à doubler la capacité de transport combiné rail-route. La NLFA prévoit le percement de deux nouveaux tunnels, d'une longueur totale de 90 kilomètres, sous les Alpes. Les travaux du « chantier du siècle » devraient débuter dès le milieu des années 90 pour s'achever entre *2005* et *2010*.

A commencer par les banquiers, les partisans de l'allégement des droits de timbre voient dans l'assentiment populaire *« un signe de reconnaissance envers la place financière suisse »*. *« Le peuple helvétique s'est porté au secours de sa place financière pour faire revenir des capitaux qui filent à l'étranger »*, a déclaré un député libéral de Genève. Contrairement à la gauche, qui avait combattu ce projet, ses partisans estiment que, renforçant la compétitivité des banques, son approbation assurera des emplois et contribuera à assainir les finances publiques.

Alors que la plupart des partis étaient favorables à une réforme du Parlement, les électeurs suisses ont infligé un camouflet à leurs représentants en refusant par 73 % de « non » de porter de 60 000 à 90 000 francs suisses par an l'indemnité moyenne d'un député. Peu enclins aux largesses en temps de récession, ils ont aussi refusé par près de 70 % de voix une allocation de 30 000 francs suisses par an à chaque parlementaire, pour pouvoir s'assurer les services d'un collaborateur.

JEAN-CLAUDE BUHRER

A l'appel des confédérations syndicales

Les retraités italiens manifestent contre le plan d'austérité du gouvernement Amato

Quelque deux cent mille retraités venus de toute l'Italie ont défilé, samedi 26 septembre, dans les rues de Rome pour protester *contre la réforme du système* des retraites annoncée la semaine dernière par le gouvernement de M. Giuliano Amato. La manifestation avait été organisée par les trois confédérations syndicales CGIL (communiste réformiste), *CISL (démocrate-chrétienne) et* UIL (socialiste). M. Bruno Trentin, influent leader de la CGIL, principal syndicat italien (5 millions d'adhérents), a renouvelé à cette occasion la menace d'une grève générale : *« Si nécessaire*, a-t-il dit, *nous aurons recours à une ou deux grèves générales. »*

Depuis que le président du conseil, M. Giuliano Amato, a annoncé, jeudi 17 septembre, un plan d'austérité qui prévoit une réduction de 93 000 milliards de lires (380 milliards de francs) du déficit budgétaire en 1993, afin que l'Italie respecte les obligations définies par le traité de Maastricht, les manifestations se succèdent dans toute la Péninsule. La vague de protestation vise les nouveaux *impôts*, la *diminution* de certaines prestations sociales, l'élévation de l'âge du départ en retraite, la fin de l'indexation des pensions sur l'inflation, le blocage des revenus des 3,6 millions de fonctionnaires.

Alors qu'une grève générale est d'ores et dejà prévue vendredi dans le secteur public, M. Amato a déclaré, dimanche 27 septembre dans une interview au quotidien *la Repubblica*, qu'il démissionnerait si son plan d'économies budgétaires était *« bouleversé »* lors de son prochain passage devant le Parlement. – *(AFP, AP.)*

COMMUNICATION

Dérangeante ARTE

Suite de la première page

Ce sera la SEPT, en 1986. Conçue pour une diffusion sur un satellite sujet aux pannes, cette chaîne culturelle trouvera refuge sur les écrans de FR 3 à partir de mai 1987, d'abord pour des journées thématiques, puis pour certaines émissions, enfin régulièrement le samedi. « Coucou » de l'audiovisuel, elle n'a pas de réseau, mais des idées, et des crédits pour engranger des programmes.

Déjà la voilà promise à un destin européen, façonné par des années de négociation au-dessus du Rhin, officialisé par un traité franco-allemand de 1990. La SEPT disparaît comme chaîne, et laisse la place en mai 1992 à ARTE. Fruit de la politique européenne, ARTE ne pouvait échapper aux hautes ambitions, mais aussi aux lourdeurs et aux incompréhensions de cette construction. Paris et Baden-Baden, où sont installés ses « pôles » nationaux, surveillent le travail du siège, à Strasbourg. Toutes les décisions sont prises avec une stricte égalité, comme est partagé le budget (1,2 milliard de francs en 1992).

C'est à une autre égalité – celle de réception – qu'ARTE doit d'assumer aujourd'hui un autre héritage, celui de La Cinq. ARTE est en effet reçue par les dix millions de foyers câblés d'Allemagne, parmi une vingtaine d'autres chaînes, dont certaines culturelles et publiques. La France ne comptant qu'un petit million de foyers abonnés au câble, le gouvernement a décidé de préempter le réseau de La Cinq pour y installer ARTE, qui sera donc reçue dans 20 millions de foyers, par voie hertzienne. Et le CSA doit décider, à partir du 30 septembre, qui occupera dans la journée ce réseau, parmi les projets en lice, à dominante éducative.

ARTE avait l'avantage de ne pas disputer leur publicité aux autres chaînes ; de justifier ainsi un budget conséquent ; d'offrir une alternative aux programmes généralistes des autres chaînes. Tout simplement, de construire l'Europe en respectant le traité franco-allemand, avant un élargissement prévu aux Belges, puis à d'autres pays de la Communauté. Cela n'a pas empêché la préemption d'être contestée, juridiquement et politiquement. Au point que certains hommes politiques envisagent, après une éventuelle alternance, de reconsidérer ce choix. C'est aussi à eux, aux *inquiets pour* les budgets des autres chaînes publiques, aux intellectuels qui craignent une culture de ghetto, aux professionnels qui se *querellent*, aux *germanophobes* qui jugent les programmes avant de les avoir vus, que s'adresse le slogan d'ARTE, en les invitant à se « laisser déranger ». Mais c'est au public qu'il appartiendra désormais de juger sur écran. *« Enfin l'Europe »*, s'écriait dans ces colonnes le président d'ARTE. Enfin le public, et, pour ARTE, tout reste à déranger.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

□ **France 3 : quatre syndicats lèvent leur préavis de grève.** – Conformément à la décision des syndicats (SNJ, SNJ-CGT, CGC et CFTC), les journalistes de la rédaction nationale de France 3 ne cesseront pas le travail à partir de lundi 28 septembre. Ils ont levé le préavis de grève annoncé (*le Monde* du 26 septembre). La direction de la chaîne publique *a débloqué dix postes* supplémentaires et a accru les moyens techniques pour le nouveau journal de France 3 présenté par Christine Ockrent, assujetti à une *« période d'essai »* de trois mois au terme de laquelle un bilan sera fait.

INDUSTRIE

La nouvelle équation de Volvo

Principale unité de production du groupe automobile suédois l'usine de Göteborg s'est engagée dans un changement radical de stratégie

GÖTEBORG

de notre envoyé spécial

Peu bruyante, propre et parfaitement ordonnée, l'usine Volvo de Göteborg est fidèle à sa tradition. Quelques plantes vertes, soigneusement entretenues, émergent au milieu des chaînes de montage où évoluent de jeunes ouvriers (la moyenne d'âge est de vingt-cinq ans) en jean et tee-shirt. Un peu plus loin, les plus âgés assurent des tâches n'exigeant pas de postures trop pénibles. En dépit des apparences, la principale unité de production du groupe automobile a pourtant engagé un changement radical de stratégie. Avec la forte dégradation des résultats de l'entreprise, la chute des ventes et les suppressions d'effectifs, le culte des valeurs collectives et qualitatives ont pris chez Volvo un sens différent.

Le regard que portent les dirigeants sur le bilan de ces dix dernières années est sans concession. M. Sören Gyll, nouveau patron de la branche automobile de Volvo, ne craint pas d'évoquer *« une phase de transformation critique »* (1) et admet que le maintien de trois usines de montage en Suède *« n'est pas sacré »*, même si aucune décision n'a encore été prise. M. Jan-Olof Nilsson, responsable de la production de ces trois usines, souligne que *« tous les chiffres de la fin des années 80 montraient que Volvo allait dans la mauvaise direction »*. *« Vous savez,* poursuit-il, *on peut avoir une très bonne qualité de production sans que, pour autant, l'efficacité économique soit à la hauteur. Notre mode de fonctionnement, essentiellement destiné à résoudre nos problèmes de personnel – difficultés de recrutement et de fidélisation, taux d'absentéisme trop élevé – doit désormais être mis tout entier au service d'une stratégie axée sur la recherche d'une meilleure compétitivité. »*

A Göteborg, l'objectif est simple : atteindre avant juin 1993 le niveau de performance de l'usine Volvo de Gand (Belgique), qu'une étude du Massachusetts Institute of Technology (MIT) de 1989 classe pratiquement au même rang que les usines japonaises. *« L'écart entre les deux établissements était de 40 % il y a trois ans. Pour rejoindre le peloton de tête des usines européennes, il faut combler ce retard en modifiant notre management »*, assure M. Nilsson.

La stratégie « KLE »

Pas question pour autant de remettre en cause l'organisation traditionnelle en équipes polyvalentes, un concept que Renault a commencé de mettre en pratique. En revanche, si la notion de qualité est plus que jamais mise en avant, c'est pour devenir synonyme d'efficacité. Une nouvelle équation qui s'exprime en trois lettres : *« KLE »* (qualité, durée de fabrication, productivité).

Arboré jusque sur les chemisettes et les blousons, ce credo est décliné dans tous les ateliers où qualité de la fabrication, évolution des délais de livraison, coût par voiture produite, sont systématiquement et quotidiennement mesurés. Au pré-montage des portières, une opération réalisée de bout en bout par un seul ouvrier, un tableau recense les anomalies constatées et le numéro d'identification de l'opérateur concerné. La quasi-totalité des inspecteurs, agents chargés de veiller au respect de la qualité, ayant été réorientés vers la production, chaque opérateur est prié de « signer » son travail en apposant une étiquette.

Cette pratique, qui commence à s'étendre aux chaînes de montage, détermine en partie la prime individuelle (bien qu'une défectuosité signalée par celui qui en serait responsable ne sera pas prise en compte). Fixée par le contremaître, elle peut atteindre 8 % de la rémunération de chacun des membres d'une équipe, parallèlement au *« KLE bonus »* attribué collectivement (jusqu'à 10 % du salaire si aucun défaut n'est observé pour cent voitures en moyenne). *« L'introduction de ce nouveau système n'a pas créé de véritables difficultés, même si, logiquement, il satisfait les plus efficaces et est moins apprécié des autres. Ici, tout le monde s'est un peu réveillé »*, assure M. Cherif Fzoua, un agent de maîtrise tunisien présent chez Volvo depuis dix-neuf ans.

Mais cette prise de conscience est aussi la conséquence de l'environnement extérieur. Et d'abord de la progression du taux de chômage qui a grimpé de 1,8 % en décembre 1990 à 7 % en août 1992. Du jamais vu en Suède. L'an passé, Volvo a supprimé 3 000 emplois dans sa filiale automobile (30 400 salariés) en procédant, pour la première fois depuis bien longtemps, à des licenciements économiques, et l'unité de Göteborg (21 000 salariés), cœur historique du groupe, a perdu 2 500 ouvriers.

Particulièrement sensible dans toute l'industrie suédoise, cette dégradation du marché du travail a fortement contribué à réduire la rotation des effectifs de Volvo, tombée de 11,5 % en 1990 à 6,5 % en 1991. *« Comme il n'y a pas de travail ailleurs, les gens ne s'en vont plus au bout de quelques mois. On peut les garder plus longtemps et davantage miser sur eux »*, relève M. Peter Hognell, un jeune agent de maîtrise. Quant à l'absentéisme des ouvriers, passé de 14,8 % en 1989 à 11,6 % en 1991, il reste encore élevé. Chez Renault, il ne dépasse pas 4,4 % pour la même catégorie.

La stratégie *« KLE »*, certifie néanmoins M. Nilsson, porte ses fruits. En dix-huit mois, *« les défauts de fabrication ont diminué de 40 %, la productivité a augmenté de 30 %, la durée de fabrication s'est réduite de 25 % et l'absentéisme de courte durée a reculé de près d'un tiers »*, alors que les dépenses engendrées par les primes *« sont très largement compensées par la réduction des postes liés au contrôle de la qualité »*. *« En tout état de cause,* ajoute-t-il, *nous devons être capables de mieux payer ceux qui adhèrent activement à notre stratégie. »*

Ces premiers résultats, souligne M. Lars Christer Jonson, directeur des ressources humaines, ont été acquis *« sans qu'aucune énergie n'ait été gaspillée dans des conflits avec les syndicats »*. Hormis quelques critiques adressées aux dirigeants – *« qui n'ont pas réagi assez tôt et vont trop vite dans l'individualisation des salaires »*, – M. Claes Andersson, numéro deux du syndicat Volvo, affilié à la puissante centrale LO, partage les mêmes analyses. *« Les années fastes sont terminées et elles ne reviendront pas de sitôt. Les salariés sont plus stressés qu'auparavant, car ils savent que les emplois iront aux usines les plus performantes. Voilà pourquoi il faut rattraper l'usine de Gand tout en poursuivant le rapprochement avec Renault qui permet de réduire le coût de développement des modèles. »* Pour M. Andersson, cette mobilisation générale passe également par la restauration d'une certaine *« éthique ouvrière »*, autrement dit par la chasse à l'absentéisme. *« Au syndicat, nous en avons parlé. Et j'ai dit à un contremaître qu'il devait, s'il le faut, appeler les gens chez eux pour discuter du problème. »*

Bien que personne, à Göteborg comme à Boulogne-Billancourt, ne le reconnaisse ouvertement, il est évident que les formes que prendra la fusion avec Renault – un groupe qui « pèse » près de trois fois plus lourd et dégage actuellement des profits records – dépendront aussi de la santé du constructeur suédois. Or, s'il est résolument engagé, ce redressement prendra encore du temps. La relative faiblesse du volume de production de Volvo, qui représente 1 % du marché mondial, n'est pas seulement en cause. La défaillance persistante de la demande sur ses débouchés privilégiés que sont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie – mais aussi la Suède – constituent un handicap plus immédiat mais tout aussi préoccupant.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) Entretien publié le 26 août par *Veckans Affärer*.

Renault s'organise en « unités élémentaires de travail »

Dans trois ans, l'ensemble du personnel de production de Renault sera réparti en « unités élémentaires de travail » (UET). Il *s'agira d'équipes comprenant* entre une douzaine et une vingtaine de personnes dirigées par un chef d'unité regroupant les fonctions assumées actuellement par trois niveaux hiérarchiques (régleur, contremaître, chef d'équipe).

Selon M. René Tijou, directeur de la formation de Renault, les UET permettent *« une plus large expression des capacités des salariés »*. Correspondant à une activité *« clairement identifiée »*, l'unité élémentaire de travail est responsable de la qualité de sa production, de la maintenance de son matériel, de la gestion de *ses approvisionnements* et peut proposer à tout moment des améliorations de son fonctionnement. En son sein, les ouvriers sont formés afin de parvenir à une polyvalence accrue et à assurer des tâches diversifiées, moins répétitives. Un chef de département coordonnera six à huit UET.

Actuellement, de telles unités *ont été introduites dans toutes* les usines Renault (celle de Flins, entièrement organisée sur ce principe, en compte quatre cents) mais leur généralisation ne sera achevée qu'en 1995. A cette date, chacune des UET *devra gérer ses propres coûts.*

Cette démarche, qui s'inspire des principes mis en application par Volvo depuis longtemps, figurait dans l'accord d'entreprise Renault de 1990. *« Elle ne date donc pas du rapprochement avec la firme suédoise »*, précise-t-on chez le constructeur français, où l'on admet néanmoins avoir *« beaucoup à apprendre »* du partenaire de Göteborg dans ce domaine.

J.-M. N.



ÉCONOMIE

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Après la dévaluation de la lire, de la livre et de la peseta

Le commerce extérieur français est soumis à rude concurrence

Depuis que la livre britannique et la lire italienne flottent hors du SME et que la peseta espagnole a été dévaluée, ces trois monnaies ont perdu presque 10 % de leur valeur par rapport à leur ancien cours plancher. Une véritable *« dévaluation compétitive »* pour ces pays, dont les produits deviennent soudainement meilleur marché. La balance commerciale de la France, qui a dégagé un excédent de 4,6 milliards de francs au premier semestre (contre un déficit de 9,4 milliards en 1991), continuera-t-elle de s'améliorer ?

La France, qui réalise 30 % de ses échanges avec l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Espagne souffrira nécessairement dans les mois à venir de la dévaluation simultanée des monnaies de ces trois pays. Les importations seront certes moins coûteuses, mais nos exportations seront plus difficiles.

« Dans un premier temps, il est indéniable que la compétitivité-prix des produits fabriqués dans ces trois pays s'améliorera. Mais la sensibilité des acheteurs aux variations de prix dépend beaucoup de la nature des produits », précise-t-on au ministère du commerce extérieur.

Les achats de biens de consommation sont les plus sensibles aux variations de prix, ce qui risque de poser des difficultés à la France dans ses échanges avec la Grande-Bretagne : ces produits, qui représentent 13 % des exportations françaises vers la Grande-Bretagne, ont déjà chuté de 4 % en 1991 par rapport à 1990. De quoi aggraver le solde des échanges de biens de consommation, déjà lourdement déficitaire en France (– 34,7 milliards de francs en 1991). Autre secteur sensible aux prix : l'automobile. Les constructeurs français devront, là aussi, défendre avec vigueur leurs exportations vers l'Italie, qui ont diminué de 6,7 % en 1991 par rapport à 1990.

Le cas de l'agroalimentaire

« Ces dévaluations annulent l'écart de hausse des prix qui s'était creusé depuis trois ou quatre ans avec des pays à forte inflation comme l'Italie ou l'Espagne. Les compteurs sont remis à zéro. Mais si l'inflation ne se réduit pas en Espagne et en Italie, la France retrouvera très rapidement son avantage », commente-t-on à la DREE (direction des relations économiques extérieures).

Les conseillers de M. Bruno Durieux, ministre délégué au commerce extérieur, estiment que les récents réajustements de parité *« corrigent également les écarts de coûts salariaux entre la France et l'Italie. En 1991, selon l'OCDE, les coûts salariaux étaient en Italie supérieurs de 5 % à ceux de la France »*. Or les écarts d'inflation et de coûts salariaux avaient été l'un des facteurs majeurs du redressement du solde commercial de la France vis-à-vis de l'Italie : après un déficit de 16,5 milliards de francs en 1990, et de 9,3 milliards en 1991, la balance commerciale française a en effet enregistré un excédent de 3 milliards de francs pour les sept premiers mois de 1992.

Plus que sur les échanges bilatéraux, les effets de la dévaluation des trois monnaies se feront sans doute sentir sur les marchés tiers, où la concurrence sera renforcée. Sur le marché allemand comme sur ceux de la CEI et de l'Europe centrale et orientale, la France est au coude à coude avec l'Italie. Reste, pour se rassurer, que les exportations françaises sont composées pour une grande part de produits assez peu sensibles aux évolutions de prix.

Les produits agricoles, tout d'abord, dont les prix ne varieront pas : ils sont fixés au niveau européen, en écus. Les biens d'équipement professionnel ensuite, également peu sensibles aux variations de prix : ils représentent 22 % de nos exportations vers la Grande-Bretagne, 20 % vers l'Espagne, 17 % vers l'Italie. Le contenu technologique l'emporte sur l'effet prix dans la décision d'achat.

Pour M. Alain Henriot, chargé d'études à la chambre de commerce de Paris, un autre facteur vient modérer la prime à l'exportation que procure une dévaluation compétitive : *« Sur les marchés tiers, l'implantation de réseaux commerciaux importe au moins autant que le prix, surtout dans les pays ouverts depuis peu aux exportations. »*

Croissance ralentie

Le grand nombre de filiales d'entreprises françaises installées dans les pays de la CEE atténuera sans doute aussi les effets négatifs de la dévaluation des trois monnaies européennes : *« Les filiales italiennes, espagnoles et britanniques réduiront leurs marges. Les Renault construites en Espagne par exemple ne coûteront pas plus cher malgré le renchérissement des pièces détachées en provenance de France. »*

Atténué ou non, l'effet de la dévaluation de la lire, de la livre et de la peseta va rendre très rude la compétition au cours des mois à venir. La France aura plus de mal à protéger l'excédent de la balance commerciale qu'elle semblait en mesure de dégager en 1992, pour la première fois depuis dix ans.

Tous comptes faits, et en excluant une éventuelle remontée du dollar ou une baisse généralisée des taux d'intérêt, l'Italie et la Grande-Bretagne pourraient bénéficier d'une accélération de leur croissance de l'ordre de 1 % (légèrement plus faible en Espagne), tandis que la croissance française se trouverait ralentie d'environ 0,2 %.

PASCALE KRÉMER

ETRANGER

Déjà implanté en Pologne et en Hongrie

Unilever s'installe en Tchécoslovaquie

LA HAYE

de notre correspondant

Après la Pologne et la Hongrie (*le Monde* du 16 janvier), c'est en Tchécoslovaquie qu'Unilever poursuit sa rapide implantation en Europe de l'Est.

La multinationale anglo-néerlandaise a annoncé, vendredi 25 septembre, le rachat de l'entreprise étatique PTZ (productrice d'huiles et de graisses végétales, de savons et de produits pour la peau) pour une somme avoisinant 10 millions de dollars. Cette transaction survient quelques mois seulement après la formation par Unilever d'un réseau autonome pour la vente et la distribution en Tchécoslovaquie de ses propres produits.

Cet assortiment sera élargi après la modernisation et l'agrandissement des installations de PTZ, dans laquelle Unilever va investir une quinzaine de millions de dollars (plus de 75 millions de francs) d'ici à 1994. PTZ emploie actuellement 400 salariés et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 20 millions de dollars.

Ch. C.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



VIE DES ENTREPRISES

Un programme d'investissements de 280 millions de francs

La Société des bains de mer de Monaco a bien résisté à la crise

NICE

de notre correspondant régional

Après cinq années de progression ininterrompue, la Société des bains de mer (SBM) de Monaco, qui dispose du monopole des jeux et exploite plusieurs établissements hôteliers et de loisirs en principauté, a enregistré un fléchissement de ses résultats au cours de l'exercice 1991-1992. Mais, avec un chiffre d'affaires de 1,702 milliard de francs, en baisse de 1 % sur l'exercice précédent et un bénéfice net de 165,4 millions de francs, en diminution plus marquée de 7 %, elle a toutefois bien résisté à la crise.

Qualifiés de *« plus qu'honorables »* par le président du conseil d'administration, M. Raoul Biancheri, les résultats de la société – qui emploie près de 2 700 salariés – ont essentiellement été affectés par la baisse des recettes des jeux européens (484 millions de francs au lieu de 593). Grâce à la bonne tenue des jeux américains (290 millions de francs, en augmentation de 9 %) et des jeux automatiques (424 millions, soit + 10,7 %), le chiffre d'affaires global du secteur des jeux (1,198 milliard de francs) n'a cependant diminué que de 5 %. Ce résultat représente près de la moitié des recettes brutes de l'ensemble des 132 casinos français au cours de l'exercice 1990-91 (2,4 milliards de francs dont 1,08 milliard de francs pour les jeux automatiques). En dépit d'une forte baisse de fréquentation de la clientèle américaine (– 45 %), partiellement compensée par un afflux des clientèles française et italienne, le chiffre d'affaires du secteur hôtelier est passé de 419 à 454 millions de francs (avec, toutefois, une diminution sensible du bénéfice brut). Les administrateurs de la SBM ont adopté un programme d'investissements d'un montant de plus de 280 millions de francs consacré notamment à la rénovation du Monte-Carlo Beach Hotel et d'une aile de l'Hôtel de Paris, ainsi qu'à la création d'une nouvelle salle d'appareils automatiques au Café de Paris. La société a aussi en projet la construction d'un nouveau palace de 400 chambres en bord de mer.

GUY PORTE

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACCORD

□ **Videosystem et Canal Plus s'associent dans Medialab.** – Videosystem (62 %) et Canal Plus (38 %) ont décidé de s'associer dans le capital de Medialab, société créée en 1991 dans le secteur des nouvelles technologies de l'image. Productions, logiciels d'images de synthèse, systèmes de simulation ou de « réalité virtuelle » figurent parmi les activités de Medialab.

ABSORPTIONS

□ **Cargill France prend le contrôle des Huileries Félix Marchand.** – Cargill France, filiale du numéro un mondial du négoce, l'américain Cargill, a annoncé jeudi 24 septembre la prise de contrôle des Huileries Félix Marchand (raffinage et embouteillage d'huiles végétales alimentaires). Les Huileries Félix Marchand emploient près de quatre-vingts personnes et commercialisent des huiles en bouteille, notamment sous la marque Amphora. Entre les deux entreprises les relations sont anciennes. C'est ainsi que l'essentiel de la matière première utilisée par l'entreprise, implantée en Mayenne, provient des raffineries de l'Europe du Nord appartenant à Cargill.

□ **Ufiner absorbe Cofreth (énergie).** – Ufiner (Union financière pour l'industrie et l'énergie) et Cofreth (Compagnie française d'exploitation thermique) ont annoncé leur fusion dans un communiqué d'Ufiner daté du 16 septembre. Ufiner, filiale de la Lyonnaise des eaux, absorbe Cofreth dont elle détenait déjà 89,27 % des parts. Ce regroupement fait partie de la réorganisation du pôle énergie du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez. Ufiner a dégagé au premier semestre 1992 un résultat net de 68,4 millions de francs contre 248 millions au cours de la même période de l'année précédente. Le résultat du premier semestre 1991 incluait toutefois une plus-value exceptionnelle de 195 millions.

□ **Danisco A/S (agroalimentaire) achète le groupe sucrier suédois Sockerbolaget.** – Le groupe danois Danisco A/S (agroalimentaire) achètera, à la fin de l'année, pour un montant de 2,4 milliards de couronnes suédoises (2,23 milliards de francs), le groupe sucrier suédois Sockerbolaget, aujourd'hui filiale du groupe Procordia. Sockerbolaget, avec cinq usines en Suède et un chiffre d'affaires annuel de 2,3 milliards de couronnes suédoises, permet à Danisco A/S de devenir le quatrième producteur européen de sucre, affirme M. Mogens Granborg, vice-PDG du groupe danois. Celui-ci, qui possède également De Danske Sukkerfabrikker (DDS), réalise désormais un chiffre d'affaires de l'ordre de 13,5 milliards de couronnes danoises (12,5 milliards de francs) dans l'agroalimentaire. – *(AFP.)*

EUROPE

□ **Composants : la CEE impose une taxe de 10 % sur les mémoires coréennes.** – La Communauté européenne a imposé une taxe provisoire antidumping de 10,1 % sur les importations à prix cassés de mémoires en provenance de Corée du Sud, a annoncé la Commission européenne. La Commission a précisé que les importations en provenance de Corée du Sud de mémoires dynamiques (DRAM : dynamic random access memories) avaient été multipliées par plus de 23, passant de 1,5 million à 37 millions de megabits entre 1986 et 1990. La valeur des ventes a été multipliée par huit durant cette même période à 170 millions d'écus (1,1 milliard de francs) et leur part de marché a progressé de 8 % à 20 %. Ces produits importés sont actuellement vendus au sein de la Communauté européenne à des prix variant entre 18 % et 120 % moins cher que leurs prix estimés sur le marché intérieur. Les fabricants sud-coréens sont les sociétés Goldstar Electron, Hyundai Electronics Industries et Samsung Electronics.

NOMINATIONS

□ **Un nouveau directeur pour Volvo aux Etats-Unis.** – Le constructeur automobile suédois Volvo a annoncé, vendredi 25 septembre à Göteborg, la nomination d'un nouveau responsable de ses activités aux États-Unis, M. Mats Ola Palm, en remplacement de M. Joseph Nicolato, à compter du 1er janvier 1993. M. Nicolato, âgé de soixante ans, a décidé de prendre sa retraite après trente-quatre années au service de Volvo, a-t-on précisé. Son successeur était jusqu'à présent responsable d'une division commerciale au siège de Volvo à Göteborg. Les ventes automobiles de Volvo aux États-Unis ont fortement chuté aux cours des dernières années, passant d'un chiffre de 100 000 modèles par an en moyenne à quelque 67 000 unités seulement l'an dernier. Pour 1992, la direction de Volvo prévoit des ventes totales devant se situer aux alentours de 70 000 unités.

□ **BAC : nomination d'un administrateur provisoire.** – La Commission bancaire a nommé mardi 22 septembre M. Jean-Baptiste Pascal administrateur provisoire de la Banque d'arbitrage et de crédit (BAC). *« Cette mesure, qui a été prise avec les principaux actionnaires institutionnels et la direction générale de la banque, doit contribuer à faciliter un règlement satisfaisant des problèmes actuels de cet établissement »*, précise la Banque de France. Le principe de la dissolution de la BAC, qui a enregistré une perte nette consolidée de 172 millions de francs au premier semestre 1992, avait été écarté au cours de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui devait se prononcer sur une dissolution de la société ou la poursuite de son exploitation.

RÉSULTAT

□ **Fiat : bénéfice en chute libre, chiffre d'affaires en légère hausse.** – Le bénéfice consolidé (avant impôts) du groupe automobile Fiat a accusé une chute importante au premier semestre 1992 à 655 milliards de lires (163,7 millions de francs), contre 1 455 milliards de lires au premier semestre 1991. Au cours de la même période, le chiffre d'affaires du groupe a enregistré une légère hausse de 2,2 %. Selon le rapport du président du groupe, M. Giovanni Agnelli, *« les perspectives au second semestre s'annoncent encore plus difficiles, en raison de la quasi-stagnation de l'économie mondiale, et des mesures d'austérité prises par le gouvernement italien »*.

SÉPARATION

□ **NSI et Matussière-et-Forest (papier) reprennent leur autonomie commerciale.** – Le groupe norvégien Norske Skog (NSI) et les Papeteries Matussière-et-Forest ont décidé de mettre un terme à leur union commerciale sur le papier journal. C'est ce qu'ont annoncé les Papeteries de Golbey, filiale du groupe NSI dans les Vosges. Les deux sociétés avaient créé en 1987 une structure commune, Matnor, dont la mission consistait à vendre à la presse française du papier journal. *« La synergie créée par ce rapprochement commercial s'est révélée négative en raison de la morosité du marché du papier journal »*, affirme M. Erik Fougner, directeur de la société dissoute, nommé depuis à la direction de Norske Skog France, pour justifier ce revirement stratégique. Les deux groupes papetiers continueront néanmoins à collaborer dans leur politique d'approvisionnement.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 28 septembre ↓

Chavirement

Après une amorce de redressement vendredi (+ 0,77 %), les valeurs ont de nouveau chaviré lundi dès l'ouverture. L'indice CAC 40, après avoir ouvert en baisse de 1,66 % se dépréciait de 3,07 % en début d'après-midi vers quatorze heures. *« Il n'y a aucune raison spécifique expliquant une baisse si accentuée, sinon la déception du marché en l'absence de baisse des taux d'intérêt »*, expliquait un opérateur. Le taux au jour le jour était en hausse lundi matin, à 21 % - 26 % contre 16 % - 19 % vendredi, et, en dépit de la stabilisation du franc (autour de 3,38 FF pour 1 DM), les perspectives de diminution des taux directeurs en France sont encore *« assombries »*, renchérissait un autre. La morosité n'était pas uniquement française mais affectait l'ensemble des places européennes. En fin de matinée, l'Irlande décidait de relever ses taux pour défendre sa monnaie, ce qui ajoutait un peu plus au scepticisme ambiant. Quant à la Banque de France, qui a injecté 4,9 milliards de francs de liquidités lundi, elle annonçait à 13 heures le maintien de ses taux d'intérêt à 9,60 % pour les appels d'offres et à 13 % pour les prises en pension de 5-10 jours. Aucun signe de détente à l'horizon.

Le recul de la Bourse s'effectuait dans un marché peu actif, où l'indice CAC 40 semble être contenu dans une fourchette oscillant entre 1 790 et 1 850 points.

Du côté des valeurs, les plus fortes baisses étaient emmenées par le Groupe de la Cité, la CSEE et le Crédit local de France. En hausse on notait Olipar, Primagaz et Dassault Aviation.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	18-9-92	25-9-92
Valeurs franç. à rev. variable	104,2	103
Valeurs industrielles	100	100,1
Valeurs étrangères	90,2	89,1
Pétroles-Energie	94,8	96
Chimie	126	124,1
Métallurgie, mécanique	103,4	103,0
Electricité, électronique	112,8	111,3
Bâtiment et matériaux	103,8	104,5
Ind. de consom. non alim.	118,5	117,3
Agroalimentaire	107	107,3
Distribution	101,6	102,4
Transports, loisirs, services	103,1	97,1
Assurances	94,3	94,5
Crédit banque	100,5	100,8
Sicomi	81,1	80,8
Immobilier et foncier	82	81,3
Investissement et portefeuille	91,7	92,3
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,6	98,9
Emprunts d'Etat	98,5	98,7
Emprunts garantis et assimilés	99,6	100
Sociétés	98,8	100,4
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 398,88	3 344,98
Valeurs étrangères	3 574,6	3 531,83
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	575,9	586,3
Valeurs étrangères	488,5	477,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	119	118,4
Emprunt d'Etat	120,25	120,7
Emprunts garantis et assimilés	117,9	118,4
Sociétés	117,16	117,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	18-9-92	25-9-92
Indice général	486	487,3
Produits de base	437,6	436,2
Construction	428,7	418,6
Biens d'équipement	258,4	243,8
Biens de consom. durables	550,5	524,5
Biens de consom. non durables	828,2	829,2
Biens de consom. alim.	898,2	898,9
Services	488,2	488
Sociétés financières	426,3	428,8
Sociétés de la zone franc exploit. principalement à l'étranger	388,8	382,1
Valeurs industrielles	818,6	812,1

TOKYO, 28 septembre ↓

Tassement

La bourse de Tokyo a clôturé en baisse lundi, l'indice Nikkei cédant 422,15 yens ou 2,3 % à 17.972,61 yens. Le mouvement de baisse s'est amplifié durant la seconde partie de la journée. En effet en fin de matinée, le baromètre de la place n'avait cédé que 9,93 yens (– 0,05 %) à 18.384,83 yens. Le volume des échanges est demeuré modeste. A mi-séance il était de 90 millions de titres. A la cloture, quelque 200 millions d'actions avaient changé de mains, contre 350 millions environ vendredi.

Ce tassement des valeurs s'est toutefois déroulé dans un marché calme, manquant d'orientation et d'incitations aux achats, ont indiqué les opérateurs. Ces derniers ont préféré rester à l'écart en raison de la hausse du yen.

VALEURS	Cours du 25 sept.	Cours du 28 sept.
Ajinomoto	1 370	1 360
Bridgestone	1 140	1 110
Canon	1 290	1 280
Fuji Bank	1 880	1 810
Honda Motors	1 300	1 280
Matsushita Electric	1 140	1 110
Mitsubishi Heavy	593	585
Sony Corp.	4 180	4 150
Toyota Motors	1 400	1 410

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4460	4460	Immob. Hôtelière	1009	1000
B.A.C.	23 70	....	Interna. Computer	135	....
Bque Vernes	685	680	I.P.B.M.	63	....
Boiron (Ly)	492	492	Locamic	73 50	73 60
Boisset (Lyon)	228	239 30	Marra Comm.	295 70	295 70
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	870	870	Molex	169	....
Calberson	190	....	Publ.Filipacchi	435	440
Cardif	690	670	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	314	314
C.E.G.E.P.	160	160	Select Invest (Ly)	88	88
C.F.P.I.	268 50	280	Serbo	162 10	....
C.N.I.M.	1055	1060	Sopra	305	....
Codetour	263	269	TF1	454 90	440
Conforama	....	....	Thermador H. (Ly)	320	....
Creeks	97	....	Unilog	251	241
Dauphin	240	239 80	Viel et Cie	93	92
Delmas	1010	1000	Y. St-Laurent Groupe	746	734
Demachy Worms Cie	400	....			
Deveaux	1035	1035			
Devile	115	110 10			
Dolisos	119	119			
Editions Belfond	200	....			
Europ. Propulsion	182	180			
Finacor	115	115			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.I.M.	340	329			
Gravograph	164	165			
Guintoli	745	....			
I.C.C.	182 10	....			
Idianova	73	73			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 septembre 1992

Nombre de contrats estimés : 209 813

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	109,60	109,48	109,73
Précédent	107,70	108,66	109,02

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 93	Sept. 92	Déc. 93
105	–	4,86	–	0,20

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 20 079

COURS	Sept. 92	Oct. 92	Nov. 92
Dernier	1 850	1 869	–
Précédent	1 832	1 852	–

CHANGES

Dollar : 4,9295 F ↓

Le dollar s'inscrivait nettement à la baisse lundi 28 septembre et enfonçait de nouveaux planchers historiques face au yen. A Paris, le dollar cotait 4,9295 francs contre 4,9870 francs vendredi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	25 sept.	28 sept.
Dollar (en DM)	1,4820	1,4680
TOKYO	**25 sept.**	**28 sept.**
Dollar (en yens)	120,85	119,65

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (28 sept.) .... 21-26 %

New-York (25 sept.) 3 1/4%

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	24 sept.	25 sept.
Valeurs françaises	104,20	104,90
Valeurs étrangères	90,30	88,20
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	486,30	487,20
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 829,50	1 843,53

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	24 sept.	25 sept.
Industrielles	3 287,87	3 250,32

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	24 sept.	25 sept.
100 valeurs	2 621,20	2 601
30 valeurs	1 936,70	1 914
Mines d'or	79,30	78,80
Fonds d'Etat	89,78	89,70

FRANCFORT

	24 sept.	25 sept.
Dax	1 530,94	1 513,36

TOKYO

	25 sept.	28 sept.
Nikkei Dow Jones	18 394,76	17 972,61
Indice général	1 371,53	1 349,09

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4,9670	4,9700	5,0595	5,0750
Yen (100)	4,1582	4,1625	4,2268	4,2418
Ecu	6,6008	6,6057	6,5763	6,6035
Deutschemark	3,3805	3,3828	3,3958	3,4079
Franc suisse	3,8653	3,8708	3,9017	3,9176
Lire italienne (1000)	4,0153	4,0276	3,9465	3,9760
Livre sterling	8,5233	8,5310	8,5574	8,5873
Peseta (100)	4,8060	4,8276	4,7182	4,7715

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	4 1/16	4 3/16	3 7/8	4	3 11/16	3 13/16
Ecu	12 5/8	12 7/8	11 5/8	11 7/8	10 7/8	11 1/8
Deutschemark	8 5/8	8 7/8	8 5/8	8 7/8	8 9/16	8 13/16
Franc suisse	6 11/16	6 13/16	6 11/16	6 13/16	6 5/8	6 3/4
Lire italienne (1000)	18 1/2	18 3/4	17 3/4	18	16 3/4	17
Livre sterling	9 1/8	9 1/4	9	9 1/8	9 7/8	10
Peseta (100)	17	20	15	18	14 1/2	17 1/2
Franc français	11 1/2	13 1/2	10 1/4	11 1/2	9 7/8	10 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

M. Jean-Claude Seys élu président de la MAAF

M. Jean-Claude Seys, directeur général de la Mutuelle d'assurance des artisans de France (MAAF), a été élu, samedi 26 septembre, au cours d'une assemblée générale, président de la mutuelle, en remplacement de M. Henri Sagnial. Sa candidature correspondait, selon l'intéressé, à une *« réaction de défense »* contre *« des manœuvres souterraines pour infiltrer le conseil d'administration de la MAAF »* intervenues depuis le 15 juin. A cette date, dix-sept membres du conseil avaient démissionné en signe de protestation contre la *« Charte de progrès »* et le plan de redressement proposés par M. Seys, prévoyant une forte réduction des frais généraux pouvant peser sur la masse salariale. Les seize autres postes vacants ont été pourvus. Le premier vice-président du nouveau conseil, composé de vingt membres dont quatre anciens démissionnaires, est M. Jean-Pierre Bidaud, président de la chambre de métiers de Limoges.

39

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 28 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4790	C.N.E 3%	4840	4850	4850	+ 0 21
840	B.N.P. T.P.	841	841	841	....
895	Cr.Lyon. T.P.	902	900	900	- 0 22
1651	Renault T.P.	1661	1660	1651	- 0 60
1670	Rhone Poul. T.P.	1680	1663	1680	....
1010	Saint Gobain T.P.	1025	1025	1011	- 1 37
796	Thomson T.P.	798	768	765	- 4 14
590	ACCOR	588	578	575	- 2 21
740	Air Liquide	760	746	740	- 2 63
655	Alcatel-Alsthom	664	654	643	- 3 16
1540	Als.Superm.	1500	1500	1500	....
240	A.L.S.P.I.	238 10	240	238	- 0 04
410	AGF Sté Centrale	386	380	381	- 1 30
110	Avenir H. Média	112 50	108 90	108 50	- 3 58
825	Axa (ex Cie Midi)	850	842	824	- 3 06
164	Bafip	163	163	160	- 1 84
93	Bail-Equipem.	92	93 95	91	- 1 09
675	Bail Investiss.	673	669	669	- 0 59
380	Bancaire	356	354 50	344 10	- 3 34
680	Bazar H.-V.	656	644	644	- 1 83
1250	Berger (M)	1255	1266	1266	+ 0 98
395	Bertrand Faure	395	395	395	...
800	Bic	804	809	800	- 0 50
1060	B.I.P.	1045	1045	1035	- 0 96
190	BIS	190	189 50	184	- 3 16
375	B N P (CI)	376 10	377 90	377	+ 0 24
650	Bolloré Tech.	636	645	645	+ 1 42
3220	Bongrain	3202	3219	3200	- 0 06
510	Bon-Marché	509	504	505	- 0 79
515	Bouygues	530	528	525	- 0 94
93	BP France	90 50	91 80	89 90	- 0 66
995	B S N	1034	1016	1010	- 2 32
1100	Carel Fas	1076	1065	1050	- 2 33
205	Cap Gem.S.	199 60	192 10	188	- 5 81
177	Carnaudmetalbox	185	185	183 10	- 1 03
2170	Carrefour	2240	2215	2198	- 1 88
140	Casino	150 90	149	146 10	- 3 12
88	Casino ADP	90 20	91	90 10	- 0 11
445	Castorama D.L.	425	428	420	- 1 18
192	C.C.F.	199 50	198	195 30	- 2 11
37	CCMC Ly.	36 80	36 80	36 80	....
360	C.D.M.E.	360 50	364	354	- 1 80
135	C.E.G.I.D.	151	155	149	- 1 32
60	Centrest (Ny)	63 90	62 50	61	- 4 54
325	C.E.P. Comm.	315	346	315	....
90	Cerus	90 20	92	90 10	- 0 11
850	Cetelem	836	845	830	- 0 72
225	CF Int.	220	220	220	....
270	CGI Info.	253	254	242 50	- 4 15
990	C G I P	960	950	930	- 3 13
630	CGP	634	635	635	+ 0 16
1230	Chargeurs S A	1256	1218	1235	- 1 67
290	Christian Dior	286	288	286 90	+ 0 31
520	C I C A (M)	550	553	550	....
360	Ciments franc.	345	344	344	- 0 29
595	Clarins	615	620	610	- 0 81
370	Club Méditer.	358	357 70	348 20	- 2 74
765	Colas	776	782	777	+ 0 13
192	Cpt. Entrep.	191	182 50	182	- 4 71
1080	Compt Mod.	1045	1045	1040	- 0 48
225	CPR (Paris Réa.)	226	230	229	+ 0 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
865	Créd. Foncier	889	880	840	- 5 51
285	Crédit Loc France	287 50	278	267	- 7 13
500	Cr Lyon (CI)	484	464	480	- 0 86
1000	Crédit Nat.	999	1012	1004	+ 0 50
360	CSEE	365	364	341	- 6 58
3050	Damart	3149	3110	3100	- 1 56
385	Dassault Aviation	361	370	370	+ 2 49
164	Dassault Electr.	164 40	164 90	164 50	+ 0 06
1640	De Dietrich	1649	1640	1645	- 0 24
65	Dév.R.d.C.(Li)	65	61	61	- 6 15
81	Dév.R.Sud-Est	79 20	79 40	80	+ 1 01
290	D M C	284	285	280	- 1 41
385	Docks France	381	386	379 10	- 0 50
140	Dynaction	152	152	152	....
2070	Eaux (Gle)	2118	2085	2070	- 2 27
800	E.B.F.	800	800	777	- 2 88
390	Ecco	390 10	390 20	390	- 0 03
365	Elf Aquitaine	370	359	355 30	- 3 97
1140	Elf Sanofi(ExSanofi)	1139	1095	1085	- 4 74
245	Emp-Elf (Certif)	244	231 50	233 60	- 4 26
630	Eridania-Beghin	660	645	632	- 4 24
395	Essilor	392	396 90	392	....
188	Essil.Int.(DP)	192	191	190	- 1 04
750	Esso	728	720	715	- 1 79
1130	Eurafrance	1100	1120	1079	- 1 91
530	Eurocom	528	525	529	+ 0 19
81	Eurodisneyland	83 50	80 50	79 50	- 4 78
805	Europe 1	854	840	820	- 3 98
35	Eurotunnel	36 30	36 50	35 50	- 2 20
1450	Exor	1450	....	....	....
102	Finextel	102	101 90	102	....
285	Fives Lille	287 60	298	288 50	+ 0 31
3290	Fromager. Bel	3300	3300	3300	....
1950	Gal.Lafayette	1950	1950	1955	+ 0 26
365	G.A.N.	358	342 20	340	- 5 03
495	Gascogne (B)	470	470 10	470 10	+ 0 02
1170	Gaz et Eaux	1150	1155	1150	....
690	Géophysique	685	678	679	- 0 88
695	Groupe André SA	690	694	688	- 0 29
510	Groupe Cité	475	433	432 20	- 9 01
380	GTM-Entrep.	380	380	380	....
1390	Guyenne-Gas.	1375	1390	1360	- 1 09
110	Hachette	118 40	117 20	116 10	- 1 94
445	Havas	431	421	422 80	- 1 90
275	Idia	275	270	270	- 1 82
300	Imétal	310	306	301 10	- 2 87
115	Immob. Phénix	115	114	115	....
86	Ingénico	82 50	85 30	82 60	+ 0 12
7400	Inst. Mérieux	7490	7490	7440	- 0 67
385	Interbail	380	384 80	384	+ 1 05
585	Intertechnique	620	639	610	- 1 61
835	J. Lefebvre	860	....	....	....
475	Klépierre	479	472	472	- 1 46
665	Labinal	680	....	....	....
290	Lafarge	291 50	291 50	284	- 2 57
270	Lebon	270	270	270	....
4260	Legrand	4328	4215	4212	- 2 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2180	Legrand (DP)	2190	2195	2171	- 0 87
280	Legris Industries	262	265	253	+ 0 38
640	Locindus	627	635	625	- 0 32
3940	L.V.M.H.	4050	4019	3910	- 3 46
525	Lyon.Eaux-Dumez	515	506	497 20	- 3 46
62	Majorette Ly.	62	62	62	....
275	Mar. Wendel	271	274	271 10	+ 0 04
183	Matra	188	181	181	- 3 72
78	Métaleurop	79	78 90	75 90	- 3 92
31	Métrologie In.	33 70	33 50	32	- 5 04
199	Michelin	206 50	204	198 30	- 3 87
166	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	...
82	MMB	84 90	82	82 90	- 2 36
111	Moulinex	102 10	103 90	102	- 0 10
755	Navig. Mixte	719	725	710	- 1 25
119	Nord-Est	118	117	116	- 1 69
205	Nordon (Ny)	210	....	....	....
76	Olipar	75	78 90	78 90	+ 5 20
1000	Oréal	984	970	951	- 3 35
355	Paribas	350	344	340 10	- 2 83
177	Pechiney Int.	188	184 50	186	- 1 06
260	Pechiney (CIP)	255	258	251	- 1 57
465	Pernod Ricard	458 50	449	451 90	- 1 44
590	Peugeot	575	569	556	- 3 30
320	Pinault	328 40	326	326	- 0 73
750	Plastic-Omn.	743	743	737	- 0 81
230	Poliet Ex.Lamb.Fr.	217 20	219	204	- 6 08
770	Primagaz	760	793	785	+ 3 29
650	Printemps	650	....	....	...
555	Promodès	570	570	566	- 0 70
400	Radiotechn.	391	391	390	- 0 26
5690	Redoute (La)	5680	5680	5590	- 1 58
156	Rémy Cointreau	160	163 90	160	....
650	R. Poulenc CIP	553	543	544	- 1 63
52	Rochette(La)	51 40	51	51	- 0 78
420	Roussel Uclaf	415	415	410	- 1 20
2780	R. Impé.Ly *	2750	2731	2735	- 0 55
156	Sade (Ny)	159	160	157	- 1 26
2020	Sagem	2000	2030	2000	....
545	Saint Gobain	564	555	551	- 2 30
1110	Saint Louis	1075	1072	1071	- 0 37
1150	Salomon Ly.	1300	1336	1322	+ 1 69
280	Salvepar (Ny)	290 90	....	....	....
1410	S A T	1450	1405	1405	- 3 10
215	Saul. Châ.	215	210 90	217	+ 0 93
960	Saupiquet (Ns)	982	971	971	- 1 12
615	Schneider	599	594	576	- 3 84
13 60	SCOA	13 90	14	13 60	- 2 16
310	Scor s.a.	325	326	326	+ 0 31
415	S.E.B.	388	389	389	+ 0 26
370	Sefimeg	384	380	380	- 1 04
118	Sélectibanque	119	119	119	....
153	Sextant A.	145	152	142 70	- 1 59
650	S F I M	703	704	661	- 5 97
170	S.G.E.	166 50	167	164 50	- 1 20
395	Simco	400	400	400	....
590	St. Rossignol	590	580	570	- 3 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
390	Sigos	377	377	364	- 3 45
535	Société Géné.	542	538	524	- 3 32
46	Sodacco(B)	49	....	....	....
96	Sodero(Ns)	94	95	93	- 1 06
975	Sodexho	938	935	936	- 0 32
72	Sogeral(Ny)	70 10	70 60	70 60	+ 0 71
390	Sogenap	384	384	379	- 1 30
1260	Som-Allib.	1210	1188	1152	- 4 79
365	SOPHIA	380	380	380	....
755	Sovac	799	784	784	- 1 88
270	SPEP	270 80	270	262	- 3 25
275	Spie-Batignol.	283	280	279	- 1 41
670	Strafor Facom	674	668	662	- 1 78
260	Suez	264 70	257	255 90	- 3 32
1080	Synthélabo	1060	1089	1065	+ 0 47
135	Thomson CSF	133 50	129 90	129 50	- 3 00
225	Total	219 40	217	213 20	- 2 83
154	- (certif)	145	145 70	144	- 0 69
158	Truffaut Fin.	160	161	159	- 0 63
445	U.A.P.	439 80	425	420 40	- 4 41
225	U F B Locab.	255	245	240	- 5 88
185	U.G.C. DA (Robur)	185	...	...	....
515	U I C	500	490	490	- 2 00
400	U I F	400	402	402	+ 0 50
735	U I S	732	730	730	- 0 27
365	Unibail	364	366	366	+ 0 55
765	Valéo	726	726	714	- 1 65
146	Vallourec	145 90	148	147	+ 0 75
210	Via Banque	205	208	204	- 0 49
225	Worms et Cie	239	239	238	- 0 42
1240	Zodiac	1159	1150	1145	- 1 21
940	Elf Gabon	985	965	981	- 0 41
89	Amax	89	86 40	85	- 4 49
160	Amer. Barrick	156	154 30	153	- 1 92
112	Amer. Express	114 90	109 10	109	- 5 13
220	A.T.T.	222	217 80	217 80	- 1 89
113	Anglo Amer.C.	115 10	115	112	- 3 53
205	Amgold	212 40	....	....	....
192	Banco Santander	185	186	181	- 2 16
730	B.A.S.F.	699	700	700	+ 0 14
905	Bayer	875	875	851	- 2 74
44	Bleinheim Plc	44 25	44 50	44 50	+ 0 56
23	Buffelsfont.	23 90	23 75	23 50	- 1 67
111	Chase Manh.	111	111 90	111	....
2140	Daimler Benz	1970	1940	1930	- 2 03
67	De Beers	68	66 60	66 60	- 2 06
2220	Deutsche Bank	2215	2199	2160	- 2 48
1190	Dresdner Bank	1200	1200	1200	...
48	Driefontein	46 10	46	45 50	- 1 30
245	Du Pont-Nem.	233 20	233 60	233 50	+ 0 13
225	Eastman Kodak	227 90	222 10	220 30	- 3 33
10 50	East Rand	9 90	9 95	10 40	+ 5 05
33	Echo Bay	32 20	32 50	31 40	- 2 48
190	Electrolux	170	158	158	- 7 06
111	Ericsson	107	105 10	102	- 4 67
325	Exxon Corp.	323 20	316	313 50	- 3 00
205	Ford Motor	209 60	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
31	Freegold	31	30	29 70	- 4 19
14	Gencor	14 90	....	...	..
395	Gén. Elect.	390	390 20	389	- 0 26
170	Gén. Motors	166	160 90	160 90	- 3 07
305	Gén. Belgique	304 50	...	....	...
38	Gd. Métropol.	38 50	38 10	38	- 1 30
49	Guinness	49 40	47 95	48 70	- 1 42
19	Hanson PLC	19 15	19 30	19	- 0 78
11	Harmony Gold	11 20	11 25	11	- 1 79
300	Hewlett Packard	293	...	...	....
32	Hitachi	31 80	31 05	31	- 2 52
830	Hoechst	838	805	800	- 4 53
69	Homestak.	66 20	68 40	68 40	+ 3 32
103	I.C.I.	108	100	100	- 7 41
425	I.B.M.	415 10	411	407 10	- 1 93
320	I.T.T.	329 10	322	318	- 3 37
162	Ito Yokado	162	162	159 60	- 1 48
49	Matsushita	48	47	46 30	- 3 54
0 01	Maxwell	0 02	.	...	....
225	Mc Donald's	225 10	220 60	220	- 2 27
235	Merck	225 10	219 50	217	- 3 60
510	Minnesota M.	514	495	495	- 3 70
38	Mitsubishi	38 40	36 85	36 85	- 4 04
335	Mobil corp.	342 80	328 20	328 20	- 4 26
315	Morgan J.P.	310 50	310	310	- 0 16
3870	Nestlé	3821	3816	3773	- 1 26
116	Norsk Hydro	117 50	116	116	- 1 28
70	OFSIL	69	67	67 50	- 2 17
1420	Pétrofina	1433	1425	1425	- 0 56
440	Philip Morris	431 40	428 80	425	- 1 48
71	Philips	71 20	71 20	71 20	...
55	Placer Dome	54 65	55 10	55 10	+ 0 82
245	Procter Gamble	250	243	243	- 2 80
169	Quilmès	160	158	148	- 7 50
15	Randfontein	14	13 85	13 80	- 1 43
250	Rhone Poul. Rorer	248	234 20	234	- 5 65
445	Royal Dutch	443 50	439 10	441	- 0 56
53	R T Z	53 10	54	54	+ 1 69
13	Saat.& Saatchi	12 65	12 60	12 95	+ 2 37
20	St Helena	21 50	19 05	19 90	- 7 44
345	Schlumberger	334	326 40	321 50	- 3 74
46	Shell transp	46 10	46 50	46 50	+ 0 87
2000	Siemens	2013	1954	1955	- 2 88
175	Sony	171 20	174 40	174 40	+ 1 87
74	Sumitomo Bank	74	73 50	73 50	- 0 68
166	T.D.K.	149 20	....	...	...
50	Telefonica	50 10	50 20	48 15	- 3 89
26	Toshiba	25 20	25 40	25 40	+ 0 79
570	Unilever	558	555	553	- 0 90
250	Unit.Techn.	245	....	....	....
169	Vaal Reefs	171	167 50	168	- 1 75
1060	Volkswagen	979	975	931	- 4 90
275	Volvo	238	239 10	230	- 3 36
79	West. Deep	77 20	76 25	75 50	- 2 20
395	Xerox Corp.	404 50	....	...	...
107	Yamanouchi	106 10	106 40	103 40	- 2 54
4 35	Zambia Cop.	4 22	4 21	4 15	- 1 66

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	101 50	0 71
Emp.Etat 13,4%83	104 15	10 32
Emp.Etat 12,2% 84	100 03	11 86
10,26% mars 86	104	5 62
OAT 10% 5/2000	109	3 39
OAT 9,9% 12/1997	105	7 84
OAT 9,8% 1/1996	102 50	6 48
PTT 11,2% 85	104 45	8 48
CFF 10,30% 88	102 02	6 38
CFF 10,25% nov 90	107 70	5 53
CNA 10 % 1979	....	5 45
CNB Bques 5000F	98	2 07
CNB Paribas 5000F	93 51	2 07
CNB Suez 5000F	....	2 07
CNI 1/82 5000F	98	2 07
CNT 9 % 88	97 10	3 86
CRH 10,90% déc.85	107 70	7 31
CRARB FCE 3% 100	....	...
CNCA	1049	....
Cane	2200	...
Alcatel 6 % nov. 89	640	....
Ly. Eaux cv 6,5%	770	....
Thoms. cv 9,2% 86	750	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1504	1575
Arbel	450	450
Bains C.Monaco	912	916
B.Hypoth.Europ.	329 90	....
B.N.P. Intercont.	331	330
Bénédictine	2520	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	1265	....
B T P	48	45
Cambodge	1000	1000
Carbone Lorraine	352	350
Case Poclain	4 30	4 30
C.B.C.	268	265
C.E.G.F (Frigor.)	650	660
Centenaire Blanzy	338 50	338 50
Caragen	36	36
Champex Ny	44 50	....
CIC (CIP)	150	148
C.I.M.	680	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2650	....
Comiphos	482	....
Cie Industrielle	3700	....
Cpt Lyon Alemand	322	321
Concorde	512	515
Constr.Mét.Prov.	16 20	16 70
Crédit Gén.Ind.	80	....
Cr Universel (Cie)	370	370
Darblay	630	....
Degremont	1750	1763
Delmas Vieljeux	2043	2043
Didot Bottin	540	....
Eaux Bassin Vichy	2990	....
Ecia	325	328
Ent.Mag. Paris	4290	....
Eridania-Béghin CI	491 50	....
Fidei	371 10	371 10
Finalens	300	....
F.I.P.P.	69 50	....
F.N.A.C.	1770	1770
Foncière (Cie)	438	....
Fonc.Lyonnaise	530	530
Foncina	315	....
Fougerolle	781	786
France I.A.R.D.	466	452
France SA (La)	1485	1451
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	440	425
Genefim	261	260
Gévelot	406	....
G.F.C.	315	313
Groupe Victoire	887	....
G.T.I (Transport)	190	194 50
Immobail	312	312
Immobanque	540	550
Im.Marseillaise	4700	....
Invest.(Ste Cle.)	3202	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	860	....
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	632	....
Louvre	2100	2120
Lucia	405	....
Machines Bull	22	23
Mag.Uniprix	178	....
Magnant	640	640
Métal Déployé	390	390
Mors	69	71 50
Navigation (Nle)	179	179 90
Optorg	280	268
Ordel (CI)	511	500
Origny-Desvroise	595	600
Palais Nouveauté	1300	1300
Paluel Marmont	560	560
Parfinance	165	....
Paris France	199	208
Paris Orléans	195	188
Partinvest	277 50	277 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pathé Cinéma	[illegible]	....
Piper Heidsieck	1000	1000
Porcher	392	....
Promodès (CI)	349 50	345 10
Publicis	551	515
Rochefortaise	112 60	...
Rosario	144 10	146
Rougier	209 90	....
S.A.C.E.R.	440	440
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	236	....
Saga	320	....
Saint Dominique (F.)	106	107
Salins du Midi	499 50	499 50
Savoisienne M.	145	....
S.C.A.C.	685	....
Senelle	420	416 50
S.Etud.Part. (M)	130	135
Sfic	534	....
Sinvim	101	104 50
S.I.P.H.	130	130
S.M.C.I.	100	....
Sofal	580	551
Soffo	215	....
Sofical	1010	....
Sofiram (ex Satam)	66	66
Sofragi	2201	....
Soudure Autogène	665	665
Sovabail	330	330
Stemi	518	518
Taittinger	2180	2198
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	211	211
Ufiner	1100	....
Vicat	460	460
Viniprix	1500	1500
Virax	125	....
Maroc Sté Brasserie	281	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	....
Akzo Nv Sico	422	....
Alcan Aluminium	89 70	85 30
American Brands	238	....
Arbed	600	....
Asturienne Mines	84	84 10
Banco Popular Espa.	450	...
B.Reglements Int.	22800	22850
Can.Pacifique	63 70	62 30
Chrysler Corp.	110	....
C.I.R.	6 80	....
Commerzbank	811	805
Dow Chemical	278	277 80
Fiat	13 30	13 30
GBL (Brux Lamb.)	415	415
Gevaert	895	....
Glaxo Holdings Ltd	71 50	70 90
Goodyear Tire	327	....
Grace and Co (WR)	179 10	179
Honeywell Inc. Inc.	356	...
Johannesburg	62	59 50
Koninklijke Pakhoed	83 70	84
Kubota	22 10	....
Midland Bank	39	...
Noranda Mines	77 50	....
Olivetti priv.	8 05	....
Pfizer Inc.	383 50	373 40
Ricoh	22	....
Robeco	274 90	272 20
Rodamco NV	128 30	126 50
Rolinco	274 90	272 60
Saipem	5	....
Sema Group	25	....
SKF Aktiebolaget	70 80	69
Tenneco Inc.	179	....
Thorn Electrical	80	....
Toray Ind.	27 20	....
West Rand Cons.	5 10	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	...
Calciphos	65	...
C G H Cogenhor	8	...
Coparex	580	580
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	...	....
Europ. Accum.	77 50	....
Europ Soutiras Ind.	12	....
Gachot S.A.	49 90	49 90
Guy Degrenne	400	....
Lecteurs du Monde	250	..
Nicolas	1020	....
Particip. Percier	325	..
Quadrant	40	.
Rorento N.V.	225 10	227 20
St-Gobain-Emballage	1731	..
S.E.P.R.	2050	..
S.M.T. Goupil	0 61	..
S.P.R. act. B.	286	290
Waterman	1150	

SICAV (sélection) 25/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	188 36	183 31•
Améri-gan	6892 19	5723 26
Amplia	274575 19	274575 19•
Amplitude	607 35	589 66
Arbitrages Court.T.	7439 96	7439 96
Associc.	1127 89	1127 89
Atout Futur	410 11	400 11
Aurecic	1108 34	1078 06
Avenir Alizés	1711 87	1678 30
Axa Capital	173 12	168 08
Axa Court Terme	8186 95	8186 95
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	898 38	872 19
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	775 43	752 84
Axa Europe	123 06	119 47
Axa Investiments	104 75	101 70
Axa NPI	104 88	101 83
Axa Ob.Fr.Extrans.	142 97	138 81
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	131 11	127 29
Axa Prem.Ex.Ageppr.	117 16	113 75
Axa S&I.Ex.Dr.Sale	142 66	138 50
Axa Valeurs PER	120 23	116 73
Cadence 1	1053 01	1032 36
Cadence 2	1041 68	1021 25
Cadence 3	1032 87	1012 62
Capimonétaire	6476 91	6470 44
Capioblig	6539 04	6410 82
Capitacic	1347 30	1327 39
Coexis	1350 57	1317 63
Compravalor	3818 79	3813 37
Conversimmo	322 72	316 39
Credinter	428 35	415 87
Credit Mutuel Capital	1309 97	1284 28•
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	687 75	687 75•
Cred.Mut.Ep.Indus.	95 35	92 80
Cred.Mut.Ep.J.	71607 61	71607 61
Cred.Mut.Ep.long.T.	189 58	184 51
Créd.Mut.Ep.Monde	1088 41	1059 28
Cred.Mut.Ep.Quatre	1087 65	1058 54•
Dieze	1306 39	1273 56
Drouot France	832 69	808 44
Drouot Sécurité	218 60	212 23
Ecocic	1061 06	1030 16
Ecupar	124 40	120 78
Ecureuil Capitalisation	2620 33	2594 39
Ecureuil Géovaleurs	2295 58	2228 72
Ecureuil Invest.	447 42	434 39•
Ecureuil Monepremière	69178 72	69178 72
Ecureuil Monétaire	40581 08	40581 08
Ecureuil Trésorerie	2502 60	2502 60
Ecureuil Trimestr.	2014 91	1994 96
Elanciel	110 64	107 42
Elicash	2 441419	2 441419•
Energia	285 20	263 17
Eparcic	3711 80	3711 80
Epartourt-Sicav	4420 70	4409 68
Epargne Associat.	26067 49	25770 89
Epargne Capital	10991 86	10883 03
Epargne Croissance	1650 77	1606 58
Epargne Obligat.	198	192 70
Epargne Première	14697 51	14588 10•
Epargne-Unie	1249 65	1219 17
Epargne Valeur	424 75	413 38
Eufi Cash capi.	8150 37	8150 37•
Eufinvest capi.	584 99	567 95•
Euroc Solidarité	1042 51	1032 19•
Eurocic Leaders	999 55	970 44
Eurodyn	1125 72	1098 26
Euro Gan	5852 08	5723 15
Europe Nouvelle	509 64	486 53
Fonsicav	14868 83	14868 83
France-gan	9537 23	9170 41
France Garantie	266 97	266 44
France Index Sicav	109 96	106 74

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	479 93	475 18
Francic	454 46	441 22
Francic Pierre	95 93	93 14
Francic-Régions	1143 93	1110 61
Fructi-Associations	36 29	36 29
Fructi-Capi	43 22	42 68
Fructidor	236 91	233 41
Fructifrance action C.	896 26	874 40•
Fructifrance action D.	875 56	854 20•
GAN Rendement	5152 76	5076 61
Gestilion	15161 26	15085 83•
Gest.Associations	166 33	162 67
Horizon	1198 14	1163 24
HLM Monétaire	14361 42	14361 42
Indus.Fse.Court.T	1516 71	1516 71•
Interepar	105750 59	102570 48
Interoblig	13904 58	13631 94
Intersélection Fce.	522 23	511 99
Japacic	144 69	140 48
Jeunepargne	291 20	286 90
Latitude	2319 92	2316 45
Leumi C.T.	12920 74	12920 74
Leumi L.T.	6621 24	6428 39
Lion Association	11495 94	11495 94•
Lion Institution	30264 04	30188 57•
Lionplus	1001 32	981 69•
Lion Trésor	2157 55	2136 19•
Lion 20 000	26974 50	26974 50•
Livret Bourse Inv.	553 50	537 38
Livret Portefeuil.	690 38	670 27
Méditerranée	162 69	157 95
Mensuel CIC	10175 74	10074 99
Monedor	70108 75	70108 75
Mone.J	37356 66	37356 66•
Monévalor	84496 54	84496 54
Mutualité dépôts	13818 99	13791 41
Natio Court Terme	292676 00	292676
Natio-Epargne	18132	17952 48
Natio-Ep. Ret.	122 35	119 08
Natio Eparg.Trésor	8002 23	7986 26
Natio-Fran.index	1009 99	982 96
Natio-Imm.	1062 54	1034 10
Natio-Inter.	1420 16	1382 16
Natio-Monétaire	26025 76	26025 76
Natio-Opportunités	1012 44	986 34
Natio-Patrimoine	1324 67	1289 22
Natio-Perspectives	1018 42	991 16
Natio-Placements	65847 60	65847 60
Natio-Revenu	1030 35	1020 15
Natio Sécurité	12403 65	12403 65
Natio-Valeurs	857 62	834 67
Nippon-Gan	4608 19	4430 95
Nord Sud Dévelop.	1578 32	1576 17
Obli-Associations	166 62	155 27
Oblicic-Mondial	2616 98	2578 32
Oblicic-Régions	1038 19	1022 85
Oblifutur	2902 36	2831 57
Oblig. tres caté.	178 04	175 41
Oblilion	1372 21	1358 82•
Oblisécurité Sicav	13308 77	13308 77
Oraction	1015 01	990 25
Orvalor	6968 12	6831 49
Paribas Capitalisation	1536 69	1513 88
Paribas Opportunités	120 77	115 85
Paribas Patrimoine	556 44	533 76
Patrimoine Retraite	228 66	224 16
Pervalor	613 48	601 45
Placement A.	1441 02	1412 78•
Placement J.	7440 46	7425 61•
Placement M.	69013 13	68875 38•
Placement Nord	909 82	891 98•
Plénitude	134 48	130 56
Poste Croissance	22384 11	22361 75

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Gestion	67859 59	67859 59
Première Oblig.	10877 97	10867 10
Prévoy. Ecureuil	113 35	112 23
Priv Associations	30302 12	30302 12•
Proficus	947 19	924 09
Quartz	129 49	126 32
Réalvalor	685 02	671 59
Renacic	161 32	158 94
Revenus Trimestr.	5305 10	5252 57
Revenu-Vert	1153 30	1125 17
St Honoré Vie & Santé	965 91	922 11
St Honoré Bons du Tr.	11566 40	11508 66
St Honoré Global	224 11	213 95
St Honoré Invest.	756 65	722 34
St Honoré Pacifique	544	519 33
St Honoré PME	490 07	467 65
St Honoré Réal.	15411 23	15349 83
Sécuricic	1793 35	1793 35
Sécuri-Gan	13182 64	12924 16
Sécuritaux	1432 74	1432 74
Scasden	715 93	705 35
Sicav Associations	1898 56	1898 56
SFI-CNP Assur.	635 82	617 30
S.G. Fr opportunités	1121 64	1099 66
Sicav 5.000	434 42	422 79•
S.I. Est	1285 71	1248 26
Silvafrance	695 05	676 45•
Sivam	385 05	374 74•
Sivarente	210 34	206 22•
Sivatier	417 96	406 76•
S.N.I.	1092 33	1060 51
Sogenfrance	1103 75	1082 11
Sogépargne	324 53	318 17
Sogevar	931 71	913 44
Soginter	1225 82	1201 78
Soleil Investissements	563 74	542 06
Solsoca	2195 63	2190 15
State Street Act. Eur.	8523 04	8331 44•
State Street Act. Fce.	10422 61	10118 94
St. Str. Act.Japon	10659 31	10298 85•
State Street Emer. Mts	10359 39	9861 34
St.Street OAT Plus	10529 21	10322 75
Stratégie Actions	816 60	785 19
Stratégie Rendement	1445 07	1399 58
Technocic	1008 27	978 90
Techno-Gan	5491 79	5280 57
Thesora	676 03	669 34
Trésor Plus	1321 38	1308 30
Trésor Trimestriel	1034 42	1024 18
Trésoricic	133959 46	133959 46
Trilion	5105 08	5039 57•
UAP Investissements	417 78	402 66
UAP Actions France	588 30	567 04
UAP Act. Sélect.	605 52	583 63
UAP Aedificandi	508 20	489 83
UAP Altefi	199 49	192 28
UAP Alto Sicav	160 11	154 32
UAP Moyen Terme	143 04	137 87
UAP Première Cat.	11020 65	10622 31
Uni-Associations	126 31	126 31•
Uni-Foncier	1142 58	1114 69
Unifrance	575 72	561 68
Uni-Garantie	1325 52	1299 50
Uni Régions	1287 65	1256 24
Univar	242 54	242 54•
Univers Actions	1188 86	1159 88
Univers Obligations	1771 18	1727 98
Valorg	2107 69	2105 58
Valréal	54891 36	54863 93

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 28/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 987	....	4 8	5 3
Ecu	6 594	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 560	....	329	349
Belgique (100 F)	16 449	....	16	17
Pays-Bas (100 fl)	307	....	293	313
Italie (1000 lires)	4 026	....	3 7	4 3
Danemark (100 krd)	87 490	....	82	90
Gde.Bretagne (1 L)	8 490	....	8 2	9
Grèce (100 drachmes)	2 655	....	2 3	3
Suisse (100 f)	385 250	....	380	400
Suède (100 krs)	90 370	....	86	94
Norvège (100 k)	83 440	....	79	87
Autriche (100 sch)	48 128	....	45 7	49 7
Espagne (100 pes)	4 911	....	4 5	5 1
Portugal (100 esc)	3 775	....	3 2	4
Canada (1 $ can)	4 012	....	3 9	4 3
Japon (100 yens)	4 127	....	4 1	4 3

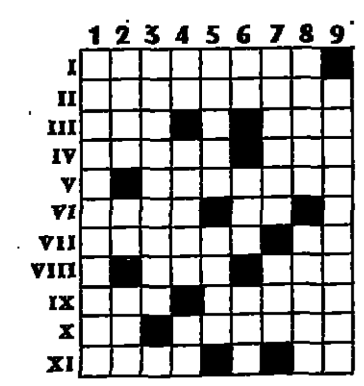
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/9
Or fin (kilo en barre)	58300	55500
Or fin (en lingot)	58600	55650
Napoléon (20f)	330	317
Pièce Fr (10 f)	360	.....
Pièce Suisse (20 f)	326	323
Pièce Latine (20 f)	319	324
Souverain	418	420
Pièce 20 dollars	1990	1900
Pièce 10 dollars	1000	1030
Pièce 5 dollars	535	.....
Pièce 50 pesos	2130	2055
Pièce 10 florins	325	328

هكذا من الأصل

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5877



HORIZONTALEMENT

I. Nous font des sermons quand ils sont sacrés. – II. Une préparation très utile contre les cafards. – III. Repose. Qui a donc compati. – IV. Un ensemble d'hommes. Pas aléatoire. – V. Peuvent faire partie d'une élite. – VI. Un gouffre. Certains sont longs. – VII. Gaufrage sur une toile. Pour lier. – VIII. Endroit où l'on voit le jour. Grecque. – IX. Planches. Bien assis. – X. Note. Faire l'ouverture. – XI. Travaille à l'œil. Degré.

VERTICALEMENT

1. Arrive toujours avec ses gros sabots. – 2. Est malade quand il y a des calculs. Jeu chinois. Particule. – 3. Bonnes dispositions. – 4. Pronom. Etat disparu. Est souvent sur la planche. – 5. Evoque un train vraiment rapide. Faire sauter. – 6. Note. Agent secret. Quand il est ras, il y en a jusque-là ! – 7. Nom donné à un facteur. Grave quand elle est forte. – 8. En Auxois ou en Brionnais. Un air poétique. – 9. Doit encore attendre pour devenir un homme.

Solution du problème n° 5876

Horizontalement

I. Papillons (avis de contravention). Lérot. – II. Amateur. Cause. – III. Pire. Galant. Loi. – IV. Ere. Célibataire. – V. Raser. Erreur. – VI. Austère. Unes. – VII. Stère. Foudre. Ci. – VIII. Se. Or. Fixe. Ail. – IX. Mi. Cil. Mètres. – X. Etête. Aîtres. – XI. Rot. Crier. Aa. – XII. Italiens. Giens. – XIII. Ale. Us. Tiret. As. – XIV. Leurs. Omer. Aie. – XV. Rieuse (mouette). Géants.

Verticalement

1. Paperassier. Ali. – 2. Amirauté. Toile. – 3. Paresse. Metteur. – 4. Ite. Etroit. Ri. – 5. Le. Créer. Ecluse. – 6. Luge. Ris ! – 7. Oral. Effigie. Os. – 8. Lie. Oil. Entre ! – 9. Scabreux. Arsin. – 10. Anar. Demi. Reg. – 11. Lutteur. Etagère. – 12. Es. Aune. Trait. – 13. Relire. Are. An. – 14. Or. Scies. Naft. – 15. Trier. Ils. Esses.

GUY BROUTY

□ **Cours de polonais.** – Le Centre de civilisation polonaise de l'université de Paris-IV-Sorbonne (18, rue de la Sorbonne, Paris-5e) organisera pour l'année 1992-1993 des cours de langue polonaise dans le cadre de la formation continue. Les inscriptions sont ouvertes au Centre jusqu'à fin octobre. Renseignements au 40-46-27-15.

CARNET DU Monde

Naissances

– Oscar,

petit frère de
Andéol, Jules et Maxime,

est né le 29 août 1992,
chez
Catherine SABA et Benoît SIMON.

58, rue Lionel-Royer,
72000 Le Mans.

– **Hélène et François NATIVI**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Vincent,

le *mercredi 16 septembre 1992*, à Paris.

15-17, rue Lacaze,
75014 Paris.
46, rue Fesch,
20000 Ajaccio.

Décès

– Denise Dréval,
son épouse,
Gérard et Francis,
ses fils,
Annick et Arièle,
ses belles-filles,
Fabrice et Karine,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute *la famille*,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Marcel DRÉVAL,

le 21 septembre 1992, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

16, avenue Carnot,
75017 Paris.

– *« ... Les morts, les pauvres morts, ont de grandes douleurs... »*

Paul PÉREZ ARROYO,

nous a quittés le 24 septembre 1992.

Mme Paul Pérez Arroyo,
Karina et Gilles Le Gendre,
Samuel et Hannah,
Sa famille,
Et ses amis.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité à Pau.

12, rue Herran,
75116 Paris.
8, rue du Général-Henrion-Bertier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Jacques Devallet,
née Françoise Beaufort,
sa femme,
Le colonel et Mme Alain Feuillâtre
et leurs enfants,
Mme André Devallet
et ses filles,
Catherine Devallet,
M. et Mme Philippe De Ascentiis
et leurs enfants,
Odile Devallet,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

docteur Jacques DEVALLET,

décédé le 25 septembre 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 29 septembre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Nanteuil, à Montrichard (Loir-et-Cher).

Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Angé.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Tilleuls,
Angé 41400 Montrichard.

– Emile Losma,
son père,
Camille, Yvonne, Pierrette et Jean-Marie,
ses frère et sœurs,
Michel Musso,
François Vian,
Les familles Losma et Musso,
ont la tristesse de faire part du décès de

Charles LOSMA,

survenu à *son domicile, le 26 septembre 1992.*

Ses obsèques ont eu lieu lundi 28 septembre, en la basilique de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, dans le Var, suivie de l'absoute donnée en l'église de Rougiers avant son inhumation *dans le caveau familial.*

Château de la Galinière,
13790 Châteauneuf-le-Rouge.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Alfred RICHET,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 (4 citations),
président de chambre honoraire
au tribunal de commerce de la Seine,
membre de la commission administrative
de la conférence générale
des tribunaux de commerce de France,
membre honoraire
de la Société française
de psychologie analytique,

décédé dans sa centième année, le 21 septembre 1992, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de
Michèle Richet,
Noëlle Furet,
Pierre-Louis et Brigitte (†) Moine,
ses filles et son gendre,
De ses neuf petits-enfants,
Et de ses neuf arrière-petits-enfants,
Des familles Richet, Herscher, Delafon, Lavitry.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Il y a diversité de dons spirituels, mais c'est toujours le même Esprit, diversité de ministères, mais c'est toujours le même Seigneur, diversité d'engagements, mais c'est partout le même Dieu qui agit en nous. »
Saint Paul I,
Epître aux Corinthiens, XII, 4-6.

5, rue Raoul-Nordling,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– *« Il y a une étoile de plus dans le ciel. »*

Jean MESSICA

a quitté son corps le 18 septembre 1992 pour rejoindre sa demeure céleste.

– Les familles Racine, Naves, Boyer et Jolibois,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Vinca RACINE,
née Colette Naves,

survenu le 21 septembre 1992.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière d'Annecy (Haute-Savoie).

153, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Mme Sahed,
Ses enfants,
Et sa famille,
informent du décès de

M. Boukhalfa SAHED,

survenu le 23 septembre 1992.

« Notre Pépé. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme André Valls,
son épouse,
Et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès, le 22 septembre 1992, de

André VALLS,
inspecteur général des finances
honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre (1939-1945),

131, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

Messes anniversaires

– Il y a un an, le 28 septembre 1991,

Philippe COULAUD

nous quittait brutalement à l'âge de *trente-trois ans.*

Une messe sera célébrée à sa mémoire le samedi 10 octobre, à 9 h 15, en l'église Saint-Pierre de Montrouge (métro Alésia).

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général :
Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction :
Jacques Guiu, Philippe Dupuis,
Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. – Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

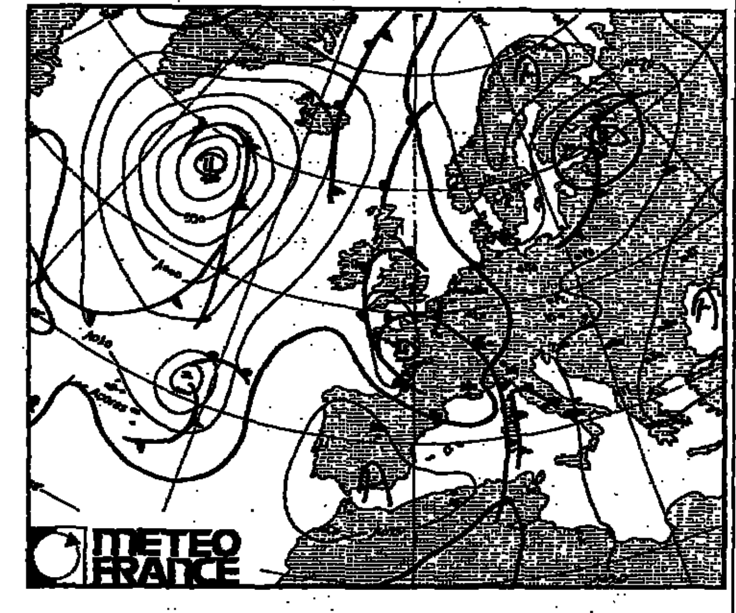
____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

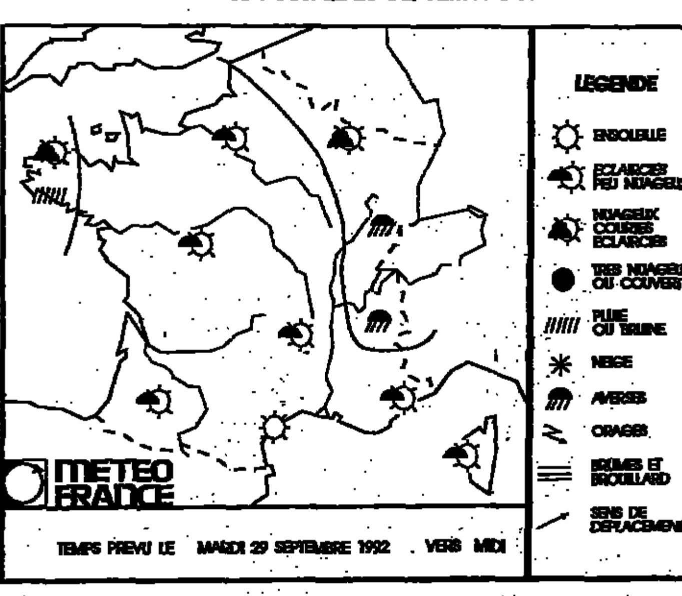
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 29 SEPTEMBRE 1992



Mardi : amélioration progressive. – Sur les régions de l'Est, depuis la frontière du Benelux jusqu'aux Alpes et à l'est du Massif central, les nuages seront toujours abondants, avec encore quelques brèves averses, entrecoupées de timides éclaircies.

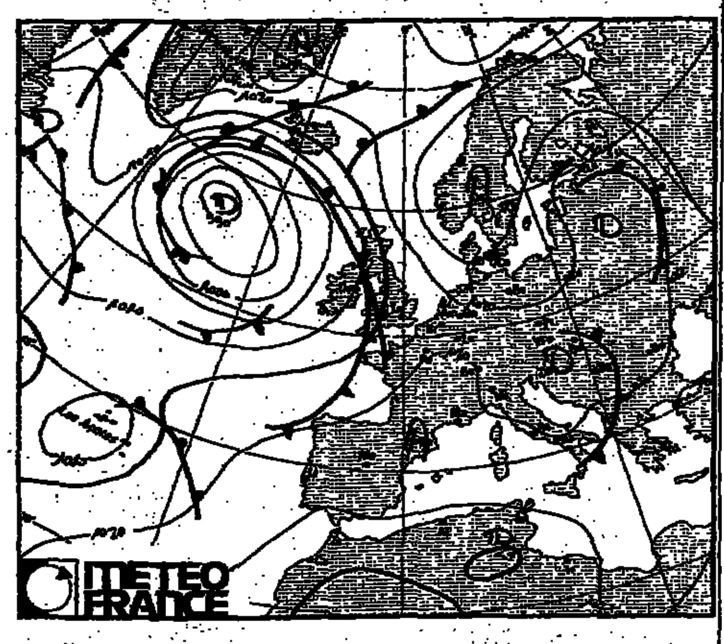
Sur la Bretagne, le ciel se couvrira dès le lever du jour ; la pluie arrivera en fin de matinée ; elle pourra être assez forte en fin de journée.

Partout ailleurs, le temps sera sec, et le ciel partagé entre les nuages et les éclaircies, après dissipation de bancs de brouillard matinaux.

Les températures seront partout dans les normes de saison : les matinales seront le plus souvent comprises entre 8 et 11 degrés, mais jusqu'à 16 degrés sur le pourtour méditerranéen, tandis que les maximales avoisineront un peu partout les 20 degrés, jusqu'à 23 ou 24 degrés en Méditerranée.

Le vent de sud soufflera sur la pointe de Bretagne jusqu'à 55 kilomètres/heure en rafales, ainsi que le vent d'ouest entre Corse et continent ; ailleurs, le vent sera assez faible, de direction variable.

PRÉVISIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-9-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 27-9-1992 à 18 heures TUC et le 28-9-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	36	16	D
BIARRITZ	19	13	C
BORDEAUX	20	12	P
BOURGES	21	9	N
BREST	19	14	P
CAEN	24	10	B
CHERBOURG	23	10	N
CLERMONT-FER.	21	7	N
DIJON	22	13	C
GRENOBLE	22	11	P
LILLE	26	14	D
LIMOGES	17	9	C
LYON	20	12	N
MARSEILLE	24	18	N
NANCY	25	16	C
NANTES	19	9	D
NICE	24	15	N
PARIS-MONTS.	24	16	P
PAU	21	11	C
PERPIGNAN	–	15	N
RENNES	21	11	B
ST-ETIENNE	19	10	P
STRASBOURG	23	11	C
TOULOUSE	19	12	C
TOURS	22	9	C
POINTE-A-PITRE	32	23	D
ÉTRANGER			
ALGER	26	15	N
AMSTERDAM	25	11	D
ATHÈNES	24	13	D
BANGKOK	32	26	N
BARCELONE	22	13	D
BELGRADE	26	11	D
BERLIN	23	10	D
BRUXELLES	25	13	D
LE CAIRE	29	18	D
COPENHAGUE	14	11	C
DAKAR	31	25	D
DELHI	36	21	D
DJERBA	–	–	–
GENEVE	19	13	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	19	11	D
JÉRUSALEM	23	9	D
LISBONNE	21	12	B
LONDRES	24	13	N
LOS ANGELES	26	17	D
LUXEMBOURG	25	12	D
MADRID	18	7	D
MARRAKECH	26	14	D
MEXICO	22	–	–
MILAN	23	16	P
MONTRÉAL	19	15	C
MOSCOU	17	9	C
NAIROBI	28	9	D
NEW-YORK	21	17	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	24	13	D
PÉKIN	24	14	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	26	18	C
SEVILLE	23	12	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	15	5	C
SYDNEY	20	10	D
TOKYO	23	14	C
TUNIS	31	21	N
VARSOVIE	22	5	N
VENISE	24	18	C
VIENNE	22	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Chronique pieuse et bazookas

SI ARTE est attendue avec autant d'arcs de triomphe *que de bazookas, c'est* d'abord parce qu'elle ne met pas son drapeau dans sa poche. Quel estomac, ces nouveaux venus ! Il fallait voir les étonnements faussement innocents d'Alain Maneval, nouveau directeur des programmes de la chaîne « culturelle », invité de Michel Denisot sur Canal Plus, lorsqu'on lui parlait « audience » ou « publicité ». Que dites-vous là ? Audience ? Publicité ? Allons, nous ne parlons pas la même langue !

S'agissant de la publicité, on ne se plaindra pas ici de voir s'allu*mer un nouvel écran délivré* des savonnettes et des rouleaux de papier hygiénique. S'agissant de l'audience, un si fier dédain d'ARTE inquiète. Est-il malséant de rappeler que la recherche de la faveur du public n'est pas forcément le début de la prostitution, mais peut aussi être un formidable aiguillon au talent ? Croit-on, à ARTE, que Molière se désintéressait du public ? Ou bien Mozart ? A un cinéaste qui ne meurt pas d'envie, le mercredi de la sortie du film, à quatorze heures, d'aller surveiller la longueur des files d'attente, à un écrivain qui n'a jamais rêvé de se poster, incognito, dans un coin de librairie, il manque une petite case. Souhaitons qu'elle ne manque pas à ARTE.

D'autant, comme le rappela sans délicatesse excessive Jean-*Claude Bourret, de l'ex-5, au* même Maneval, qu'ARTE va ainsi s'amuser avec l'argent du contribuable. Que l'Etat subventionne à *tour de bras des théâtres aux* salles clairsemées ou des génies de la musique autoproclamés n'indigne que les initiés. ARTE, c'est autre chose. L'objet du délit sera exposé chaque soir à l'électorat tout entier. Qu'il laisse à désirer, et on entend d'avance les hurlements aux prochaines élections.

Un mot encore sur « Télés Dimanche », cette émission de Denisot sur Canal Plus consacrée *aux coulisses de la télé, et qui* recevait donc Alain Maneval. Il serait dommage qu'elle tourne à la chronique pieuse : tout le monde il est beau, tout le monde il est bronzé, tout le monde il fait des émissions formidables. Consacrer un reportage à la nouvelle émis*sion de Christophe Dechavanne* sur TF 1 sans mentionner que, passée la première, elle fut un échec relatif d'audience, est à la *limite de la malhonnêteté. Tenir* une heure sans dire un seul mot du départ, pourtant subit et remarqué, du chef du service politique *de TF 1, Jean-Luc Mano, est tout* aussi surprenant. A moins que Michel Denisot ne se réserve pour dimanche prochain, puisqu'il recevra alors Etienne Mougeotte, second personnage de TF 1...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 28 septembre

TF 1

20.45 Téléfilm : Une famille formidable. De Joël Santoni, avec Anny Duperey, Bernard Le Coq (dernière partie).

22.35 Magazine : Santé à la Une. *Présenté par Robert Namias et Anne Barrère.* La prostate.

0.05 Sport : F1 Magazine. Spécial Grand Prix de formule 1 du Portugal.

0.40 Magazine : Minuit sports. Boxe : championnat d'Angleterre des mi-lourds : Maurice Core (Grande-Bretagne)-Noël Magee (Belgique), à Manchester.

F 2

20.50 Jeu : Fort Boyard. Animé par Patrice Laffont et Valérie Pascale.

22.15 ▶ Magazine : Savoir plus. Puissance 40. Présenté par François de Closets. Le cerveau est-il un ordinateur ? Invités : André Frossard, écrivain ; Louis Reynaud, *glaciologue ; Pierre Thuillier,* spécialiste des fausses énigmes.

23.35 Journal et Météo.

23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. *Présenté par Michel Field.* Invités : Alain Robbe-Grillet, Christine Boisson ; Débat sur la Mafia avec Maria Pia di Bella et Marc Ferro.

1.00 Court métrage : Histoires courtes.

F 3

20.45 Cinéma : Mon oncle Benjamin. ■ Film français d'Edouard Molinaro (1969). Avec Jacques Brel, Claude Jade, Rosy Varte.

22.25 Journal et Météo.

22.50 Océaniques. *Le Portugal. 1. Le temps des découvertes* ou le Portugal des océans, de Jean Antoine.

23.40 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

0.25 Musique : Portée de nuit. *2e mouvement du Concerto pour violon et orchestre, de Dvorak ; Kyung-Wha Chung,* violon ; dir. Ricardo Chailly.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : La Maison Russie. ■ Film américain de Fred Schepisi (1990). Avec Sean Connery, Michelle Pfeiffer, Roy Scheider.

22.30 Flash d'informations.

22.35 Le Journal du cinéma.

22.40 Cinéma : La Femme d'à côté. ■■■ Film français de François Truffaut (1981). Avec Gérard Depardieu, Fanny Ardant, Henri Garcin.

ARTE

20.40 *Cinéma : Les Ailes du désir.* ■■■ Film franco-allemand de Wim Wenders (1987). Avec Bruno Ganz, Solveig Dommartin, Otto Sander.

22.40 Documentaire : Interview de Wim Wenders.

22.55 Cinéma : Mister Boo, détective privé. □ Film de Hongkong de Michael Hui (1977). Avec Michael Hui, Samuel Hui, Ricky Hui (v.o.).

M 6

20.45 *Cinéma : L'Homme en colère.* ■ Film français de Claude Pinoteau (1978). Avec Lino Ventura, Angie Dickinson, Laurent Malet.

22.30 Téléfilm : SOS Otages. D'E. Arthur Kean, avec Chad Everett, Warren Oates.

0.10 Magazine : Culture rock. La saga de Peter Gabriel.

FRANCE-CULTURE

21.30 Avignon 92. L'île de l'Orient, d'après Mario Claudio (Portugal).

22.40 La Radio dans les yeux. Autour de Michel Leiris.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda. Ella Fitzgerald (jusqu'au 2 octobre).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 mai à Montpellier) : *Quatuor pour la fin du temps, L'Abîme des* oiseaux pour clarinette, Louange à l'immortalité de Jésus, pour violon et piano, de Messiaen ; Trois grands lieder pour grand orchestre, de Koering ; Manfred, de Tchaï*kovski, par les Solistes de Moscou-Mont*pellier et l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. Gianfranco Masini ; sol. : Paul Apélian, clarinette ; Yves Rault, piano.

Mardi 29 septembre

TF 1

18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne.

19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.00).

20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.40 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA : Auxerre.

22.40 Les Films dans les salles.

22.45 Cinéma : La Valise. ■ Film français de Georges Lautner (1973). Avec Mireille Darc, Michel Constantin, Jean-Pierre Marielle.

F 2

16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.

16.45 Feuilleton : Beaumanoir.

17.15 Magazine : Giga. La Fête à la maison ; Quoi de neuf docteur ? ; Reportages.

18.30 Le Jeu ! Animé par William Leymergie.

19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.

19.59 Journal, Météo et Journal des courses.

20.50 Cinéma : L'Etincelle. ■ Film français de Michel Lang (1983). Avec Roger Hanin, Clio Goldsmith, Simon Ward.

22.35 ▶ Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Je suis un homo comme ils disent.

23.40 Journal et Météo.

23.55 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Jacques Weber, Marie Matheron, Ferdinando Camon, Joao Bosco.

F 3

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

18.55 Un livre, un jour. *Dictionnaire de mathématiques élémentaires, de Stella Baruk.*

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.06 Jeu : Hugodélire.

20.15 Divertissement : La Classe.

20.40 INC.

20.45 Les Aventures de Tintin. Les Sept Boules de cristal.

21.40 Magazine : Faut pas rêver. Egypte : les derniers juifs d'Alexandrie, d'Antoine Mora, Jean-Michel Destang et Richard Zeboulon ; France : les amoureux du Père-Lachaise, de Frédéric Soltan et Dominique Rabotteau ; Italie : Calcio in costume, de Frédéric Andrei et Philip Priestley.

22.35 Journal et Météo.

23.00 Téléfilm : La Légende du curé de Bargota.

CANAL PLUS

16.15 Cinéma : Scorpion rouge. □ Film américain de Joseph Zito (1988). Avec Dolph Lundgren, M. Emmet Walsh, Al White.

18.00 Canaille peluche. Beetle Juice.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.

18.50 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.

20.30 Le Journal du cinéma. *Présenté par Isabelle Girodano.*

20.35 Cinéma : In Bed with Madonna. ■ Film américain d'Alek Keshishian (1990). Avec Madonna, Warren Beatty, Kevin Costner.

22.25 Flash d'informations.

22.35 Concert : Dire Straits. En différé des arènes de Nîmes.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique. Saint-Pétersbourg. Soirée proposée par Pierre-André Boutang.

20.41 Documentaire : Saint-Pétersbourg, la dérive des sentiments.

21.40 Court métrage : Perspective Nevski.

21.50 Cinéma : Vingt-six jours dans la vie de Dostoïevski. ■■ *Film soviétique d'Alexandre Zarkhi (1980).* Avec Anatoli Solonitsyne, Evguenia Simonova, Eva Chikoulska (v.o.).

23.00 Court métrage : Dostoïevski, Raskolnikov.

23.15 Court métrage : Bientôt l'été. De Pavel Kogan.

23.35 Documentaire : Interview de Nevzorov.

0.10 Court métrage : Saint-Pétersbourg, un patrimoine en danger. De Serguei Karmanov.

0.15 Documentaire : Smolny, Cronstadt et la forteresse Pierre-et-Paul.

M 6

20.35 Divertissement : Le Mardi c'est permis. *Présenté par Amanda McLane.*

20.45 Téléfilm : Le Grand Voyage de Lassie. De Jack B. Hively, avec Robert Bray, Pat Waltz.

22.30 Cinéma : Opération V2. ■ Film britannique de Boris Sagal (1969). Avec David McCallum, Suzanne Neve, David Dundas.

FRANCE-CULTURE

21.30 Voix dans le désert. Avec Pierre de Béthune, André Chouraqui, Fouaz Chali, Emmanuel Muheim, Jean-Yves Leloup, Paul Anrieu.

22.40 Les Nuits magnétiques. Les Mexicains de l'Ubaye.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Rafael Pividal (les Aventures ordinaires de Jacques Lamare).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 mai à Toulouse) : Fantaisie pour orgue en sol majeur BWV 572, « Jesu meine Zuversicht », choral BWV 728, Fughetta super « Wir Glauben all an einen Gott » BWV 681, « Liebster Jesu, wir sie hier », choral BWV 731, « Lobt Gott, ihr Christen, Allzugleich » BWV 732, « Nun Komm, der heiden Heiland » BWV 659, « Allein Gott in der Hoh sei Ehr » BWV 663, Prélude et fugue pour orgue en si bémol majeur BWV 552, Sonate pour clavecin en ré mineur BWV 964, de Bach ; La Monica pour clavecin, de Van Immerseel, par Joss Van Immerseel, orgue et clavecin.

هكذا من الأصل

Le Monde

Alors que les combats se poursuivent en Bosnie-Herzégovine

M. Panic tente d'obtenir un assouplissement de l'embargo imposé à la nouvelle Yougoslavie

Alors que les combats se poursuivaient, dimanche 27 septembre, en Bosnie-Herzégovine, le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, poursuit ses efforts pour tenter d'obtenir un assouplissement de l'embargo international infligé à la Serbie et au Monténégro

Pour la deuxième fois en une semaine, M. Panic, cité dimanche par le quotidien belgradois *Politika*, a adressé une lettre au Conseil de sécurité de l'ONU, demandant l'autorisation d'importer du pétrole pour assurer notamment le chauffage de quelque 4 000 établissements de santé et 8 000 écoles et jardins d'enfants. M. Panic a justifié sa demande par *«l'aggravation des conditions de vie que l'hiver ne manquera pas d'entraîner»*. Les sombres perspectives hivernales évoquées quotidiennement par la presse serbe ne laissent pas d'inquiéter la population qui, confrontée déjà à une totale pénurie d'essence, a vu son pouvoir d'achat baisser 210 fois depuis décembre dernier, selon *Politika*. Le taux d'inflation devrait approcher 80 % en septembre, selon les spécialistes, tandis que l'économie ne tournera plus qu'à 30 % de ses capacités si les sanctions sont maintenues jusqu'à la fin de l'année.

A la veille de la visite à Belgrade, lundi, de M. Cyrus Vance et de lord Owen – les deux coprésidents de la Conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie – les combats se sont poursuivis sur la plupart des fronts en Bosnie, forces serbes et musulmanes faisant chacune état de succès militaires. – *(AFP.)*

□ **CROATIE : saisie d'armes dans les milieux d'extrême droite.** – La police croate a saisi, samedi 26 septembre, environ 3 tonnes d'armes dans les bureaux du Parti croate du droit (extrême droite), a annoncé l'agence Hina. Elle a découvert plus de 1 000 fusils et près de 300 mines de différents types ainsi que des grenades et des explosifs, ont précisé les responsables de la police au cours d'une conférence de presse. Huit membres du parti ont été arrêtés. – *(Reuter.)*

Détruisant presque totalement le « baraquement juif »

Un incendie criminel a éclaté dans l'ancien camp de concentration allemand de Sachsenhausen

BERLIN

de notre correspondant

Alors que se déroulaient plusieurs manifestations contre le racisme, les attaques contre les foyers de demandeurs d'asile et les étrangers se sont poursuivies durant le week-end dans l'est de l'Allemagne. Un incendie d'origine criminelle a éclaté, dans la nuit de vendredi à samedi 27 septembre, dans l'ancien camp de concentration de Sachsenhausen, non loin de Berlin, détruisant presque entièrement le *«baraquement juif»* consacré au souvenir des cent mille victimes juives qui y périrent. Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, l'avait visité, il y a deux semaines, lors de son séjour en Allemagne. Les installations avaient été utilisées après la guerre pour l'internement de prisonniers allemands par les Soviétiques. 12 500 d'entre eux y ont trouvé la mort. Un rapport sur la découverte d'une cinquantaine de fosses communes dans les alentours a été publié à ce sujet la semaine dernière. Tout semble rapprocher l'attentat de vendredi des violences d'extrême droite actuelles. Le nouveau président de la communauté juive allemande, M. Ignaz Bubis, a estimé qu'il s'agissait d'un *«signal»* : à ses yeux, la xénophobie passe désormais ouvertement au néonazisme.

Trois cents personnes se sont rendues, dimanche, à Sachsenhausen pour manifester leur émotion. D'autres rassemblements contre le racisme ont eu lieu à Potsdam, à Hoyerswerda, où avait eu lieu l'année dernière la première *attaque* contre un centre de demandeurs d'asile.

H. de B.

2 881 100 demandeurs d'emploi en données corrigées

Le chômage a baissé de 1 % en août

Le chômage a baissé de 1 % en août pour atteindre, en données corrigées des variations saisonnières, le chiffre de 2 881 100 demandeurs d'emploi, a annoncé lundi 28 septembre le ministère du travail. Ce recul – le troisième consécutivement – *représente* 30 300 chômeurs en moins mais, sur un an, la hausse est de 4,8 %. En données brutes, le nombre de demandeurs d'emploi est de 2 895 901 (en progression de 2,4 % en un mois et de 5,2 % en un an).

Selon le ministère, on comptabilise 914 100 chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE, en régression de 1,7 % par rapport à juillet. Enfin, le taux de chômage, calculé selon les normes du Bureau *international du travail, recule*, pour la première fois depuis avril 1990, pour se situer à 10,2 %.

Le scandale Sagawa au Japon

M. Kanemaru reconnaît avoir touché de fortes sommes

TOKYO

de notre correspondant

M. Shin Kanemaru, l'homme le plus puissant du Parti libéral-démocrate (PLD), a reconnu, vendredi 25 septembre, dans une lettre adressée au parquet, avoir reçu 500 millions de yens (20 millions de francs) de la société de transport Tokyo Sagawa Kyubin, en violation de la loi sur le financement des partis politiques. M. Kanemaru a admis que cette somme, remise à son secrétaire par M. Hiroyasu Watanabe, ex-président de Sagawa, dont le procès est en cours, représentait des fonds politiques qui lui étaient personnellement destinés. Il n'a toutefois pas précisé pour quelles raisons il en a bénéficié, ni l'utilisation qui en a été *faite*. *La* transaction a eu lieu en janvier 1990, à la veille d'élections générales, et l'argent aurait été distribué aux membres du clan Takeshita, dont M. Kanemaru est le chef. Celui-ci a démissionné de ses fonctions de vice-président du PLD le 27 août.

Cette confession écrite évite au «parrain» du PLD de comparaître devant le juge d'instruction. Elle met fin, sur le plan légal, aux démêlés de M. Kanemaru avec la justice. Avec une simple amende de 200 000 yens, il se tire ainsi d'un scandale tentaculaire, qui depuis des semaines défraie la chronique. *Il évite* surtout que la justice pousse plus loin son enquête sur les liens qu'il entretenait avec la pègre.

C'est la première fois qu'un homme public japonais est poursuivi *pour une violation des dispositions* de la loi sur les financements politiques qui réglemente – de manière pour le moins laxiste – les contributions dont bénéficient les politiciens. Sur le plan politique, en revanche, l'affaire n'est pas terminée. L'opposition, la presse et certains juristes s'insurgent contre une procédure qui blanchit à bon compte M. Kanemaru. La session parlementaire reprend au début octobre et l'opposition demande que ce dernier assume la responsabilité politique de sa confession en renonçant à son mandat parlementaire, ainsi qu'à la présidence du plus *important* clan du PLD.

PHILIPPE PONS

Avec des indications limitées aux crises migraineuses sévères

La commercialisation du Sumatriptan est autorisée

Les ministères des affaires sociales et de la santé ont décidé, lundi 28 septembre, d'autoriser la mise sur le marché de la forme injectable du Sumatriptan, un médicament efficace dans le traitement des crises migraineuses (*le Monde* du 16 mars et du 26 juin). *Cette* décision fait suite au rapport rédigé par les professeurs Hugues et Labrusse, qui soulignait que, sans être un médiacement *«miracle»*, le *Sumatriptan est plus* efficace que les traitements existants. Les indications du Sumatriptan seront limitées aux crises migraineuses sévères et aux algies vasculaires de la face. La mise sur le marché s'accompagnera d'une évaluation pharmaco-épidémiologique des 10 000 premiers patients.

Le ministère des affaires sociales et les laboratoires Glaxo ont convenu d'un accord de maîtrise des dépenses liées au Sumatriptan afin de permettre l'accès à ce produit pour tous ceux qui en ont besoin mais également d'éviter des dérapages préjudiciables. Le Sumatriptan, prescrit sur ordonnance, sera remboursé à 70 %.

F. N

□ **LIBAN : assassinat d'un membre du groupe d'Abou Nidal.** – Onzième victime de la guerre que se livrent le Fath de M. Yasser Arafat et l'organisation terroriste d'Abou Nidal, le Fath-Conseil révolutionnaire (*le Monde* du 18 août), un membre de cette dernière, M. Youssef Khalil Ibrahim, a été assassiné samedi 26 septembre à Saïda, chef-lieu du Liban sud. – *(AFP.)*

Les Journées du patrimoine

L'Elysée en tête

Le ministre de la culture, M. Jack Lang, s'est félicité du succès des Journées du patrimoine qui se sont étendues, cette année, sur le week-end tout entier. Plus de dix mille bâtiments, publics ou privés, souvent inaccessibles, ont accueilli près de six millions de visiteurs, selon une estimation de la Caisse des monuments historiques.

Parmi les plus convoités, le palais de l'Elysée devant lequel on faisait la queue depuis 3 heures du matin. Trente mille personnes ont défilé sous ses lambris, certaines venues de l'autre bout de la France, pour une visite d'une demi-heure. Même bousculade au Train bleu, le restaurant de la gare de Lyon qui ouvrait ses portes après sa rénovation.

Déception devant le Casino de *Paris* qui n'a organisé que trois visites en deux jours. Les coulisses de l'Olympia ont été plus accueillantes. Des milliers de personnes ont pu, quelques instants, se prendre pour Jacques Brel ou Edith Piaf, derrière le grand rideau rouge.

Les ministères ont été eux aussi assiégés. Les Finances, à Bercy, ont *vu défiler* 8 000 personnes, le Quai d'Orsay, 4 000. Même nombre pour la chocolaterie Menier de Noisiel, sur les bords de la Marne, qui vient d'être classée.

En région, l'affluence était identique : 11 000 visiteurs pour l'hôtel de ville de Lyon, 1 500 personnes pour la Cité radieuse de Le Corbusier à Marseille, 6 000 pour la citadelle de Verdun et 5 000 au château de Chaumont-sur-les bords de la Loire, [illegible] premier Festival des jardins [illegible]

► Lire également page 25 *l'article d'Emmanuel de Roux* sur la sauvegarde du patrimoine industriel.

Un Airbus A 300 s'écrase au Népal

Tous les occupants ont été tués

Un Airbus A 300 de la compagnie pakistanaise Pakistan International Airlines (PIA) s'est écrasé, lundi 28 septembre, près de Katmandou. Les passagers, dont le nombre varie, selon les sources, entre 156 et 167 personnes, ont tous été tués, a annoncé le ministère des affaires civiles au Népal.

L'aéroport de Katmandou, situé dans une vallée entourée de hautes collines, est connu pour son caractère dangereux. Le 31 juillet, un Airbus de la compagnie Thaï Airways s'était écrasé sur les contreforts de l'Himalaya lors de son atterrissage. – *(AFP-Reuter.)*

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-L'Economie» folioté 35 à 46

Le numéro du « Monde » daté 27-28 septembre a été tiré à 511 864 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Initiatives » : la croissance des métiers territoriaux

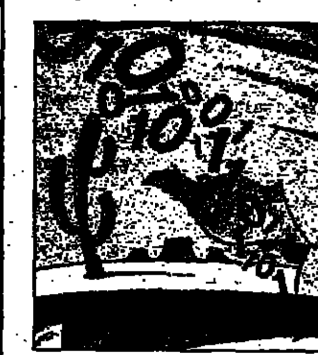
Après presque dix ans de décentralisation, les collectivités territoriales continuent régulièrement de créer de l'emploi. Les types de métiers se multiplient, et, pourtant, les difficultés de recrutement demeurent.

« Sciences-médecine » : un entretien avec le docteur Pierre Rentchnick

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le docteur Pierre Rentchnick, l'un des meilleurs spécialistes de la santé des grands de ce monde, demande la création d'une institution chargée de se prononcer sur l'état de santé des chefs d'Etat.

Le Monde

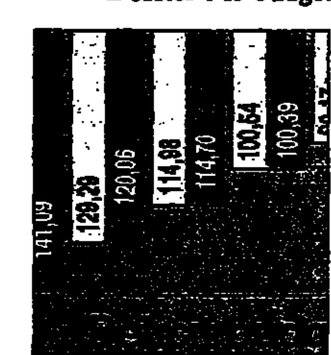
La chute de la maison individuelle



La maison individuelle, rêve de la plupart des Français, vit des *heures difficiles* : les mises en chantier s'effondrent. Les constructeurs tombent. La recherche de la qualité peut-elle rétablir la situation ?

page 36

L'agenda flou des télévisions numériques



L'industrie électronique européenne aura-t-elle le temps d'imposer auprès du public ses nouvelles normes avant que *ne déferle une* nouvelle génération de matériel *encore à l'étude*, notamment aux Etats-Unis ?

page 37

Dossier : le budget de l'Etat

Compliquée par les turbulences économiques, la préparation du budget de l'Etat est aussi contrainte par la *construction européenne*. Le budget 1993 qui sera *présenté le 30 septembre* reflète ces contradictions.

page 39

L'ÉCONOMIE

Couvents et Cie

Abbayes et couvents se lancent dans les affaires. Convertis au marché, ils ont même créé leur label : Monastic

« *CERTAINS Pères économes boursicotent mais pour ma part je préfère placer nos fonds en sicav* », lance le Père Emmanuel, Père économe de l'abbaye d'Entrammes, *située au* sud de Laval. Sans pour autant transformer leurs cellules en salles de marché, les moines *composent désormais avec le temporel*. Les revenus, les dons ou les legs qui au début du siècle approvisionnaient encore à 80 % les coffres-forts *monastiques se sont raréfiés*.

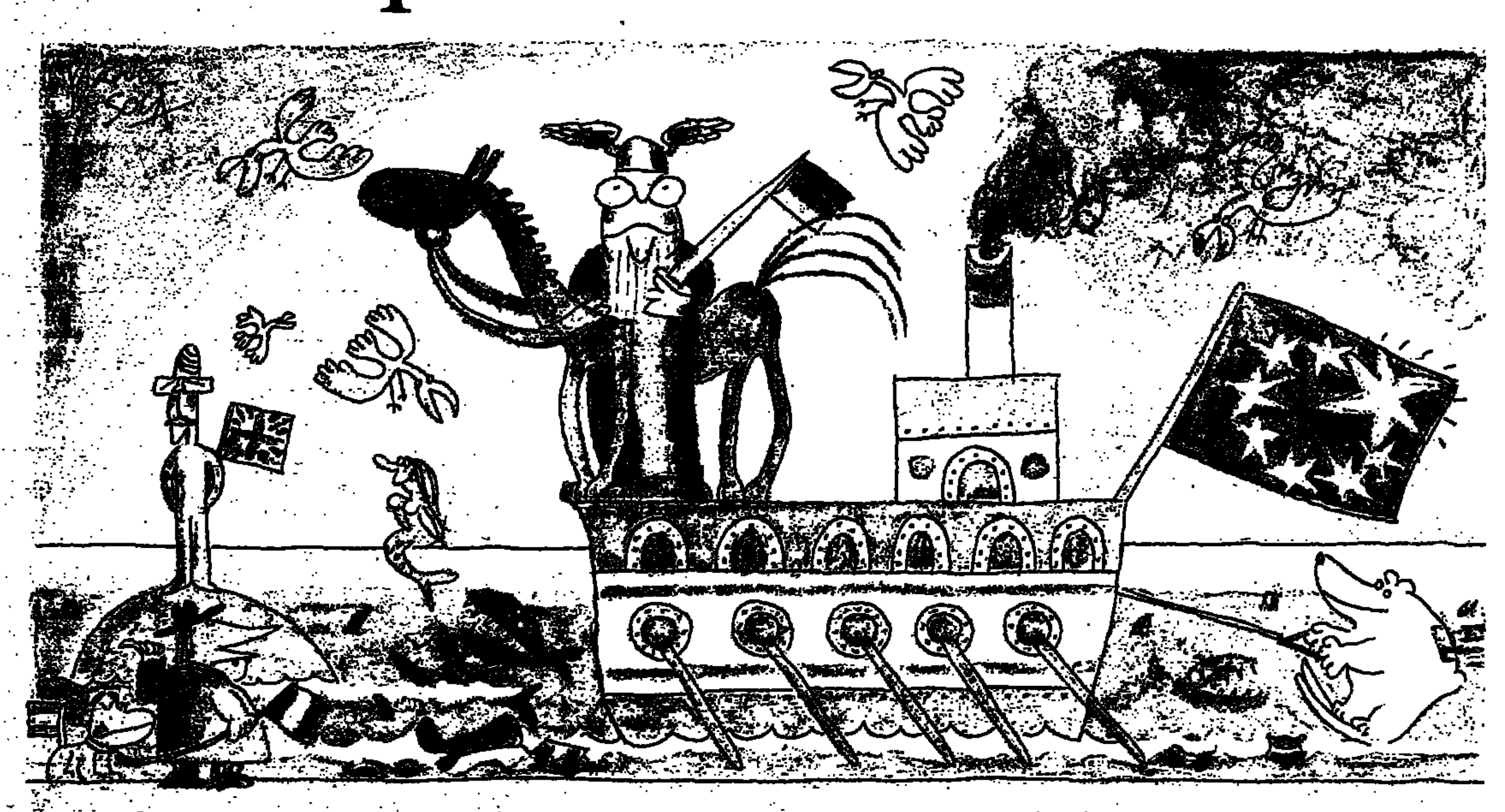
Pour pallier cette nouvelle donne, certains des 385 cloîtres de France ont délaissé ou réduit leurs *activités agricoles traditionnelles* pour se tourner vers des secteurs plus rentables. A l'instar du succès galopant des hôtelleries, une véritable industrie monastique se développe qui illustre cette nouvelle volonté d'intégration au sein du système économique.

Le monastère d'Acey, dans le Jura, s'est ainsi spécialisé dans le traitement de surface par électrolyse. *Sous-traitant* des pièces pour des groupes comme Peugeot et Du Pont de Nemours ou même pour l'agence spatiale américaine, la célèbre NASA, cette PME monacale a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 10 millions de francs et dégagé 2 millions de francs de bénéfices.

Thibault Romain

Lire la suite page 43

L'Europe remonte les fleuves



Délaissé en France, le transport fluvial continue de progresser dans l'Europe du Nord, et surtout en Allemagne. Le Rhin, axe majeur de navigation, va prendre encore de l'importance : le canal Main-Danube, ouvert le 25 septembre, le relie désormais à la mer Noire et aux Balkans. En France, on attend toujours la liaison Rhin-Rhône comme celle raccordant la Seine aux bassins du Nord et de l'Est.

Lire pages 40 et 41 les articles de Martine Laronche et de nos correspondants

Japon : la montée du « non-chômage »

Il y a quelques mois à peine, l'économie japonaise souffrait du manque de main-d'œuvre. Avec le ralentissement de l'activité, les entreprises doivent gérer des sureffectifs mais s'efforcent par tous les moyens de maintenir l'emploi

TOKYO
de notre correspondant

L'UNE des particularités de la récession que traverse le Japon est de ne pas *augmenter le chômage*. Selon les *statistiques* du ministère du travail, les demandeurs d'emploi ne dépassent guère 2 % (soit 1,3 million sur une population active de 66,1 millions). Bien que les méthodes de calcul du taux de chômage au Japon diffèrent de celles des autres pays industrialisés (puisque n'est pas considéré comme chômeur la personne qui a travaillé une heure dans la dernière semaine du mois qui précède le recensement), le phénomène, même relatif, est notable.

Afin de tenir compte de la chute de la demande, les entreprises n'en procèdent pas moins à des ajustements qui frappent parfois durement certaines catégories de salariés : les travailleurs à contrat temporaire (à commencer par les immigrés), les femmes et les salariés âgés.

Selon certains économistes, le problème de l'emploi pourrait devenir la grande question sociale et politique de la décennie au Japon aussi. Ils estiment que la récession actuelle va entamer davantage les « piliers » de la gestion à la japonaise (emploi à vie et salaire à l'ancienneté). Le problème est en tout cas abondamment traité ces dernières semaines dans les magazines économiques. Une première indication de tensions sur le *marché de l'emploi est donnée par* le nombre des demandes d'emploi par rapport à l'offre : alors qu'en mars 1991, pour 100 emplois demandés, on enregistrait 147 offres, depuis juillet, il n'y en a plus que 104. Certains secteurs industriels commencent en outre à solliciter des subventions pour faire face à des réductions d'emplois : c'est le cas de la sidérurgie, de l'automobile et des fabricants d'électronique. A partir du 1er octobre, il suffira aux entreprises de faire état d'une baisse de productivité de 5 % pour pouvoir prétendre aux subventions du ministère du travail.

RÉDUCTIONS • Chaque jour les journaux publient des articles sur les plans de réduction d'emplois : un millier chez le sidérurgiste NKK (soit 30 % de la division acier du siège) ; quatre mille chez Nippon Steel Corp., un millier chez Victor ; quatre mille également chez Nissan sur les trois prochaines années ; suspension du recrutement des travailleurs temporaires chez Toyota pour la première fois en quatorze ans...

Ces réductions d'emplois doivent néanmoins être replacées *dans un contexte global*. La situation diffère considérablement d'une branche à une autre et selon les régions : il y a encore *trois* offres d'emploi pour une demande pour un travailleur qualifié dans la construction, et presque autant dans les services. Si le *ratio offre/demande* est tendu à Tokyo, il reste de deux à un dans certaines régions (Nagano-ken par exemple). Dans le Kansai (région d'Osaka), d'après une enquête du quotidien *Nihon keizai*, 40 % des PME souffrent de manque de main-d'œuvre. Enfin, ce sont les employés de bureau (cinq demandes pour une offre) plus que les « cols bleus » qui sont en sureffectif.

Les tensions actuelles sur le marché de l'emploi ne doivent pas faire oublier que l'archipel sort à peine d'une situation de suréquilibre, c'est-à-dire où l'offre excédait la demande. L'insuffisance de main-d'œuvre a poussé les entreprises à procéder à des investissements dans l'automation et à rivaliser pour offrir de meilleures conditions (de logement, en particulier) à leurs salariés afin d'attirer les plus performants. Dans un même souci, elles ont amélioré le système de protection sociale, dont un des effets est de donner plus de moyens aux salariés pour résister aux sollicitations de départ de l'employeur. Aujourd'hui, ces entreprises doivent gérer des sureffectifs.

Philippe Pons

Lire la suite page 37

هكذا من الإهمال

LOGEMENT

La chute de la maison individuelle

Dans l'immobilier en déconfiture, la construction de maisons particulières est principalement touchée. Pour retrouver des clients, les constructeurs pensent à améliorer la qualité. Mais à quel prix ?

SI l'immobilier tout entier est en crise, au sein du secteur, la maison individuelle vit des heures particulièrement difficiles. Si difficiles que, pour la première fois, l'Union nationale des constructeurs de maisons individuelles (UNCMI) est sortie de son silence pour pousser un cri d'alarme. Pourtant, le « pavillon » reste, selon les experts de l'immobilier, le rêve de la plupart des Français : la proportion des ménages logés en maison individuelle n'avait d'ailleurs pas cessé de progresser au cours des années 80 pour atteindre 53 % en 1990 contre 48 % en 1982.

Selon les statistiques de l'UNCMI, la chute de l'activité – moins 15 % en 1991 (soit 154 878 autorisations de chantiers) – s'accélère depuis le début de 1992 et les mises en chantier devraient tomber à 140 000 unités seulement pour l'ensemble de l'année, soit une nouvelle baisse de 9,6 %. Un recul plus grave encore que celui constaté dans les années 1982-1983. Alors qu'un constructeur vendait en moyenne 15,7 maisons en 1990, la vente s'est rétractée à 15 unités en 1991. Trois des quatre régions qui avaient soutenu l'activité au cours des années 80 se sont effondrées l'an passé : la région parisienne et l'Aquitaine affichent ainsi un recul de 20 %, Rhône-Alpes de 23 %, l'Alsace figurant en revanche parmi les moins touchées (– 5 %).



DISPARITIONS • Le dernier recensement national des constructeurs fait par l'UNCMI montre que le solde net des entreprises (créations-disparitions) a dramatiquement chuté l'an passé : on n'en dénombre plus que 4 750 au lieu de 5 800 (– 18 %), le nombre d'implantations commerciales baissant de 17 % (6 000 au lieu de 7 200). Une réduction qui tient, selon Christian Louis-Victor, à la chute des créations d'entreprise mais aussi à des disparitions, causées soit par des dépôts de bilan, soit par des rachats.

Ces deux phénomènes entraînent une bipolarisation de la profession entre les gros et une kyrielle de petits. 13 constructeurs seulement dépassent le seuil des 200 ventes par an (Compagnie immobilière Phénix et Maisons Bouygues détiennent respectivement 3,7 % et 2,1 % du marché) et 50, celui des 100 maisons (ils étaient 69 auparavant). A l'autre bout de l'éventail, plus de 4 000 entreprises ont une production moyenne de 10 maisons par an... Mais ces petits constructeurs, qui « tournent » avec un personnel restreint et des frais fixes réduits au minimum, traversent plutôt mieux la crise que les « moyens », qui souffrent d'une particularité technique de la profession : on ne peut y faire d'économies d'échelle qu'en passant au stade industriel.

Lancée, l'an passé, dans une entreprise de moralisation en soutenant la réforme du contrat de construction des maisons individuelles (« le Monde de l'économie » du 4 février), la profession risque de sortir transformée de cette crise. Mais pour l'UNCMI, les nouvelles règles du jeu, plus draconiennes pour les constructeurs, ne semblent pas être à l'origine des nombreux dépôts de bilan : à peu près tous, en effet, ont obtenu les garanties financières désormais exigées par les textes.

Les raisons invoquées pour expliquer la crise sont celles que l'on retrouve pour tout l'immobilier et se situent du côté de la demande et surtout de la situation des acquéreurs potentiels : *« Ce n'est pas l'emploi qui va suivre la maison individuelle, mais c'est la maison individuelle qui suit l'emploi. »* L'origine de la baisse se trouve plutôt dans les difficultés économiques générales aggravées par la chute dramatique du nombre de PAP (prêts à l'accession à la propriété aidés par l'Etat).

PÉRENNE • Enfin, on aurait trop vendu l'immobilier comme un placement financier : *« On n'achète pas une maison comme une voiture. C'est un bien pérenne dans lequel entrent des considérations culturelles, patrimoniales, psychologiques, des anticipations »*, souligne Arnaud Pignol, secrétaire général de l'UNCMI.

Du coup, pour retrouver le consommateur perdu – et survivre, – celle-ci commence à ouvrir le dossier de la qualité. Enfin ! serait-on tenté de dire, tant ont été nombreux dans le passé les litiges ayant opposé des constructeurs à leurs clients. L'UNCMI est la première aujourd'hui à reconnaître qu'il y a un manque de recherche dans ce secteur, et annonce son intention de s'y mettre elle-même.

A toute chose malheur est donc bon : on peut espérer que les obligations supplémentaires contenues dans le nouveau contrat de construction de maisons individuelles, jointes à la nécessité de séduire le client pour survivre, inciteront les entreprises à se mettre à l'écoute de leurs clients. Une question subsiste : comment éviter que cette amélioration de la qualité ne se traduise pas par un surcoût, alors que déjà l'augmentation des taux d'intérêt réels et l'envolée du foncier (tandis que la construction elle-même a baissé) ont entraîné une hausse des prix dans les environs des grandes métropoles.

Françoise Vaysse

HUMEUR • par Josée Doyère

Le mot et la chose

LES mots ont-ils encore un sens ? Il m'arrive de plus en plus souvent d'en douter... tant une réalité peu engageante se cache sous des vocables destinés à nous rassurer, à nous conforter, voire à nous réconforter. Pour vous, aujourd'hui, j'en ai épinglé trois, que je trouve particulièrement pernicieux sous leur apparence lénifiante.

Personnaliser, tout d'abord, et tous les substantifs et adjectifs qui en découlent. La poste, votre banquier, votre assureur, EdF et son jumeau GdF, les magasins de grande surface, les maisons de vente par correspondance essaient de vous faire croire, dans leurs messages publicitaires (spots télé ou radio, affiches, courrier, etc.) qu'ils vous réservent un traitement *particulier, spécifique, adapté* spécialement à votre cas, à vos besoins, à votre attente... *Mais c'est totalement bidon.* Dès qu'il y a un problème, on vous répond facilement qu'avec le nombre d'opérations traitées il est absolument impossible d'éviter les erreurs, si minimes soient-elles. Production de masse, distribution de masse, services de masse ne permettent plus un traitement individuel des clients, et je ne sais si c'est un bien ou un mal. Mais au lieu de le reconnaître humblement, on dissimule cette vérité en la parant d'oripeaux empruntés et totalement usés. Le mot remplace la chose.

Avec naturel, le problème est à peu près le même : plus la fabrication d'un produit est industrialisée, plus ses fabricants, ses distributeurs et leurs publicitaires ont recours au vocabulaire artisanal du métier et à l'appel à la nature, par l'image, le mot ou le son. C'est la faîtière de Vermeer, c'est le côté moyenâgeux de la boulangerie (dont le pain venu tout droit de l'usine est livré tous les matins aux aurores par camionnette) et dont le seul four est à micro-ondes, pour réchauffer les pizzas et les quiches, c'est le fromage parfaitement industriel présenté en pleine campagne, où les fleurs des champs sentent bon le passé... Je vous laisse trouver d'autres exemples : ils abondent. Le mot remplace la chose.

Pour **communication**, c'est un peu plus subtil. Un seul des trois sens admis par le *Petit Larousse est retenu : il ne s'agit plus de l'« établissement d'une relation avec autrui », ni de la « transmission de quelque chose à quelqu'un »*, mais uniquement de l'*« action pour une entreprise d'informer et de promouvoir son activité auprès du public, d'entretenir son image, par tout procédé médiatique »*. La communication est devenue le champ d'action privilégié des publicitaires et des créatifs de tout poil, et ceux-ci sont à l'origine des utilisations abusives du vocabulaire et des détournements de sens que nous observons. Communiquer, ce n'est plus échanger, c'est contraindre l'*autre, les autres à vous* écouter... Là, le mot n'a pas remplacé la chose, il l'a *détruite, en la niant.* ■

LA COTE DES MOTS

Brain-trust

Nous n'avions pas épuisé, dans une récente chronique (« le Monde de l'économie » du 15 septembre), l'étude des composés anglo-saxons de *brain*. Parmi ceux-ci, il faut revenir sur *brain-trust*, qui est devenu familier (et s'écrit toujours en deux mots, avec trait d'union, alors qu'on trouve de plus en plus souvent *brainstorming*, en un mot) ; pluriel : *des brain-trusts*.

Un *brain-trust*, c'est une petite équipe de chercheurs, d'intellectuels, de spécialistes, chargée d'élaborer des plans, des projets, des programmes, et de seconder une direction, un chef d'entreprise, ou bien un ministre, etc.

Nous retrouvons ici Franklin D. Roosevelt, car l'expression est née sous la plume d'un journaliste américain, qui désigna ainsi le groupe de collaborateurs (*brain trusters*) – chercheurs et enseignants, notamment – qui conseillaient FDR pour constituer ses dossiers « techniques » lors de la campagne présidentielle de 1932. Après son élection, beaucoup d'entre eux restèrent à ses côtés pour concevoir la politique économique et sociale, principalement l'ambitieux plan de mesures connu sous le nom de « New Deal ». Membres de son cabinet ou responsables de domaines spécialisés, ces hommes complétaient, par leur connaissance approfondie des dossiers « techniques », l'action des ministres essentiellement « politiques ».

Brain-trust : le « trust du cerveau », l'image n'était pas mal trouvée, pour une cellule réunissant des professeurs de Harvard, de hauts techniciens chevronnés et des experts qualifiés... En français, il est possible de recourir à des formules presque aussi brèves si l'on s'en tient à des expressions de même niveau : le « cercle des cerveaux », le « club des cerveaux », les « cerveaux associés », la « cellule des crânes d'œuf », etc. La tâche est plus ardue, ou, du moins, le concept perd beaucoup de sa saveur si l'on s'en tient à des formules passe-partout comme « comité d'experts », « aréopage de techniciens » (1)...

Jean-Pierre Colignon

(1) Mais l'image pourrait être retrouvée par l'abréviation et l'indication d'une majuscule, voire de guillemets : le « Cénacle », le « Comité », etc.

BLOC-NOTES

D'une semaine...

RÉUNION DU G7 DANS LA TOURMENTE MONÉTAIRE. Elle s'est tenue du 19 au 22 septembre à Washington. Le communiqué publié a pris acte des réductions de taux d'intérêt qui contribueront à stabiliser les marchés des changes (*le Monde* daté 20-21 et 22 septembre).

LE FRANC ATTAQUÉ MALGRÉ LE « OUI » FRANÇAIS A MAASTRICHT. Le 20 septembre, le « oui » a obtenu 51,04 % des suffrages exprimés, le « non » 48,95 %. Le 21, le franc était attaqué sur les marchés avec une remontée du deutschemark à 1 centime de son cours plafond (*le Monde* des 22 et 23 septembre).

PLAN D'AUSTÉRITÉ EN SUÈDE. Des mesures draconiennes, annoncées le 20 septembre, remettent en cause l'« Etat-providence » : réduction des retraites, des allocations-maladie ainsi que des dépenses sociales (*le Monde* du 23 septembre).

REPORT DE L'EXAMEN DU BUDGET 1993. Le conseil des ministres a reporté le 23 septembre l'examen du projet de budget 1993 au 30 septembre (*le Monde* du 24 septembre).

L'ALLEMAGNE AU SECOURS DU FRANC. Helmut Kohl s'est entretenu à Paris avec François Mitterrand le 22 septembre. Les termes du communiqué franco-allemand publié le 23 septembre, ainsi que les déclarations du chancelier allemand, le 24 septembre, en faveur du maintien des parités franc-mark au sein du SME ont permis au franc de se raffermir sur les marchés les 24 et 25. L'institut d'émission français a porté les taux d'intérêt à court terme à plus de 20 % afin d'enrayer la spéculation (*le Monde* des 24, 25, 26 septembre).

L'ESPAGNE ET L'IRLANDE ONT RÉTABLI LE CONTROLE DES CHANGES. L'Espagne a pris plusieurs mesures le 23 septembre pour freiner les attaques contre la peseta, suivie par l'Irlande et le Portugal qui ont renforcé, le 24 septembre, le contrôle des changes pour défendre leurs monnaies (la punt et l'escudo) (*le Monde* des 24, 25 et 26 septembre).

FUSION D'AIR FRANCE AVEC UTA. Quand la fusion, annoncée le 24 septembre, deviendra effective dans quelques mois, le statut d'UTA de société anonyme à participation ouvrière (SAPO), permettant aux employés de détenir collectivement des « actions de travail », s'étendra à Air France (*le Monde* du 25 septembre).

... à l'autre

MARDI 29 SEPTEMBRE. France. Action nationale des infirmières.
Paris. Journées parlementaires du Parti socialiste à l'Assemblée nationale (jusqu'au 30 septembre).
Genève. Conseil du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

MERCREDI 30 SEPTEMBRE. Paris. Présentation, avec une semaine de retard, du *budget 1993 (Conseil des ministres).*
Tchécoslovaquie. Séparation effective de la Tchécoslovaquie en deux Etats indépendants.

JEUDI 1er OCTOBRE. Italie. Lancement du plan d'austérité destiné à réduire le déficit budgétaire de 465 milliards de francs.
Espagne. Début des débats parlementaires sur la ratification du traité de Maastricht.
Europe. Entrée en vigueur des nouvelles normes limitant les émissions polluantes des voitures de moins de 1 400 cm^3.
Paris. Colloque au Sénat sur le thème « La justice est-elle malade ? » avec la participation du garde des sceaux Michel Vauzelle et du président du Conseil constitutionnel Robert Badinter.

VENDREDI 2 OCTOBRE. Paris. Election du président du Sénat.
Paris. Leçon inaugurale d'Umberto Eco au Collège de France.
Bulgarie. Arrivée d'observateurs de la CEE afin de contrôler le trafic à la frontière avec la Yougoslavie.

SAMEDI 3 OCTOBRE. Mexico. Visite du président argentin Carlos Menem.
Allemagne. Deuxième anniversaire de la réunification du pays.
Abou Dhabi (Emirats arabes unis). Conférence internationale sur la drogue (jusqu'au 8 octobre).

DIMANCHE 4 OCTOBRE. Niger. Référendum constitutionnel.

LUNDI 5 OCTOBRE. Libreville (Gabon). Sommet franco-africain (jusqu'au 7 octobre).
Koweït. Elections législatives au suffrage universel direct.
Luxembourg. Réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, avec un ordre du jour ayant trait aux candidatures de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande ; au plan budgétaire quinquennal ; aux relations futures avec l'Europe centrale et de l'Est, Malte et Chypre. Les ministres doivent également rencontrer leurs homologues de Hongrie, Pologne et Tchécoslovaquie.

LOIS ET DÉCRETS

Taux de l'usure

Un avis indique les nouveaux taux de l'usure au troisième trimestre de 1992 pour les établissements de crédit et les seuils de l'usure applicables à compter du 1er octobre 1992.

Les seuils des prêts à taux fixe et à taux variable et des prêts-relais passeront respectivement à cette date à 15,45 %, 15,15 % et 16,08 %. Le taux des prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 10 000 francs s'élèvera à 20,12 % et celui des prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament sera porté à 18,32 %.

Avis du ministère de l'économie et des finances, *Journal officiel* du 16 septembre 1992, pp. 12783 et 12784.

Clercs d'huissier

En 1991, 3055 personnes exerçaient la profession libérale d'huissier de justice, parmi lesquelles 339 femmes. Les huissiers de justice sont des officiers ministériels, titulaires d'une charge et soumis à un statut qui prévoit des règles strictes d'accès. Profession mal connue et peut-être « mal aimée » : on a toujours tendance à imaginer l'huissier de justice uniquement à travers le constat d'adultère, la saisie ou la régularité des jeux télévisés. L'ordonnance du 2 novembre 1945 détermine les activités principales dont ils ont le monopole : les significations d'acte (13,5 millions par an), les constats et les exécutions forcées des décisions de justice. Les textes statutaires prévoient aussi des activités accessoires : la fonction d'agent général d'assurance ou celle d'administrateur d'immeubles.

Les huissiers de justice interviennent aussi bien dans la vie personnelle que dans la vie professionnelle. Ils peuvent résoudre certains différends dans le cadre du mariage, du divorce ou de la séparation de corps.

Les huissiers de justice sont de vrais spécialistes des problèmes immobiliers et peuvent aider à la rédaction d'un bail, sérieuse garantie donnée aux deux parties pour éviter les conflits ultérieurs.

Les commerçants, les entrepreneurs connaissent les problèmes d'impayés : les huissiers de justice sont sans doute les mieux placés pour les conseiller sur les chances de recouvrer leurs créances, sur la durée du recouvrement, la nécessité de prendre des mesures conservatoires (hypothèque, nantissement). Ils peuvent procéder à des recouvrements aussi bien amiables que judiciaires. Ainsi, le montant total des créances encaissées par leur intermédiaire est de 40 milliards de francs par an.

Les huissiers de justice sont aussi les professionnels des constats, qui sont des instruments officiels de preuve dans tous les domaines : immobilier, différends de voisinage ou litiges relatifs au droit de la consommation.

Les clercs assermentés peuvent remplacer les huissiers dans tous les actes de la profession, à l'exception des procès-verbaux de constat. Cependant, la loi du 9 juillet 1991 a créé la profession des clercs d'huissier habilités à faire des constats pour soulager les missions importantes des huissiers. Un décret vient de paraître établissant les modalités et les conditions d'exercice de cette profession.

Les clercs habilités à procéder aux constats doivent être titulaires soit du diplôme de l'Ecole nationale de procédure de la Chambre nationale des huissiers de justice, soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'études universitaires de droit, soit du diplôme universitaire de technologie des carrières juridiques et judiciaires. Ils doivent justifier de cinq années de cléricature au sein d'un office d'huissier de justice.

L'habilitation du clerc est requise par l'huissier titulaire de l'office auprès du président du tribunal de grande instance. Les requêtes sont communiquées au procureur de la République, qui émet un avis après avoir au préalable recueilli celui de la chambre départementale des huissiers.

Dans le mois suivant la notification de l'ordonnance homologuant l'habilitation, le clerc habilité prête serment devant le tribunal d'instance.

Décret n° 92-984 du 9 septembre 1992, *Journal officiel* du 15 septembre 1992, pp. 12713 et 12714.

L'agenda flou des télévisions numériques

La télévision numérique promet pour demain plus de programmes ou plus de qualité. Est-ce une raison pour bloquer les innovations disponibles dès aujourd'hui ? Les intérêts des industriels de l'électronique et ceux des chaînes sont en conflit

LA télévision numérique, c'est l'avenir. Voilà pour le consensus, partagé de Washington à Bruxelles, de Paris à Tokyo. Mais quand commence l'avenir ? Et voici experts, industriels, producteurs, diffuseurs et politiques qui s'empoignent, chacun défendant, arguments «rationnels» à l'appui, son calendrier, ses priorités, sa vision de la transition vers une télévision du futur dont l'image et le son seront produits et transportés sous forme de zéros et de uns, comme le sont déjà les données des ordinateurs.

Cette question du calendrier est apparue au centre des auditions organisées du 22 au 24 septembre par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques. Car elle conditionne en partie – mais en partie seulement – la réponse à une autre question, cruciale pour l'industrie électronique européenne : ses produits nouveaux en télévision, basés sur les normes D2 Mac et bientôt HD Mac (1), auront-ils le temps de s'imposer auprès du public, avant que ne déferle une nouvelle génération de matériels encore à l'étude, notamment dans les laboratoires américains ?

Une série de rappels s'imposent. La télévision actuelle est dite «analogique», parce que les informations qui composent l'image (c'est-à-dire notamment luminance pour l'intensité lumineuse, et chrominance pour les couleurs) sont transmises sous forme d'une modulation d'un courant électrique. Ces informations liées à leur support peuvent se déformer de façon irrémédiable, quand elles sont reproduites plusieurs fois ou transmises dans des conditions difficiles : regardez donc une cassette vidéo trop copiée...

Dans une télévision numérique, l'image est codée, puis transmise sous forme de 0 et de 1, avant d'être «retraduite» (décodée) en image. L'information est donc indépendante de son support physique et peut être plus facilement manipulée ou compressée. Cet avantage se décline aux différents stades de la filière télévisuelle : production, transmission et visualisation.

En production, les techniques numériques sont déjà largement utilisées, car elles facilitent les mixages, trucages et stockages. C'est pourquoi les studios de télévision modernes sont dits en «composantes numériques» : les informations de l'image (et du son) sont séparées entre chaque couleur et gérées numériquement selon des normes de studio (4 2 2) reconnues mondialement, quelle que soit ensuite la norme de transmission.

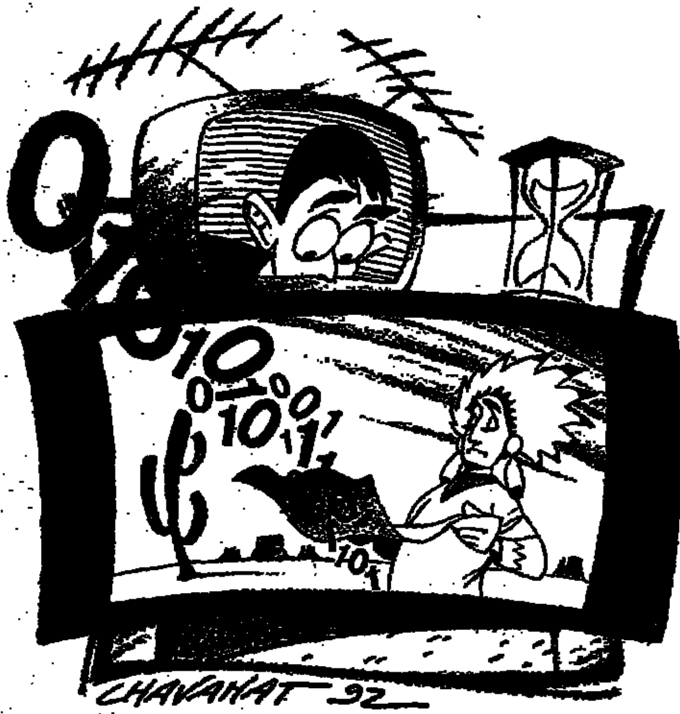
A l'autre bout de la chaîne, le téléviseur reste par définition en partie analogique, puisque l'œil reconnaît des formes, et non des chiffres. Pour s'adapter à la télévision numérique, le poste devra s'adjoindre un boîtier de décodage.

COMPRESSION D'IMAGE • Le débat actuel se focalise sur le maillon central de la filière, la transmission. A ce stade, l'intérêt de la numérisation, c'est la compression d'image. Elle signifie que, dans un même canal de transmission, on peut transmettre plus de programmes (la quantité) ou des programmes plus riches d'informations (la qualité) qu'actuellement. Les deux options correspondent, pour simplifier, l'une à la compression simple, l'autre à la haute définition numérique.

Ni les services offerts, ni les coûts, ni les calendriers qui découlent de ces deux options n'étant similaires, il conviendrait en fait de parler «des» télévisions numériques que préparent notamment divers industriels aux Etats-Unis.

Premier cas, la compression simple. General Instruments, Scientific Atlanta et Thomson Consumer Electronics (TCE) travaillent sur des systèmes multipliant par quatre ou plus, à débit identique, les programmes diffusés par satellite ou par câble. Des matériels grand public (décodeurs), à des prix abordables (mais qui restent incertains...), devraient être disponibles à partir de 1994. Deux points essentiels sont à noter : ces systèmes n'auront que la qualité actuelle du NTSC américain (1), médiocre. Et ces recherches se font en dehors de toute réglementation, à l'instigation des industries intéressées, opérateurs de câble ou de satellite notamment (Hughes est par exemple le donneur d'ordres de Thomson), en vue d'offrir des services complets.

Deuxième axe de développement, la télévision haute définition (TVHD) numérique terrestre. La Federal Communications Commission (qui a des compétences plus élargies que notre Conseil supérieur de l'audiovisuel) envisage de choisir un système en 1993 et se donne trois ans pour attribuer des licences d'émission, pour une première diffusion vers 1998 et une généralisation en 2008. L'échéance est donc dans ce cas bien plus lointaine pour les candidats en lice : ATT et Zenith; General Instrument et le Massachusetts Institute of Technology (avec deux projets); le consortium ATRC qui regroupe Thomson, Philips et la chaîne NBC; enfin la NHK japonaise.



PALABRES • C'est dans ce contexte que se pose la question de la stratégie européenne. *«Les Français ne doivent pas perdre de temps en palabres d'arrière-garde. Mieux vaut être partenaire des Américains tout de suite que de fabriquer sous licence américaine plus tard»*, estime ainsi André Rousselet, en tablant sur des «décompresseurs» numériques pour 1994 (*le Monde* du 24 septembre).

Pour le patron de Canal Plus, le D2 Mac, norme de transmission analogique conçue dans les années 80, a connu trop de retard pour triompher. Il ne lui reste pour tâche que de soutenir très temporairement les ventes de téléviseurs au format 16/9 : aujourd'hui, seul le D2 Mac permet ce nouveau format d'écran large, qui, par ailleurs, est le second point de consensus mondial pour le futur.

Tout autre est évidemment l'analyse des industriels européens et des pouvoirs publics français. Avec des nuances, leurs arguments s'enchaînent autour d'un canevas simple : l'Europe est en avance; elle ne doit pas changer de stratégie au milieu du gué, après tous les efforts consentis; le contexte réglementaire et concurrentiel diffère largement de celui des Etats-Unis; la vraie télévision numérique n'est pas pour demain. *«Chaque produit doit venir en son temps»*, répète inlassablement Pieter Bögels, à la tête du projet Eurêka 95.

C'est au sein de ce projet que les industriels européens ont dépensé 450 millions d'écus (dont 40 % environ de subventions), depuis qu'en 1986 ils ont relevé le défi de la TVHD, face aux japonais alors alliés aux américains. Leur stratégie, dite progressive, repose sur la norme HD Mac de haute définition, qui pourra être vue sur les postes D2 Mac disponibles dès maintenant. *«Un oiseau dans la main vaut mieux que dix dans le ciel. On a le meilleur système de production du monde, on est en avance pour les postes 16/9. Et l'on se dispute pour savoir si l'on doit continuer. Incroyable!»*, s'insurge Pieter Bögels.

INTÉRÊTS • Alain Prestat, le PDG de Thomson Consumer Electronics, parle lui aussi du «retour en arrière» que constituerait la copie du modèle américain, puisque les tests actuels de la FCC sont *«du niveau atteint par les Européens en 1988»*. Tous deux rejoignent le ministre de l'industrie, Dominique, Strauss-Kahn, qui prédit un créneau d'au moins dix ans aux produits européens (*le Monde* du 25 septembre).

Quant à l'accusation de «louper» le coche du numérique, les Européens la rejettent. Le HD Mac étant une norme essentiellement numérique, qui recourt largement au codage et à la compression d'image, sauf pour le transport final chez l'usager, les efforts déployés par Eurêka 95 ne sont pas perdus. Ils sont même relayés par plusieurs projets européens RACE ou Eurêka (Vadis) qui explorent le domaine. De plus, les Européens, et en particulier le CCETT de Rennes (ce centre d'études public a largement contribué à la mise au point de la radio numérique DAB), travaillent sur une troisième utilisation de la diffusion numérique : la télévision «nomade», sans fil, envisagée pour la fin de la décennie.

Si le débat prend des accents aussi passionnés, si les calendriers sont agités comme des Yo-Yo, c'est parce que les intérêts en jeu sont essentiels. Les industriels européens, Philips et Thomson notamment, construisent les deux tiers des téléviseurs européens, le tiers des postes américains. Ils ont besoin de vendre dès maintenant de nouveaux produits en Europe. Et, pour cela, que des programmes (par exemple au format 16/9) valorisent ces produits.

Or, si l'Europe de l'électronique est concentrée, celle de la télévision est restée nationale. Aucun équivalent européen de la FCC américaine n'existe, en mesure d'imposer des changements auxquels répugnent forcément des chaînes – nationales elles aussi – qui n'en tireront pas de bénéfice immédiat. Pour ces industriels, les effets d'annonce sur «le» numérique sont catastrophiques s'ils conduisent à l'attentisme du public ou servent d'alibi aux chaînes. *«Invoquer le futur, le numérique, pour aller vers le passé, le SECAM, quelle dialectique!»*, ironise un expert.

Allusion transparente à André Rousselet, accusé de vouloir ainsi préserver sa place de roi des chaînes payantes. Si nul ne constate que le patron de Canal Plus défende aussi ses intérêts, nul ne peut ignorer ce fait : les innovations de l'électronique n'ont percé qu'avec l'appui, au bon moment, des gens de «contenu». Le succès du disque compact dans la musique l'a montré, l'échec du Betamax dans les magnétoscopes aussi.

Or André Rousselet tient, avec les chaînes payantes, la clé des «contenus» les plus évidents pour l'innovation en télévision. Par cette force même, il peut contribuer à se donner raison.

Michel Colonna d'Istria

(1) Les trois normes de télévision actuelles (NTSC aux Etats-Unis et au Japon, PAL et SECAM en Europe) sont analogiques. Pour l'avenir, deux normes de diffusion de télévision haute définition sont déjà expérimentées, le Muse japonais et le HD Mac européen. Elles combinent analogique et numérique.

La norme intermédiaire de transmission D2 Mac (analogique sauf pour le son et les données) est disponible en Europe dès aujourd'hui, par satellite ou par câble. Sans être à haute définition, elle améliore, outre le son, la stabilité de l'image, les possibilités de contrôle d'accès, et permet le format d'écran large 16/9. Grâce à elle, on pourra surtout, ultérieurement, regarder sans changer de téléviseur les émissions en HD Mac, comme les possesseurs d'un poste noir et blanc ont pu continuer à regarder des chaînes émettant en couleurs.

Japon : la montée du «non-chômage»

Suite de la page 35

Pour ménager l'avenir et respecter le principe de l'emploi à vie, les directions se sont résolues, pour l'instant, à pratiquer le «chômage interne» (*kigyonai shitsugyo*). Si celui-ci était pris en compte, le taux de chômage national serait de l'ordre de 3,5 %. Les industriels, tels Jiro Ushio, président de la société Ushio Electric, qui se plaignent de ce *«fardeau supplémentaire»* restent minoritaires. Des licenciements purs et simples hypothéqueraient l'avenir en entamant la réputation de l'entreprise; or, les changements de la structure démographique, la diminution des jeunes travailleurs entrant sur le marché de l'emploi et le vieillissement de la population, conjugués à la réduction du temps de travail, laissent penser que, à long terme, la pénurie de main-d'œuvre se poursuivra.

HABITUELLES • Bien que de rares entreprises se soient résolues à licencier et que d'autres procèdent à des mises en disponibilité (c'est le cas chez TDK, le premier fabricant de cassettes magnétiques, d'une cinquantaine de cadres âgés de plus de cinquante ans), faisant craindre une remise en cause du principe d'emploi à vie chez les cadres, le patronat recourt, pour l'instant, à ses méthodes habituelles de dégraissage : réduction de l'embauche, accélération des mises à la retraite, suppression des heures supplémentaires, non-renouvellement des contrats temporaires. C'est notamment le cas des ouvriers en régie, c'est-à-dire détachés par un sous-traitant à la maison-mère – ce qui ne fait que déplacer le sureffectif.

Les entreprises procèdent aussi à des changements d'affectation, en particulier le placement dans des filiales. Une méthode qui a atteint un seuil de saturation avec le développement des bilans consolidés : c'est le cas de la compagnie des Chemins de fer de l'est du Japon, qui cherche à recaser 20 000 employés en sureffectif dans des filiales. Les déplacements sont, en revanche, plus faciles parmi les «cols bleus» : ceux-ci ayant été formés selon le principe de l'élargissement des tâches, leur mobilité est grande.

Malgré ces amortisseurs, les dégraissages sont durement ressentis par certaines catégories de salariés. Les 480 000 travailleurs immigrés, dont la grande majorité sont en situation illégale, sont les plus vulnérables. Les licenciements sans préavis et le non-paiement des dus sont devenus le lot quotidien de la plupart, sans moyen de se défendre. Autre catégorie vulnérable : les handicapés, qui, selon la loi, doivent former 1,6 % des effectifs dans les entreprises d'une certaine importance.

Les salariés proches de l'âge de la retraite sont les autres victimes désignées des dégraissages. Les incitations à partir sont plus ou moins «cordiales» : la «tape sur l'épaule» du chef de service suggérant le départ en retraite anticipée ou la mise sur une voie de garage, c'est-à-dire l'affectation à un poste où l'on a rien à faire (les «tributs près de la fenêtre» : *madogiwa zoku*), sont des méthodes traditionnelles pour se débarrasser des vieux travailleurs.

Ceux qui partent avec un petit pécule émargent souvent sur le marché de l'emploi précaire, dans l'attente du versement de leur retraite à soixante ans. Beaucoup devront continuer à travailler (comme gardiens de parking, etc.), parce que leur retraite sera de toute façon insuffisante. Comparés aux autres pays industrialisés, une proportion importante de Japonais ayant dépassé la soixantaine sont contraints de continuer à travailler. Grande composante du travail temporaire, les femmes sont directement touchées par la contraction du marché de l'emploi. Par le non-renouvellement des contrats à durée limitée et la réduction de l'embauche. Vingt-cinq millions de femmes travaillent, soit 40,6 % de la population active. Malgré la loi de 1986 sur l'égalité devant l'emploi, les jeunes diplômées ont plus de difficultés à trouver un travail que les garçons. Cette année, les 262 000 jeunes diplômées se verront offrir 18 000 emplois de moins qu'en 1991. Quant aux femmes de plus de quarante ans en quête de travail, elles sont également défavorisées. Généralement, elles se contentent de petits travaux d'appoint.

RESPECTABLE • La relative souplesse du marché de l'emploi subsiste : la société qui tolère, en cas de crise, une plus faible mobilisation de l'emploi féminin, la plupart des salariés ayant perdu leur travail cherchent, traditionnellement à éviter le chômage, vécu comme une source de perte de face dans une société où tout activitée humaine est considérée comme respectable (même si personne n'accepte facilement une rétrogradation). Tel est le contexte social dans lequel s'opèrent encore actuellement les dégraissages.

En dépit du coût social subi par les catégories de travailleurs défavorisés, la société reste globalement attachée au principe de l'emploi comme un facteur d'intégration et de cohésion sociales. Entre un chômage mieux indemnisé et d'un accès quasi automatique, mais restant traumatisant pour l'individu, et un sous-emploi supposant un chômage interne à l'entreprise, le Japon privilégie encore la seconde solution.

Philippe Pons

L'insatiable appétit de Québécor

Le magnat québécois Pierre Péladeau est connu pour le succès de son quotidien « populaire », le « Journal de Montréal » Mais ce sont les imprimeries qui font la fortune de son groupe

Le groupe Québécor, après avoir multiplié les opérations réussies outre-Atlantique, négocie le rachat de trois imprimeries en France. Il vise notamment l'usine Cino Del Duca à Blois, qui a été mise en redressement judiciaire en avril.

MONTRÉAL
de notre correspondante

« *Nous allons devoir bâtir toute une force, un système, un organigramme – et acheter plusieurs boîtes* » : Pierre Péladeau, le magnat de la presse québécoise, numéro un de l'imprimerie au Canada et numéro deux en Amérique du Nord, s'apprête à lancer une offensive majeure en Europe, en commençant par la France : pas un coup de sonde, dit-il, mais pour, à terme, y jouer un rôle de premier plan.

Après la visite sur place de plusieurs émissaires, au printemps dernier, il a fixé son dévolu sur trois entreprises, mais les opérations sont loin d'être bouclées. Pour la première, une affaire familiale de quelque 300 salariés en province, se pose un problème de succession. La deuxième, de même dimension, en région parisienne, *« ne perd pas d'argent »*, mais Pierre Péladeau s'inquiète de l'instabilité de ses commandes, car *« en France, les contrats peuvent sauter d'un mois à l'autre »*.

Mais la cible de choix est l'imprimerie Cino Del Duca à Blois, 500 salariés, un chiffre d'affaires de 600 millions de francs, qui imprime notamment les magazines des Editions mondiales *(Nous Deux, Modes et Travaux, Télépoche)*. Propriété de Maxwell Communication Corporation, elle est en redressement judiciaire depuis le mois d'avril. Pierre Péladeau, qui envisage *« une restructuration sérieuse »*, déplore les retards apportés aux négociations en cours par *« des éléments syndicaux vraiment emmerdants »*. Dieudonné Duriez-Costes, PDG de l'entreprise, confirme les contacts, mais souligne que d'autres groupes sont intéressés.

NUMÉRO UN • C'est dans l'imprimerie, secteur qui a assuré en 1991 les deux tiers de son chiffre d'affaires de 2,37 milliards de dollars canadiens (1) (contre 15 % seulement pour l'édition) et la quasi-totalité de ses bénéfices que Québécor cherche d'abord à investir.

Mais le nom de Pierre Péladeau est avant tout associé au *Journal de Montréal*, qui doit son titre de *« numéro un des quotidiens français d'Amérique »* – avec un tirage de quelque 275 000 exemplaires – et de numéro trois au Canada, à sa couverture exhaustive des accidents spectaculaires, des crimes sordides, du base-ball et du hockey. Une recette qu'il n'a pas réussi à appliquer aux Anglo-Saxons. De 1977 à 1980, il a perdu 15 millions de dollars en tentant d'imposer un tabloïd à Philadelphie (Pennsylvanie) et, dix ans plus tard, il a reperdu 10 millions de dollars en deux ans dans une aventure similaire avec le *Montréal Daily News*.

Deux échecs dans une suite de succès. En 1950, Pierre Péladeau, âgé de vingt-cinq ans, emprunte 1 500 dollars à sa mère pour acheter un hebdomadaire de quartier à Montréal. Au fil des années, il acquiert d'autres petits hebdos à potins, puis une imprimerie, ce qui le rend millionnaire en 1959.

Mais son premier « grand coup » est le lancement précipité du *Journal de Montréal*, en 1964, à la faveur d'une grève qui paralyse pendant sept mois le principal quotidien francophone de l'époque, *la Presse*. Il n'y a jamais eu de grève au *Journal de Montréal*. Il est vrai que ses journalistes sont les mieux payés du pays, et ce depuis leur première convention collective, négociée en 1971 par un jeune avocat alors montréalais du nom de Brian Mulroney (l'actuel Premier ministre conservateur canadien).

> **Fervent nationaliste, *maniaco-dépressif* avoué, l'homme est un habitué des déclarations à l'emporte-pièce.**

Pierre Péladeau a créé Québécor en 1965, l'a introduit en Bourse en 1972 à l'American Stock Exchange. En 1987, nouvelle stratégie : il entame une « intégration verticale » en acquérant, pour 320 millions de dollars canadiens, avec Robert Maxwell, les 56 % détenus par le gouvernement du Québec *dans Donohue, producteur québécois* de pâte et de papier journal, qui fournit notamment le *New York Times*. Aujourd'hui, sur les 450 000 tonnes de papier produites annuellement par Donohue, quelque 80 000 tonnes sont achetées par les journaux de Québécor et 90 000 par ceux du groupe Maxwell.

Mais les acquisitions d'imprimeries n'ont fait que s'accélérer. En 1988, la holding BCE, maison mère de la compagnie de téléphone Bell Canada, vend à Pierre Péladeau toutes ses imprimeries, en échange de 22 % des actions de Québécor. Cette transaction, portant sur 161 millions de dollars, apporte au groupe une véritable rente de situation : les usines acquises impriment 85 % des annuaires téléphoniques du Canada, 50 % de sa monnaie et la totalité de ses passeports. Début 1990, Québécor achète pour 510 millions de dollars américains les quatorze imprimeries de Maxwell Graphics aux Etats-Unis. De 1987 à 1990, le groupe a ainsi quadruplé son chiffre d'affaires. Pourtant cela n'a pas calmé la boulimie de Pierre Péladeau : depuis le début de 1992, Québécor a encore acquis deux imprimeries aux Etats-Unis : l'une en Californie, pour 35 millions de dollars américains, travaillant pour des journaux et des magazines, l'autre dans le Nord-Est, spécialisée dans l'impression des annuaires, pour 40 millions ; enfin le groupe a racheté à Hachette un petit imprimeur de livres mexicain.

SUCCESSION • Aujourd'hui Québécor emploie au total 16 400 personnes, publie quatre quotidiens, quarante-quatre hebdomadaires, six mensuels, onze magazines, des livres ; il distribue des disques, possède cinquante-six imprimeries, deux usines de papier journal, deux de pâte à papier, onze scieries. La famille Péladeau détient 54 % des actions. Pour des raisons de droits de succession, Pierre Péladeau en a transmis la majeure partie à ses enfants (dont l'essentiel à ses deux fils, Pierre-Karl, trente ans, président de la branche édition et distribution, et Erik, trente-six ans, vice-président achats, ventes et marketing de la branche imprimerie). Mais il a conservé les moyens, dit-il en riant, de *« contrôler absolument »* ce qui s'y passe.

POLÉMIQUE • Même s'il affirme, par ailleurs, qu'à soixante-sept ans il se cherche un successeur au poste de PDG (*president*, dans les entreprises nord-américaines), pour se contenter de celui de président du conseil d'administration (*chairman*) et prendre le temps *« d'écrire des livres »*. Il y a gros à parier qu'il s'agirait d'écrits polémiques, car Pierre Péladeau est l'homme d'affaires le plus haut en couleur du Québec, voire du Canada. Diplômé en droit et en philosophie, grand admirateur de Nietzsche, coureur de jupons notoire et alcoolique invétéré jusqu'à ce qu'il s'amende et devienne, en 1974, l'alcoolique anonyme le plus célèbre de la Belle Province, fervent nationaliste, maniaco-dépressif avoué, l'homme est un habitué des déclarations à l'emporte-pièce.

Elle lui ont valu des accusations d'antisémitisme, de misogynie, de mégalomanie et ont, par le passé, détourné de Québécor certains investisseurs institutionnels, qui craignaient l'impact du « facteur Péladeau » sur leurs équations financières. La gestion du groupe, au cours des dernières années, les a toutefois rassurés et Québécor, considéré comme une entreprise très compétitive, a les faveurs de la plupart des analystes financiers, même si les résultats de 1991 ont pâti de la récession économique. Pour un chiffre d'affaires de 2,37 milliards de dollars canadiens (contre 2,43 en 1990), le bénéfice net est revenu à 18,5 millions contre 77,9 en 1990.

Baisses de tirages et de revenus publicitaires ont réduit de près de 10 % le chiffre d'affaires de la branche édition-distribution. Pire : la profonde déprime de l'industrie des produits forestiers a contraint à fermer, pour un temps indéterminé, l'une des usines de pâte de Donohue et a fait chuter de 23 % le chiffre d'affaires de ce secteur. Au point que Pierre Péladeau souhaite maintenant fusionner Donohue avec une entreprise qui ne produirait pas que du papier journal. C'est l'imprimerie qui a sauvé la mise et ce sera encore vraisemblablement le cas cette année. L'émission lancée en avril dernier par la filiale qui regroupe les activités de ce secteur, Imprimeries Québécor, a permis de lever 236 millions de dollars canadiens (dont 20 % pris par des investisseurs européens).

Avec cette somme et les 53 millions tirés des actions nouvelles émises par Québécor Inc. en février, Pierre Péladeau a pu ramener à 629 millions de dollars canadiens sa dette à long terme. Tout en conservant 140 millions en caisse, ce qui, compte tenu des ratios financiers du groupe, lui assure *« des possibilités d'emprunt considérables »*. Bref, Pierre Péladeau semble avoir toujours les moyens de ses appétits – en France comme ailleurs.

Catherine Leconte

(1) 1 dollar canadien vaut environ 4,15 F.

DOSSIER

Le budget de l'Etat

Le budget de l'Etat pour 1993, qui sera examiné mercredi 30 septembre en conseil des ministres, ne brillera pas par l'imagination : ni réforme fiscale ni grands projets publics.
Conçu en période de faible croissance économique, définitivement arrêté en pleine crise monétaire, le projet de budget pour 1993 est marqué par la dureté des temps et l'inquiétude qu'elle entretient. Il prévoit une faible croissance des dépenses publiques : 3,5 % par rapport à 1992, ce qui, compte tenu de la hausse prévisible des prix (presque 3 %), correspond à une quasi-stagnation. Dans quatre domaines seulement le gouvernement s'est montré généreux : l'éducation, l'emploi, la justice, la sécurité. Pierre Bérégovoy peut donc assurer qu'il ne change pas de politique économique et continue de privilégier la stabilité du franc au sein du système monétaire européen. Si la rigueur dont fait preuve le gouvernement en matière de dépenses publiques n'empêche pas le déficit budgétaire de dépasser largement les 150 milliards que le premier ministre avait fixés en mai dernier comme limite à ne pas franchir, c'est bien parce que les recettes fiscales ont chuté dans des proportions que personne n'avait prévu (de près de 100 milliards). La TVA, qui avec 560 milliards de francs représentait à elle seule 45 % des recettes totales de l'Etat, a fondu : elle rapportera 30 milliards de moins que prévu cette année. Il en ira de même pour l'impôt sur les bénéfices des sociétés (160 milliards escomptés et 13 % des recettes), qui rapportera 25 milliards de moins que prévu.
Le poids des prélèvements obligatoires va nettement baisser cette année. Mais la crise économique aura cruellement appauvri l'Etat.

Dossier réalisé par Alain Vernholes

Comment se prépare-t-il ?

■ La préparation du budget de l'Etat dure chaque année onze mois : neuf mois au niveau du gouvernement, deux mois au niveau du Parlement *(voir ci-contre)*.

La première phase, qui couvre grosso modo le premier trimestre, voit le ministère de l'économie et des finances travailler seul, en interne pourrait-on dire. La direction du budget établit une esquisse de ce que sera le budget de l'année suivante, en fonction des prévisions faites pour l'année en cours (la conjoncture notamment dont dépendent les recettes fiscales), des engagements pris précédemment (ce que l'on appelle les services votés), des mesures inéluctables (qui vont grossir les mesures nouvelles), et enfin de grands choix : sectoriels (priorité à l'éducation nationale ou à la justice par exemple) ou horizontaux (salaires, investissements, déficits publics, pression fiscale)... La direction du Trésor qui a pour charge de couvrir le déficit des comptes de l'Etat en émettant des obligations et la direction de la prévision sont étroitement mêlées à cette phase de préparation interne. Elle se termine par l'envoi fin mars ou début avril à chaque ministre d'une «lettre de cadrage» signée par le premier ministre, où figurent les contraintes que devront respecter les membres du gouvernement quand ils exprimeront leurs demandes de crédits.

D'avril à septembre se déroule la phase externe de préparation : une série de négociations entre le ministère de l'économie et des finances et les ministères dits «dépensiers». Ceux-ci doivent justifier leurs demandes de crédits nouveaux au cours de «conférences budgétaires», en faisant parfois appel à l'arbitrage du premier ministre ou du président de la République. Ce marchandage général se termine par l'envoi aux ministres, fin juillet, de lettres plafond leur fixant le montant maximal des crédits qu'ils pourront obtenir (mesures de reconduction et mesures nouvelles).

Commencent alors des conférences dites de «deuxième phase» au cours desquelles les décisions vont être précisées au franc près pour que puisse commencer la préparation des «bleus» budgétaires à remettre aux députés et sénateurs. C'est aussi le moment où les recettes fiscales à venir vont être réévaluées en fonction des résultats définitifs de l'année précédente, des estimations les plus récentes sur l'activité économique et des allégements ou des alourdissements d'impôts. Le projet de budget est définitivement arrêté au cours d'un conseil des ministres qui se tient généralement à la mi-septembre. ■

Comment se vote-t-il ?

■ La phase parlementaire du budget va généralement du 15 octobre au 15 décembre. Le «projet de loi de finances» (c'est la terminologie officielle) est examiné par les deux Chambres du Parlement, en commençant par l'Assemblée nationale. Avant que le débat ne s'ouvre sur un discours de présentation du ministre de l'économie et des finances, suivi d'une discussion générale, le gouvernement a longuement négocié avec la commission des finances de l'Assemblée nationale et celle du Sénat, en répondant à des milliers de questions posées par les deux Assemblées. C'est là que se décide l'essentiel des modifications (qui ne sont le plus souvent que des ajustements ne transformant pas en profondeur le dispositif). L'article 40 de la Constitution de 1958 limite en effet beaucoup l'initiative parlementaire en précisant que *«les propositions et les amendements formulés par les membres du Parlement ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique»*.

A l'Assemblée nationale sont d'abord votées les conditions générales de l'équilibre financier. L'examen des dépenses vient après. Au bout de quarante jours, le projet passe au Sénat pour une quinzaine de jours. Une commission mixte paritaire tente de résoudre les différends entre les deux Assemblées. Au terme de navettes successives entre l'Assemblée et le Sénat le budget est voté, mais il arrive que le gouvernement soit obligé de recourir à des mesures extrêmes et parfois risquées pour obtenir la décision : vote bloqué ou engagement de responsabilité. ■

> **“Le fondement essentiel du principe de l'universalité budgétaire est la nécessité de ne soustraire aucune dépense à la connaissance des représentants de la collectivité.”**
>
> *Pierre Mendès France.*

Une procédure à revoir ?

■ Les péripéties économiques de ces dernières années et l'actuelle crise monétaire vont-elles remettre en question la façon dont les pouvoirs publics préparent le budget ?

La question vaut d'être posée. La forte accélération de l'activité qui s'était produite en 1987, malgré le krach boursier survenu à l'automne de la même année, avait surpris presque tout le monde et d'abord la direction du budget. Les recettes fiscales encaissées par l'Etat avaient alors été beaucoup plus importantes que prévu : une centaine de milliards de francs sur l'ensemble des années 1987 à 1990. En était résultée une aisance budgétaire nouvelle. Dans le climat de facilité ainsi créé, de nombreuses dépenses publiques avaient été engagées. Elles alourdissent maintenant un déficit budgétaire que l'Etat doit financer par des emprunts coûteux sur les marchés des capitaux, les taux d'intérêt étant exceptionnellement élevés.

A l'inverse, les effets indirects de la crise du Golfe ont été mal pesés : les recettes fiscales se sont taries dans des proportions alarmantes. La TVA notamment rapporte beaucoup moins que prévu, de même que l'impôt sur les sociétés.

Ces faits, qui prennent largement au dépourvu les pouvoirs publics, ont des conséquences importantes sur la préparation du budget, préparation longue et difficile à infléchir. Le volontarisme qui, depuis une dizaine d'années, a remplacé un certain empirisme rend peut-être plus difficiles les corrections de trajectoire, comme en témoigne le creusement assez inquiétant du déficit budgétaire.

Depuis 1982-1983, et surtout depuis 1986-1987, le ministère de l'économie et des finances a remplacé la procédure ascendante de préparation des dépenses publiques par une procédure descendante beaucoup plus directive et tôt venue. Les demandes de crédits étaient auparavant enregistrées – empilées, disait-on – sans réel cadrage général. Ce «laisser-aller» rendait nécessaires, en juin et juillet, de nombreux et difficiles arbitrages du premier ministre et de l'Elysée. Il en va maintenant tout autrement : des choix sont faits dès janvier-février.

Ce parti pris de précocité facilite la préparation budgétaire, mais le problème est de savoir si, en arrêtant des choix longtemps à l'avance, les pouvoirs publics ne limitent pas leur capacité de réaction en cas d'événement imprévu. ■

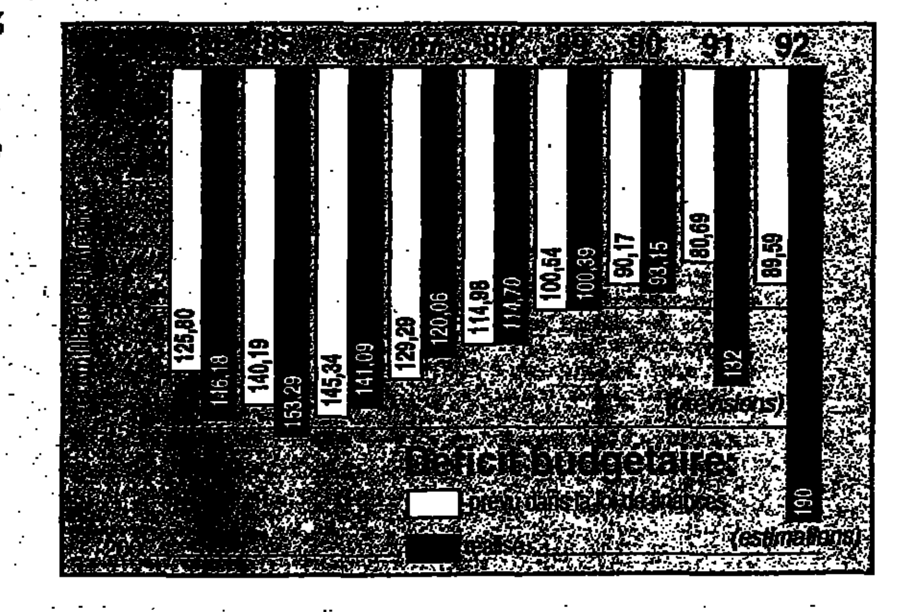
Quelles recettes ?

■ Les pouvoirs publics sont confrontés à un problème délicat concernant le côté «recettes» du budget, où leurs marges de manœuvre s'amenuisent. Longtemps, en effet, ils ont attendu le dernier moment de la préparation budgétaire pour décider de relever telle ou telle taxe sur l'essence, le tabac, l'alcool, l'automobile ou les timbres fiscaux. Cela pour boucler le projet de budget au niveau de déficit accepté. Mais la construction de l'Europe réduit considérablement les possibilités de manipulation de ce que l'on appelait les «recettes de poche» (tabac, alcool, essence). La nécessité de rapprocher nos impôts sur la consommation de ceux des pays européens oblige en revanche l'administration à réduire les taux de TVA et leur nombre : ces dernières années, les prix des automobiles ont ainsi été allégés par la réduction puis par la disparition du taux majoré à 33,3 %.

Pour l'Etat, la réduction du taux normal de la TVA (encore à 18,6 % mais qui devra se rapprocher de 15 %, taux minimum au sein du marché unique de demain) entraînera une perte d'une soixantaine de milliards de francs. Le problème, c'est que les Français risquent de ne pas accepter que l'Etat compense les sommes perdues sur la TVA par un alourdissement de l'impôt sur le revenu. Celui-ci rapporte en France relativement peu (beaucoup moins en tous les cas qu'à l'étranger) : environ 300 milliards de francs, soit 20 % des recettes fiscales.

Comment donc l'Etat financera-t-il demain les dépenses publiques alors que des efforts considérables restent à faire pour l'éducation nationale, les villes, la justice, la recherche ? La solution d'un alourdissement d'autres impôts, taxes ou cotisations n'est guère possible dans la mesure où existe en France un consensus à droite et à gauche pour réduire la pression des prélèvements obligatoires, qui ont depuis longtemps dépassé le seuil des 40 % de la richesse nationale, oscillant actuellement autour de 43-44 %.

On voit mal dans ces conditions comment réduire un déficit budgétaire qui s'est beaucoup creusé depuis deux ans, sinon en cédant des actifs publics (par des privatisations) comme l'actuel gouvernement est en train de le faire. Et en réduisant le nombre des emplois dans l'administration pour alléger les charges publiques. Une tâche difficile qui ne produira pas d'effets avant longtemps. ■



LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE OU COMMENT S'EN SERVIR

La politique budgétaire est, avec la politique monétaire, l'un des moyens qu'a l'Etat pour agir sur l'activité économique. Si le traité de Maastricht ne prévoit pas de politique budgétaire unique, ses dispositions sont cependant lourdes de conséquences : ne participeront à l'union économique et monétaire en 1997 – ou en 1999 au plus tard – que les pays qui auront suffisamment assaini leurs finances publiques.

Cette obligation de rigueur relance un débat né au dix-huitième siècle sur la nécessité et les vertus de l'équilibre budgétaire. Pour les économistes classiques que furent Adam Smith, David Ricardo, Jean-Baptiste Say, l'équilibre du budget était indispensable pour éviter tout à la fois l'inflation, la dépréciation de la monnaie, l'endettement public, les charges improductives, l'extension du rôle de l'Etat. A cette époque dominait l'idée que la seule chose importante était de produire un maximum de biens, l'Etat se bornant à assumer ses fonctions de gendarme.

Les dépenses publiques étaient donc limitées à la sécurité, la justice, l'armée. Keynes (1883-1946) rejette l'idée que le budget de l'Etat doit être géré comme le budget d'une personne ou d'une entreprise, et donc que le déficit serait dangereux et même contraire à la morale. L'Etat a, selon lui, une responsabilité directe et permanente dans l'économie qui, laissée à elle-même, peut s'équilibrer durablement dans le chômage. La dépense publique, en augmentant et en créant une demande supplémentaire, facteur d'activité, peut corriger ce dysfonctionnement.

Cette vision du rôle de la dépense publique prendra d'autant plus d'importance au lendemain de la guerre que les gouvernements assument une nouvelle fonction : celle «d'Etat-providence» qui, en redistribuant de plus en plus largement le revenu national – à travers, notamment, les systèmes de Sécurité sociale, – assure à la plupart des citoyens une bonne protection.

Depuis les années 70, le rôle de l'Etat dans l'économie est de plus en plus contesté. Les économistes libéraux critiquent l'alourdissement des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales), l'inefficacité de la dépense publique, et les dangers du déficit budgétaire.

BIBLIOGRAPHIE

■ *Le Budget de l'Etat*, de Maurice Baslé, éd. La Découverte, coll. «Repères».

■ *Le Budget*, de Pierre Bilger, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

■ *Le Budget*, de Renaud de la Genière, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

■ *Les Rouages de l'économie nationale*, de J. M. Albertini, coll. « Economie et humanisme », Les Éditions ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris Cedex 13. Cet excellent ouvrage pédagogique est surtout destiné aux personnes n'ayant pas de formation économique.

■ *La Politique économique de la France*, de Michel Pébereau, Armand Colin.

On lira aussi avec profit diverses «Notes bleues» publiées chaque année sur le budget par le ministère de l'économie et des finances. On pourra lire, enfin, les avis volumineux et instructifs que rédigent chaque année les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat.

LEXIQUE

LOI DE FINANCES INITIALE. L'ensemble des dépenses et des recettes de l'Etat proposées par le gouvernement pour l'année suivante devient après le vote du Parlement une loi de finances. On dit «initiale» car des dépenses nouvelles apparaissent toujours en cours d'exécution.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE. Les modifications apportées en cours d'exercice (qui aggravent le plus souvent le déficit budgétaire prévu, mais peuvent aussi être des recettes nouvelles) sont contenues dans une «loi de finances rectificative» ou «collectif budgétaire».

LOI DE RÈGLEMENT. La façon dont la loi de finances a été exécutée n'est connue définitivement que l'année suivante et doit être approuvée par le Parlement sous forme d'une «loi de règlement».

BLEU BUDGÉTAIRE. Le projet de loi de finances mis au point par le gouvernement est obligatoirement envoyé aux parlementaires sous forme de documents «bleus» qui font apparaître l'ensemble des crédits affectés par ministère. Les «bleus» comprennent également divers documents de synthèse ou explicatifs : le projet de loi, les comptes spéciaux du Trésor, les voies et moyens (c'est-à-dire les recettes du budget), le rapport économique et financier...

AUTORISATION DE PROGRAMME. Les travaux d'équipement qui ne peuvent être réalisés en une seule année sont inscrits dans des «autorisations de programme» fixant les crédits maximaux qu'un ministère pourra dépenser sur plusieurs années pour réaliser un équipement précis. Elles sont une dérogation au principe de base de l'annualité budgétaire.

CRÉDIT DE PAIEMENT. Les autorisations de programme (AP) ne peuvent donner lieu à des travaux effectifs que si des crédits de paiement (CP) s'y rapportant sont ouverts chaque année par le Parlement. Seuls les crédits de paiement sont pris en compte dans les dépenses budgétaires d'une année. Une AP inscrite dans le budget de 1992 donnera lieu à des CP votés dans plusieurs lois de finances successives au cours des années suivantes.

BUDGET DU DESSUS DE LA LIGNE. Il regroupe l'ensemble des dépenses définitives de l'Etat.

BUDGET DU DESSOUS DE LA LIGNE. Aux dépenses définitives de l'Etat, s'ajoutent des dépenses temporaires comme les prêts aux entreprises nationales et au logement et les remboursements auxquels donnent lieu ces prêts.

BUDGET DES CHARGES COMMUNES. Les dépenses de l'Etat sont pour la plupart regroupées par ministère. Certaines sont toutefois communes aux services de l'Etat ou ne peuvent être précisées lors du vote du budget. C'est le cas des intérêts de la dette publique qui dépendent de l'évolution des taux d'intérêt. Ces dépenses sont regroupées dans un budget dit des charges communes.

UNIVERSALITÉ DU BUDGET. Ce principe budgétaire fondamental signifie que les recettes ne doivent pas être affectées directement à certaines dépenses précises. Il souffre quelques exceptions qui se trouvent notamment dans les budgets annexes (prestations agricoles) et les comptes spéciaux du Trésor : une douzaine de comptes d'affectation spéciale (fonds des privatisations par exemple), une dizaine de comptes de prêts et avances (les avances sur impôts consenties aux collectivités locales), et des comptes de règlement avec les gouvernements étrangers...



L'EUROPE REMONTE LES FLEUVES

Liaison Rhin-Danube : l'All

La mise en service de la liaison Rhin-Danube inaugurée le 25 septembre devrait étendre le rôle de la navigati Mais son développement a été inégal. Si l'Allemagne – comme les Pays-Bas – a misé sur la voie d'eau, qui assure 20 % en La nouvelle voie Nord-Ouest - Sud-Est peut désenclaver l'Europe orientale danubienne, mais elle renforce

L'INAUGURATION du canal Main-Danube, en Allemagne, qui permet de relier la mer du Nord à la mer Noire, fait des envieux. Ces 3 500 kilomètres de voies d'eau de Rotterdam (Pays-Bas) à Constantza (Roumanie), reliées grâce à un canal de 171 kilomètres, entre Kelheim et Bamberg, en Bavière (*le Monde* du 26 septembre) intéressent directement ou indirectement une dizaine de pays. Il aura fallu la ténacité du gouvernement fédéral allemand pour aménager, au terme de soixante-dix années de labeur, 677 kilomètres de voies d'eau entre Aschaffenbourg et Ratisbonne, à la frontière autrichienne, pour un coût de 16 milliards de francs.

Imperturbablement, l'Europe de la voie fluviale se consolide donc au Nord et à l'Est tandis que le Sud et l'Ouest piétinent ou reculent. Déjà puissants, les réseaux et les armements allemands et néerlandais figureront parmi les grands gagnants de cette nouvelle liaison vers l'Europe centrale et orientale. *« Dans les prochaines années, les pays d'Europe centrale, attirés par le Rhin et par la Communauté économique européenne, réorienteront leurs flux vers le meilleur port européen, Rotterdam »*, souligne Gérard Gérold, président de la Compagnie française de navigation rhénane (CFNR), deuxième armement sur le Rhin.

HISTORIQUE ● Si les ports danubiens peuvent compter sur cette ouverture, en dépit des handicaps locaux (voir ci-dessous les articles de nos correspondants), la Seine et le Rhône demeurent des culs-de-sac. *« La France est coupée de l'Europe fluviale performante*, souligne Jean-François Dalaise, vice-président du comité des armateurs fluviaux français. *Tant que notre réseau ne sera pas maillé, notre économie ne pourra pas bénéficier de la compétitivité des infrastructures européennes s'étendant de plus en plus à l'est du continent »*.

En effet l'Europe de la voie d'eau ne va pas si mal. Le trafic fluvial a résisté à la crise, et a atteint en 1989 son meilleur chiffre de la décennie (808 millions de tonnes) en tonnage et son record historique en tonnes-kilomètre (125 milliards de tonnes/kilomètre). Toutefois, la répartition du trafic est très inégale. La géographie de l'Europe des transports fluviaux est simple ; elle apparaît clairement sur la carte ci-dessous. Dans la CEE, canaux et fleuves navigables parcourent principalement l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, et dans une moindre mesure la France, l'Italie et de la Grande-Bretagne tenant une place négligeable.

En France, plus de 50 % du tonnage transporté est constitué par des matériaux de construction, alors qu'à la frontière germano-hollandaise ce type de marchandises ne représente que le cinquième du trafic total. En Allemagne, le tiers du trafic est constitué par les produits métallurgiques contre à peine 10 % en France. En matière d'équipement, l'Hexagone souffre d'un réseau insuffisant pour des transports modernes.

Mais ces réseaux doivent être mesurées à l'aune de la superficie des territoires et du nombre d'habitants. Si l'on considère la longueur de voies à grand gabarit pour 1000 habitants, les Pays-Bas marquent leur prédominence avec 160 mètres, contre 84 pour la Belgique, 57 pour la RFA et 35 pour la France, en bonne dernière.

On retrouve ces différences dans la répartion du trafic : en 1989, pour l'ensemble des voies navigables de la communauté européenne, il approchait les 423 millions de tonnes, dont 40,1 % pour la RFA, 8,8 % pour la France, 34,5 % pour les Pays-Bas, 16,2 % pour la Belgique et 0,2 % pour le petit Luxembourg, qui s'octroie une part aussi importante que l'Italie. De plus, les trois pays en pointe que sont la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas ont vu, de 1970 à 1990, le volume de marchandises transportées par voie d'eau progresser de 11 % (en tonnes/kilomètre). Tandis que dans l'Hexagone, celui-ci chutait de 43,7 % dans le même temps.

Les deux pays ne transportent pas non plus le même type de marchandises. En France plus de 50 % du tonnage transporté est contitué par des matériaux de construction, alors qu'à la frontière germano-hollandaise ce type de marchandises ne représente que le cinquième du trafic total. En Allemagne, le tiers du trafic est constitué par les produits métallurgiques contre à peine 10 % en France. *« Le trafic allemand paraît mieux diversifié même si les tonnages de produits agricoles, de charbon sont plus importants en France qu'en Allemagne »*, note les experts de la compagnie nationale du Rhône.

EQUIPEMENT ● C'est déjà en matière d'équipement que le bât blesse. La France souffre d'un réseau insuffisant pour des transports modernes. Depuis de nombreuses années, dans l'Hexagone, la voie fluviale a été sacrifiée au chemin de fer et ensuite à la route. A la fin du XIXe siècle, la France avait construit un réseau fluvial à petit gabarit très étendu sous la houlette du ministre des travaux publics, Charles de Freycinet, qui avait aussi fait achever le réseau ferroviaire et développé les routes.

Rotterdam expérimente

Les armateurs testent sans s'emballer

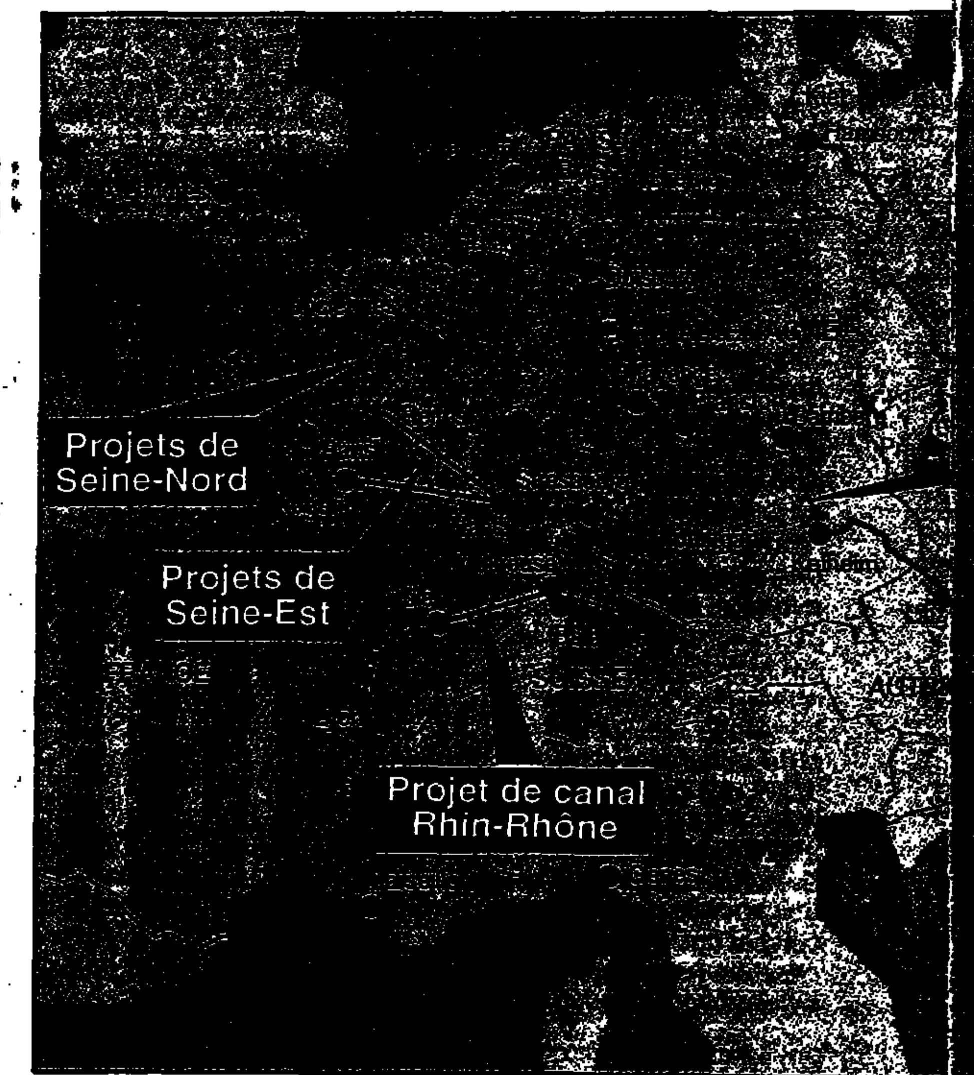
AMSTERDAM
de notre correspondant

« L*ES arbres les plus forts poussent toujours lentement.* » A Rotterdam et dans les milieux du transport maritime néerlandais, la confiance est là : le grand port a ouvert le 16 septembre sa première « représentation commerciale » européenne à... Budapest, bien déterminé à conserver la première place mondiale qu'il détient depuis trente ans. *« Demain, les embarcations atteindront la Bulgarie et la Roumanie »*, se réjouit déjà l'autorité portuaire.

Sur les 292 millions de tonnes de marchandises traitées en 1991 à Rotterdam, 118 millions ont été convoyées par la noria de 182 000 chalands, péniches et barges, qui sillonne le Rhin et la Meuse : tout développement de l'infrastructure fluviale est donc favorable au port néerlandais et à ses entreprenants opérateurs. *« La liaison Rhin-Main-Danube élargit notre aire d'action, des potentialités de trafic et des chances de marché »*, constate ainsi Willem Van Wijngaarden, directeur général de la branche « navigation fluviale » du géant des transports Nedlloyd.

Mais pas d'emballement : les prévisions de gains de trafic varient de 3 millions à 10 millions de tonnes d'ici à l'an 2000, une « broutille » à l'échelle rotterdamoise. Si la desserte de l'Autriche ne paraît susciter aucune réserve, il n'en va pas de même pour celle de la Tchécoslovaquie ou de la Hongrie. Certes, observe Willem Van Wijngaarden, *« la demande de transport dans le sens est-ouest est déjà énorme »*. Mais, souligne Karel De Zeeuw, de l'Office de promotion du port de Rotterdam, *« à la sortie du canal, la hauteur d'eau est insuffisante pour des chargements lourds de vrac comme les produits agricoles, les hydrocarbures, le charbon ou les minerais »* ; le canal lui-même est truffé d'écluses, qui ralentissent la marche des navires. La nouvelle voie d'eau sera-t-elle rentable ? *« Nous sommes en phase de reconnaissance »*, dit-on chez Nedlloyd, qui a envoyé la semaine dernière un navire chargé d'aliments de bétail vers Linz, en Autriche. Pour « voir », en grandeur nature. Inter Rijn fait de même, avec un chargement de soixante conteneurs.

Christian Chartier



Strasbourg rêve de Constantza

Les Français vont retrouver la mer Noire

STRASBOURG
de notre correspondant

A Strasbourg, troisième port rhénan avec 10 millions de tonnes, le seul armateur sur le Rhin, la Compagnie française de navigation rhénane (CFNR, 400 salariés et 700 millions de francs de chiffre d'affaires), qui possède la deuxième flotte après l'allemand Stinnes, s'est préparée activement à se placer dans la course aux transports entre la mer du Nord et la mer Noire. Née après la Grande Guerre grâce au paiement de réparations en nature par l'Allemagne, cette société d'économie mixte vient de racheter la Société de navigation danubienne installée à Braïla (Roumanie) mais en sommeil depuis des décennies.

« On ne peut pas rester sur le Rhin si on n'est pas présent sur le Danube », estime Gérard Gérold, président de la CFNR. Il entrevoit des *« trafics intéressants »* avec la Bavière, mais aussi l'Autriche, la Slovaquie et la Hongrie. Déjà, l'implosion du bloc communiste a modifié les flux d'approvisionnement en charbon, minerai de fer, produits chimiques et pétroliers. Il croit aussi au développement rapide du transport « roro » (camions sur barges) en raison de la médiocrité des réseaux routiers et ferroviaires à l'Est. A terme, pour Gérard Gérold, *« la multiplication des Etats dans cette région, donc des frontières, est une chance supplémentaire pour la voie navigable »*. Au débouché oriental de la voie d'eau, Constantza, le grand port roumain n'avait-il pas, avant 1989, un trafic cinq fois supérieur à celui de Strasbourg ? La CFNR, qui a enregistré un déficit de 10 millions de francs en 1991, pouvait-elle ne pas jouer la carte de la liaison Rhin-Danube alors que sa clientèle se compose à plus de 60 % de Suisses, d'Allemands, de Belges et de Néerlandais ?

Marcel Scotto

La bataille perdue des Verts allemands

« La bataille est perdue, constate amèrement Hubert Weiger, responsable de la section bavaroise du Bund für Umwelt und Naturschutz (BUND), la plus grande association de la protection d'environnement en Allemagne, *ils ont détruit un de nos derniers trésors naturels pour le remplacer par un paysage artificiel. »*

« La bataille », c'était la lutte dure des écologistes pendant presque deux décennies contre le canal Rhin-Main-Danube. Et le *« dernier trésor naturel »*, c'était l'Altmühltal, cette vallée tranquille à mi-distance entre Nuremberg et Ratisbonne, en Bavière. En effet, cette vallée abritait beaucoup d'espèces végétales et animales pour la plupart protégées : sur les berges humides de l'Altmühl poussaient l'orchidée, la linaigrette ou l'orchis. Au-dessus de ces biotopes volaient des hibous des marais, des tariers ou des cigognes. Et dans la rivière nageaient au moins vingt-sept espèces différentes de poissons.

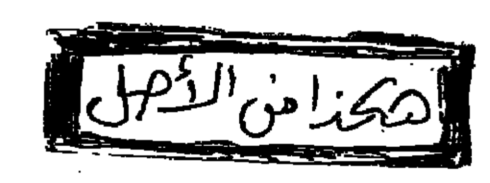
Le bruit des camions et des excavateurs a certainement chassé beaucoup d'entre eux. Car aujourd'hui, la vallée d'Altmühl, comme tout le paysage le long du canal, a complètement changé de visage : 93 millions de mètres cubes de terre ont été retraités, 122 ponts construits et 59 écluses installées. *« Nous avons traité la vallée de l'Altmühl très prudemment »*, assure Christoph Schmidt, porte-parole de Rhein-Main-Donau AG (RMD), la société d'exploitation du canal. Il est vrai que la RMD n'a pas planté dans le paysage une véritable autoroute fluviale mais plutôt une grosse départementale : le canal suit la voie naturelle de la vallée.

« Biotopes à la Mickey Mouse, répond toutefois Hubert Weiger, lui-même ingénieur des forêts, *la destruction de l'esthétique naturelle n'est compensée que visuellement. Seuls les experts se rendent compte qu'on a transformé un système fluvial intact en eaux stagnantes et donc mortes. »*

C'est peut-être pour cela que les riverains n'ont pas encore protesté. Au contraire, ils sont plutôt contents : *« La nature est devenue plus belle »*, affirme un pêcheur. Il y aurait même assez de poissons. *« Seulement, ils n'ont pas envie de mordre »* – parce que l'eau trouble du canal offre déjà assez de nourriture.

Les écologistes ne baisseront pas les bras, car les travaux du canal ne sont pas finis : ils entendent bien empêcher le projet de rendre le Danube plus navigable entre Straubing et Vilshofen, en Bavière. *« Maintenant, il faut lutter pour le Danube »*, dit l'un d'entre eux. Ils ont perdu une bataille, mais pas la guerre.

Ludwig Siegele



L'ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

L'EUROPE REMONTE LES FLEUVES

…emagne maîtresse des eaux

…fluviale en Europe. Celle-ci a résisté à la croissance foudroyante du transport routier au cours des années 80. …on du transport des marchandises, la France, qui bénéficiait au départ d'une infrastructure importante, l'a laissée péricliter. …encore la primauté des pays rhénans et de leurs armements. Et l'Allemagne a encore d'autres projets...

Mais les péniches de deux à trois cents tonnes ont cédé la place aux barges géantes du transport fluvial et aux gros automoteurs. Aujourd'hui, les réseaux à grand gabarit doivent être capables d'accueillir des convois de 3 000 tonnes au moins. Avec un réseau total (petit, moyen et grand gabarit) quasiment deux fois moins important qu'en France, la République fédérale (sans les nouveaux Lander) dispose de deux fois plus de voies navigables à grand gabarit que la France . Pour rattraper le retard français, *« Il faudrait augmenter l'équipement de 62 % en créant 1250 kilomètres de voies supplémentaires à grand gabarit »*, peut-on lire dans un rapport de la compagnie nationale du Rhône (1).

INVESTISSEMENTS • Or les investissements depuis une décennie n'ont pas pris le chemin. Au fil des ans, la route s'est taillé, en France, la part du lion, au détriment du rail et de la voie d'eau, tandis que cette dernière résistait en Allemagne. En 1990, la navigation intérieure n'accueillait en France que 4,1 % des marchandises transportées (en tonnes/kilomètre), contre 66,2 % pour la route et 29 % pour le rail. En RFA, la même année, si la route en attirait 59,4 %, la part de la voie d'eau atteignait 19,2 %, et la voie ferrée 21,5 %. Dix ans plus tôt, la part des voies navigables en France était d'environ 6 %.

L'insuffisance des investissements, et par conséquent des infrastructures, n'est probablement pas la seule raison qui fait de la France un mauvais élève dans le concert de la voie d'eau. L'Hexagone souffre également d'un écart de productivité. Les flottes seraient plus compétitives outre-Rhin. *« Il se produit un effet multiplicateur en Allemagne entre un bon réseau et une profession active et un effet destructeur en France entre un mauvais réseau et une profession en situation dépressive »*, peut-on lire dans le rapport de la compagnie nationale du Rhône. La France tente pourtant de rattraper son retard tant bien que mal. La transformation en 1990 de l'Office national de la navigation en un établissement public industriel et commercial, Voies navigables de France, doté d'une plus large autonomie, et l'institution d'une redevance annuelle payée par les utilisateurs d'eau – et au premier rang EDF – vont dans ce sens. Ces derniers mois, le ministère des transports s'est également attelé à une refonte de la loi de 1941 sur le « tour de rôle ».

La France dépense environ 1 milliard de francs pour les voies d'eau (dont 87 millions de francs d'investissements attribués à Voies navigables de France).
L'Allemagne consacre près de 3 milliards de francs aux seuls investissements. Elle projette de mettre au grand gabarit le Mittellandkanal sur le territoire de l'ex-RDA jusqu'à l'Oder. L'Europe de la navigation fluviale a des chances de se développer dans les années qui viennent, sa dissymétrie n'est pas près de prendre fin.

Admise par la règlementation, cette pratique totalement anti-concurrentielle – qui sévit également, il est vrai, aux Pays-Bas et en Allemagne – impose aux chargeurs de retenir le batelier qui se présente le premier sans possibilité de choix.

Ce système – qui ne touche, heureusement, que les 15 % du trafic assurés par les artisans – allonge considérablement les délais et toutes les marchandises ne trouvent pas forcément preneur. Un projet de loi, en cours d'examen au conseil d'Etat vise à instituer par étapes une libéralisation totale dans six ans.

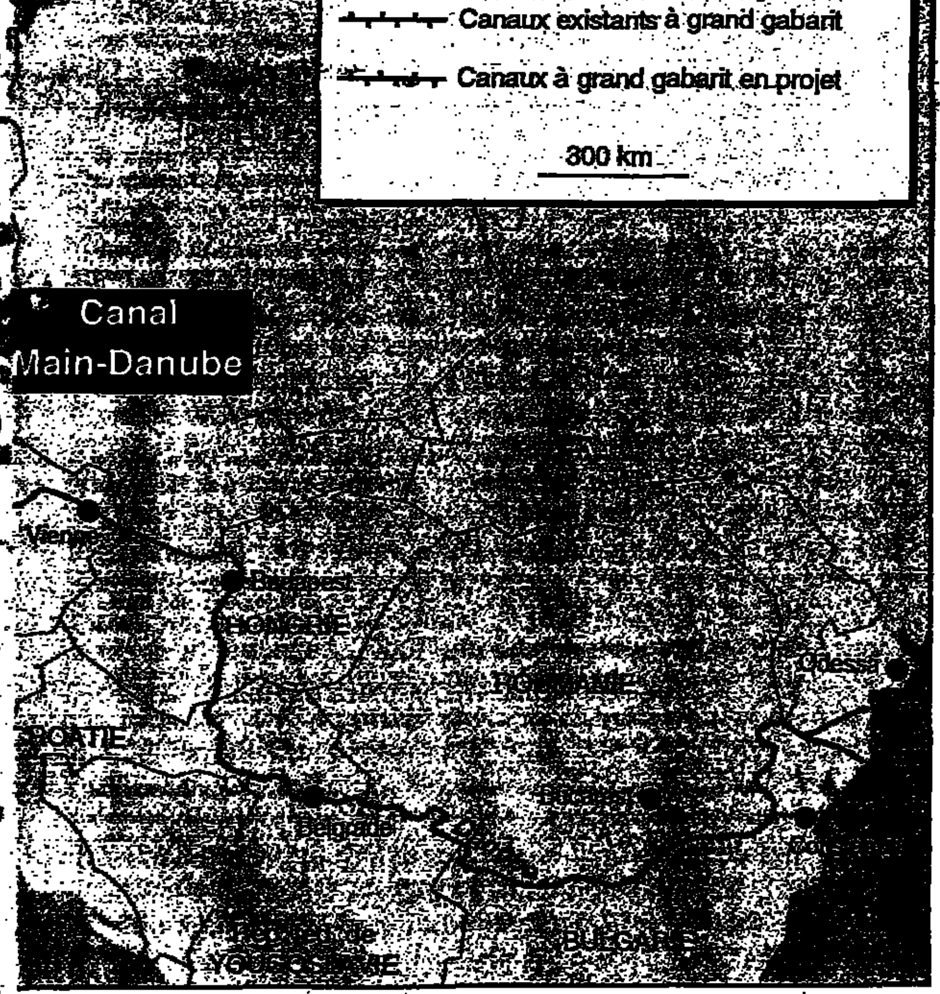
VOLONTÉ POLITIQUE • Reste l'absence d'une volonté politique forte pour consolider la voie d'eau. Des décennies n'ont pas suffi à trouver les quinze milliards nécessaires pour réaliser la liaison Rhin-Rhône – le prix de la liaison Main-Danube – malgré les déclarations d'intention. On n'a pas encore trouvé non plus les 8 à 9 milliards de francs nécessaires pour le projet Seine-Nord, qui permettrait de relier le bassin de l'Escaut au canal de Saint-Quentin. Sans parler de la liaison Seine-Est entre la Seine et le bassin de la Moselle. La France dépense, tout compris, de l'ordre d'un milliard de francs pour les voies d'eau (dont 87 millions de francs d'investissements attribués à Voies navigables de France) .

Par contraste, l'Allemagne consacre de l'ordre de trois milliards de francs aux seuls investissements.

Après le canal Rhin-Main-Danube, elle projette de mettre au grand gabarit le Mittellandkanal sur le territoire de l'ex-RDA jusqu'à l'Oder : un projet qui pourrait, lui aussi attirer du trafic des pays est-européens. Si l'Europe de la navigation fluviale a des chances de se développer dans les années qui viennent, sa dissymétrie n'est pas près de prendre fin.

Martine Laronche

(1) *Les Voies navigables françaises, leur place en Europe et la répartition intermodale du trafic.* Novembre 1991 (mise à jour mars 1992)



Vienne espère et doute

Autorités et transporteurs divergent sur les perspectives

VIENNE
de notre correspondante

Si le ministère des transports spécule sur une « méga-chance » pour les ports fluviaux de Vienne, Krems, Linz et Ennsdorf (en contruction) avec la laison Rhin-Danube, l'association professionnelle des transporteurs doute de la compétitivité du transport danubien. L'Institut pour l'aménagement du territoire table sur une hausse de 77 % du volume de marchandises transportées sur la partie autrichienne du Danube d'ici à la fin du siècle (16 millions de tonnes, contre 9 millions aujourd'hui), les importations autrichiennes transitant par le nouveau canal atteignant à cette date 2 millions de tonnes et les exportations 1 million.

Selon Erich Wittmann, au ministère des transports, *« l'Autriche économiserait un milliard de schillings environ en frais de transport, en raison des bas tarifs du transport fluvial »*. En outre, le canal apporte des capacités supplémentaires et l'accès à des marchés nouveaux pour les ports autrichiens, reliés directement aux centres commerciaux de Bâle, Francfort, Dusseldorf et Rotterdam.

Mais pour Karl Fiegl, président de l'Association des transporteurs, en dépit des tarifs avantageux, le *« boom du transit Est-Ouest n'est pas pour demain »*, en raison de la lenteur du transport fluvial – il faudra trois semaines pour le trajet Rotterdam-mer Noire, – des étiages du Danube qui paralysent tout trafic une centaine de jours par an, de l'insuffisance des capacités de transport, de l'absence d'infrastructures portuaires permettant de charger ou décharger les bateaux européens. Tous ces éléments, selon Karl Fliegl, contribuent à réduire l'« avantage-prix » en faveur de la voie d'eau Rhin-Danube. Enfin la DDSG (Compagnie de navigation du bassin du Danube), société nationalisée, en déficit chronique – qui traverse sa plus mauvaise période depuis sa création il y a plus de cent soixante ans et risque d'être cédée à des Allemands – ne dispose pas de bateaux équipés pour le transport des conteneurs. Du moins se prépare-t-elle au transport de passagers, en organisant, à partir de 1993, quatre croisières par an entre Nuremberg et Vienne.

Waltraud Baryli

Budapest regarde vers l'Ouest

Les Hongrois se tiennent déjà prêts

BUDAPEST
de notre correspondant

Si le port de Rotterdam a ouvert un bureau de représentation dans la capitale magyare, les Hongrois ne sont pas en reste. La compagnie de navigation Mahart a déjà créé deux sociétés mixtes avec des partenaires néerlandais, à Amsterdam et à Rotterdam, et a conclu deux accords sur le transport fluvial avec l'Allemagne et les Pays-Bas. Elle a également tenu à ce que l'un de ses bateaux, le *Buda*, transportant 1 000 tonnes d'acier, soit un des premiers à arriver dans le port allemand de Duisbourg après l'ouverture du canal. Pour la Hongrie, petit pays enclavé, situé à peu près à mi-chemin sur cette nouvelle voie fluviale, le canal offre une voie d'accès précieuse à la mer du Nord et au marché de la CEE. En prévision d'une augmentation du trafic au cours des prochaines années, le port de Csepel, à Budapest, a déjà été réaménagé et sa capacité d'accueil de conteneurs nettement accrue.

Sans croire au miracle, les Hongrois espèrent que l'ouverture du canal pourra redynamiser le transport fluvial de marchandises à l'intérieur du pays qui ne représente que de 3 % à 5 % du tonnage total transporté. Mais certains obstacles subsistent. Il faudrait approfondir certains tronçons du Danube, notamment entre Vienne et Budapest, où le fleuve n'atteint pas les 2,5 mètres réglementaires. Le gouvernement travaille actuellement sur un projet de creusement du lit du Danube. Les différences de réglementation entre les pays de l'Est et de l'Ouest pourraient entraver le développement du trafic.

A court terme, la Mahart estime néanmoins que la circulation des marchandises sur les 420 kilomètres du Danube en Hongrie va augmenter d'environ 2 millions de tonnes par an.

Yves-Michel Riols

Bucarest vise l'Orient

Un rôle de porte d'entrée

BUCAREST
de notre correspondant

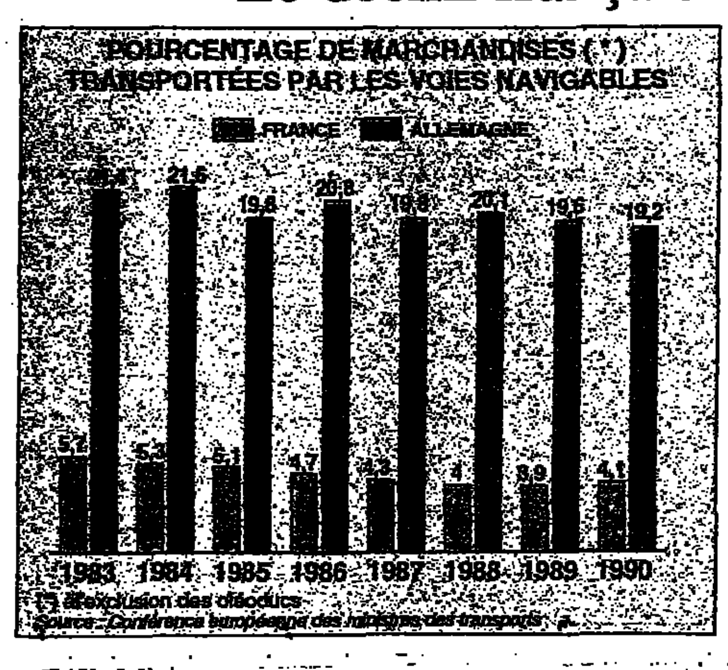
APRÈS une « période d'essai » de quelque trois ans pour la formation des équipages et l'homologation des bateaux, les autorités roumaines attendent de la nouvelle liaison Rhin-Danube une croissance *« substantielle »* des échanges à longue distance.

Au débouché du Danube, le port de Constantza, sur la mer Noire, se voit connecté à Rotterdam et devient un terminal ou une base de départ pour le transport naval entre l'Europe et l'Orient. Constantza est relié au Danube par un canal de 64,2 kilomètres de long, comparable, selon le directeur de la régie d'exploitation, à celui de Panama ou de Suez, car il permet le passage de convois de six barges de 3 000 tonnes ou de cargos de plus de 5 000 tonnes. Avec des sociétés de Rotterdam, les autorités étudient les moyens d'améliorer et d'étendre les services du port. Personne à Bucarest, cependant, ne se risque à chiffrer la progression du trafic, car celui-ci est aujourd'hui en régression en raison de l'embargo à l'égard de la Serbie et du Monténégro. Mais on espère que la nouvelle liaison fera de Constantza la *« porte d'entrée »* de l'Europe et transformera la mer Noire en « plaque tournante », notamment avec l'accord de coopération économique signé à Istanbul, le 25 juin, par onze pays du bassin de la mer Noire.

Afin de stimuler les échanges, Constantza va devenir l'une des quatre *« zones de commerce libre »* à l'étude sur le Danube, sans droit de douane. Selon le ministère des transports, beaucoup de sociétés, allemandes notamment, mais aussi sud-coréennes, ont déjà déposé des demandes de création d'entrepôts.

Jean-Baptiste Naudet

Le déclin français



De 1980 à 1990, la part du trafic fluvial a chuté de près de 34 % en France, alors qu'en Allemagne elle s'est seulement effritée de 10 % environ). En valeur absolue, l'écart est plus important encore, car au cours de ces dix années, le trafic global (en tonnes/kilomètre) a, parallèlement, baissé en France tandis qu'il augmentait en Allemagne, le transport par voie navigable croissant toutefois à un rythme moins soutenu.

هكذا من الأصل

MÉDITERRANÉE

La mystérieuse prospérité de Malte

Candidats à l'adhésion de la CEE, les 350 000 Maltais vivent bien, entre tourisme commerce et industrie (SGS-Thomson). Et ils affirment que leur place financière n'est pas polluée par l'argent sale

LA VALETTE
de notre envoyé spécial

« *JE quitterai cette île sans avoir compris d'où vient tout cet argent...* » Cette remarque d'un diplomate étranger, en poste depuis plusieurs années, ôte tout complexe au visiteur perplexe qui se demande d'où ce bout de rocher calcaire, planté en pleine Méditerranée, à une centaine de kilomètres au sud de la Sicile, grand comme un département français, pelé comme la campagne après la sécheresse, tire son apparente prospérité : un pays totalement dénué de matières premières, avec une agriculture incapable de s'aligner sur les marchés internationaux. La terre est pauvre, l'eau rare, l'espace compté, le vin produit sur place souvent... curieux.

Seules ressources minérales : les pierres qui ont servi à construire les imposantes fortifications de l'île. Si, à Malte comme ailleurs, on a souvent défiguré le front de mer en intercalant des immeubles élevés et modernes dans l'alignement des vieilles façades, avec leurs fenêtres à *bow windows*, cette pierre blonde est encore largement utilisée pour la construction de maisons neuves et conserve à l'île une harmonie architecturale. Sauf qu'il faudra bien s'arrêter un jour. Sinon, « *les deux tiers de l'île seront bâtis et le tiers restant sera une carrière...* », lance un Maltais facétieux.

Pays étrange, où l'archaïque et le moderne se côtoient dans une apparente harmonie : le divorce n'est toujours pas légal dans cette île où l'Eglise est restée une puissance (y compris financière), mais le téléphone mobile est d'un usage plus courant qu'en France. Les conditions de logement feraient rêver le Parisien ou le banlieusard ordinaire : le Maltais moyen dispose d'une grande maison, dont il est, de surcroît, propriétaire, dans presque 60 % des cas.

S'il n'a pas encore construit sa maison, le gouvernement peut l'aider par des prêts à très faible taux. Et si, par extraordinaire, il n'est que locataire, son loyer ne dépasse pas 10 % de son salaire, à en croire John Dalli, le ministre des finances, l'une des personnalités les plus en vue de l'île. Quant à l'amenblement de ces grandes maisons, il n'est pas mal non plus : « *Vous seriez surpris*, dit en souriant Laurence Grech, rédacteur en chef du *Sunday Times*, *de voir dans de nombreux cas, trois, quatre télévisions...* »

Les Maltais savent qu'ils sont étonnants. Ils sont fiers de souligner qu'il n'y a pas l'ombre d'un sans-abri dans les rues et que la vraie pauvreté qui touche aujourd'hui l'Europe est inconnue chez eux. Jovial et direct, George Bonello Du Puis, ministre de l'économie à la lointaine origine française, souligne qu'« *il y a des montagnes de capitaux à Malte* », qui font éclater les comptes d'épargne. La plupart des indices économiques ont fait un bond depuis que le gouvernement nationaliste (centre-droit), revenu au pouvoir en 1987, a entrepris de dynamiser et de privatiser l'économie (l'Etat est encore le principal employeur) et le chômage a été résorbé.

ARGENT PUBLIC ● Les véritables richesses de Malte semblent être la qualité de sa main-d'œuvre et aussi son soleil : chaque année, quelques centaines de milliers de touristes, en particulier des Anglais, le plus souvent de condition modeste, viennent prendre un délicat teint d'écrevisse ébouillantée sous le soleil ardent de cette île qui manque de plages mais où, à tous les coins de rue, ils peuvent boire de la bière avec des *fish and chips*, comme à la maison et proposés dans leur langue. Au total, avec près de huit cent soixante-douze mille vacanciers en 1990, l'apport du tourisme en devises équivalait, cette année-là, à 65,2 % des exportations de produits manufacturés et à 25,1 % des exportations totales de biens et services.

> **Avec une productivité identique, parfois meilleure, le coût du travail équivaut à la moitié, voire au tiers, de celui des pays de l'Europe du Nord. Ajouter à cela des encouragements fiscaux accordés par le gouvernement.**

Le second pilier de la balance des paiements est constitué par... une seule entreprise, française, alors même que la France est loin d'être le principal partenaire commercial de La Valette. En 1981, SGS-Thomson a installé ici une de ses usines de fabrication et d'assemblage de puces électroniques, en profitant des facilités fiscales – qu'offraient déjà les travaillistes – et d'une main-d'œuvre bon marché. Aujourd'hui, alors que la population totale de l'île est d'environ 350 000 personnes, SGS-Thomson emploie 1 089 personnes et ses exportations représentaient, en 1990, 38 % des exportations maltaises de biens manufacturés.

Quant aux Maltais eux-mêmes, ils n'ont pas vraiment, dit-on ici, une mentalité d'entrepreneurs. Comme dans d'autres situations insulaires, les grandes familles locales sont réputées avoir plutôt fait leur fortune dans l'import-export ou dans l'immobilier. C'est pourquoi, afin de sortir d'une dépendance confortable mais dangereuse, le gouvernement d'Eddy Fenech Adami a tenté de diversifier l'économie, en s'employant à développer une hôtellerie de haut niveau – qui fait défaut pour le moment – en tentant d'attirer les investisseurs étrangers en plus grand nombre – notamment dans les secteurs de haute technologie, l'électronique par exemple, qui sont en train de supplanter les activités textiles traditionnelles, quitte à investir beaucoup d'argent public pour moderniser les infrastrucures de l'île.

Principal avantage de Malte pour les investisseurs étrangers : avec une productivité identique, parfois meilleure, le coût du travail équivaut à la moitié, voire au tiers, de celui des pays de l'Europe du Nord. Non seulement le niveau de salaire s'apparente à celui de Singapour, mais les charges sociales sont réduites (un douzième du salaire payé par l'employeur, un douzième payé par le salarié). Enfin, les entreprises étrangères peuvent faire appel à un « *volant* » de travailleurs à domicile.

Coût du travail avantageux, localisation proche des grands centres européens, mais aussi de l'Afrique du Nord, à cela s'ajoutent des encouragements fiscaux largement accordés par le gouvernement. Schématiquement, à condition d'exporter l'essentiel de sa production et d'investir régulièrement, une entreprise étrangère peut prolonger pratiquement sans limite une exonération totale d'impôts accordée pour ses dix premières années d'activité. Les autorités voudraient ainsi attirer des investissements étrangers pour des productions en quantité nécessairement limitée mais à forte valeur ajoutée.

Pour sa part, Alfred Sant, nouveau leader, jeune et pragmatique, de l'opposition travailliste, économiste d'origine, conteste la politique économique du gouvernement, dont il assure que, au-delà des avantages politiques immédiats, elle présente les inconvénients d'une politique keynésienne – déficit budgétaire élevé (7 % du PIB) – sans les avantages, la formation d'une solide base productive.

Quoi qu'il en soit, Malte s'emploie aussi à développer, depuis 1989, une place financière offshore, assortie d'un port franc, qui permet de faire transiter des marchandises, voire de les assembler sur place dans des dizaines d'entrepôts tout neufs, avant de les réexporter sans contrôles ni taxes douaniers.

Ce port franc a surtout été créé pour permettre aux armateurs de profiter des avantages géographiques de Malte sans avoir à supporter la bureaucratie, souvent lourde et lente, de l'île. Mais les autorités savent aussi – à une époque où la lutte contre les circuits de blanchiment de l'argent sale fait l'objet d'une coopération internationale – que ports francs et places financières offshore traînent avec eux un parfum douteux, surtout à proximité de la Sicile.

Même si on jure ici qu'aucune des tentacules de la Mafia n'a atteint Malte : « *Depuis cinq ans que j'ai des responsabilités économiques*, explique John Dalli, *j'ai essayé, et je n'ai pas réussi, à comprendre pourquoi nous n'avons absolument aucune relation avec la Sicile.* » D'après lui, la colonisation anglaise, l'administration militaire, ont créé l'habitude d'une discipline qui trace entre Malte et le reste de la Méditerranée une sorte de « *ligne invisible* » et préserve l'île de son voisinage.

Mais les sources d'argent sale sont multiples. C'est pourquoi les responsables de l'opération rejettent le terme sulfureux de « paradis fiscal », en faisant valoir qu'ils se sont entourés, pour écarter les brebis galeuses, d'un dispositif de protection qui repose principalement sur l'obligation faite aux sociétés intéressées d'avoir sur place un correspondant maltais, dûment enregistré et personnellement responsable devant la loi. Là encore, Malte entend faire petit mais haut de gamme : « *Nous voulons la qualité, pas la quantité* », dit James A. Bonello, directeur de la Malta International Business Authority (MIBA).

Les promoteurs de la place offshore récusent avec la même énergie les accusations de l'opposition qui leur reproche de vouloir entrer dans la CEE tout en se spécialisant dans un créneau incompatible avec les règles communautaires. Au-delà du cas particulier du Luxembourg – leur « modèle », – les défenseurs de la place offshore observent que d'autres zones de ce type existent dans l'Europe communautaire. Ils font aussi valoir, ainsi que le soulignent les dirigeants du MIBA, qu'après tout, il faut bien trouver quelque part les ressorts de leur développement pour atteindre les standards européens auxquels ils aspirent : comme ils ne peuvent tabler que sur leurs ressources humaines, l'ingénierie financière, activité quasiment immatérielle et qui ne consomme pas d'espace, est une manière d'utiliser ces ressources.

Tandis que le port franc connaît un vif succès, la place offshore semble avoir plus de mal à décoller. Un avocat d'affaires international maltais attribue précisément ce phénomène à l'importance des garanties dont se sont entourées les autorités, qui rendent les opérations moins rapides que dans les places concurrentes. D'autres observateurs estiment que la place souffre, plus classiquement, de sa jeunesse et d'un manque de confiance des opérateurs, lié bien sûr à la proximité de l'encombrant voisin libyen.

PRIVATISATIONS ● La juxtaposition des deux économies – l'économie d'exportation, moderne et libérale, l'économie domestique, encore très protégée et quelque peu archaïque – est parfois spectaculaire. Dans le domaine financier, les différences entre les deux réglementations sont telles qu'elles aboutissent à « *couper les hommes en deux* », affirme cet avocat, citant son propre exemple : lorsqu'il va à la banque, en tant que correspondant à Malte de sociétés de la place offshore, tout est possible ou presque. A l'inverse, en tant que Maltais, il est pris dans le carcan d'une réglementation stricte.

Les activités financières domestiques, notamment les assurances, restent souvent sous la tutelle de l'Etat, tandis que les Maltais sont toujours soumis à un strict contrôle des changes. Malgré ces restrictions, ou à cause de celles-ci, ils semblent être devenus des sortes de champions de la fuite des capitaux : le ministre de l'économie estime à 3 milliards de dollars (environ 18 milliards de francs) le montant de l'« *argent noir* » placé à l'étranger par des Maltais...

> **Le gouvernement veut continuer à privatiser l'économie, avec, dans les reins, l'épée qu'il s'est mise lui-même en souhaitant adhérer le plus vite possible à la CEE.**

Le gouvernement veut continuer à privatiser l'économie, avec, dans les reins, l'épée qu'il s'est mise lui-même en souhaitant adhérer le plus vite possible à la CEE (*le Monde* du 26 mai).

Le ministre des finances se fixe cinq ans pour restructurer et rendre à l'initiative privée, y compris étrangère, le secteur économique public, notamment les chantiers et la réparation navals : tous deux vivent aujourd'hui à coup de subventions, mais emploient quelque six mille personnes, dont il est hors de question, dans un si petit pays, de mettre la moitié sur le pavé. « *Ce serait catastrophique* », admet John Dalli.

Mais il souhaite que la part de la population active employée par l'Etat, déjà passée de 52 % à 44 %, diminue encore de moitié, pour atteindre 20 %. Il faudra recaser tous ces salariés qui occupaient des emplois dont tous ne correspondaient pas à une réalité économique. La petite taille de l'île, cette fois, devient un avantage : « *Si nous pouvons créer vingt mille emplois*, dit John Dalli, *nous pouvons restructurer notre économie.* »

Jean-Louis Andréani

Couvents et Cie

Suite de la page 35

Une belle – trop belle ? – réussite. A la tête d'une vingtaine de salariés – dont dix moines, – le Père abbé Hervé reconnaît avoir volontairement réduit de 30 % son volume d'affaires l'an dernier afin de ne pas s'éloigner de la vocation première de tout monastère : la prière. Une ligne directrice qui justifie largement qu'en moyenne le temps de travail dans les monastères ne dépasse pas six heures par jour.

En Loire-Atlantique, à l'abbaye de Melleray, une dizaine de Pères cisterciens maîtrisent pour leur part les logiciels de composition à la PAO (publication assistée par ordinateur). A tel point que les 3 millions de francs de chiffre d'affaires réalisés l'an dernier proviennent essentiellement de leur collaboration avec de grandes maisons d'édition comme *Hachette ou Hatier. C'est aussi* dans l'univers du livre que les bénédictins de la Pierre-qui-Vire, dans l'Yonne, se sont fait une place au soleil, sous le label réputé des éditions Zodiac.



RECONVERSIONS • D'autres monastères se sont lancés dans les affaires pour s'adapter aux contraintes économiques et se *reconvertir. Ainsi, en 1988 le* « fromage de l'Abbaye » fabriqué au monastère d'Entrammes – lieu de naissance du Port-Salut – disparaissait. Les nouvelles normes sanitaires européennes imposaient une restructuration trop lourde pour le portefeuille de la communauté. *« A l'époque, la décision d'arrêter était un suicide économique, mais cette réglementation ne correspondait pas aux capacités d'une petite entreprise comme la nôtre »*, estime le Père économe. Les trente-cinq tonnes de fromage, qui dégageaient en moyenne 1 million de francs de chiffre d'affaires par an, représentaient 70 % des ressources du monastère. Heureusement, quelques mois plus tard, un fabricant de capsules lui confiait le soin de rajouter manuellement des joints de plastique *dans des capsules de flacons* destinés à de grands parfumeurs parisiens. Les bénéfices découlant des capsules dépassent aujourd'hui ceux du fromage. Une aubaine providentielle.

En 1990, l'abbaye de Saint-Wandrille, en Seine-Maritime, a dû céder les formules de fabrication et la marque de la célèbre Cire des antiquaires, dont les *ventes avaient trop* fortement chuté. Les moines se rabattent donc désormais sur leur magasin-librairie et développent un procédé de microcopie et de microfilmage ayant servi notamment à réduire les plans du pont de Normandie ou de centrales nucléaires.

SOLIDARITÉ • Le succès économique de ces monastères « de pointe » ne doit pourtant pas faire *oublier le désœuvrement* de quelques autres. *« Certaines abbayes sont à la limite de la misère »*, affirme sans les nommer un moine sistercien. Solidarité oblige : une partie importante des revenus des communautés aisées est consacrée à l'entraide au sein des ordres. Même si le Père économe de l'abbaye d'Entrammes affirme que des prêts rémunérés peuvent être accordés entre monastères, la générosité reste largement prioritaire. Les religieuses, notamment, peuvent en avoir besoin en raison de l'absence de *revenus d'origine purement spirituelle*. Père Emmanuel reconnaît que les honoraires de messe atteignent 150 000 francs par an dans son abbaye, *soit 15 % du budget*, une ressource sur laquelle les moniales ne peuvent compter.

« Cette solidarité entre les monastères constitue un des éléments de non-risque pour les prêts que nous leur accordons », explique Michel Vaslin, l'un des trois responsables du secteur des affaires culturelles du Crédit lyonnais, spécialisé depuis quinze ans dans les besoins financiers des monastères.

RÉSEAU • Selon lui, l'évolution majeure de ces dernières années réside dans l'acceptation de la notion d'entreprise monacale par ses interlocuteurs et dans leur démystification de l'argent. Même si, précise-t-il, *« la démarche économique première d'un monastère est d'exploiter une compétence et pas encore de réaliser des études de marché »*. C'est peut-être ce qui explique que la vente des produits artisanaux constitue aussi souvent un gagne-pain indispensable.

Mais, avec plus de trois mille articles répertoriés, les monastères, pour rencontrer le consommateur, ne se suffisent plus de leur porterie, et près de cent cinquante d'entre eux, féminins pour la plupart, utilisent le réseau de distribution de l'artisanat monastique. Trait d'union entre les cloîtres et la société civile, cette filiale commerciale de l'Association d'aide au travail des cloîtres (ATC), créée en 1948, dispose de six boutiques dans les principales capitales régionales, dont une à Paris, avenue Denfert-Rochereau. Animée essentiellement par des bénévoles, cette chaîne de *magasins monastiques* a un chiffre d'affaires en constante progression, atteignant, en 1991, 9 millions de francs. Au-delà de cette vocation *commerciale, l'ATC intervient* également comme consultant, afin d'adapter l'offre à la demande, et elle contribue financièrement à l'équipement des abbayes. *« Les ressources des monastères ne suffisent pas toujours à couvrir les frais d'entretien des bâtiments par exemple, et le vieillissement des effectifs entraîne aussi des baisses de production. Ce n'est pas avec des pensions vieillesse de 1 500 francs par mois que l'on refait une charpente »*, précise le Père Daniel Ferrant, président de l'ATC.

> « Les ressources des monastères ne suffisent pas toujours à couvrir les frais d'entretien des bâtiments et le vieillissement des effectifs entraîne des baisses de production. »

Cependant, la qualité et la finition des produits monastiques semblent promettre de beaux jours à leurs fabricants. Si bien que l'association Monastic, créée pour combattre l'utilisation abusive de l'imagerie monacale par des concurrents laïcs, a déposé une marque collective. L'image *fait le moine. Désormais*, seuls les produits frappés du label Monastic garantissent aux consommateurs qu'ils proviennent d'un *monastère. Les faux frères rondouillards* et rubicons s'exposant sur l'étiquette de fromages ou de vins n'ont plus qu'à bien se tenir.

ÉTHIQUE • Une démarche salvatrice pour la sœur économe de l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Loudre, qui prévoit une baisse de 50 % en 1992 de sa production de fromage La Trappe, du fait de la concurrence d'un autre fromage au nom équivoque. L'association Monastic, qui regroupe cent quarante monastères de tous ordres, avec pour président l'abbé Dom Loys, de l'abbaye de Citeaux, envisage maintenant d'étendre ce label au niveau européen. Un *groupe de travail de cette* association mène, d'autre part, une réflexion éthique sur l'Europe des Douze en étroite collaboration avec Bruxelles.

Cette dimension communautaire et internationale, certains monastères la pratiquent déjà au quotidien par l'échange de produits. A l'instar des sisterciennes de Laval, qui exportent leur fromage La Trappe en Belgique, en Irlande et même aux Etats-Unis. L'usage renoue avec les expéditions au Japon de vitraux fabriqués *par le carmel du Mans* à la fin du dix-neuvième siècle. Peu à peu, le travail monastique se découvre aussi une vocation universelle dans le respect des obligations de la vie religieuse et des vœux de pauvreté.

Thibault Romain

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

هكذا من الإمل

OPINIONS

CHRONIQUE • Par Paul Fabra

Problèmes d'Europe

PLUS que par le retour à l'agitation des changes, le drame monétaire de l'Europe se manifeste par une dichotomie. Aux environs de 5 F, le cours du dollar s'établit actuellement à Paris au voisinage du taux auquel le général de Gaulle, fin décembre 1958, l'avait fixé (4,93 F). Le premier président de la V• République pensait, à la veille du jour où il allait s'installer à l'Elysée, stabiliser pour une ou plusieurs générations la valeur de la monnaie nationale.

Que trente-trois ans plus tard francs et dollars se retrouvent à peu près dans le même rapport de change mesure l'échec de l'expérience. Si la permanence que révèlent à travers le temps ces différentes cotations a une signification économique, c'est bien celle-ci : *grosso modo,* les prix français et les prix américains ont au cours de cette longue période finalement évolué de façon parallèle. Dans les deux pays, l'inflation s'est développée puis s'est ralentie au même rythme, parfois avec deux ou trois années, mais pas plus, de décalage.

Les données statistiques semblent confirmer qu'il en a bien été ainsi. Personne aujourd'hui ne se plaint en France d'un dollar trop bas, encore moins d'un dollar trop haut. Ce sentiment correspond sans doute à une réalité profonde : le taux de change est en phase avec les conditions objectives de la vie économique. Ne parlons pas ici de parité de pouvoir d'achat : c'est un concept artificiel et mal conçu qu'on devrait laisser de côté.

En résumé, tout se passe comme si la monnaie française, malgré son appartenance au SME, avait continué de faire partie de la zone dollar. Cette dernière expression n'a pas d'autre sens que d'exprimer, grossièrement, la relative similitude des évolutions de prix.

La même constatation s'impose pour beaucoup d'autres monnaies européennes. Tel est notamment le cas de la malheureuse couronne suédoise, qui fait beaucoup parler d'elle actuellement. En 1959, le dollar valait 5,17 couronnes à Stockholm ; trente-trois ans après, le cours moyen est de l'ordre de 5,40 couronnes. Plus fréquent encore est le cas où la devise d'un pays européen est cotée aujourd'hui plus cher qu'elle ne l'était dans les années 60. A Londres, à Madrid, à Milan, le cours du dollar s'établit à un niveau plus élevé qu'il y a trente ans. Autrement dit, les monnaies britannique, espagnole, italienne, se sont dévalorisées par rapport à la devise phare de la zone. La cause est que l'inflation a été dans ces pays plus virulente encore que l'inflation américaine. En quelque sorte, les pays méditerranéens et la Grande-Bretagne ont été les mauvais élèves de la zone dollar. La France et la Scandinavie se sont contentées de ne pas faire sensiblement plus mal que les Etats-Unis.

Fait exception le petit groupe de nations où le dollar s'est au contraire fortement déprécié. Le chef de file en est, comme on sait, l'Allemagne. En 1959, la devise américaine valait à Francfort 4,20 DM, son cours s'établit aujourd'hui autour de 1,50 DM après être descendu (le 1er septembre dernier) jusqu'à 1,39 DM. A Amsterdam, le dollar était coté il y a trente-trois ans 3,80 florins, le cours oscille aujourd'hui autour de 1,55 florin. A Zurich, l'écart est encore plus accusé : le cours du dollar est passé au cours de la période de 4,30 FS à 1,23 FS. Certes, dans tous ces pays, la monnaie a perdu en l'espace d'une génération largement plus de la moitié de son pouvoir d'achat initial. Cependant, la dégringolade a été beaucoup plus forte dans tous les pays où le mouvement des prix a été influencé par le mouvement des prix américains, à quoi s'est ajouté un facteur supplémentaire d'inflation propre à chacun d'eux.

C'est en exerçant une vigilance monétaire de tous les instants que le petit groupe des pays à monnaie forte a échappé à l'influence américaine. Encore aujourd'hui, les hommes politiques français s'élèvent contre l'impérialisme du dollar. La vérité oblige à dire que leurs protestations relèvent plus de la rhétorique que d'une démarche conséquente.

De la division monétaire de l'Europe, les règles du SME tiennent compte. Les réajustements périodiques des taux de change effacent pour une période plus ou moins longue les écarts enregistrés dans l'évolution des prix.

Encore faut-il prendre en considération les circonstances dans lesquelles l'inflation intérieure peut être plus ou moins contenue. Si elle l'est au prix d'une discipline excessive des salaires, de taux d'intérêt plus élevés que nature, bref, au prix d'une austérité indéfiniment prolongée, la stabilité des changes n'est qu'un trompe-l'œil.

Cela dit, la France a fait des progrès dans la voie de la désinflation. Simultanément, la situation intérieure allemande s'est au contraire beaucoup détériorée (déjà avant la réunification). Cette double évolution en sens contraire s'est notamment marquée dans le domaine des taux d'intérêt : l'écart a diminué par suite de l'abaissement des taux français et de la montée des taux allemands. Les parties composantes de l'Europe se rencontreraient-elles à la faveur d'un rapprochement autour d'une médiocre moyenne ? Si tel était le cas, le résultat serait non pas moins mais plus d'instabilité.

En l'absence d'une ancre solide où se raccrocher, le système serait de plus en plus difficile à maîtriser. A un premier stade, les tensions, comme on le voit aujourd'hui, auraient tendance à s'exaspérer entre, d'une part, les pays qui sont restés envers et contre tout dans l'ombre du dollar et, d'autre part, les pays qui s'en sont affranchis. Mais on ne peut plus écarter la possibilité de voir ces derniers finir par s'aligner sur le dollar : en s'unissant, l'Europe monétaire aurait perdu ses dernières chances d'indépendance. La Bundesbank, la Banque nationale suisse, la Banque royale néerlandaise, etc., auraient cessé de constituer un pôle de résistance.

L'issue dépendra aussi d'autres éléments, au premier rang desquels la mise en place plus ou moins complète, plus ou moins vigoureuse du grand marché intérieur.

Maastricht a détourné l'attention de la fameuse échéance du 1er janvier 1993. N'étaient pas prévues les circonstances particulièrement défavorables dans lesquelles l'application de l'Acte unique va s'opérer : un climat économique détestable sur fond de déflation. La raison voudrait que la détermination des Douze en soit accrue. Dans une levée des obstacles intérieurs à la libre circulation des hommes et des capitaux, au libre échange des marchandises et des services, leurs économies respectives pourraient trouver une certaine compensation à la réduction des débouchés extérieurs par quoi se traduisent nécessairement la récession américaine, la récession japonaise, la prostration russe.

Les Douze seront-ils assez sages pour ne pas laisser le protectionnisme ambiant influer sur la conduite de leurs affaires de famille ? La création du grand marché intérieur peut se concevoir de deux façons. Ou bien on s'appuie sur les directives de Bruxelles pour donner corps au principe général de la reconnaissance mutuelle des réglementations nationales (si un produit est admis à la vente dans un pays, les autres ne le soumettent à aucune exigence supplémentaire de qualité). Ou bien on s'en tient à la logique administrative étroite impliquée par l'existence de directives différentes pour chaque profession et pour chaque secteur d'activité.

Poussée à l'extrême, cette méthode débouche sur un système où la liberté économique ou bien est codifiée, ou bien n'existe pas. Ce second terme de l'alternative est illustré par la réponse ubuesque faite il y a deux ou trois ans par le chef de cabinet de Jacques Delors. A l'occasion d'un colloque, la question suivante lui était posée par un représentant des moniteurs de ski de la région de Chamonix : *« Verrons-nous à partir de 1993 s'installer dans nos montagnes des aspirants moniteurs venus des plats pays, Danois, Néerlandais, Belges, etc. ? »* Après un moment de réflexion, le collaborateur du président de la Commission européenne répliqua : *« Vous n'avez rien à craindre : aucune directive n'est prévue pour votre profession ! »*

NICOLAS GUILBERT

LIVRES

Le prix de l'abondance

La prise de conscience par les physiocrates du rôle des prix dans la prospérité de l'agriculture a permis une nouvelle analyse des relations entre l'individu et la société

L'INVENTION DE L'ÉCONOMIE AU XVIIIe SIÈCLE
de Catherine Larrère, PUF, coll. « Léviathan », 328 p., 195 F.

Ce livre est une version remaniée d'une thèse de philosophie soutenue en 1988 par Catherine Larrère, professeur à l'université de Bordeaux. Il faut tout d'abord saluer le travail réussi d'adaptation d'un texte philosophique académique aux exigences de la communication. Savante culture et profondeur philosophique ne signifient pas ici ésotérisme.

L'objectif de l'ouvrage est de nous faire assister à l'« invention » de l'économie au XVIIIe siècle (en France, comme le titre aurait dû le mentionner) en analysant la naissance de la physiocratie. Le point de vue de l'auteur, que l'on suit facilement, est la nécessité d'examiner la physiocratie dans le cadre des sciences morales et politiques – contrairement à l'histoire traditionnelle de la pensée économique, qui la réduit au discours économique.

DROIT NATUREL • Les premiers chapitres sont destinés à montrer le rôle essentiel joué par la théorie du droit naturel de Grotius et Pufendorf et par les critiques de Rousseau, Helvetius, d'Alembert, etc. Emerge alors comme clé du développement du droit naturel *« un effort continuel pour intégrer les lois naturelles dans un système fondé sur le principe de la conservation de soi »* (Pufendorf). On affirme l'amour de soi comme la principale détermination naturelle. Quels que soient les devoirs à l'égard des autres, chacun reste maître de veiller à son propre intérêt. Ainsi naît l'individualisme du futur *homo economicus.*

Hobbes propose alors une solution politique à l'organisation de la vie en société. Les hommes s'associent par un contrat qui définit l'Etat comme condition de la liberté. Seules les lois civiles donnent un contenu précis aux lois naturelles, seule l'autorité politique les rend effectives et consistantes.

Pufendorf, avec sa théorie de la sociabilité naturelle, tente de donner une consistance rationnelle à la promotion des intérêts individuels dans la vie sociale à partir d'un concept d'homme isolé faible. *« L'état de nature et une vie sociale ne sont pas à proprement parler opposés, car ceux-là mêmes qui vivent dans l'état de nature peuvent et doivent entretenir ensemble quelque commerce et se montrer sociables les uns envers les autres. »* En d'autres termes, avant la naissance de l'Etat, les hommes ont découvert par leurs interactions répétées l'intérêt de la coopération.

Au contraire, pour Rousseau (et Diderot), l'homme, fort à l'état de nature, entrera dans la société avec des exigences contractuelles pour éviter d'être exploité, donc d'être moins bien loti qu'à l'état de nature.

L'étape suivante est le mercantilisme revu à travers la lecture de Rothkrug, qui lui trouve une cohérence non comme doctrine économique, mais comme théorie « machiavélique » de l'Etat moderne. Le commerce intérieur, sous la bannière *« laissez faire, laissez passer »,* s'applique à entretenir la richesse de l'Etat dans une vision de l'autosuffisance à l'intérieur du territoire national. L'abondance économique est le ciment de la solidarité nationale. Le système mercantiliste, mis en œuvre par l'Etat – en l'occurrence le roi, – protège les citoyens de la cupidité des négociants.

Pour l'auteur, l'invention de l'économie est la prise de conscience du rôle des prix dans le bien-être des agriculteurs. A un mercantilisme qui ne souhaitait que l'autosuffisance génératrice de disettes les mauvaises années, Quesnay opppose l'objectif *« d'obtenir la plus grande augmentation possible de jouissances, par la plus grande diminution possible des dépenses »,* à partir d'une agriculture rationnelle. On a vu dans ce principe économique *« l'essence de l'économie politique ».*

A la *« sociabilité naturelle »* de Pufendorf, les physiocrates, qui rejettent toute version contractuelle de la société, substituent la relation d'ordre qui lie l'individu au tout et fonde la propriété. L'ordre providentiel mis en évidence par les physiocrates conduit au despotisme légal, qui peut s'accommoder d'un roi, premier propriétaire du royaume, intéressé au premier chef à la prospérité de la nation. En cela la doctrine physiocratique sort du schéma libéral.

AVEUGLES • De vastes débats ont lieu sur les réglementations du commerce extérieur et intérieur des blés ; Turgot met en avant les effets pervers de la réglementation dans un langage très moderne : primauté des goûts du consommateur, impossibilité pour le régulateur de connaître ces goûts, hypertrophie des régulateurs, corruption. *« Il est inutile de prouver que chaque particulier est le seul juge de cet emploi le plus avantageux de sa terre et de ses bras. Il a seul les connaissances locales sans lesquelles l'homme le plus éclairé ne raisonne qu'à l'aveugle. »*

A l'opposé, Galiani réaffirme la rationalité de l'Etat moderne. Dans un monde où la spéculation, l'absence de marchés futurs rendent cahotants ou du moins extrêmement risqués les revenus agricoles, les paysans français par leurs émeutes communiquent leur attachement au pacte de subsistance dont la disparition serait incompatible avec le système politique autocratique.

Comme en ces débats sont pertinents à l'heure de l'abandon de la politique agricole commune qui fait renaître les émeutes paysannes ! L'analyse historique du pacte social entre l'Etat et le monde agricole ainsi que les injonctions de Condorcet pour une plus grande éducation économique sont des clés d'un nouveau pacte, national ou communautaire, qui débouchera sur l'agriculture du XXIe siècle.

Jean-Jacques Laffont

NOTES DE LECTURE

BERLIN, BAGDAD, RIO
d'Alain Lipietz.
Ed. Quai Voltaire,
coll. « Parti pris », 160 p., 85 F.

Dédié à René Dumont, homme si jeune d'un si juste combat, ce livre est ce que disait Kafka d'un vrai livre : la hache qui brise la glace gelée en nous. Un livre de parti pris ? C'est la collection qui le dit, et c'est tant mieux. Oui, ce livre est ardent. Mais s'il faut, en ces temps harassés et chômés, que les économistes « prennent parti », qu'ils le prennent, et vite ! On avait oublié qu'ils pouvaient écrire avec enthousiasme.

Berlin, Bagdad, Rio : la guerre européenne et « l'escroquerie » de Maastricht, la guerre clinique du Nord au Sud, la guerre chimique à l'environnement. Trois champs de bataille pour une guerre mondiale. A Berlin, *« Kohl rachète l'Allemagne de l'Est sans assurer son financement, comme un raider de Wall Street ».* Coup de maître, coup de maître de l'Europe. L'Acte unique de 1985, l'Europe des marchands et des capitaux, se referme comme un piège sur Jacques Delors et François Mitterrand.

Le social ne suivra pas. Dès 1990, l'harmonisation de la TVA a échoué. Et la libération du capital se fait à son avantage fiscal. Scénario d'une catastrophe annoncée par Alain Lipietz : satellisation à la carte de l'Est par l'Allemagne, *« IVe Reich économique »,* et constitution d'un premier *limes* (le fameux mur de défense romain), partageant l'Europe des riches et des pauvres et refoulant le sud de la Méditerranée.

Bagdad, ou la lapidation d'un peuple. *« Les grands n'aiment les peuples qu'une fois qu'ils sont à terre, surtout si leur misère est photogénique. »* C'est le chapitre le plus impressionnant et le plus émouvant du livre, où l'économiste balaie l'excuse d'*« une guerre pour le pétrole ».* Alain Lipietz, avec une ironie au goût de larmes, expose la tactique exportatrice des Etats-Unis : à défaut de vendre du riz aux Japonais, leur faire payer le déplacement des troupes. Modernes *condottieres,* mercenaires sans guère de panache, ils campent avec *impedimenta* au pied d'un second *limes,* celui qui sépare le Nord du Sud (mais l'on sait ce qu'il advient des murs, dussent-ils durer quelques siècles après Hadrien, ou quelques années avec les communistes).

C'est pourquoi la bataille de l'environnement (quarante ans avant de la perdre, ce qui est probable) est aussi une bataille pour le développement du Sud : entre « les truands » (les nouveaux pays industrialisés d'Asie, et pourquoi pas la Chine, qui veulent une voiture par individu : de quoi finir d'asphyxier la planète), « les brutes » (ne jamais oublier ce qu'osa écrire Lawrence Summera pour la Banque mondiale, sur la légitimité de polluer l'Afrique (1), et « les bons » qui n'en sont pas (l'Europe, le Japon), le jeu est impossible. Alors ? *« L'audace, la démocratie, les ONG (organisations non gouvernementales) ... ».* Mais la démocratie c'est combien de divisions ?

Il faut lire ce livre de géopolitique économique, absolument original, dense, d'un grand expert du tiers-monde et de l'environnement, qui est un peu à l'économie ce que Jacques Testard est à la biologie : un oiseau rare. Propre à l'envol, comme les oiseaux... On songe – ce n'est pas un mince compliment – aux conséquences économiques de la paix du jeune Keynes. On n'osait plus espérer que les économistes avaient du souffle, sinon du courage.

B. M.

(1) Voir l'article d'Eric Fottorino, dans *le Monde* du 19 mai 1992 : « L'écologie pour le développement ».

RENAULT A LA UNE
La presse d'entreprise Renault depuis 1945
de Catherine Malaval, Ed. ClioMedia, 189 pages, 89 F.

Partie en février 1945 avec un *Bulletin d'information* mensuel de 8 pages 21×27, imprimé sur du mauvais papier avec des moyens de fortune, l'ex-Régie Renault diffuse aujourd'hui toute une kyrielle de publications : un magazine en couleurs tiré à quatre-vingt-quinze mille exemplaires et toute une série de périodiques destinés aux cadres, aux agents techniques et à la maîtrise, aux différentes directions ; des journaux d'usines, sans compter les documents divers, les messages audiovisuels, etc.

D'une sorte de tribune de la direction accompagnée d'informations sur les instances, tentative de contact direct avec les salariés, on est passé à une information plus large sur l'actualité de l'entreprise – et de l'industrie automobile, – ses différents secteurs, ses hommes, les différents projets, les innovations sociales, etc.

Catherine Malaval nous fait suivre le *« progrès vers une information plus proche du personnel et de ses préoccupations »* et les hésitations entre le désir d'information, celui de formation et de motivation du personnel, entre l'information « institutionnelle » et les essais de « vrais journaux » (sauf en 1983, la presse Renault n'a évoqué les conflits sociaux dans l'entreprise qu'à travers les accords intervenus à la fin), entre *« l'utopie d'un journal pour tous »* et un système plus décentralisé, déclinant les médias selon les publics – notamment les cadres.

Mais on regrette qu'elle n'explique guère ces évolutions et ces tâtonnements et en particulier qu'elle ne les relie pas à la politique générale de l'entreprise et de ses dirigeants successifs.

G. H.

O P I N I O N S

Agriculture et développement

La nouvelle PAC : penser à l'avenir ?

Pour nourrir l'humanité d'ici vingt ou trente ans, on aura besoin d'utiliser complètement le potentiel agricole des pays occidentaux. La politique européenne doit en tenir compte et ne rien décider d'irréversible.

par JOSEPH KLATZMANN (*)

L'EUROPE, nous dit-on, croule sous les excédents agricoles, d'où la nécessité de « maîtriser » la production. Mais il ne faudrait pas que le soin apporté à tenter de régler les problèmes du moyen terme fasse oublier les problèmes très différents qui se poseront dans l'avenir éloigné.

A une époque où, fort légitimement, on se préoccupe de plus en plus des droits de l'homme, on peut prévoir qu'un jour viendra où l'on considérera que le premier de ces droits est celui de manger convenablement. Or, pour nourrir de façon satisfaisante toute l'humanité, une forte augmentation de la production alimentaire par personne – et *a fortiori* de la production totale, puisque la population augmente – sera indispensable.

« On produit déjà assez », soutiennent ceux qui constatent qu'une répartition rigoureusement égalitaire de la production alimentaire mondiale actuelle permettrait de bien nourrir toute la population du globe. Mais comment peut-on énoncer une affirmation aussi irréaliste ? Plus irréaliste encore : si l'on ne consommait que des produits végétaux, surtout des céréales, on pourrait déjà nourrir plus de dix milliards d'hommes.

Si l'on tient compte de l'inévitable maintien d'importantes inégalités entre les hommes (même si ces inégalités peuvent et doivent être réduites), de l'aspiration générale à consommer des produits animaux (il faut plusieurs calories végétales pour obtenir une calorie animale), du coût élevé de certains produits végétaux (légumes et fruits) et si l'on renonce aux illusions sur les aliments d'origine non agricole (souvenons-nous du « bifteck de pétrole »), la conclusion s'impose : c'est essentiellement par une augmentation considérable de la production de l'agriculture que l'on réussira à nourrir de façon satisfaisante l'humanité.



Certes, le progrès technique ouvre – entre autres grâce aux biotechnologies – des perspectives nouvelles, quoique non illimitées (une fois de plus, attention aux illusions). Mais il faudra augmenter la production agricole en évitant de nuire à la génération présente par les pollutions et en préservant la nature pour les générations futures. En outre, l'agriculture est menacée de l'extérieur, par les conséquences éventuelles de l'effet de serre. Accroître fortement la production agricole dans de telles conditions sera une tâche fort malaisée.

Enfin, on ne peut se contenter de cette optique mondiale. Il va de soi que c'est surtout dans les pays pauvres, dont les ressources alimentaires sont très insuffisantes, qu'il est souhaitable d'accroître la production agricole. Mais les obstacles sont immenses. Il faudra donc, pendant une première période, qui durera peut-être des décennies, accroître considérablement l'aide alimentaire (et les exportations commerciales vers les pays qui auront réussi à développer leur industrie avant leur agriculture).

Cette aide alimentaire est certes – à part l'aide d'urgence – très décriée. Elle est considérée, souvent à juste titre, comme un obstacle au développement de l'agriculture des pays qui la reçoivent. *« Il faut donc la supprimer »*, entend-on dire. Mais l'aide alimentaire, bien employée, pourrait à la fois soulager ceux qui ont faim et contribuer au progrès de l'agriculture des pays qui la reçoivent.

On me répondra que je rêve, que je suis irréaliste. Moins que ceux qui prônent une impossible égalité. De plus, c'est un avenir encore lointain que j'envisage. Je soutiens seulement qu'il sera moins difficile d'améliorer l'utilisation de l'aide alimentaire que de développer, sans elle, l'agriculture des pays pauvres.

Si cette thèse est juste, on aura besoin un jour (dans dix ans, dans vingt ans, dans trente ans ?) d'utiliser plus complètement, pendant une période assez longue, le potentiel agricole des pays occidentaux. Les Etats-Unis seront certes les premiers concernés, mais aussi l'Europe – plus précisément les pays d'Europe qui disposent d'un potentiel agricole important encore largement sous-utilisé. La France est, indiscutablement, au premier rang de ces pays.

Pas de temps à perdre

Je ne porte donc pas ici de jugement sur la nouvelle politique agricole commune, élaborée dans une optique de moyen terme (je regrette toutefois qu'elle ne contribue apparemment pas à améliorer la répartition géographique actuelle, fort irrationnelle du point de vue économique, des productions agricoles sur le territoire européen). Je demande simplement que l'on songe déjà à l'avenir, à l'époque où l'on aura à résoudre des problèmes opposés à ceux d'aujourd'hui.

Que l'on ne fasse donc surtout rien d'irréversible. Cela veut dire d'abord ne pas enlever définitivement à l'agriculture des terres dont on aura peut-être besoin un jour. Cela veut dire aussi, entre autres choses, ne pas laisser vieillir indéfiniment la population agricole, réussir à ce que celle-ci conserve une forte proportion d'hommes jeunes et bien formés. Si l'on se met à réfléchir à tous ces problèmes, on s'apercevra que certaines mesures indispensables doivent faire partie déjà de la politique du moyen terme. Il n'y a donc pas de temps à perdre.

Et plus tard, lorsque les pays du tiers-monde auront ralenti leur progression démographique et réussi à développer leur agriculture, l'Europe ne se trouvera-elle pas à nouveau devant un problème de « maîtrise de la production » ? Cette perspective est, hélas ! si lointaine qu'il n'est pas encore temps de s'en préoccuper.

(*) Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Les producteurs du Sud victimes du libéralisme

En privilégiant les intermédiaires, la privatisation des économies du tiers-monde pénalise les producteurs, incapables de maîtriser la commercialisation de leurs récoltes.

par JEAN-PIERRE ELABRES (*)

DEPUIS quelques années, les carences et la gabegie des organismes publics intervenant dans les économies agricoles des pays en voie de développement ont entraîné une libéralisation et une privatisation de ces économies, mouvement rendu possible par le triomphe légitime des tenants du capitalisme libéral sur ceux de l'économie planifiée.

Ce mouvement privilégie les opérateurs privés, tels les commerçants, les transporteurs, les transformateurs, etc. en partant du principe que l'amélioration des filières doit avoir des effets induits positifs en amont, c'est-à-dire que le producteur agricole devrait en voir son revenu amélioré. Ce raisonnement est théoriquement exact, mais il est myope.

En effet, il présuppose que, la libre concurrence jouant pleinement entre tous les opérateurs, les retombées de la libéralisation se répartiront équitablement entre eux à proportion de leur efficacité. Cela postule un rapport de forces équilibré entre les diverses catégories d'opérateurs privés. Ce postulat est erroné et a des conséquences graves en matière de produits vivriers.

C'est une évidence trop souvent oubliée que le producteur est le premier opérateur privé, puisque les produits locaux commercialisés sont produits par lui à 100 %. Mais cette situation de départ ne lui apporte aucun avantage ; au contraire, en cas de flambée des prix, ce n'est pas lui qui empoche les super-profits réalisables en année de pénurie.

La raison en est extrêmement simple. Les produits vivriers à cycle annuel et conservables sont récoltés durant une courte période (deux à trois mois) et les producteurs, légitimement désireux de percevoir le revenu de leur travail, en commercialisent une très grande partie immédiatement après la récolte.

Des excédents inévitables

Or la demande des consommateurs ne peut excéder, mensuellement, 8,33 % (1) de son volume annuel. Dans ces conditions, si l'on suppose un pays autosuffisant, dans lequel l'offre est égale à la demande (100), les ventes des producteurs, égales à 75 % de ce total, durant trois mois, sont le triple de la demande de cette période. C'est ce qui explique la chute des cours observable partout durant la période de récolte.

Cet énorme excédent est acheté à bas prix par les intermédiaires, qui le stockent en vue d'une mise en marché ultérieure en réalisant des profits, liés à leur effort de conservation, qui échappent aux producteurs et les privent d'un stimulant puissant à la productivité. Il ne s'agit pas ici de crier « haro ! » sur les intermédiaires, qui ne sont pas responsables de la structure naturelle de la commercialisation. Cela n'empêche nullement de vouloir modifier la condition paysanne, car elle lui est défavorable en année excédentaire comme en année déficitaire.

Dans le cas où l'offre globale annuelle des producteurs serait de 125 pour une consommation de 100, si on retient l'hypothèse de ventes de 75 % durant trois mois aux environs de la période de récolte, l'offre est égale à 3,75 fois la demande de la même époque. On peut en imaginer les effets sur les prix au producteur !

Mais, ô paradoxe ! dans des pays le plus souvent déficitaires, on peut observer le même phénomène lorsque l'offre globale des producteurs n'atteint, par exemple, que 75 % de la demande. Dans ce cas, malgré le déficit global de 25 %, l'offre est 2,25 fois supérieure à la demande durant la période de récolte. Là encore, les cours au producteur ne peuvent que baisser. Par parenthèse, pour qu'il n'y ait pas d'excédent apparent sur la période de récolte, il faut que l'offre globale des producteurs ne soit pas supérieure à 33 % de la demande globale annuelle !

On observe, bien sûr, que les prix de récolte d'une année déficitaire sont supérieurs à ceux d'une année excédentaire. Mais, il ne faut pas perdre de vue le fait que les rendements leur sont inversement proportionnels et que, au total, le revenu paysan se trouve identique d'une année à l'autre.

Maîtrise du calendrier

Il convient d'ajouter qu'en année déficitaire les cours, hors de la période de récolte, s'envolent vers des sommets considérables (surtout s'il y a des carences en matière d'importation), qui engendrent des super-profits dépassant largement la rémunération de la seule conservation. Est-il utile de préciser que ces super-profits restent chez les intermédiaires et non chez les producteurs ? Dans ces conditions, comment espérer que les producteurs puissent investir pour améliorer leur productivité ? C'est ce phénomène qui explique la permanence des récoltes déficitaires, et non pas les conditions climatiques qui, sauf catastrophe, ne sont qu'un facteur aggravant ou atténuant.

Certes, la régulation du marché a été tentée par l'intervention d'organismes publics de commercialisation (offices, marketing boards, etc.), qui, achetant à la récolte, devaient soutenir les cours au producteur et, vendant avant la récolte suivante, devaient protéger également le consommateur. Mais ces organismes n'ont pu se rentabiliser, car, au lieu de pratiquer une véritable régulation des marchés sur la base d'une rotation annuelle des stocks, ils se sont inconsciemment (2) consacrés à la gestion des stocks de sécurité, qui se renouvellent tous les deux ou trois ans, et ne peuvent être que financièrement déficitaires car les profits (3) réalisés annuellement sur la moitié ou le tiers du stock ne peuvent couvrir les charges relatives à son ensemble.

Mais, quand bien même la régulation aurait été bien conduite par ces organismes, ce qui est tout à fait possible et démontré, les producteurs n'auraient bénéficié que de l'amélioration globale des conditions de marché, mais n'auraient rien perçu des profits réalisés par ces organismes. En effet, le bénéfice ne se réalise qu'au moment de la vente et ne profite qu'au dernier détenteur du produit : l'organisme de régulation et non pas le producteur, qui pourrait réaliser la même tâche à travers ses coopératives (à créer), si les moyens lui en étaient donnés véritablement.

Il apparaît donc que l'on ne peut attendre de progrès décisif de la libéralisation-privatisation des économies agricoles tant que ne sera pas fondamentalement transformée la condition naturelle du producteur agricole en matière de commercialisation, à savoir tant qu'il ne restera pas propriétaire des produits stockés aussi longtemps que possible avant la récolte suivante.

Si le mouvement de libéralisation-privatisation en cours n'apporte pas au producteur la maîtrise du calendrier de la mise en marché, sa situation ne s'améliorera pas, et celui qui est le premier opérateur privé restera un laissé-pour-compte. Dans cette triste perspective, il est inutile d'espérer un accroissement des productions qui assurerait l'approvisionnement des populations.

(*) Consultant international.

(1) 100 % divisé par douze mois = 8,33 % par mois.

(2) Tellement inconsciemment que les bailleurs de fonds, Banque mondiale en tête, interprètent leurs désastreux résultats comme une condamnation de la régulation de marché et prônent la mise en place de stocks de sécurité dont la justification mériterait quelque développement et sont la cause même de ces désastres.

(3) Quand les prix de vente sont supérieurs aux prix d'achat (sans parler de prix de revient).

CONJONCTURE

INDICATEUR • Les taux d'intérêt

Un impératif de croissance

LORSQUE l'activité économique se ralentit, les besoins de liquidité sont moindres et les tensions inflationnistes se dissipent ; il est alors normal que les taux d'intérêt baissent. Ce mécanisme, automatique ou mis en œuvre par les autorités, est au centre de la plupart des schémas économiques de base. C'est notamment par ce biais que la régulation conjoncturelle s'exerce et que les ajustements nécessaires à une reprise se réalisent. Les taux d'intérêt à taux à court terme, à la portée des autorités monétaires et plus sensibles à l'environnement conjoncturel, sont ceux qui, logiquement, s'abaissent le plus fortement, de sorte que se creuse l'écart entre taux à court et à long terme.

C'est ce que l'on observe aux Etats-Unis, où les taux à court terme ont été ramenés à de très faibles niveaux permettant que se rétablissent peu à peu les conditions d'un redémarrage. Au Japon, la détente des taux à court terme, bien que plus tardive, est aujourd'hui acquise.

L'Europe, prise dans l'étau du durcissement de la politique allemande et des impératifs de change, n'a pas su amorcer ce nécessaire revirement. Résultat, la situation bascule. Les économies les plus mal en point, comme la Grande-Bretagne, s'enlisent et entament, après la récession, une période de dépression, contre laquelle seule une baisse importante des taux d'intérêt peut être efficace. Ailleurs, l'économie se paralyse peu à peu ; sans une détente du loyer de l'argent, c'est probablement vers une récession durable que l'on s'engage.

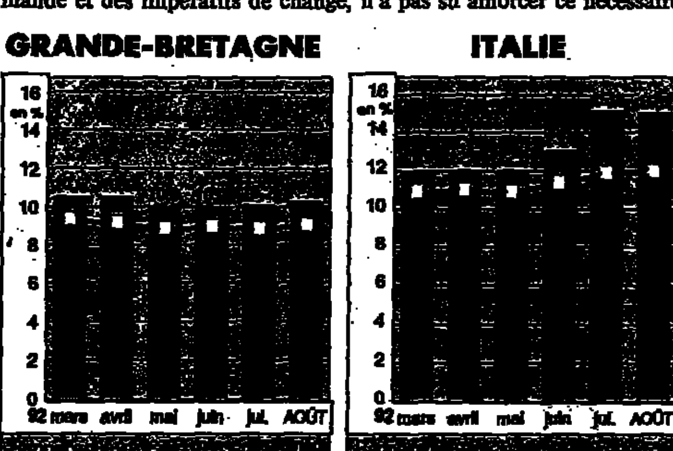
Les craquements monétaires récents témoignent de la précarité des modes de régulation conjoncturelle et de l'insuffisance des politiques actuelles pour faire face aux impératifs de croissance dans les pays industrialisés. Est-ce là le prix à payer pour les dérapages monétaristes de ces dernières années ?

ALLEMAGNE

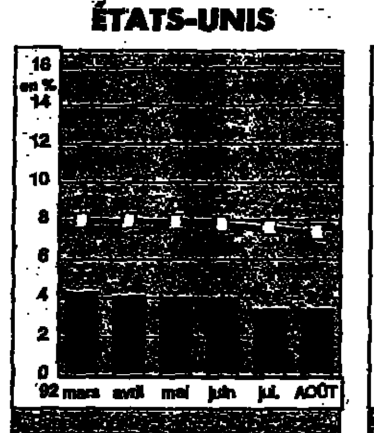
Rappel août 91: CT: 9,2% LT: 8,8%

FRANCE

GRANDE-BRETAGNE **ITALIE**



ÉTATS-UNIS



JAPON

En colonnes: les taux à court terme, à trois mois sur le marché des eurodevises (CT). En courbes: les taux des emprunts d'Etat à long terme (LT). Sources nationales.

RÉGION • Le Proche-Orient

Incohérences industrielles

LES répercussions de la crise du Golfe se feront sentir longtemps encore sur l'activité manufacturière des pays du Proche-Orient, qui souffrait déjà de faiblesses structurelles.

L'insuffisance de données statistiques et de calcul économique dans la plupart des pays de la région constitue en outre un handicap sérieux à l'afflux de capitaux, nationaux et étrangers, censés être attirés par les privatisations et les nouveaux codes d'investissement lancés dans plusieurs pays.

En Irak et au Koweït, les pertes industrielles se chiffrent par milliards de dollars et les séquelles de la guerre empêchent une reprise rapide de ce secteur, surtout en Irak, toujours soumis à l'embargo international.

Au Liban, l'incertitude sur l'avenir, les destructions d'usines et des infrastructures paralysent l'activité industrielle, autrefois dynamique (10 à 15 % du PNB avant la guerre); actuellement, celle-ci est réduite à de petites unités mobiles tournées vers l'extérieur (textile, bijouterie, cuir, plastiques...).

L'industrie jordanienne ne se remet pas encore de la perte de son marché irakien et, malgré un remarquable développement du secteur pharmaceutique, elle restera de faible dimension (12 % du PIB, 10 % de la population active) en raison de l'étroitesse du marché.

L'industrie des territoires occupés, complètement dépendante d'Israël et spécialisée dans la sous-traitance (textile, chaussure...), contribue faiblement au PIB (8 %). L'industrie israélienne, diversifiée et développée, contribue en revanche pour 40 % au PNB et emploie 28 % de la population active. En dehors du traitement des diamants, elle touche aussi bien aux branches traditionnelles – alimentaire, boissons et tabac, textile et habillement – qu'à des spécialités à plus haut contenu technologique (chimie, métallurgie, transports, équipements électriques, électronique), sans parler des industries d'armement (20 % de la production totale).

L'ajustement structurel en Egypte et le processus de libéralisation économique en Syrie (loi « 10 » sur les investissements de mai 1991) ouvrent de nouvelles perspectives industrielles dans les deux pays. En Egypte, l'industrie accuse une faible productivité, malgré une base diversifiée allant du textile à l'agroalimentaire en passant par le raffinage, la pétrochimie, la sidérurgie, le ciment, le montage de voitures et l'armement. La contribution de l'industrie de transformation au PIB est de 16 %. En Syrie, l'industrie manufacturière est dominée par les produits pétroliers et le textile; sa contribution au PIB est de 18 % (y compris l'industrie extractive).

La crise du Golfe n'a pas modifié sensiblement les projets industriels des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) : expansion de la pétrochimie en Arabie saoudite, de l'aluminium à Bahreïn et aux Emirats arabes unis. Cependant, la contribution de l'industrie manufacturière au PIB reste faible (9 % en 1991), dominée essentiellement par le raffinage, qui en constitue plus des trois quarts en Arabie saoudite, suivi par la pétrochimie.

En Iran, la pétrochimie, dont la production a augmenté de 21 % en 1991, reçoit une attention particulière de la part du gouvernement, ce qui entraîne la République islamique d'Iran à faire appel aux sociétés internationales, malgré toutes les réticences vis-à-vis de l'étranger.

Quant à l'industrie turque, elle continue sur sa lancée : sa part dans le PIB est passée de 12 % en 1952 à 31 % en 1991, stimulée par la libéralisation et la politique d'exportation industrielle (textile et habillement représentent 35,5 % des recettes d'exportation); la sidérurgie continue de connaître un grand essor et la fabrication de moteurs de voiture (5 % de la production industrielle à elle seule) constitue la deuxième source d'emploi après le textile.

Malheureusement, de nombreux problèmes subsistent : l'insuffisance d'infrastructures, surtout en Iran, en Jordanie, au Liban, dans les territoires occupés et au Yémen, bloque l'activité industrielle. Il est rare que les mesures en faveur de l'industrie s'inscrivent dans un projet cohérent de développement économique et social : l'absence d'un savoir-faire et d'une tradition industrielle ne facilite pas l'adoption d'un tel schéma de développement. La main-d'œuvre qualifiée ne manque pas moins que les capitaux (sauf dans les pays pétroliers du Golfe).

Les projets industriels relèvent souvent de considérations de prestige et d'effets d'imitation. Le manque de coordination régionale entraîne en outre une sous-utilisation des capacités de production dans plusieurs branches de l'industrie lourde : la pétrochimie, le raffinage, la sidérurgie. La liaison entre l'agriculture et l'industrie est faible; bien que l'agroalimentaire constitue l'essentiel des activités industrielles dans la plupart des pays, la région continue d'accuser un important déficit alimentaire.

Par ailleurs, les comportements, renforcés par l'insécurité, retardent l'épanouissement du secteur secondaire. Enfin, l'industrie ne bénéficie pas d'un accompagnement monétaire adéquat.

La maîtrise progressive de la technologie, liée à l'amélioration de la formation technique et de la productivité, est pourtant une réalité. Mais l'avenir de l'industrialisation au Proche-Orient ne peut être fondé que sur les avantages comparatifs, en fonction des besoins réels du développement régional.

Katia Salamé
économiste



PAYS • L'Egypte

Le tournant

L'ADHÉSION de l'Egypte au programme tracé par la Banque mondiale en 1978 et reformulé en 1990 constitue un tournant fondamental dans la stratégie économique du pays. Ce schéma a pour originalité de toucher à tous les secteurs et devrait redonner un nouveau souffle à une économie qui a connu successivement le féodalisme de l'ère monarchique, puis l'inefficacité de l'ère socialiste et enfin les désordres de l'ouverture et du libéralisme économique (Infitah) engagé depuis 1974.

Grâce au soutien international, le pays a réduit de moitié la charge de sa dette : il ne devra débourser que 25 milliards de dollars, au lieu des 50 milliards accumulés avant la guerre du Golfe. Les Etats-Unis ont en effet annulé 6,7 milliards de dollars de dettes militaires, les pays du Golfe ont effacé 7 milliards et les dix-sept pays créditeurs occidentaux ont annulé la moitié de leurs créances.

Ce soutien financier couplé à l'augmentation de plus d'un cinquième des recettes du canal de Suez et à la hausse de 65 % des recettes pétrolières ont entraîné en 1990/1991 un excédent record (2,2 milliards de dollars) de la balance des paiements égyptienne. Le nouveau budget pour l'exercice allant du 1er juillet 1992 au 30 juin 1993 prévoit une augmentation de 14 % des dépenses, qui passent à 18,9 milliards de dollars et financeront une augmentation des salaires et des investissements, compensée en partie par une réduction des subventions et la quasi-stagnation des remboursements de la dette extérieure. La hausse des recettes (16,08 milliards de dollars) devrait être supérieure (+ 18,4 %) grâce à l'accroissement des revenus du pétrole (+ 27,8 %) et du canal (+ 31,5 %). Résultat : le déficit budgétaire devrait être légèrement réduit (–2,2 %).

Des problèmes structurels continuent toutefois à bloquer les efforts de développement, au premier rang desquels la croissance démographique (+2,5 %), qui reste supérieure à la croissance économique. La population – 54,5 millions actuellement – gonfle d'un million tous les neuf mois, et chaque année 500 000 jeunes arrivent sur le marché du travail. La part de l'industrie dans le produit intérieur brut stagne autour de 25 %, et la réduction de la place de l'agriculture – passée de 25 % à 19,7 % – ne reflète pas une meilleure productivité mais plutôt le manque de terres cultivables du fait de la forte urbanisation.

L'amélioration de la conjoncture ne peut occulter les risques de l'ajustement structurel dans un pays où la population ne peut accepter de sacrifice supplémentaire. L'impact des hausses de prix et du chômage (estimé entre 15 % et 20 % de la population active) risque de jeter de plus en plus de gens dans les bras de l'intégrisme et d'entraîner des troubles sociaux. Les investisseurs nationaux et étrangers sont dans l'expectative. L'Etat, de son côté, mène prudemment les réformes, prenant bien soin de préserver le consensus social.

K. S.

SECTEUR • Les surgelés

A bonne température

L'UN repart, l'autre stagne, mais tous deux vont plutôt bien. Si les marchés du surgelé et de la glace connaissent des évolutions différentes depuis le début de l'année, la tendance de fond n'est pas remise en cause : ces secteurs sont les seuls, avec les boissons non alcoolisées, sur l'ensemble de l'agroalimentaire en France, à connaître une forte croissance depuis cinq ans. Alors qu'entre 1987 et 1991, globalement, le marché a quasi stagné, voire baissé, les boissons sans alcool ont progressé de 45 % en volume, les surgelés et glaces de 37 %.

L'an dernier, les ventes de surgelés ont crû de 6,5 %, atteignant 1,43 million de tonnes, tandis que celles de glaces sont restées stables, se maintenant à 313 millions de litres. Les situations se sont inversées depuis le début de l'année. Au cours des sept premiers mois de 1992, les glaciers ont vu leur marché progresser de 5,5 %, tandis que les industriels du surgelé pressentent un tassement de leur activité par rapport à l'an dernier. *« La tendance reste correcte, mais nous n'échappons pas à la morosité de la consommation »*, explique Félix Bonduelle, président du Syndicat national des fabricants de produits surgelés.

Ces évolutions différentes sont cependant perçues comme des épiphénomènes dans un marché en développement pour encore longtemps. L'équipement à domicile des ménages en réfrigérateurs *« grand froid »* comme en congélateurs est loin d'être achevé, et seulement un tiers des ménages possèdent un four à micro-ondes. Le Français semble friand de surgelés, puisque, avec 24,4 kilos consommés chaque année, il se classe au quatrième rang des consommateurs européens. En revanche il n'est qu'au neuvième rang pour les glaces, avec 5,5 litres par personne.

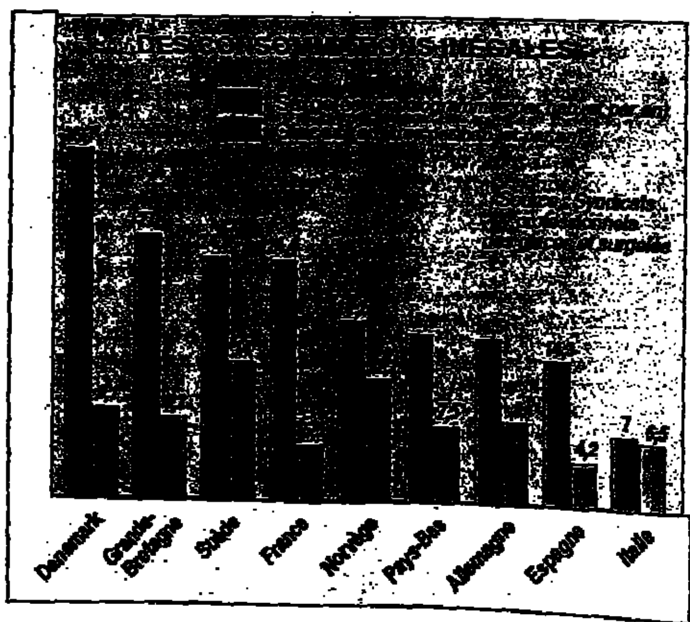
Dans le surgelé, les deux secteurs dont la consommation a crû le plus depuis cinq ans sont les plats préparés (+ 155 %) et les produits à base de pommes de terre (+ 74 %). Viennent ensuite ceux de la mer (+ 31 %), les légumes (+ 28 %) et enfin les viandes (+ 18 %). Du côté des glaces, les spécialités à partager sont les plus recherchées (+ 94 % entre 1986 et 1991), devançant les bâtonnets (+ 66 %) et les bacs (+ 29 %). Pour les glaces comme pour les surgelés, d'autre part, la consommation à domicile l'emporte maintenant sur celle de la restauration collective.

Si la consommation présente un certain parallélisme, les structures des deux industries sont différentes. Côté glace, on compte une quinzaine de fabricants, dont trois grands (Motta, Ortiz Miko, et Gervais) se partagent plus de 50 % du marché. Côté surgelé, le marché, qui était tenu voilà dix ans par deux grandes marques, Vivagel et Findus, est de plus en plus fractionné entre une quarantaine d'entreprises. Les deux leaders n'en détiennent plus que 25 % à 30 %.

La nouvelle taxe sur les emballages et le coût des transports préoccupent aujourd'hui les industriels. La taxe éco-emballage devrait s'appliquer uniquement aux produits destinés au grand public, non à ceux destinés à la restauration. Les groupes qui vendent plus aux ménages, par l'intermédiaire de la grande distribution – en fait les « grands » industriels, – seraient donc plus touchés que ceux tournés vers la restauration collective – généralement les petits. Ce traitement à deux vitesses est critiqué par les fédérations professionnelles.

Le blocage des routes par les camionneurs en juillet a eu aussi des répercussions. Non seulement il a pénalisé de nombreux industriels, mais certains transporteurs ont augmenté de 10 % leurs prix au 1er septembre pour faire face aux contraintes du nouveau permis à points et aux modifications de la réglementation, n'en avertissant par lettre les producteurs que le 2 septembre. Ces décisions, qui causent quelques soucis aux industriels, posent selon Patrick Barthe, président du Syndicat des fabricants industriels de glaces, sorbets et crèmes glacées, un problème plus général : celui du coût du transport en France.

Dominique Gallois



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

